This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171898 7

Digitized by Google

Digitized by Google

*DM
REVUE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

5e LIVRAISON — 15 MAI 1873

SOMMAIRE

HENRI MARICHAL. Du mode de recrutement des forces défensives de la Belgique 5
CH. G. RUTH. Sonnet 26
ÉMILE GREYSON. EN HOLLANDE. Juffer Daadje et Juffer Doortje (*premier article*), ... 27
CH. POTVIN. Avant Bocacce, Perrault et La Fontaine 41
BIBLIOGRAPHIE. *Enseignement et philosophie*, par G. Tiberghien. — *Compte rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques en 1872.* — *Mémoire du peuple français*, par Challamel. — *Biblische géographie*, par le docteur Riess. — *Poésies de Marc Monnier.*— *Creative and imitative art*, by J.T.L. 72

SUPPLÉMENT. *Bulletin de la Librairie européenne*, N° 4.

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

PUBLICATION DE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie.

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL HEBDOMADAIRE DES VOYAGES, publié sous la direction de M. Édouard Charton et très richement illustré par nos plus célèbres artistes.

Les douze premières années sont en vente (1860-1871). Les années 1870 et 1871 ne forment ensemble qu'un seul volume; la collection comprend actuellement onze volumes, qui contiennent près de 6,000 gravures, et comprennent notamment : Les voyages de Kane à la mer polaire, de Mac Clintock dans les déserts glacés où a péri Franklin, de Barth au lac Tchad et à Tombouctou, de M. Guillaume Lejean dans l'Afrique orientale, au Pandjab et au Cachemire, de Mme Ida Pleiffer à Madagascar, de M. Paul Marcoy à travers l'Amérique du Sud, de M. Victor Duruy en Allemagne, de M. Marc Monnier dans l'Italie méridionale, de MM. Gustave Doré et Davilliers en Espagne, du capitaine Burton chez les Mormons, de M. Renan en Syrie. de M. Mouhot dans les royaumes de Siam, de Cambodje et de Laos, de sir Baldwin dans l'Afrique australe, du capi-Speke aux sources du Nil, de M. Ferdinand de Hochstetter à la Nouvelle-Zélande, de M. Charles Martins au Spitzberg, de M. Arminius Vambéry dans l'Asie centrale, de MM. David et Charles Livingstone sur les rives du Zambèse, du capitaine Bouyer dans la Guyane française, de M. Élisée Reclus dans la Sicile, de M. Aimé Humbert au Japon, de M. Trémaux au Soudan oriental, de MM. Schlagintweit dans la Haute-Asie, du vicomte Milton de l'Atlantique au Pacifique (Amérique du Nord), de M. Mage dans le Soudan occidental, du docteur J.-J. Hayes à la mer libre du Pôle arctique, de M. Vereschaguine dans le Caucase, de M. Francis Wey à Rome, de M. J. Garnier à la Nouvelle-Calédonie, de M. Nougaret en Islande, de M. et Mme Agassiz au Brésil, de M. Raynal aux îles Auckland, de M. Fr. Whimper au territoire d'Alaska, etc., etc.

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT.

Un numéro, comprenant 16 pages in-4°, plus une couverture réservée aux nouvelles géographiques, paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro : 50 centimes. — Les 52 numéros publiés dans une année forment deux volumes qui peuvent être reliés en un seul. — Prix de chaque année brochée en un ou deux volumes, 25 fr. Prix de l'abonnement pour Paris et pour les départements : un an, 20 fr.; six mois, 14 fr. — Les abonnements se prennent à partir du 1er de chaque mois. Le prix d'abonnement pour les pays étrangers varie selon les conditions postales.

La reliure en percaline se paye en sus : en un volume, 2 fr.; en 2 volumes, 3 fr. — La demi-reliure en chagrin, avec tranches dorées : en un volume, 5 fr.; en deux volumes, 8 fr. — La demi-reliure chagrin avec tranches rouges semées d'or : en un volume, 7 fr.; en deux volumes, 12 fr.

Table décennale du TOUR DU MONDE (1860-1869).

Brochure in-4°, 1 fr.

LA REVISTA EUROPEA, 1er mai 1873. — Ch. de Rémusat et l'élection de Paris, par G. B. Michelini. — Les publications récentes de la société de géographie russe, par Ukraino. — Les anciens statuts de la commune de Carpeneto, par G. Ferraro. — In Pian di Puglia, par P. Muscogiuri. — Poésies, par Emilia Frullani. — Gioventu che passa, par A. de Gubernatis. — Une femme poète, par D. Jaga. — Le parti clérical et l'enseignement en Irlande, par M. Reyntiens. — Les dernières catastrophes de Paris, par Domenico Galati. — Souvenirs biographiques, par A. de Gubernatis. — Carlo Botta et ses œuvres historiques, par A. de Gubernatis. — Les Albanais en Roumanie, par Dora d'Istria. — Revues de jurisprudence, des arts et des sciences. — Notices bibliographiques italiennes et étrangères. — Chronique de l'Amérique du Sud, par A. Paez.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Bruxelles. — Typ. de M. WEISSENBRUCH.

Digitized by Google

Printed in Belgium.

REVUE

DE

BELGIQUE

— CINQUIÈME ANNÉE —

TOME XIV

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
983599A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B 1938 L

Digitized by Google

DU MODE DE RECRUTEMENT

DES

FORCES DÉFENSIVES DE LA BELGIQUE

C'est une vérité passée depuis longtemps à l'état d'axiome, que la loi est toujours faite au profit de ceux-là seuls en qui réside la puissance publique.

Dans tous les gouvernements représentatifs, là surtout où, comme en Belgique, le nombre des électeurs est relativement peu considérable, l'élu a pour principal souci de complaire aux exigences de ses mandants. A ce prix seulement, à moins d'un mérite transcendant, il pourra se maintenir aux affaires.

« La plupart des élus, disait naguère M. Goethaels, ne voient dans le mandat qui leur a été donné, qu'un moyen d'influence, une position qui les met en évidence, *une chance de fortune peut-être, ou, tout au moins, une position qu'il importe de conserver*..... En proposant des modifications aux lois de milice, en imposant le service personnel également à tous les Belges, *ils s'aliéneraient peut-être une classe d'électeurs que la nouvelle loi frapperait directement, et leurs chances de réélection pourraient en être compromises*...»

C'est, il faut bien le reconnaître, avec cette constante préoccupation qu'à diverses époques, on a cherché chez nous, à résoudre la grande et difficile question de l'organisation de nos moyens de défense.

Dix fois depuis un quart de siècle, la question a été remise

Digitized by Google

sur le métier, dix fois on a remanié nos lois de recrutement et d'organisation militaire, et chaque fois en affirmant qu'enfin on était parvenu à une solution qui donnait satisfaction à tous les intérêts légitimes, d'accord avec les nécessités sociales. Vains efforts! A peine la loi nouvelle était-elle rendue exécutoire que déjà, de toutes parts, on en signalait les abus, les iniquités, et que le ministre de la guerre lui-même, à bout d'arguments, confessait, à la tribune nationale, qu'en fait d'armée il n'y a pas de justice.

Il en sera malheureusement ainsi, tant que, sous prétexte de s'occuper d'organisation militaire, nos législateurs ne feront que de la tactique politique, tant qu'on subordonnera les besoins de la défense nationale aux exigences, le plus souvent exagérées, de l'élément censitaire.

Jusqu'ici, dans toutes les combinaisons qui ont été mises en avant, c'est l'intérêt électoral qui primait l'intérêt social.

On n'est arrivé ainsi, au prix de grands sacrifices de toute espèce, qu'a équilibrer, pendant quelques années, un système boiteux, supportable en temps de paix, grâce à la mansuétude de nos populations; mais le jour où, dans des temps plus difficiles, il a fallu mettre en branle cette machine insuffisante, mal agencée, il est devenu évident pour tous qu'elle ne fonctionnerait jamais qu'imparfaitement.

Nous en sommes encore là aujourd'hui; il n'y a aucune illusion à se faire à cet égard, notre organisation militaire ne répond sous aucun rapport aux exigences éventuelles d'un état de guerre ou de crise sociale. Les hommes les plus autorisés sont unanimes à reconnaître qu'il nous serait impossible de résister à un choc sérieux, qu'il y a danger pour l'ordre public à peupler l'armée permanente d'un nombre, chaque année plus considérable, de déclassés, dont le contact exerce la plus pernicieuse influence sur le contingent des miliciens qui servent pour leur propre compte [1].

[1] M. le ministre de la guerre déclare qu'en 1870, sur un effectif de 79,608 hommes, il y avait 21,936 remplaçants; qu'en six mois, parmi ceux-ci, on a compté 1,190 déserteurs, 352 traduits devant les conseils de guerre.

Digitized by Google

Non seulement notre système de recrutement est généralement condamné par tous ceux qui l'ont vu fonctionner et qui ont pour devoir d'en signaler les abus; mais enfin, on ose dire partout et à haute voix, qu'il est inique d'exempter de toute participation active à la défense éventuelle du pays et de ses institutions ceux qui sont les détenteurs de la richesse publique, qui jouissent seuls des droits politiques, pour accabler de cette lourde charge ceux-là qui sont les moins à même de la supporter.

Si l'on pénètre au fond des consciences, dans l'intimité, on est généralement d'accord pour condamner le mode de recrutement de l'armée au moyen du tirage au sort et du remplacement, et sur la nécessité impérieuse de remédier à une situation dont nul ne se dissimule le danger. Seulement, dans l'expression publique de la pensée des hommes politiques, l'esprit de parti l'emporte le plus souvent; chacun décline prudemment la responsabilité des réformes radicales à opérer, et vise à en faire retomber tout le poids sur ses adversaires. Ainsi, au jour des prochains comices, à l'aide de cette arme redoutable, on espère s'emparer de l'esprit des censitaires dont les fils trouvent commode, moyennant une somme d'argent relativement minime, de laisser à des mercenaires, mêlés aux fils des artisans, la rude et périlleuse mission de défendre l'ordre public et au besoin le territoire national.

Cependant, au milieu de la stratégie des partis, on voit se dégager chaque jour plus impérieuse la nécessité, — que les intérêts égoïstes le veuillent ou non, — de sortir à bref délai de la fausse position où nous sommes engagés.

Les hommes d'État à qui revient la grosse part de responsabilité de la situation, appréhendent, non sans raison, d'être pris au dépourvu, de se trouver dans l'impossibilité de faire face à un danger sérieux, soit à l'intérieur, soit à la frontière.

Aujourd'hui que presque toutes les nations européennes sont entrées dans la voie d'une plus équitable répartition des charges militaires, on parviendra difficilement à justifier

Digitized by Google

l'exorbitante exception dont jouissent encore en Belgique les favorisés de la fortune, qui se désintéressent sans pudeur des devoirs qu'imposent partout à la jeunesse les besoins de la sécurité publique.

Quels que soient aussi les sentiments d'égoïsme que l'on prête, à tort selon nous, aux classes privilégiées par notre législation surannée, il est impossible qu'elles s'aveuglent plus longtemps sur les conséquences fatales d'un régime qui livre la force publique aux mains de ceux qui, non seulement n'ont rien à perdre, mais qui ont tout à gagner à une transformation radicale de l'ordre social; il est impossible qu'elles ne confessent pas qu'elles seraient impuissantes à se défendre si, à un moment donné, leurs intérêts les plus chers étaient sérieusement menacés.

Aussi, les yeux des plus aveuglés par les préjugés et par la douceur du privilége, se dessillent-ils à mesure que le danger grandit et se rapproche; la conscience publique s'éveille et les riches comprennent enfin qu'ils ont, plus encore que les pauvres, une dette sacrée à payer à la patrie; que chacun doit contribuer, pour sa part appropriée à la nature des individus et à leurs ressources, à la défense éventuelle de la chose publique. On est d'accord que tous doivent se mettre en mesure d'opposer, au danger, une résistance sérieuse; seulement ce qui répugne à la bourgeoisie et justifie, jusqu'à un certain point, son opposition, c'est la crainte qu'on impose à ses enfants la vie de caserne, à la discrétion de chefs d'une urbanité plus ou moins correcte et dont les allures froisseraient profondément des natures délicates, c'est aussi la nécessité d'abandonner pour un temps considérable la vie de famille, les études, la préparation à l'exercice de professions qui exigent un long surnumérariat.

Il y a là évidemment des ménagements à garder, des mesures à prendre, pour arriver à concilier les besoins réels, indispensables, avec les exigences légitimes de l'ordre social. Ce ne sont pas les moyens extrêmes qui nous donneront la solution de ce difficile problème; c'est, comme l'a dit naguères M. Pirmez, par un système à *tempéraments*, que

Digitized by Google

nous arriverons, sans froisser trop vivement les légitimes susceptibilités des classes prépondérantes, à concilier les considérations sociales avec les besoins réels de notre état politique.

Avant d'entrer dans cet ordre d'idées, il paraît opportun d'indiquer ici quelle est l'importance des forces défensives qu'à un moment donné nous devons pouvoir opposer à une invasion étrangère ; ce point résolu, nous aurons à examiner de quelle manière ce résultat pourra être atteint sans trop épuiser nos ressources, sans immobiliser, en temps de paix, la plus grande partie des forces vives du pays.

Pour nous guider sûrement dans cette voie ardue, nous devons d'abord nous rappeler ce qui s'est récemment passé, alors que la guerre franco-allemande éclatait, en 1870, dans toute sa violence, sur les confins de notre territoire, chaque jour envahi par les débris des armées vaincues.

A l'improviste, notre armée a dû être mise sur le pied de guerre, puis répartie dans nos forteresses et dans l'armée d'observation campée sur la frontière. Comment avons-nous fait face à tous ces besoins pressants, satisfait à toutes les nécessités de cette situation extrême, pleine de dangers ?

De l'aveu même de tous nos officiers, du département de la guerre, notre organisation laissait grandement à désirer; matériel, effectif, cadres, service de santé et d'intendance, tout était en souffrance et ce n'est qu'à grande peine, au prix d'énormes sacrifices, qu'il a été possible de rassembler à la hâte les éléments les plus indispensables à une entrée en campagne.

Nous pouvons, disait-on avant la guerre dans les documents officiels, à la tribune parlementaire, réunir à bref délai une armée de cent mille hommes, bien outillés, dont 73,000 fantassins, 13,000 artilleurs, 9,000 cavaliers, 2,000 mineurs, 3,000 hommes appartenant à l'administration et à la gendarmerie, le tout commandé par 2,600 officiers. Cependant, malgré toutes ces assurances, c'est à peine s'il a été possible, après des efforts inouis, de réunir un effectif de guerre qui n'a jamais dépassé 82,000 hommes.

Digitized by Google

Et encore, de cet effectif faut-il défalquer plus de 14,000 hommes composant la classe de milice de l'année 1870 et les substituants appelés à l'improviste sous les drapeaux, et qui n'avaient reçu aucune instruction militaire : « Ces « hommes, dit M. le ministre de la guerre, n'ont pu être que « très imparfaitement exercés et n'auraient pu concourir « utilement qu'à un service de garnison. »

Nous n'avions donc en réalité, en comprenant 7 à 8,000 volontaires, que 66 à 68,000 combattants à opposer éventuellement à l'invasion, le tout dispersé sur les divers points menacés de nos frontières ou occupé à garder nos places fortes, notamment Anvers, Diest, Termonde, etc.

D'après les rapports officiels, notre plus fort contingent en 1870 a été :

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Sur la frontière	2,062	52,415
Dans les places fortes.	572	22,423
Dans les dépôts.	225	8,312
	2,859	83,150

C'est là tout ce que nous possédions ! La réserve, décrétée en principe en 1868, est encore à l'état embryonnaire, et c'est, en affaiblissant outre mesure l'armée de campagne, qu'on a pu peupler les principaux ouvrages de défense à l'intérieur du pays [1].

Les contingents de 1861 à 1870, qui devaient fournir à l'armée 104,000 hommes, n'ont, en réalité, amené sous les drapeaux que 72,612 miliciens, soit, après dix ans, un déchet de 31,385 hommes ou 31 p. c., en partie compensé par 7 à 8,000 volontaires.

L'armée elle-même manquait de cadres qu'il fallut com-

[1] L'absence d'une réserve, votée en principe et décrétée en 1868, s'est fait grandement sentir, lors des derniers événements. L'armée active a dû fournir toutes les garnisons, et son effectif à la frontière en a été fort affaibli. Sans une forte réserve, on ne peut pas compter sur une véritable armée de campagne.

(Rapport du ministre de la guerre du 31 mars 1871.)

Digitized by Google

plètement improviser pour la formation à la hâte des 4e et 5e bataillons, par des nominations nouvelles, et en détachant des officiers, des sous-officiers et des caporaux des corps où cependant ils eussent été, en cas de conflit, d'impérieuse nécessité; les miliciens des plus anciennes classes avaient perdu toute notion militaire, un grand nombre n'avaient jamais manié l'arme de guerre aujourd'hui en usage et c'est avec ces éléments disparates et sans cohésion, qu'il fallait, du jour au lendemain et sans préparation aucune, entrer en campagne, peut-être soutenir une lutte suprême d'où dépendrait notre indépendance.

N'y a-t-il pas lieu de se demander s'il est sage et prudent, en face de pareilles éventualités, de confier nos intérêts les plus précieux à d'aussi frêles appuis, et si la nation virile toute entière ne doit pas se préparer à faire face au danger, à se mettre à l'abri de toute surprise?

Tout notre état-major est convaincu, et c'est déjà là un grand danger, que les éléments dont il dispose sont insuffisants à pourvoir aux nécessités d'un état de guerre, surtout en présence du déploiement gigantesque de forces que préparent les nations du continent européen.

De deux choses l'une : ou il nous faut renoncer à tout état militaire, désarmer, renvoyer, comme le veulent quelques uns, chacun à ses travaux, à sa vie de famille; s'en rapporter à la foi des traités et attendre avec résignation les événements; — ou nous devons nous mettre à l'œuvre sans retard, nous organiser de telle façon qu'à un moment donné toutes les forces vives de la nation soient en état de contribuer efficacement à la défense du territoire.

Malheureusement, pour accomplir cette tâche immense, il faut compter avec des exigences de toute nature, qu'il n'est pas facile de concilier. D'une part, l'élément politique, appelé seul à voter les lois, paraît peu disposé à faire une large part aux besoins indispensables d'une bonne organisation de nos moyens de défense; il proteste et s'insurge dès qu'on parle d'exiger un service personnel quelconque des fils des censitaires. De l'autre, l'élément militaire, faisant bon marché de

Digitized by Google

toute considération étrangère au but qu'il poursuit, élève des prétentions extrêmes, peu concordantes avec les susceptibilités légitimes de nos populations. D'après ses plus ardents soutiens, il faut nous faire passer tous par la caserne, nous soumettre à la rude discipline des corps, en un mot, faire de la Belgique une nation armée, et consacrer à ce besoin la plus grande partie de nos ressources.

C'est dans de semblables exagérations que les partisans du *statu quo* puisent leurs meilleurs arguments contre toute réforme, même indispensable. Ils vont jusqu'à affirmer, en exagérant les conséquences possibles du service personnel, que, si on supprimait le remplacement, on mettrait de sérieux obstacles au développement intellectuel de nos populations, on paralyserait l'essor et la mise en valeur de nos activités.

Ce n'est qu'en se montrant, de part et d'autre, modéré dans ses prétentions qu'on peut espérer arriver à une solution satisfaisante; on n'y parviendra certainement pas si on persiste à vouloir encadrer tous les jeunes gens, quelle que soit leur position, dans les régiments de l'armée active, et à les soumettre tous aux mêmes exigences réglementaires.

Il y a des situations diverses, des distinctions qui tiennent à nos mœurs, à nos habitudes sociales, qu'on ne froisserait pas sans de graves inconvénients et peut-être sans danger pour la bonne constitution de l'armée elle-même.

En Allemagne, le service personnel est pratiqué depuis plus d'un demi-siècle, il est le produit d'une crise terrible, d'un écrasement complet de la nation prussienne, il a grandi sous le régime absolu.

Sommes-nous en Belgique dans la même situation? Au contraire, nous vivons dans l'épanouissement du bien-être et d'une complète liberté qui nous fait mal apprécier les dangers lointains dont nous pouvons être menacés. Nos jeunes gens, parmi les classes aisées surtout, sont élevés dans un esprit d'indépendance, d'indiscipline, que favorise trop, malheureusement, la faiblesse de la famille. Croit-on qu'on pourrait, du jour au lendemain, les transformer en recrues

Digitized by Google

soumises, les faire fléchir sous les rigueurs de la vie militaire, punir au besoin les infractions à la discipline.

Sans doute, l'officier, le sous-officier, en service, ne fera aucune distinction entre le fils du propriétaire élevé dans les raffinements de la vie élégante et l'ouvrier qui a passé sa jeunesse dans les rudes travaux de l'atelier et des champs. Et cependant, quelle différence dans la nature de ces individus! Si l'un des premiers, exaspéré, regimbe, s'insurge contre la brusquerie, les façons peut-être blessantes d'un supérieur peu habitué aux manières délicates, il faudra sévir, mettre le coupable en prison, le traduire devant un conseil de guerre, etc.

Se figure-t-on l'effet que produirait pareille rigueur au sein des familles influentes du pays, les clameurs qui retentiraient de toutes parts, dans la presse, dans l'opinion publique, à la tribune parlementaire, et ne voit-on pas que bientôt, l'esprit de parti s'en mêlant, gouvernement et législateurs seraient amenés à composer, pour quelques uns, avec la rigueur des lois, au grand préjudice de l'ordre et de la discipline qui doit régner dans l'armée ?

Ce sera là une des plus grandes difficultés à résoudre et nous n'y arriverons que si nous savons résister à des engouements passagers qui nous poussent à imiter, tantôt à droite, tantôt à gauche, tout ce qu'on fait avec succès à l'étranger, sans tenir compte des différences de nature et d'institutions des peuples.

*

Avant de dire comment, selon nous, il sera possible de concilier tous les intérêts légitimes, voyons d'abord quelle est la force nécessaire pour défendre au besoin avec succès notre territoire.

De l'avis de tous nos hommes de guerre, il nous faut une armée d'observation, et des corps de réserve chargés de la défense des bouches de l'Escaut et de la Meuse. Ils portent à 130 ou 140,000 hommes cette puissance militaire, qui se

Digitized by Google

composerait de 90,000 hommes appartenant à l'armée permanente, de 50,000 hommes de réserve.

Dans ces conditions, l'armée permanente devrait avoir un contingent annuel de 12,500 hommes, dont 2,500 à incorporer dans les armes spéciales, artillerie, cavalerie et génie, et 10,000 recrues pour l'infanterie. De son côté, la réserve aurait besoin d'un contingent annuel de 8,000 enrôlés pour huit ans.

Comment composer ces divers corps, comment surtout les préparer de telle façon qu'ils puissent utilement tenir campagne à un moment donné, et cela sans obérer le trésor outre mesure, sans excéder la somme des sacrifices que le pays a le droit d'exiger ?

Ainsi que nous venons de le dire, chaque classe de milice, composée de près de 46,000 appelés, aura à fournir pour le service militaire de diverses catégories 20,500 combattants.

De cette classe, environ 13,000 inscrits sont, ou impropres au service ou à exempter pour l'un ou l'autre des motifs admis par la loi. Il ne restera donc du contingent, cette défalcation faite, que . . . 33,000 hommes dont il faut extraire :

Pour les armes spéciales	2,500 hommes	10,500 »
Pour la réserve . . .	8,000 »	
Soit.		22,500 hommes

des rangs desquels sortira le contingent de 10,000 recrues, nécessaire pour l'infanterie de l'armée permanente.

*

Nous nous occuperons d'abord du contingent destiné à l'artillerie, à la cavalerie, au génie. Ce point doit être de la part du gouvernement, l'objet d'une sollicitude particulière ; il ne faut rien épargner pour y attirer des volontaires, choisis parmi les jeunes gens robustes, intelligents, entrant sans répugnance dans la carrière militaire.

Digitized by Google

Ce résultat ne sera obtenu que si la position qui leur est offerte présente de tels avantages qu'on la considère, non comme une charge onéreuse, mais comme une faveur bientôt ambitionnée par les jeunes gens qui ne se livrent qu'à contre cœur à l'exercice des professions manuelles.

D'abord, pendant leur temps d'activité, les volontaires des armes spéciales seront équipés confortablement, au besoin montés aux frais du trésor public; ils jouiront d'une situation de faveur exceptionnelle sous le rapport de la solde, de la nourriture, du casernement; pour eux, l'heure de la retraite pourra être retardée jusqu'à dix heures; une partie de leur temps sera consacrée à des études théoriques. Ce sera plutôt une école d'application qu'une caserne qui réunira les volontaires de ces troupes d'élite.

A l'expiration de leur engagement, les militaires de cette catégorie auront droit à des avantages particuliers, d'autant plus grands qu'ils seront restés plus longtemps sous les drapeaux et qu'ils s'y seront rendus dignes par leurs travaux de la bienveillance du gouvernement.

Ainsi, après dix ans de service, le volontaire congédié aura droit soit à un emploi dans l'une ou l'autre des branches du service public, au traitement minimum de mille francs, ou à un traitement d'attente de 365 francs l'an, ou à un capital de libération de trois mille francs, le tout au choix du gouvernement qui prendra en considération les aptitudes et les besoins de chacun des libérés.

On peut estimer qu'après un terme de dix ans, du contingent de 2,500 hommes, il ne restera guère, par suite de décès ou d'indignité privant l'enrôlé volontaire de tout droit aux avantages réservés aux bons serviteurs, que 2,100 congédiés à doter. Un tiers d'entr'eux, les moins robustes, les moins méritants recevront un capital de libération de 3,000 francs, à moins qu'ils ne préfèrent une pension viagère correspondante, dont le taux sera fixé par arrêté royal.

De ce chef, le budget de l'État serait grevé d'une somme de deux millions cent mille francs, laquelle lui serait rem-

Digitized by Google

boursée et au delà par les miliciens appartenant à des familles riches qui se feront exonérer, ainsi qu'il sera dit plus bas.

Les autres congédiés, au nombre de 1,400, resteront, s'ils le veulent, au service de l'État et seront placés : les artilleurs et les mineurs dans les administrations des chemins de fer, postes et télégraphes, douanes et accises, dans le personnel des maisons de charité, de détention, etc.

Quant aux cavaliers qui voudront être maintenus en activité de service, ils feront partie de la gendarmerie, enrégimentée pour former, en temps de guerre, la cavalerie attachée à la réserve; là aussi, ils jouiront d'une position de faveur à laquelle ont droit de prétendre les hommes qui consacrent leur vie à la défense de l'ordre public.

A quarante ans, les cavaliers de cette catégorie, s'ils se font libérer, auront droit, soit à un emploi au traitement *minimum* de 1,500 francs, soit à une pension viagère de 500 francs, soit, enfin, à un capital de libération de cinq mille francs, le tout au choix du gouvernement.

Il va sans dire que le volontaire qui aura été condamné par un conseil de guerre, perdra tout droit à la prime d'engagement; que celui qui, par inconduite, aura subi un certain nombre de punitions disciplinaires pourra être congédié sans indemnité en vertu d'une décision du chef du corps, approuvée par le département de la guerre.

Au nombre des avantages qu'offrirait ce mode de recrutement, notons d'abord qu'il peuplerait l'armée d'hommes d'élite, qui feraient du métier des armes une étude sérieuse, indispensable surtout pour le service des armes spéciales.

Un cavalier, un artilleur de cette catégorie vaudrait sans doute, comme aptitude et comme force de résistance, deux recrues, produit de la loterie militaire, qui, après leur instruction ébauchée, sont renvoyées dans leurs foyers, en congé illimité et dont on ne tirerait guères parti si, plus tard, à l'improviste, comme en 1870, il fallait les mettre à cheval ou en batterie en face de l'ennemi.

Un autre avantage, non moins précieux, c'est que ce mode

Digitized by Google

de recrutement des armes spéciales rétablirait l'égalité entre tous les miliciens appelés au service de l'État, tandis qu'aujourd'hui ceux que le choix désigne arbitrairement pour l'artillerie, la cavalerie, etc., restent sous les drapeaux pendant un temps plus long que ceux que leur bonne fortune appelle dans l'infanterie [1].

*

Le recrutement, par voie volontaire, du contingent des armes d'élite, occasionnerait au trésor une dépense annuelle d'environ trois millions de francs, en admettant même que le gouvernement consentit à employer, après libération, la moitié du contingent dans les différentes branches du service public.

Nous désirerions, provisoirement du moins, épargner au pays cette lourde charge et obtenir ce résultat, en maintenant, pour une petite fraction de la classe de milice, le principe de l'exonération, mais à prix très élevé.

Ainsi, nous voudrions que la loi exemptât de tout service dans l'armée active et dans la réserve, les miliciens dont les auteurs ou tuteurs auraient versé au trésor, préalablement au jour de l'inscription des appelés, une somme à fixer annuellement par arrêté royal et qui ne serait ni inférieure à 2,500 francs, ni supérieure à 5,000 francs.

Les jeunes gens de cette catégorie ne seraient appelés à faire partie que de la garde civique.

D'après les statistiques officielles, par chaque classe de milice, on compte environ 225 familles jouissant d'une grande richesse, 1,500 possédant une situation qui leur permettrait d'exonérer leurs enfants sans éprouver aucune gêne; 7,500, quoique moins fortunées, pouvant également,

[1] Pour satisfaire aux nécessités indispensables du service, dans la cavalerie et l'artillerie montée, on a été contraint de garder sous les armes les contingents des huit classes, alors que dans l'infanterie quatre de ces huit classes avaient pu être renvoyées en congé. (Rapport du ministre de la guerre du 15 mars 1871.)

Digitized by Google

avec plus ou moins de difficulté, pourvoir aux nécessités d'une exonération.

Tout porte à croire que, dans ces diverses catégories, mille familles au moins solliciteraient chaque année la faveur d'exonérer un de leurs enfants aux conditions ci-dessus.

Dans tous les cas, le gouvernement pourrait toujours augmenter ou réduire dans les limites tracées par la loi, le prix de l'exonération, d'après le nombre plus ou moins grand de demandes qu'il recevrait et qu'il serait disposé à accueillir favorablement.

En réduisant à mille le nombre des exonérés annuels, qui feraient un versement au trésor de trois mille francs en moyenne, le gouvernement recevrait de ce chef les trois millions nécessaires pour indemniser, lors de leur libération, un nombre égal de volontaires des armes spéciales, et comme ce capital porterait intérêt pendant dix ans avant d'être utilisé, les sommes à en provenir seraient, dans l'intervalle, utilement consacrées à améliorer la position des enrôlés volontaires des corps d'élite.

Cette combinaison présenterait un autre avantage qu'il importe de ne pas perdre de vue. Les générations qui sortent aujourd'hui de nos familles opulentes sont généralement fort peu propres au service militaire. La vie effeminée, désordonnée quelquefois, de ces jeunes gens les prépare mal aux exigences d'une vie régulière, de la discipline des corps; souvent ils seraient plus gênants qu'utiles et il pourrait se faire que des influences supérieures vinssent fréquemment entraver l'action des officiers et des cadres sur eux.

Ces inconvénients seraient évités par l'exonération, à des conditions d'autant meilleures pour l'armée qu'au lieu d'une non-valeur, elle recevrait un volontaire réunissant toutes les conditions nécessaires pour devenir un soldat d'élite.

*

Après avoir pourvu au contingent nécessaire pour garnir les corps spéciaux de l'armée, il ne restera plus qu'à remplir les cadres de l'infanterie.

Digitized by Google

Tous les miliciens de la classe appelée sous les drapeaux auront à faire connaître, lors de leur inscription, s'ils aspirent à faire partie de la réserve, auquel cas, ils auront à satisfaire aux conditions suivantes :

A. Fournir la preuve, par un examen *ad hoc*, dont le mode et les conditions seront déterminés par arrêté royal chaque année, que l'aspirant a reçu une bonne instruction primaire et qu'il connaît le maniement de l'arme d'infanterie.

B. Prendre l'engagement de faire un terme de huit ans dans la réserve.

C. S'équiper à ses frais, servir sans solde pendant tout le temps de l'incorporation, sauf les cas de mobilisation.

D. Verser chaque année au trésor ou à la caisse du corps, pendant le temps de service, une somme à fixer par le gouvernement, qui ne pourra être ni inférieure à 25 francs ni supérieure à 100 francs et qui servira à couvrir les frais généraux de la légion.

Il est bien entendu qu'ici encore les conditions à imposer aux aspirants par les arrêtés royaux, devront être d'autant plus ou d'autant moins rigoureuses qu'il sera plus ou moins facile de recruter les 8,000 hommes à incorporer dans la réserve.

La réserve, telle que nous en comprenons l'organisation, serait bientôt un corps d'élite, capable de rivaliser, sans désavantage, avec les régiments les mieux composés des armées permanentes.

Elle se recruterait dans la partie vitale, intelligente, de nos populations ; préparée dès l'enfance, dans les établissements d'enseignement, à l'état militaire, par l'étude de la gymnastique, de l'escrime, du maniement des armes, cette jeunesse, chez qui l'esprit d'ordre, de discipline, d'émulation, se développerait aisément, acquerrait bientôt sous les drapeaux une solidité sur laquelle, au besoin, on pourrait compter.

La réserve devrait être organisée par canton de milice, fédérée au chef lieu d'arrondissement, embrigadée par province, à raison d'un contingent annuel de moins de deux hommes par mille habitants.

Digitized by Google

Chaque canton, d'une population moyenne de 15,000 habitants, réunirait, à raison de 25 hommes par an, pendant huit ans, un corps de réserve de 200 hommes ou deux compagnies formées séparément sur les points les plus convenables du canton, désignés par le chef de la légion, d'accord avec l'administration provinciale.

Par chaque corps détaché, un ou plusieurs officiers, selon les besoins, désignés par le chef de corps, seraient chargés de l'administration et de la conservation du matériel du corps ou du détachement; la commune désignée devrait mettre à la disposition du corps les locaux nécessaires à son installation.

Les officiers, spécialement chargés de ce service administratif ou de tout service extraordinaire, auraient droit à une indemnité à charge de la caisse du corps. La hauteur en serait fixée par un règlement général d'administration, approuvé par le chef de l'État.

Tous les détachements ou compagnies, réunis par bataillon, légion, brigade ou division, seront à la disposition des officiers supérieurs désignés par le département de la guerre. En tout temps, ces commandants prennent à leur égard les dispositions qu'ils jugent de nature à rendre ces contingents aptes à remplir la mission patriotique confiée par la loi aux troupes formant la réserve de l'armée active.

Les cadres des légions de la réserve seront constitués comme dans l'armée active : Les sous-officiers nommés par les chefs de corps, les officiers à la nomination du chef de l'État qui les choisit, soit parmi les officiers retraités de l'armée active, soit dans les cadres de la réserve parmi les candidats ayant servi avec talent pendant un temps déterminé.

Si, en outre, par une résolution expresse, à l'exécution de laquelle il tiendrait strictement la main, le gouvernement arrêtait que désormais tout aspirant à l'obtention d'un emploi sera invité à joindre à sa requête son état de service dans la réserve, si les candidats savaient qu'à mérite égal, la préférence sera accordée au mieux noté, nul doute qu'alors tous les jeunes gens ne redoublassent de zèle et de dévouement et que la constitution de la réserve n'en éprouvât les meilleurs effets.

Digitized by Google

Peut-être aussi, l'État pourrait-il attribuer une certaine catégorie de fonctions publiques aux jeunes officiers de la réserve qui se distingueraient par leur aptitude et qui, pendant leur temps d'activité, auraient rendu des services réels à l'institution.

Il ne paraît pas équitable, dans tous les cas, de les renvoyer les mains vides, après une période de huit ans de bons et dévoués services.

La réserve, composée et encadrée comme nous venons de le dire, pourra être astreinte à accomplir tous les devoirs que comporte sa bonne organisation.

D'abord, dès leur incorporation, ces militaires devront faire preuve d'aptitude devant une commission *ad hoc*; ceux d'entre eux qui seront jugés insuffisamment instruits pourront être astreints à un service extraordinaire et même envoyés en subsistance, à leurs frais, pendant un temps plus ou moins long, selon le besoin, pour compléter leur instruction, dans un des régiments actifs de la garnison la plus rapprochée de leur résidence habituelle.

Pendant la première année de leur enrôlement, les miliciens seront soumis à des exercices journaliers, chaque fois que les chefs de corps le jugeront utile; après la première année, ou dès que leur éducation militaire sera suffisante, les exercices n'auront plus lieu que les jours fériés, par détachement ou par corps, sur telle partie du territoire que désignera le chef de légion.

Une fois, chaque année, pendant la saison la plus favorable pour ne pas entraver les travaux des champs, les corps, réunis par brigade ou par division, formeront des camps de manœuvres générales et de tir, dont le commandement supérieur appartiendra à un officier général servant ou ayant servi comme officier supérieur dans l'armée active.

Parmi les corps de la réserve et notamment dans les villes de garnison, il pourra être créé des détachements de cavalerie et d'artillerie qui formeront des corps à part, avec une organisation spéciale à déterminer par arrêté royal.

Enfin, pour que les cadres de l'infanterie de l'armée active

Digitized by Google

soient toujours au complet et bien composés, nous voudrions que les jeunes gens admis dans la réserve, pussent avec l'agréation du département de la guerre, contracter un engagement de dix ans en qualité de sous-officier dans l'infanterie active, moyennant quoi ils jouiraient, à la fin de leur terme, des avantages accordés aux volontaires des armes spéciales, si, dans l'intervalle, ils ne s'en étaient pas rendus indignes ou s'ils n'avaient pas été promus au rang d'officier.

*

Nous n'avons plus maintenant qu'à nous occuper du mode de recrutement du contingent de l'infanterie. En réclamant 10,000 hommes à chaque classe de milice, nous aurons les 70,000 hommes nécessaires pour garnir les cadres, s'ils restent à la disposition du gouvernement pendant sept ou huit ans.

Ces 10,000 hommes, on les demandera au reste du contingent composé comme nous l'avons dit plus haut de 22,500 miliciens propres au service.

Ici, il faut éventuellement maintenir le tirage au sort, mais pour le cas seulement où les conseils de milice seraient dans l'impossibilité de fournir volontairement le contingent de leur circonscription.

La classe devra livrer une recrue sur 2,25 appelés; la chance d'être exempté du service ne sera peut-être pas tout à fait aussi grande que sous le régime actuel, mais en revanche, les recrues ne devront plus tenir ménage avec les remplaçants et ne seront plus contraintes à servir dans les armes spéciales.

Le tirage au sort pour le recrutement de l'infanterie est, selon nous, l'*ultima ratio*, le moyen extrême, dont il ne doit être fait usage qu'après avoir vainement épuisé tous les autres. A cette occasion, nous rappellerons que la loi du 8 janvier 1817 sur la milice, art. 30 et suivants, admet les communes à fournir leur contingent de milice au moyen du recrutement volontaire.

Digitized by Google

Pourquoi n'essayerait-on pas de mettre en pratique cette disposition si sage, en provoquant la constitution de conseils de milice, fonctionnant par canton et choisis par les conseils communaux intéressés, à l'effet de recruter le nombre de volontaires nécessaires pour former le contingent de milice de la circonscription?

Les communes, les administrations qui en dépendent, même les établissements industriels et autres disposent d'un grand nombre d'emplois que l'on pourrait réserver aux jeunes gens, qui, n'ayant pas de répugnance pour l'état militaire, consentiraient à servir en déduction du contingent; l'administration communale pourrait aussi leur offrir soit une rente viagère, soit une dotation en argent ou en immeubles, soit l'affermage avec faveur pour un temps plus ou moins long de certains biens communaux.

En vue d'aider au succès de ces combinaisons, le gouvernement devrait autoriser les communes à prélever, avec l'agréation de l'administration provinciale, certains impôts d'une affectation spéciale en faveur du recrutement du contingent, à frapper par exemple, d'un décime de guerre, 10 centimes additionnels aux impôts directs, les célibataires, les veufs ou veuves, les époux sans enfant mâle, ou qui n'auraient pas fait partie de l'armée active ou de la réserve.

En outre, les pères de famille intéressés dans le présent et dans l'avenir, pourraient se mettre d'accord à l'effet de créer des tontines au profit des volontaires de la circonscription.

En un mot, il faut, par tous les moyens, éveiller l'initiative communale et individuelle afin que la charge du service militaire se répartisse d'une manière plus égale et ne vienne plus peser exclusivement, comme aujourd'hui, sur ceux-là même qui sont les moins capables de la supporter.

Ce que doit surtout rechercher le gouvernement, et à cet effet nul effort ne doit être épargné, c'est que chaque canton de milice puisse bientôt lui fournir librement son double contingent pour l'armée active et pour la réserve, déduction faite des exonérations avant le tirage, qui comptent en déduction du contingent de la circonscription.

Digitized by Google

Déjà aujourd'hui, il accorde une pension de 130 à 180 francs à l'âge de 55 ans, aux miliciens qui ont été enrôlés; peut-être lui serait-il possible de trouver une combinaison qui lui permettrait, sans trop surcharger le trésor, de faciliter le recrutement volontaire du contingent d'infanterie.

*

Après avoir posé les bases du recrutement de nos forces défensives, il reste à dire comment serait composée la garde civique, institution complémentaire pour le maintien de l'ordre et de nos institutions représentatives.

Si le système de recrutement que nous venons d'exposer était mis en pratique, la garde civique alors deviendrait une force réelle, efficace, facilement organisée dans toutes les communes du pays.

Elle se composerait :

1° De tous les exonérés depuis l'âge de 21 ans.

2° De tous les libérés de la réserve, âgés de 29 à 50 ans.

La garde civique, ainsi constituée, recevrait, dès la neuvième année qui suivrait la mise en vigueur de la loi, un contingent annuel de 9,000 hommes, défalcation des non-valeurs par suite de décès, mauvaise fortune, absence, incapacité ; au bout de vingt ans, elle aurait un effectif de 125 à 130,000 hommes dont les parties essentielles sortiraient de la réserve. Il y a là évidemment tous les éléments d'une organisation solide, dont, à un moment suprême, on pourrait encore obtenir un puissant concours pour la défense du territoire.

*

Notre tâche est achevée. Nous n'avons voulu qu'indiquer sommairement comment il nous paraît possible de faire concourir toutes les classes de la population à la défense de l'ordre et de la nationalité, sans outre-passer les limites d'un budget normal, sans trop profondément froisser le sentiment public, sans contrarier l'évolution intellectuelle de la jeunesse; mais en développant en elle les forces physiques, les idées d'ordre et de régularité qui lui font souvent défaut.

Digitized by Google

Par le mode de recrutement que nous préconisons, nos moyens de défense sont considérablement augmentés, et les charges militaires, plus également réparties sur toute la jeunesse, pèsent moins lourdement sur les populations laborieuses. Les jeunes gens appartenant aux classes aisées paient leur dette à la patrie presque sans quitter le foyer de la famille, et sans être gênés dans l'exercice de leurs professions ou dans leurs études.

Le remplacement militaire est aboli, l'exonération n'est permise que pour favoriser, sans obérer le trésor, le recrutement volontaire des armes spéciales.

Le tirage au sort lui-même disparaîtrait bientôt sous l'action incessante de l'intérêt des familles, ingénieuses à découvrir les ressources propres à fournir le contingent de l'infanterie, au moyen d'enrôlements volontaires.

La force armée serait désormais, en Belgique, composée de trois éléments distincts, empruntés à tous les rangs de la société : les corps actifs, la réserve et la garde civique chacun d'eux réunissant les conditions nécessaires pour pouvoir au besoin accomplir sa mission patriotique et sociale.

Nous voudrions enfin que la plupart des fonctions publiques d'un ordre inférieur, qui sont encore trop souvent le prix de l'intrigue et d'influences malsaines, devinssent la récompense de services rendus au pays, que les aspirants fissent dans l'armée un surnumérariat, un apprentissage des occupations qu'ils pourraient être appelés à remplir dans l'administration des chemins de fer, des télégraphes, de la voierie, de la sûreté publique.

En un mot, l'objectif que devrait sans cesse poursuivre notre gouvernement démocratique, c'est de développer les aptitudes, de favoriser tous les dévouements à la chose publique, et d'utiliser en temps de paix toutes les forces de la guerre, en temps de guerre toutes les forces de la paix.

HENRI MARICHAL.

Digitized by Google

SONNET.

Toute femme, en naissant, a pour dot en partage
Quelqu'aimable présent qui doit la faire aimer :
L'une a de la beauté le brillant apanage,
L'autre par son esprit peut séduire et charmer.

Il en est qui souvent attirent notre hommage
Par un vif enjoûment qui vient tout animer;
Un cœur simple parfois peut plaire davantage,
Et la seule douceur suffit pour enflammer.

Mais lorsque le destin, en un jour de largesse,
Sur une même tête amasse tous ses biens,
Lorsqu'au lieu d'une femme il crée une déesse,

Quel mortel oserait accepter ses liens?
Trop d'éclat éblouit, trop de lumière blesse.
Ah! montrez-nous, madame, au moins une faiblesse.

Ch.-G. Ruth.

Digitized by Google

EN HOLLANDE.

JUFFER DAADJE ET JUFFER DOORTJE[1].

A M. CHARLES FAIDER.

C'est à vous, cher Monsieur, que je dois d'avoir revu la Hollande, en 1868; c'est de la Hollande que j'ai rapporté ce récit, et ce récit, c'est à vous que je le dédie comme témoignage de reconnaissance et d'affection.

ÉMILE GREYSON.

I. — Où l'on entrevoit Juffer Daadje.

Il serait difficile de rien préciser quant au jour ou à l'heure, et encore plus d'affirmer qu'il y eût du soleil ou de la pluie; mais il est hors de doute que c'était à La Haye, au Veerkade, vers la fin de septembre, il y a une trentaine d'années...

Hein, le jeune domestique de mevrouw Pétronille Ankers, sa petite veste à double rangée de boutons de cuivre au corps, l'air malin comme d'habitude, grimpait littéralement à l'escalier, enjambant quatre marches à la fois, s'aidant des barreaux de la rampe, pesamment, à la façon de quelqu'un qui voudrait bien passer pour aller vite tout en n'avançant guère. Il s'arrêta au second étage, devant la chambre à coucher de mevrouw, se recueillit un instant et, le nez contre la

[1] Imité du Néerlandais.

Digitized by Google

porte, retenant son souffle, il se mit incontinent à faire une innombrable quantité de grimaces, pour reprendre au bout de quelques moments de cet exercice, une expression pleine de bénignité et d'onction. Il frappa alors de son index replié, de petits coups imperceptibles, timides d'abord, plus accentués et plus espacés ensuite, ne cessant pas, bien qu'on lui eût crié à diverses reprises déjà un « entrez » qui à la fin sentait la colère et l'impatience. Hein tourna la clef maladroitement, la retourna plus maladroitement encore, avec bruit, jusqu'à ce qu'au lieu d'ouvrir lui-même la porte, on la lui ouvrit avec fracas.

— Qu'y a-t-il, méchant et mauvais garçon, lui cria sa maîtresse qui, précisément en train de se faire lacer, accourait à peine vêtue, traînant après elle son lacet, qu'une seconde personne, une jeune fille, s'efforçait de rattraper et dont, grâce à la mobilité un peu nerveuse de la grosse et excellente madame Ankers, elle ne parvenait pas à se saisir.

— Mevrouw, dit Hein, jouant la frayeur, faisant trembler sa voix et restant immobile comme cloué à sa place, — un homme!

— Un homme! fit la dame en courant subitement s'envelopper d'un pan du rideau de lit, dans un mouvement de pudeur justement alarmée, — un homme! petit drôle, voulez-vous bien vous taire...

— Un militaire, insista Hein, en branlant la tête et en se faisant une voix rauque.

— Mon Dieu! Un militaire! Et le rideau de lit s'agita convulsivement de la base à la tringle.

— Un militaire pour Juffer Daadje!

— Pour Juffer?

Et la dame, se dégageant aussitôt de son abri, et se tournant avec autant de rapidité que le lui permettait la rotondité un peu massive de sa petite personne, vers sa compagne : Un militaire, est-ce là une visite pour une jeune fille?...

— Mais, essaya vainement de répliquer Juffer Daadje, puisque Juffer Daadje, il y a...

Digitized by Google

— Non, non! s'écria mevrouw, en lui coupant la parole, rouge d'indignation, frappant le parquet de ses petits pieds, sur un rythme très accéléré, et donnant à tout son corps court, gros et dodu, un mouvement qui, dans son costume un peu léger, laissait voir comment un petit corps dodu, gros et court agit sous l'empire de la colère. Qu'il s'en aille, je le veux, entendez-vous, Hein!

Et Hein, prompt à exécuter les intentions de mevrouw, pirouetta sur ses talons et dévala lestement, en se laissant glisser le long de cette rampe dont il s'était aidé tout à l'heure pour faire si péniblement son ascension. Il tomba sur ses pieds dans le vestibule et alla à l'homme, au militaire, comme il l'appelait.

— Partez bien vite, se borna-t-il à dire en ouvrant la porte d'un air terrifié, hou! ma maîtresse est furieuse!...

Et profitant d'un moment de trouble et d'indécision de la part de celui qu'il éconduisait ainsi, il le poussa dans la rue et lui ferma la porte sur les talons.

Aussitôt après, il se tordit dans un accès de fou rire, mais d'un rire silencieux, d'où il ne sortit qu'en entendant remuer au fond de la maison. Vite, il reprit son air de ruminant.

C'était un militaire, en effet, qu'on venait de renvoyer ainsi, un hussard, et un fort joli hussard, jeune et d'une tournure très distinguée, quoique son uniforme trop large n'allât pas tout à fait à sa taille. Brigadier, il avait le même habit qu'il portait étant simple cavalier, ce qui prouvait ou de la modestie ou une position peu fortunée: de la modestie, parce que tout le monde sait qu'un brigadier peut porter, hors de service, du drap fin, comme un sous-officier et qu'il n'est rien qu'un soldat ambitionne plus que d'être sous-officier en attendant qu'il soit officier tout à fait; — une position peu fortunée, parce que si ses moyens le lui avaient permis, il n'aurait pas manqué d'avoir l'air de ce qu'il voulait être... Pour être hussard, on n'en est pas moins homme.

Notre brigadier, joli garçon et distingué, se retira donc

Digitized by Google

si mécontent qu'il s'aperçut à peine qu'au bruit de ses éperons, à la vue de sa veste à brandebourgs et de son bonnet de police posé sur l'oreille, les jeunes filles levant la tête le suivaient des yeux et lui envoyaient leur plus séduisant sourire. Un moment, il est vrai, il avait eu l'air de vouloir se fâcher, et d'essayer de mettre à sac la maison du Veerkade à lui tout seul, car quelque chose comme un frémissement avait agité sa lèvre et la fine moustache qui l'ombrageait; il était pâle, mais il s'était remis.

Nous dirions volontiers que, tout en marchant, il regardait courir l'eau du gracht ou canal qu'il longeait si, dans les canaux de la bonne ville de La Haye, on voyait jamais l'eau courir. Les barques y glissent dans tous les sens, calmes et silencieuses, sans que la face de l'onde s'en irrite ou s'en ride, et c'est à peine si un léger clapotement, contre les briques sombres et moussues de la berge, indique qu'un déplacement du liquide s'est opéré.

Nous croyions tout d'abord ne pouvoir rien affirmer quant à la date où cette histoire commence. Peut-être trouvera-t-on quelque indication d'heure tout au moins, dans ce fait qu'au moment où notre jeune militaire s'engageait dans le Hout Mark, toute une nuée de petits juifs, au nez recourbé, à la chevelure frisée, au langage guttural, aux yeux vifs et intelligents, s'échappait d'une école et remplissait l'air d'éclats de joie.

Le hussard continua sa marche après s'être heurté à deux ou trois de ces volages petits fils d'Israël, entra dans la première *slijterij*, où, après avoir demandé à boire par contenance et de l'encre et du papier dont il avait surtout besoin, il écrivit et ferma la lettre que nous allons lire et sur laquelle il plaça l'adresse nécessaire.

« J'ai pu obtenir un congé de quelques heures et j'accourais à La Haye dans l'espoir de t'embrasser et tout joyeux de te montrer mes galons de brigadier. Certainement, avant d'être colonel ou même simplement sous-lieutenant, j'ai de la marge; mais le temps, ma patience, ma conduite, le désir de bien faire, hâteront les choses, sans que je me laisse

Digitized by Google

abattre... Fais comme moi ; attend tout de l'avenir et supporte avec courage et énergie les épreuves présentes.

« Je crains que nous ne quittions Leyde prochainement, et j'ignore encore où mon régiment ira tenir garnison. Si tu m'écris, borne ta suscription à ces seuls mots : « A Frédéric Van Sterblein, brigadier au 3e hussard. »

Frédéric s'en alla confier sa lettre à la poste. Il venait de la laisser glisser d'entre le pouce et l'index et de l'entendre tomber comme dans un gouffre, quand, en se retournant, il vit quelqu'un, un jeune homme de bonnes façons, un élégant, irréprochablement ganté et botté, qui le considérait avec attention, comme cherchant à le reconnaître. Frédéric! se hasarda à dire l'élégant et bien botté jeune homme, comme pour dissiper une bonne fois ses doutes. Mais le hussard, fort contrarié de cette rencontre, semblait vouloir faire la sourde oreille. Le jeune homme s'approcha, lui prit le bras : C'est bien toi... et dans cet uniforme!... Qu'est-ce à dire? Et pourquoi chercher à m'éviter!...

— C'est toute une histoire, mon cher Malvoisin, une histoire un peu longue...

— Mais j'ai le temps : la longueur de l'histoire ne m'effraye pas... Ce qui m'effraye, c'est...

— Sa morale, n'est-ce pas?... Sois en repos, elle n'a rien qui, sous ce rapport, doive te donner la moindre inquiétude...

— Toi, sous cet habit!... toi qui étais destiné à entrer dans la diplomatie!... Toi, l'homme têtu, volontaire, par excellence; car tu voulais toujours avoir raison, tu es allé tendre le cou au collier, te placer sous le joug de la discipline et de l'obéissance passive!... Non, non, c'est une plaisanterie...

— Soit!

— Mais ne vois-tu pas que tu excites ma curiosité? Voyons, si tu ne me racontes pas toi-même ce qui t'arrive, je vais être tenté de m'informer...

Digitized by Google

— Diable! non... il est inutile que tu occupes âme qui vive de ma personne... Tu es un ancien ami, je veux bien tout te confier, mais à la condition que tu garderas le secret et que... tu m'accompagneras jusqu'à l'embarcadère : je dois être rentré à Leyde avant l'appel du soir. Nous causerons en marchant.

Malvoisin régla tout aussitôt son pas sur celui du hussard, et le hussard et le jeune élégant s'éloignèrent de compagnie.

— Tu m'aurais parfaitement caractérisé si, au lieu de m'attribuer une mauvaise tête, tu avais su reconnaître que j'ai une grande fermeté dans mes résolutions... Je prends un parti, je n'en démords pas : voilà tout le secret de ce qui m'arrive...

— Explique-toi.

— Ma mère, après avoir occupé une position brillante, a vu cette position compromise à la mort de mon père... Il y a à cela des motifs qu'il n'est pas utile d'indiquer. Mais, par une sorte de commisération, la famille, du côté paternel, la soutenait de façon à ne point lui laisser trop apercevoir sa misère.

— C'était très bien!...

— Incontestablement... Tu nous a donc connus vivant d'une vie heureuse, ma sœur recevant une éducation soignée, une éducation de femme du monde; moi, me préparant à faire mon chemin dans les chancelleries...

— Où, tel que je te connais, tu serais parvenu à mettre l'Europe en feu...

— Peut-être. Ma mère morte, des questions d'intérêt sont soulevées; je ne suis pas seulement vif, je suis fier... bête comme tu dirais. Je repousse l'appui d'un oncle de qui je devais désormais tout attendre, et qu'il m'offre sur un ton où je croyais voir percer de la protection, et je le repousse en termes... durs...

— Oh! le grand diplomate!

— J'étais irrité, agacé, assombri par notre malheur, que veux-tu?... Enfin, me drapant dans ma dignité, je l'envoie se

Digitized by Google

promener, lui et sa proposition, mais d'une façon telle qu'à moins que je ne fasse moi-même tout le chemin que j'ai mis ainsi entre nous deux...

— Et que tu ne feras pas?

— Et que je ne ferai pas...

— Tu as eu tort...

— Tu le penses? Si tu m'avais donné raison, cela m'aurait contrarié; c'est que j'aurais agi comme toi, comme tout le monde.

— Et que tu veux avoir le plaisir de te singulariser?...

— La belle affaire, sous prétexte de sacrifier au bon sens, que de ne jamais écouter ce qu'il y a d'énergique et de puissant dans le cœur! La protestation intinctive et spontanée contre ce qui blesse et meurtrit! c'est un cas de légitime défense. Il ne me plaît pas à moi de me laisser souffleter sur une joue et de tendre l'autre; on me frappe, je riposte; on m'abaisse, on se courbera devant moi : Voilà!

— Et tu attends que ton oncle vienne baiser la poussière de tes pieds!... Qu'est devenue ta sœur?...

— Ma sœur... Elle n'a pas été de ton avis, elle m'a donné raison. Comme moi, elle cherche sa voie dans le monde, ne recourant qu'à ses propres efforts et à sa volonté.

— Je ne comprendrai jamais qu'ayant des relations nombreuses, des amis, pouvant choisir une carrière... Car enfin il est des conditions que des gens comme toi n'acceptent pas et ne sont pas tenus d'accepter. Il y a là quelque chose qui me passe, et, je le répète, que je ne comprends pas...

— Je n'en suis point du tout étonné, répliqua simplement Frédéric avec un petit sourire plein d'ironie, et un haussement d'épaules qui soulignait le sourire. Tu crois donc qu'il ne s'attache pas de jouissance à ne tout devoir qu'à soi-même? S'il m'avait fallu.. demander — traite, si tu le veux, ces idées de folies, — j'aurais trouvé n'importe quelle situation misérable et abjecte... Fi! la lâcheté! pour un homme de crier à l'aide, quand le ciel l'a fait valide d'âme et de corps!

— Mais se faire soldat?...

Digitized by Google

— Je n'ai pas abdiqué toute ambition, Dieu merci... La carrière que j'ai choisie offre à celui qui y entre, avec toutes les qualités que je crois y apporter, les chances d'arriver et je vise haut. Tu le vois, je n'ai pas même le mérite de la modestie... Nous voici à la gare. Il ne me reste que juste le temps de prendre mon coupon et de me mettre en voiture...

— Ne puis-je t'être utile en rien?

— Oui...

— Comment?

— En te taisant sur tout ce que je viens de te confier...

— Mais Mlle Alida Van Sterblein, ta sœur?...

— Ma sœur?... Et Frédéric réfléchit comme s'il avait hésité à parler... puis, sortant de son mutisme : Eh bien! si le sort veut que tu la rencontres et que tu penses pouvoir lui venir en aide, avise-toi de le lui dire et tu verras de quelle façon elle te recevra! Adieu!

Le hussard avait sauté dans le train; la locomotive avait jeté un sifflement aigu, toutes les voitures avaient été entraînées : on entendait encore le bruit de la machine et le roulement du convoi; on voyait au loin la vapeur s'élever poussée puissamment dans l'air, et Malvoisin était encore à la même place.

Il se demandait comment il était possible d'avoir des lubies semblables à celles dont on venait de lui donner un échantillon. L'histoire de Frédéric lui fit l'effet d'un roman, d'un mauvais roman : c'était un tissu d'invraisemblances. Il y avait de l'exagération et du ridicule; le côté héroïque, il avait beau le chercher : On ne se sacrifie pas aussi bêtement pour une parole blessante, se dit-il.

Il s'en revint vers la ville, pensant à tout cela, et comme il était cinq heures, et qu'il était attendu, il se jeta dans une voiture, se fit conduire à son hôtel, situé au Lange-Voorhout, quartier aristocratique par excellence, s'attabla avec des amis joyeux, et comme il eut un excellent dîner, il comprenait de moins en moins que l'on se fît soldat.

Digitized by Google

II. — Où l'on voit les personnages et la scène principale de cette véridique histoire.

Madame Pétronille Ankers se flattait d'être une vraie huysvrouw, c'est à dire une ménagère accomplie, titre auquel on tient encore dans ce bon et excellent petit pays de Néerlande, qui n'a pas que cela à invoquer en sa faveur pour mériter l'estime et la sympathie des honnêtes gens. La ménagère est le type de l'ordre, de l'économie, c'est la règle incarnée. Tout à son heure, en son temps, en son lieu : telle est sa devise. Prenez n'importe quel conquérant, parmi les plus heureux, il n'en est pas un qui ait jamais réuni autant de clefs offertes sur des plateaux que Mme Ankers en portait à son trousseau. Il fallait voir les innombrables armoires où s'enfermait le linge, le linge qui constitue un luxe de famille, les titres d'hérédité et de noblesse ; et l'argenterie, et la vaisselle, et les cristaux !..

Une ligne de description sera bien permise : nous aurons à vivre quelque peu dans cette maison du Veerkade, et il importe que chacun la connaisse.

Partons du vestibule, parce que c'est ordinairement par là que l'on entre dans une maison. Ne vous imaginez pas que c'était un vestibule comme il s'en trouve partout : peut-être en avez-vous déjà une certaine idée, s'il vous est arrivé de voir ou un Gérard Dow, ou un Adrien Van Ostade, ou un Pieter De Hoog, ou tout autre de ces bons intérieurs de l'école hollandaise. Un encadrement en bois sculpté, entoure deux ouvertures, deux portiques en plein cintre, l'un donnant immédiatement accès à l'escalier, l'autre menant vers le jardin. Au fond d'un long couloir, une porte, à vîtres couleur d'ambre, laisse, s'il fait plein jour, accourir au devant de vous et se refléter dans les dalles de marbre luisantes du sol, une lumière douce et chaude. De petits Bacchus joufflus, des guirlandes de fruits très minutieusement fouillés, couvrent l'encadrement de bois, que l'on a, je ne sais par quel sacrifice à la propreté et au luisant, peint d'une couche jaunâtre, vernie comme de la fayence. Toujours est-il que ce vestibule,

Digitized by Google

avec ses dalles noires et blanches alternant, ses lambris de petites carelures à figurines bleues, son escalier à large tapis, retenu à chaque marche par une baguette de cuivre, cette penderie couleur poussière, tombant avec une certaine lourdeur et cependant une certaine grâce, dans l'ouverture de l'escalier, que tout cela, enfin, n'était pas être sans un certain attrait.

A droite et à gauche du vestibule, s'ouvraient de vastes chambres. L'une des chambres du rez-de-chaussée, dont les murs étaient couverts de larges tapisseries d'Audenaerde, un peu effacées, mais si vaillantes encore d'harmonie! était le cabinet de travail, le séjour, le refuge de...

Pardon, jusqu'à présent, nous n'avons encore présenté que la dame du logis, sans dire un mot du mari, tout comme s'il n'existait pas ou s'il ne comptait point. C'est que M. Ankers, en effet, régnait mais ne gouvernait pas; une sorte d'époux constitutionnel à pouvoirs limités et dont les actes ne valaient qu'avec le contre-seing de l'épouse. On allait voir Mevrouw Ankers, on recevait Mevrouw Ankers, on faisait des affaires avec le *mari* de Mevrouw Ankers, mais jamais personne n'avait parlé de Mynheer Ankers, sans avoir recours à une périphrase, à une circonlocution. Dans la firme du ménage, il faisait partie de ce que l'on désignerait par « et compagnie »; et pourtant c'est lui qui avait fait le principal apport de la fortune et qui continuait à travailler pour la conserver et l'arrondir. Mais son activité n'était que très relative auprès de l'activité toute physique, encombrante, omnipotente et incessante de Mevrouw. Personne au monde n'avait au même point qu'elle la science de faire beaucoup de bruit pour rien, de mettre tout sens dessus dessous, pour les choses les plus futiles...

La chambre à tapisseries était donc réservée au mari. Là, il était chez lui, il se sentait quelque chose, il avait conscience de son individualité propre.

Au premier étage de la maison, étaient les salons de réception, à l'étage supérieur, les chambres à coucher...

Grand et spacieux était le bâtiment; nombreux et bien

Digitized by Google

divisés les appartements et les chambres. Partout, la même profusion de meubles d'acajou, incrustés ou rehaussés de cuivre, de sophas moelleux, de fauteuils amples à y cacher un homme, de vases de Chine et de Japon, des bahuts, des écrans, des paravents, etc., etc. Puis, comme on savait faire jouer la lumière du jour sur tout cela, par une ingénieuse complication de rideaux de tulle ou de cachemire, par des systèmes de stores bien étudiés !... Larges foyers, épais tapis, étaient là pour garantir contre les froids de l'hiver.

La topographie faite, revenons aux personnages...

Madame Ankers, qui était une Sevenpondecker, — ce qui valait presque d'être une Rohan en France, — n'avait point d'enfants, mais deux nièces orphelines, portant son nom à elle, et que, dans la bonté de son cœur et dans l'orgueil de sa race, elle avait juré d'investir de toutes les grâces, de faire briller de toutes les séductions, d'orner de tout l'esprit, qui ont de tout temps distingué les Sevenpondecker, hélas! à jamais éteints dans la lignée mâle...

Au moment où s'ouvre cette histoire, les deux nièces étaient attendues pour venir s'installer dans la maison du Veerkade. Elles sortaient de pension. L'une avait seize ans, l'autre était en train d'en acquérir quinze. Leur éducation paraissait avoir été un peu négligée : depuis longtemps elles n'avaient plus de mère, et le pensionnat, bien qu'institué dans un tout autre but, d'après le prospectus, n'avait développé chez les deux jeunes filles que des qualités de deuxième ordre. Mevrouw Ankers les voulait de premier choix. C'est pourquoi, en femme intelligente et bienveillante, elle avait demandé et cherché dans la Hollande entière une institutrice ou plutôt une dame de compagnie, capable de donner à ses deux nièces, ce poli, ce fini qu'elle leur souhaitait. Musique, littérature, beaux-arts, il fallait qu'elles connussent tout. C'était son rêve, à elle, son idéal, sa toquade.

Le hasard la servit à souhait. L'oiseau rare se présenta sous les traits et le nom de mademoiselle Alida, chaudement recommandée par une baronne d'Overpoortere, de Gronin-

Digitized by Google

gue, et il n'est personne qui ne sache que les d'Overpoortere sont très considérables, même pour les Sevenpondecker, si bien que Juffer Alida fut admise immédiatement; mais, par une bizarrerie que l'on accepta, elle désira ne se faire connaître que sous son nom patronimique. Elle se recommandait à première vue, par son maintien et ses manières; puis elle avait été appelée à subir une sorte d'épreuve ou d'interrogatoire auquel M. Ankers avait été expressément requis de procéder, parce que la circonstance était solennelle, et M. Ankers avait déclaré que « mademoiselle Alida parlait la langue française dans la perfection, la langue anglaise comme l'eût fait une des filles de Milton, et la langue allemande comme si elle était née sur le sol *qui avait donné le jour* à Gœthe et à Schiller ». M. Ankers avait émis ce petit jugement « dans la langue de Voltaire » comme il se plaisait à dire. Car, tel était M. Ankers, tels sont généralement les gens de la société, à La Haye surtout; dès qu'ils sont amenés à exprimer une pensée s'écartant un peu du cours des idées ordinaires, c'est au français qu'ils ont recours « pour en revêtir l'expression ».

Une fois agréée, mademoiselle Alida devint bientôt Juffer Daadje, et de plus la compagne, l'amie, la confidente de Mevrouw, qui ne souffrait plus qu'elle la quittât, qui n'acceptait plus de service d'aucune autre personne, qui la traînait partout après elle dans la maison. C'était de l'intérêt : elle était son enfant, elle était sa fille. Nous avons vu l'institutrice réduite à lacer Mevrouw : témoignage d'estime et de considération. Nous lui avons vu défendre de recevoir un militaire : preuve de sollicitude pour son maintien dans le bien et dans la vertu. Elle était tracassée, tourmentée, appelée à toute heure : signe irrécusable d'attachement et de confiance absolue.

Il est vrai que l'institutrice, belle et imposante personne s'il en fut, avait, bien que son être semblât frémir et protester par moment, un rare sang-froid et une patience plus rare encore; jamais un mot ne trahit l'espèce d'écœurement qu'elle dut ressentir les premiers jours.

Digitized by Google

Le ban et l'arrière ban des fidèles de la maison avaient été convoqués pour le jour où les deux jeunes Sevenpondecker viendraient s'asseoir au foyer de Mevrouw Ankers. Le ban se composait d'un M. Steen, référendaire au ministère de l'intérieur, qui n'eût pas demandé mieux que d'être le plus spirituel et le plus dégourdi des fonctionnaires publics et qui, en attendant que cela vînt, était le plus insignifiant des hommes. Front haut, carré, au milieu duquel pendait une mèche, dernier échantillon d'une chevelure jadis abondante et soyeuse; yeux gros, nez épais, joues plates, teint bilieux, cravate blanche, habit de mode ni ancienne, ni moderne, de la mode de M. Steen, ruban bleu à liserés oranges à la boutonnière, décoré enfin, tels étaient les caractéristiques du signalement du référendaire. Mais c'est dans ses saluts, dans sa manière gauche et prétentieuse tout à la fois d'aborder les gens, qu'il se dépeignait le mieux. En résumé, c'était un assez triste haut personnage, mais si assidu aux thés de Mme Ankers, de si bon appétit aux diners de Mme Ankers, qu'on avait fini par s'habituer à lui, à tel point que dans la maison du Veerkade on se serait moins aperçu de l'absence des portes et fenêtres, si un jour un événement aussi invraisemblable s'était produit, que de l'absence de M. Steen. Ce qui était flatteur pour M. Steen.

Puis, du ban faisait encore partie « doctor » Van Craesbéek, un des plus savants naturalistes du pays, membre de toutes les sociétés scientifiques de l'Europe, auteur d'un ouvrage colossal sur un point qui a longtemps ému le monde et qui continuera à l'émouvoir, espérons-le, pendant plus longtemps encore : *De la force d'appréhension, de tension et de locomotion d'une tarse de coléoptère du genre carnassier.* L'illustre doctor, d'ailleurs enguirlandé de tous les ordres imaginables pour ce travail cyclopéen, y avait usé ses yeux et semblait en avoir perdu jusqu'à la parole. Grand sujet de vénération parmi les hôtes de la maison, Van Craesbéek — on disait Van Craesbéek tout court, comme on dit Kepler, Newton, ou Laplace — entrait, se cognait aux meubles, aux

Digitized by Google

domestiques, s'asseyait, s'assoupissait, eût-on dit, si l'on n'avait su l'activité incessante et féconde de sa pensée; se levait, s'en allait, et ne manquait presque jamais de se tromper de paletot, de chapeau ou de parapluie. Bonne fourchette, comme son ami M. Steen : A bon estomac, esprit lucide.

L'arrière ban était fourni par deux pimbèches, qui se détestaient à qui mieux mieux tout en se traitant de chère amie, au point de dégoûter de deux mots aussi jolis et même de ce qu'ils devraient exprimer, et qui venaient bras dessus, bras dessous, traîner, dans la maison du Veerkade, à de rares intervalles heureusement, leur tricot et leurs cancans.

Tel était le petit monde qui jusque-là avait occupé la scène dont le décor changeait si l'on changeait d'étage et de chambre, mais qui conservait son même cachet, sa même physionomie.

Deux personnes, outre Mlle Alida, allaient venir y jouer un rôle un peu plus accentué. On n'avait eu que la comédie, une comédie plate, sans intrigue et sans style : on touchait au drame...

L'une des deux nièces, l'aînée, avait nom Dorothée, l'autre Hélène.

Dorothée allait devenir, selon l'habitude hollandaise de caresser chaque nom par un tendre et charmant diminutif, Juffer Doortje.

L'autre serait tout bonnement Lena.

Mais Daadje et Doortje allaient enfin une bonne fois se trouver en présence.....

ÉMILE GREYSON.

(*La suite à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

AVANT BOCCACE, PERRAULT ET LA FONTAINE

Quand La Fontaine publia successivement ses livres de fables, il leur donna un titre qui fut conservé à toutes les éditions pendant sa vie et longtemps après sa mort : « Fables choisies, mises en vers par M. de La Fontaine ». L'auteur voulait indiquer par là qu'il n'avait pas inventé ses fables, qu'il les avait seulement choisies entre mille, qu'il ne les avait pas même traduites, car il ne connaissait pas l'arabe et lisait peu le grec, qu'il n'avait fait que les mettre en vers d'après des traductions latines et françaises. La Fontaine était trop riche de son fonds pour dissimuler la mine où il prenait ses petits trésors littéraires. Mais, quand on compare ses fables à celles qu'il a *mises en vers* d'après Ésope, Phèdre, Horace, Plutarque, Bidpaï, Abstemius, Gabrias et même le Père Commire, une première impression frappe l'esprit : la naïveté des récits semble nouvelle ; les sujets sont les mêmes, le ton est autre et il est si différent parfois qu'il semble que le génie simple et vrai qui a valu à La Fontaine l'épithète de Bonhomme ait donné à la fable un genre spécial, son véritable genre. La Fontaine, comme tous les fabulistes, comme tous les écrivains, peint les hommes et les mœurs de son temps, et l'on voit trop souvent qu'il vit sous un grand monarque ; mais nul des fabulistes qu'il a imités et nul écrivain français de son époque n'ont eu dans le récit et dans le langage cette verdeur naturelle, ce goût de terroir, cette senteur de sauvageon, cet archaïsme vivant qui ont fait dire à la protectrice du poëte, chez qui il demeura près de vingt années et tant qu'elle vécut, qu'elle avait trois animaux : son chien, son chat et La Fontaine, et qui ont permis

Digitized by Google

à un éditeur d'assurer que, si Ésope, Phèdre et les orientaux avaient écrit leurs fables en français, il y a longtemps que La Fontaine les aurait fait oublier.

Ce que La Fontaine a fait oublier, ce sont les fabulistes français du moyen-âge. C'est à eux cependant qu'il doit cette naïveté qui ne semble nouvelle que parce que ses prédécesseurs sont inconnus. Car, si le caractère du bonhomme, qui, « demeura toujours tel qu'il était sorti des mains de la nature » dit Fontenelle, si son talent, dont on peut dire la même chose, ont fait de lui le génie même de la fable, on ne peut nier que tout avait été préparé dans ce sens par plusieurs siècles de naïveté littéraire. Entre l'Antiquité et la Renaissance, il y avait eu le Moyen-âge, et la transformation s'était faite : La Fontaine n'a fait que tailler un diamant brut.

C'est donc aux fables du moyen-âge qu'il faut comparer La Fontaine pour comprendre d'où lui vint ce genre nouveau et quel talent il y mit en œuvre. Le vers de huit syllabes, qu'il emploie si souvent, est celui des vieux « fabléors »; il est même tout un vieux recueil qui, pour plus de vivacité, a préféré le vers de six syllabes, et il ne faudrait pas chercher bien longtemps pour retrouver dans les trouvères des vers entiers du fabuliste :

Tenoit en son bec un fourmage,

dit l'auteur anonyme d'un *Ysopet* du XIIIe siècle.

Ce qu'on est plus étonné de rencontrer sous cette langue informe, sous cette versification sans éclat, sous cette grossièreté même d'expressions des trouvères, c'est la naïveté de récit et de langage qu'on chercherait inutilement dans les modèles grecs et latins.

Est-ce à dire que La Fontaine ait fouillé les bibliothèques, consulté les vieux manuscrits, cherché son bien dans cet amas de rimes du moyen-âge ? Ce serait se faire une étrange idée du bonhomme qui allongeait si volontiers le chemin de l'Académie. Ce n'est pas ainsi, d'ailleurs, que se forment les écrivains, ni les genres littéraires. Ce fumier du moyen-âge, comme on l'appelait alors, la langue française se l'était assimilé, le sol littéraire en avait conservé le suc, Froissart, Rabelais, Comines, Amyot, Régnier, d'Aubigné y avaient puisé une forte sève, Brébœuf et Corneille en débordaient encore, et Molière y puisa sa verdeur de style. Le siècle de Louis XIV répudia l'héritage, pour imiter l'antiquité; il négligea tous ces sujets qui donnèrent aux autres peuples

Digitized by Google

plusieurs chefs-d'œuvre, de Dante et du Tasse, de Calderon et de Shakspeare; mais il eut beau faire : le passé s'impose; La Fontaine aimait à lire Amyot et Rabelais, il cite le vieux roman de Merlin, il emprunte des vers entiers à Régnier, des traits à Montaigne, des fables à Amyot et à Desperriers. De tous les écrivains du *grand siècle*, celui qui avec Molière a le plus gardé les sucs de la vieille langue, c'est La Fontaine.

Ce serait une longue et intéressante étude, de rechercher dans les fables du moyen-âge les sources cachées de ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit gaulois. Un livre dont la publication remonte à 1825 faciliterait cette tâche : M. Robert y a réimprimé les fables de La Fontaine en indiquant les auteurs qui ont traité le même sujet avant lui, dans toutes les langues, et en y ajoutant de nombreuses fables en français, du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle. Ce livre pourrait être complété aujourd'hui, car de nombreux documents pareils ont été analysés ou publiés depuis qu'il a paru; mais il donne à lui seul une idée de l'immense production de fables au moyen-âge. On pourrait diviser en quatre classes ces œuvres innombrables : La première comprendrait le vaste cycle du roman du Renard, qui demande une étude spéciale. La seconde embrasserait toutes les fables attribuées à Ésope et augmentées des fables d'Avienus, de Romulus, de Remicius et d'autres, dont on finit pas former des recueils, en latin, en espagnol, en allemand, en français, portant le nom du fabuliste grec : *Æsopus*, *Ysopet*. La troisième serait réservée aux contes orientaux dont les deux principaux recueils ont été traduits dans toutes les langues et sont vulgairement connus sous le titre de *Contes de Bidpaï* et de *Roman des Sept Sages de Rome*. Il faudrait y ajouter le *Disciplina clericalis*, écrit en latin au XIIe siècle par un juif converti, traduit au XIIIe en vers français sous le titre de *Castoiement*, et mis en prose au XVe, pour Philippe le Bon, par Jean Miellot son secrétaire. Des contes orientaux, sont sortis beaucoup de fables et de contes grivois, puis les contes de fées. La quatrième classe serait autre : Les trouvères et les ménestrels voulurent inventer à leur tour; en dehors des fabliaux proprement dits, ils s'en tinrent, pour toute fable, à l'apologue, et cette classe serait aussi riche par la quantité, sinon par la qualité des œuvres.

Les trois premières classes ont eu surtout du retentissement dans la littérature moderne. On connait la vogue du *roman du Renard*. Les contes de Bidpaï ont prêté à La Fon-

Digitized by Google

taine la belle fable des *Deux pigeons* et plusieurs autres. Le *roman des Sept Sages*, sans parler des contes de fées, a fourni à Molière son Georges Dandin, à Shakspeare son Shylock. Les contes grivois ont donné une ample matière à Boccace et à La Fontaine. L'influence des Ysopets fut non moins puissante, quoique moins immédiate : ils donnèrent à la fable ce ton naïf que La Fontaine devait immortaliser.

Quelle part nos provinces ont-elles prise à cette activité littéraire qui dura plusieurs siècles? On connaît nos poëtes du *roman du Renard* et nous venons de voir Jean Miellot mettre en prose le *Disciplina clericalis*. Mais ces traductions du XVe siècle, de seconde et de troisième main, n'ont qu'un faible intérêt. Une autre division rendra cette étude plus facile. Considérons les divers genres : l'apologue moral, le conte grivois, la fable et le conte de fées, nous trouverons dans l'un et l'autre genre quelque poëte à faire connaître, quelques pages à citer.

Je ne m'arrêterai pas longtemps au premier genre. Un apologue, c'est le plus souvent une fable manquée. Le poëte veut mettre en scène une idée, comique ou morale; ne sachant pas l'incarner dans une petite comédie, il la délaie dans une comparaison, il l'allégorise en des rapprochements plus ingénieux qu'artistiques. Il a rêvé d'écrire une fable, il n'a écrit qu'un apologue : le potier veut faire une amphore, la roue tourne, il en sort une cruche, dit Horace. *Currente rota, urceus exit.*

L'apologue moral est surtout du XIVe siècle. Baudouin et Jean de Condé et Watriquet de Couvin en ont usé et abusé. S'ils n'avaient fait que cela, il n'auraient guère mérité l'honneur d'être publiés par l'Académie. Le manteau du chevalier est fait d'hermine, c'est le symbole de l'honneur. Le dragon empoisonne ce qu'il lèche, c'est la calomnie. La rose est belle et odorante, c'est la beauté. Voilà du Baudouin de Condé. Le lion est fort, mais ne s'en prend qu'aux vivants, tel doit être le vrai chevalier. L'aigle vole plus haut qu'aucun oiseau, ainsi doit être le grand seigneur. Le sanglier résiste aux chiens et leur vend cher sa vie, telle est la bravoure. Le frein guide le cheval, et la raison, les passions. Les brochets avides qui dépeuplent le vivier, ce sont les rois. Pour bien jouer à la balle, il faut savoir se la renvoyer réciproquement : pour bien aimer, il faut se payer de retour. Voilà du Jean de Condé. L'araignée est le modèle des mauvais con-

Digitized by Google

seillers. La noix nourrit le corps, comme l'instruction, l'esprit. L'ortie pique de bonne heure, le méchant de même. La cigogne plonge trois fois, ainsi le pêcheur doit se laver dans le repentir, dans l'aveu et dans la penitence. Voilà du Watriquet. Le pommeau de l'épée est rond; il représente le monde que le chevalier doit tenir en sa main, comme un maître. Le nom de Marie est composé de cinq lettres; la première montre que la vierge est Moineresse des hommes, la seconde leur Aide, etc. Voilà du Jacques de Baisieux.

Cependant ces poésies rencontrent souvent le juste sentiment moral et la hardiesse de la satire. *Le dit de l'Entendement*, de Jean de Condé, est une réunion de 14 paraboles qui ne manquent ni de trait ni de force.

Lorsque le poëte rencontre et décrit (Je rajeunis la langue):

> Un troupeau de divers bétail
> Qui de loup avoit corps et taille
> Et par dehors peau de brebis,

c'est pour le comparer aux gens de religion.

S'il met en scène un berger qui saisit chaque occasion d'étrangler un mouton de son troupeau, c'est pour faire dire à *l'Entendement :*

> Prêtre ou prélat de sainte Église
> Souvent agit en cette guise.

Une autre fois, il cherche une allégorie pour représenter le danger des richesses; sa morale n'a rien d'extraordinaire, son apologue rien de bien saisissant; mais l'idée politique qu'il prête aux bourgeois ne manque ni de hardiesse ni d'originalité. Le poëte voit une ville où les bourgeois ont la coutume d'élire chaque année un nouveau seigneur; ils lui obéissent et l'entourent d'honneurs tant qu'il les représente au pouvoir; mais, l'année écoulée, ils le dépouillent, non seulement de ses fonctions, mais de tout ce qui pourrait lui servir à reprendre sa puissance, à perpétuer sa souveraineté : les *cytoyens,* comme le poëte les appelle, le mènent en exil, pauvre et nu.

Je ne m'arrêterai pas bien longtemps non plus, et pour d'autres motifs, aux contes qui annoncent Boccace.

Les rimeurs de contes grivois furent en grand nombre au moyen-âge. Toutes les cours féodales aimaient ces *truffes,*

Digitized by Google

comme on les appelait. Cette époque ne connaissait pas la réserve du langage. Même dans le poëme sérieux, dans les lectures faites aux princesses, dans les drames joués par le clergé et jusque dans les sermons prêchés dans les églises, on se sert du mot propre, et je laisse penser ce que vaut le mot propre en ces matières et à cette époque. Il est rare pourtant que l'intention soit obscène; les poëtes les plus moralistes mêlent des contes à leurs Dits d'honneur, à leurs Exemples de vertu, à leurs *Ave maria* rimés. Les contes de Bidpaï et le roman des *Sept Sages de Rome* ont fait de même. La plupart de ces histoires pour rire sont des scènes d'intérieur qui demandent généralement peu de frais d'imagination, mais ce sont parfois aussi de petites comédies où l'auteur se rit des femmes folles, coquettes ou méchantes, se joue des galants trop hardis, des maris sots ou inconstants, des prêtres qui veulent prélever la dîme sur l'innocence des filles, sur l'honneur des épouses, sur la crédulité des maris. Boccace y a ajouté la forme élégante, la finesse du trait, l'enjouement raffiné d'une société aux grandes richesses et aux mœurs libres, mais l'intention est plus obscène que morale, plus corrompue que naïve. La Fontaine a déployé dans ses contes une facilité d'allure, une malice enjouée dont son temps n'a guère tiré profit. Mais tout bien considéré — s'il faut admettre que l'art puisse descendre jusqu'à se faire complice des folies ou des vices d'une époque, pour chercher à glisser l'observation comique sous le rire grivois et le conseil juste sous la peinture obscène — je préfère ces *truffes* à certains livres modernes qui plongent le roman dans les fanges de la sensualité et de l'adultère, ou qui mettent les questions de la famille, de la religion même, à la portée des corruptions du demi-monde, ce grand dispensateur des succès d'argent. C'est oublier que la forme emporte le fond, que le premier mot de l'art, comme de toute œuvre humaine, c'est le respect de soi-même et des autres, et que le lecteur, dans l'ivresse des sens où on le jette, n'est plus capable de ramasser une perle dans ce fumier :

Le pis prend et le mieux méprise,

dit Marie de France dans le *Coq et la perle*, et dans un Ysopet du XIIIe siècle, le coq dit à la pierre précieuse :

Riche pierre, mais mal placée,
A moi tu ne peux profiter.

Digitized by Google

Les trouvères maniaient naïvement les sujets scabreux. Jean de Condé mêle à ses poésies morales, à ses petits romans d'aventure, des contes lestes, parce qu'on y prête plus volontiers l'oreille qu'à la vérité, dit-il, et qu'il espère moraliser encore en *truffant*. Il a rimé *le Psautier, le Sentier battu, les Braies du Cordelier, la Pelice, l'Amant qui se cache*; j'employe, autant que faire se peut, les titres de Boccace ou de La Fontaine. Je n'analyserai pas ces contes, j'y noterai seulement deux mots. Voici le premier : Une bourgeoise du Hainaut a caché deux de ses amants, l'un après l'autre, lorsque son mari survient et en découvre un : celui qui a dû céder le premier la place. L'amant menacé s'écrie : Par la mort Dieu, le jeu finirait mal si vous n'en faisiez autant à cet autre qui est là sous la table! C'est un trait de caractère. Le second trait termine le dit des *Braies du prêtre*: Un meunier qui, pour partir de nuit à ses affaires, s'est vêtu dans l'ombre, est tout surpris de trouver, à la foire, dans sa poche, au lieu de sa bourse, le *saiel* d'un prêtre. Il découvre ainsi qu'il est trompé. L'aventure fait rire du mari, fait crier contre le clergé, et le poëte ajoute que, quand l'évêqué l'apprit, il défendit à ses prêtres, non pas de chasser sur le terrain conjugal d'autrui, mais de rien pendre à ce vêtement qu'ils étaient exposés à laisser chez la voisine. C'est une satire.

Watriquet est de l'école de Jean de Condé; il rima comme lui des contes pour rire. Je ne puis analyser *les Trois Chanoinesses*, et j'ai parlé ailleurs des *Trois Dames de Paris*.

Jean de Boves est moins connu, il vivait un siècle plus tôt, c'est lui qui a rimé : le fabliau de *Barat, Travers et Duhamet*[1]; une fable imitée par V. Hugo : *l'Avarice et l'Envie;* une autre fable : *le Loup et l'Oie*, et d'autres fabliaux, comme *le Vilain de Forbu*, *les Deux Chevaux*, *la Vache du Prêtre*. Dans ce dernier conte, un manant est touché par l'éloquence intéressée de son curé qui, pour faire affluer les présents au presbytère, a soutenu en chaire que Dieu rend au double ce qu'on donne à l'église. Le sermon fini, le bon paysan va offrir sa vache au curé qui la fait lier à la sienne par les cornes. La vache, effrayée, veut s'enfuir, et, comme elle est plus forte que celle du prêtre, elle l'entraîne avec elle jusqu'à l'étable du manant. De quoi se plaindrait monsieur le curé? Dieu ne rend-t-il pas le double? c'est lui qui l'a dit.

Encore une satire.

[1] Voir : *Nos premiers siècles littéraires*, t. II, *Types comiques et populaires*.

Digitized by Google

Jean De Boves n'a pas négligé les contes grivois : il a traité avant Boccace et La Fontaine : *le Berceau* et *le Vilain de Bailleul*.

Faut-il continuer cette énumération? Notons seulement et avec discrétion quelques détails.

Enguerrand d'Oisy a rimé *le Meunier d'Arleux*. C'est le sujet du *Quiproquo* de La Fontaine. Ce meunier a presque imposé un rendez-vous à une jeune fille qui va tout conter à sa femme. La meunière va au rendez-vous à la place de la belle et lui offre un asile dans son propre lit où la jeune fille se couche. Le tour réussit. Mais le meunier a un complice, qui partage avec lui; quand le jouvenceau apprend qu'ils ont été joués tous deux, il veut reprendre le prix du complot : sa vache, qu'il a donnée au meunier. De là, procès, un procès du moyen-âge :

Le bailly vient à conjurer
Les échevins, pour dire vrai.

La sentence est un trait comique: Tous deux ont cru remplir leurs engagements; tous deux ont été également dupés; mais l'un ne mérite pas de garder la vache, l'autre n'a pas le droit de la réclamer; le juge la prend pour lui, et après bien des détails obscènes, l'auteur moralise :

Raison nous enseigne et droiture
Que nul ne peut mettre sa cure (ses soins)
A faire mal ni à mal dire
Sans qu'il ne lui vienne le pire.

On connait cinq pièces de J. de Baisieux; les trois qu'a publiées M. Scheler sont des allégories morales; les deux autres sont des fabliaux : *les trois Chevaliers* et *la Vessie du Prêtre*. Ce dernier conte, que l'auteur dit avoir traduit du flamand, est une des nombreuses satires du moyen-âge contre l'avarice du clergé.

Un prêtre, qui demeurait « dalés Anwiers », se mourait de la gravelle. Deux frères de Saint-Jacques le persécutent pour en hériter. Il a donné à ses parents, il a donné aux pauvres de la ville, il a donné aux orphelins et aux béguines; quoi! ne donnera-t-il rien à ses voisins du couvent?

Vous ne mourrez pas justement
Si du vôtre ne nous laissez.

Harcelé, menacé par les bons moines, le moribond doit céder. Il promet de leur donner un joyau qu'il aime beau-

Digitized by Google

coup, et les frères rentrent au couvent se vanter de leur bonne capture :

Deux cents livres gagné avons
A un prêtre que nous savons
Malade, ici dans une ville.

Tout le couvent se met en fête, le vin coule, les cloches bondissent, une députation se met en route, les témoins sont requis :

Faites les échevins venir
Et le Mayeur,

dit le malade. Les moines amènent le maire et tous les échevins. Alors, en présence des autorités, le moribond dépose son legs verbal : il donne aux moines une chose qu'il a beaucoup aimée, dont il s'est beaucoup servi, dont il ne veut se séparer qu'après sa mort, et dont ses héritiers feront une bonne aumônière pour aller en quête : le titre du fabliau a déjà nommé ce trésor.

Le conte des trois bossus nous vient de l'Orient, comme tant d'autres. Mais il a bien changé en chemin. Dans le récit arabe, ce sont trois chevaliers qui sont en scène; l'esprit gaulois en a fait trois bossus, et l'histoire a parcouru toute l'Europe; on la réimprime encore en prose à Épinal pour le colportage. La vieille rédaction française est de Durand de Douay. M. Ch. Nisard la trouve platement défigurée dans la prose d'Épinal. Le conte en vers du XIIIe siècle peut être analysé.

Il y avait à Douay un bourgeois, bel homme et *de bons amis*, mais pauvre et qui avait une fille si belle

Que jamais nature
Ne fit plus belle créature.

Dans la même ville, vivait un bossu :

Jamais ne vis tel malotru,
Il étoit de laide structure,
Avoit grand' tête et laide hure,
Le cou court, et l'épaule large
Qu'il portoit haut comme une charge.

Ce bossu était l'homme le plus riche de la ville, il en convoite la plus belle fille, et il l'obtient. Mais qui dit mari laid et riche, dit mari jaloux :

Le bossu étoit si jaloux
Qu'il ne pouvoit avoir repos.

Digitized by Google

Personne n'entrait chez lui, à moins que ce ne fût pour apporter de l'argent ou en emprunter, à gros intérêt dit le trouvère narquois.

Un jour de Noël, pourtant, trois ménestrels viennent dans la ville et, comme il les voit bossus tous trois, le mari, heureux de donner sans danger quelques distractions à sa femme, les accueille,

Parce qu'il est de leur pareil.

Le dîner fini, il les congédie en les menaçant de les jeter dans la rivière qui baigne la maison s'ils y rentrent. Mais la dame avait trouvé plaisir aux chants des ménestrels; elle les rappelle en secret, est surprise par son seigneur et les cache sous son lit, chacun dans un coffre. Le mari tarde à se retirer, et quand la dame va ouvrir les trois *écrins*, elle trouve les chanteurs étouffés. Que faire? Jeter les cadavres à l'eau? Ce serait en finir. Trois cadavres, cependant, c'est compromettant et embarrassant. La dame appelle un jeune bachelier et lui offre de l'argent pour qu'il jette un bossu mort à la rivière. Aussitôt dit, aussitôt fait. Mais quand le jeune homme revient réclamer son salaire : « Pourquoi me trompez-vous? lui dit la dame. Le nain est-il revenu de lui-même ou l'avez-vous rapporté sans le jeter à l'eau? Ou serait-il donc le diable? Le fait est que le voici. » Et elle lui montre le deuxième bossu. Le jeune homme, ahuri, l'emporte et l'envoie rejoindre son camarade dans la rivière. La farce se renouvelle, le troisième bossu suit les deux autres et la dame respire. Mais le conte n'est pas fini, ce ne serait pas la peine s'il s'arrêtait là. Au moment où le jeune homme, irrité d'avoir dû s'y prendre à trois fois pour jeter à l'eau le cadavre d'un nain, revient chez la dame, le mari rentre chez lui. Pour le coup, c'est trop fort! il se signe et s'écrie :

Par foi, dit-il, il a la rage
Qui si près des talons me suit!...
Il me prend pour un paysan!

Là dessus, il saisit un pieu, en frappe le revenant et jette à l'eau le quatrième bossu, le mari jaloux. La dame délivrée le paie largement. Puis, le poëte maudit l'argent qui fait que de laids bossus épousent de belles filles :

Honni soit l'homme, quel qu'il soit,
Qui trop prise le vil denier
Et le fit faire le premier.

Digitized by Google

Car, dit-il :

Dieu ne fit jamais nule femme
Qu'on ne puisse avoir pour argent.

Un poëte tournaisien, Gauthier le Long, se rapproche davantage de La Fontaine. Son fabliau : *La Veuve,* récemment publié par M. Scheler, rappelle deux fables du bonhomme : *La Veuve* et *la Fille.*

Nous devons tous, dit-il, faire une chevauchée d'où nul ne revient. Mais savez-vous comment cela se passe? On vous met un homme sur deux brancards, on le porte vers le moustier, sa femme le suit, soutenue par ses parents; elle se lamente : Malheureuse! je veux être mise dans la tombe avec mon seigneur! Quand on arrive à l'église, les cris recommencent; le prêtre se hâte :

Car il convoite les chandelles.

Le service fini, le corps est couché *en terre noire* et la dame veut s'y jeter avec lui; il faut la ramener chez elle, lui d nner de l'eau froide, et les plaintes recommencent :

Sire! qu'êtes-vous devenu?
Vous n'êtes mie revenu?

Le poëte se complait à rimer les gémissements de la veuve en une longue tirade, et si des parents se hasardent à lui dire : Pensez à vous remarier, la dolente s'indigne :

Remarier! male aventure!
Par le Seigneur Dieu soit maudit
Qui jamais me dira ce dit!

Quelque temps se passe, et la scène change : La dame *redresse ses raverquins*, fait toilette,

Montre son corps de rue en rue,

salue tout le monde, fait la bouche en cœur, se fait saigner souvent pour avoir le teint frais, est plus douce que canelle, se montre vive et pimpante, se prodigue partout :

Avec les yeux, son cœur s'envole!

Alors, le poëte la fait caqueter, caqueter, caqueter encore. Et vous vous doutez bien du sujet de la conversation : « Celui-ci me plairait, mais il n'est pas riche. Celui-là est trop fier, cet autre trop vieux!

Digitized by Google

Vous connaissez bien Dieudonné
Et aussi faites-vous d'Herbert,
Et de Bauduin, le fils Gobert?
Savez-vous rien de leur affaire?
Je n'y veux mariage faire;
Mais c'est merveille de la gent :
On croit qu'il y a de l'argent
Là où il en manque à planté,
Et plus d'un est fort endetté.
Mais je suis femme riche et sage.
. . . . . .
Ne connaissez-vous pas Gomer?
Celui-là j'ose le nommer;
Pour Gomer, je ne le dis mie,
Mais je vous dirai, douce amie,
Que l'autre jour une sorcière,
Qui me fit coucher tout entière
Dans son cercle d'enchantement,
M'a promis un beau jeune amant;
Et certes, j'ai fort bel avoir
Pour un beau jouvencel avoir.

Ceci rappelle la veuve de La Fontaine :

Où donc est le jeune mari
Que vous m'aviez promis, dit-elle.

La veuve continue à caqueter et le poëte à rimer :

Quel est le fils Dame Gimbort?
Et le fils seigneur Godefroid?
L'autre jour, il parut bien froid
Quand on lui parla d'Isabeau.

Elle invite son amie à dîner pour le dimanche suivant; mais elle ne peut s'en séparer sans revenir encore sur le même sujet :

Le voisin de votre maison
Me semble de grande raison.
Hier il m'a beaucoup regardée,
Mais je me suis fort bien gardée
Et vers lui point ne me tournai.
Il est un prud'homme à Tournai
Qui m'appartient de par mon père;
Il m'a parlé d'un sien compère
Qui est riche...
Mais il est vieux, ce m'a-t-on dit
Et aussitôt je l'ai maudit.
Car, sœur, par le bon saint Liénard,
Je n'ai pas besoin d'un vieillard.

Digitized by Google

Ceci rappelle la fille difficile de La Fontaine. Comme elle, notre veuve finit par épouser un brutal, qui la néglige bientôt, et le poëte se plait encore à rimer ses reproches :

Sire, ce ne faisiez-vous mie,
Mais vous m'appeliez : douce amie!
Et je vous appelois : ami;
Et vous vous tourniez devers mi
Et m'embrassiez fort bellement,
Et disiez au commencement :
Ma belle douce châtelaine,
Comme vous avez douce haleine!
— Et ce ribaud me tient plus vile
Que le fumier de son courtil.

La Fontaine a négligé ce retour des choses. Il se borne à montrer sa précieuse « toute heureuse de rencontrer un malotru ». Gauthier le Long ajoute que ce bonheur ne dure point. La veuve coquette finit par être délaissée et battue.

Ce fabliau se rapproche beaucoup de la fable; il nous ramène à La Fontaine ou plutôt aux fabulistes du moyen-âge.

Le premier poëte qui ait mis en vers français ce qu'on appelait au XIIIe siècle les fables d'Esope, est une femme; on la nomme Marie de France parce qu'elle a dit d'elle-même :

Marie ai nom et suis de France.

Mais les avis se partagent lorsqu'il s'agit de savoir de quelle partie de la France elle veut parler; les uns prétendent y voir l'Ile de France, la seule province qui appartînt à la Couronne; les autres prennent le mot dans un sens plus large et réclament Marie, ceux-ci pour la Normandie, ceux-là pour la Flandre. Les raisons alléguées en faveur de la Flandre sont assez plausibles. Mais un poëte du XIVe siècle attribue uue fable à Marie de Compiègne. Serait-ce notre auteur? Ce qui est certain, c'est que Marie a rédigé son *Ysopet* pour le comte Guillaume, elle-même le dit, et il est hors de doute que ce comte est Guillaume de Dampierre, l'aîné de la famille, qui fut tué, en 1251, dans un tournoi à Trazegnies; car le *Couronnement du renard*, qui dans un manuscrit de Paris précède les fables de Marie, fait l'histoire de ce seigneur et dit positivement que c'est pour lui que Marie traita l'*Ysopet*. Il y a même des savants qui pensent

Digitized by Google

que Marie est aussi l'auteur du *Couronnement du renard*, où le poëte se montre énergiquement du parti de celui qu'il appelle *son sire*. Marie écrivit donc pour le comte Guillaume de Flandre qu'elle nomme « le plus vaillant du royaume » ; ce royaume est la France dont ressortissait la Flandre.

Marie traduisit ses fables de l'anglais, et ce ne fut pas son seul ouvrage; elle composa de nombreux lais, c'est à dire de petits contes d'amour. Un de ces lais, *le Laustic*, ou *le Rossignol*, a été imité dans plusieurs langues. C'est l'histoire d'une belle dame qui aime à passer ses nuits de printemps à la fenêtre, pour écouter l'oiseau ménestrel... et un beau bachelier. Le mari jaloux prend le laustic dans un piège et le tue. La jeune dame pleure, comme Lesbie, son oiseau chéri; son amant lui fait faire un petit cercueil d'or enrichi de pierres précieuses, et il le portait partout avec lui.

Marie a rimé aussi un petit poëme religieux: *le Purgatoire de saint Patrice*, et La Serna croit pouvoir mettre au nombre de ses œuvres une sorte de description « *des monstres des hommes qui sont en Orient et en Inde* ».

On en a fait un poëte Anglo-Normand, parce que le manuscrit qui a servi à publier ses œuvres est écrit dans ce dialecte. C'est oublier que les copistes transformaient les dialectes au gré de leurs clients. Le manuscrit de Paris semble bien préférable, il est en dialecte picard.

Celui des ouvrages de Marie de France qui mérite notre attention est l'*Ysopet*. Roquefort y remarque « une simplicité de style particulière à nos romans anciens et qui fait douter si La Fontaine n'a pas plutôt imité notre auteur que les fabulistes d'Athènes et de Rome ». Cette influence, il est bon de le répéter, n'est pas telle que cette phrase pourrait le faire supposer. La Fontaine n'a pas imité Marie de France, qu'il n'a sans doute pas connue. Roquefort signale trois fables dont il serait entièrement redevable à Marie; mais Robert a indiqué l'origine de ces fables et par quels auteurs elles sont parvenues jusqu'au grand fabuliste. Il serait plus juste aussi d'attribuer l'honneur de cette influence indirecte sur La Fontaine, à tous les *Ysopets* du moyen âge; on trouverait, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre, des comparaisons précieuses avec le Bonhomme. L'examen des fables de Marie de France nous donnera une première idée, une idée faible, mais exacte, de ce que pourrait être cette longue étude. Ce n'est pas dans un seul auteur qu'on peut retrouver la source du génie de La Fontaine.

Digitized by Google

Il n'y a fable ni folie
Où il n'y ait philosophie,

dit Marie dans son prologue. Mais la philosophie de la fable ne peut prendre le ton de la Bible. Un des plus anciens apologues que l'on connaisse est celui d'Abraham : le père d'Abraham est idolâtre, il dénonce son fils à Nemrod qui ordonne au jeune prophète d'adorer le feu : l'eau éteint le feu, dit Abraham ; d'adorer l'eau : les nuages la soutiennent, dit Abraham; d'adorer les nues : le vent les dissipe, dit-il encore; d'adorer le vent : l'homme lui résiste. Adorer l'homme? Le tyran devient embarrassé, lorsque le sage s'écrie : Adorons plutôt celui qui a créé le feu, l'eau, le vent et l'homme.

Dans le conte arabe et dans La Fontaine, c'est toujours un prêtre qui est en scène, mais il ne s'agit pas pour lui de trouver un Dieu à adorer, il cherche un époux à donner, à qui? à une souris. C'est la fable de *la Souris métamorphosée en fille.* La montagne, qui arrête le vent, connaît là aussi un maître, c'est le rat, qui peut la percer :

Au mot de rat, la demoiselle
Ouvrit l'oreille, il fut l'époux.

Mais La Fontaine ne peut s'en tenir à ce trait comique : il s'arrête longuement à *voir de près* cette fable et à y relever *quelque peu de sophisme,* dit-il.

Marie de France a supprimé le brahmane; c'est le rat lui-même qui cherche femme.

Jadis fut si enorgueilli
Le muset qu'on nomme souris
Qu'il ne pouvoit en son parage, (parenté)
En ses pareils, en son lignage,
Femme trouver.

Cet animal orgueilleux

Marier se veut hautement,
Dit qu'au soleil ira parler
Sa fille voudra demander,
Parce qu'il est placé fort haut
Et en été puissant et chaud.

Le soleil s'excuse :

Le soleil dit qu'il aille avant,
En trouvera un plus puissant :
La nue qui l'ombrage et couvre.

Le rat demande donc sa fille au nuage, qui le renvoie au vent; au vent, qui connait plus forte partie, c'est la tour qui le brave.

Digitized by Google

Il raconte à la tour ce que le vent lui a dit :

Il m'est avis qu'il t'a raillé,

répond la tour, qui connaît aussi son maître. Qu'est-ce donc, dit le rat, qui est le plus fort en tout le monde?

Oui, dit la tour, c'est la souris
Qui en moi gît et fait son nid;
Il n'est en moi si fort mortier
Qu'elle ne puisse transpercier;
Dessous moi va, parmi moi vient,
Nule chose ne la retient.

Et le rat s'écrie :

Or, ai ouï fières nouvelles!
Moi qui pensois si haut monter,
Or, il me convient décliner,
Et *retourner à ma nature.*

Ce dernier mot suffirait, mais la tour se charge du long sermon obligé :

Tu ne sauras si loin aller
Que tu puisses femme trouver
Qui mieux soit à ton goût élite (choisie)
Que la sourissette petite.

La fable ainsi nous ramène sur la terre.

Ces premières citations ont déjà fait voir la vivacité du style de Marie. Ce mérite se montre à chaque page, avec une grande variété. Quand le chien, voyant la lune dans une rivière, croit voir un grand fromage, Marie dit :

L'eau il commença à laper,
Car bien croyoit en son penser
Que, si l'eau étoit un peu moindre,
Il pourroit le fromage prendre;
Tant il en but qu'il en creva.

Quand Marie traite la fable du *Chien qui lâche sa proie pour l'ombre*, le chien, dit-elle,

En l'eau sauta, sa bouche ouvrit,
Et le fromage lui chéit,
Et ombre vit et ombre fut,
Et son fromage étoit perdu.

Dans la fable du *Loup et du chien*, lorsque le loup voit un collier au cou du chien; on connait La Fontaine :

Qu'est-cela? lui dit-il. Rien! Quoi, rien! Peu de chose.
Mais encor? — Le collier dont je suis attaché, etc.

Digitized by Google

Marie de France est plus naïve :

Frère, fait-il, merveille voi;
Autour ton col as ne sais coi.
Le chien lui répond : c'est ma chaîne.

Puis, le loup :

Mieux vaut être loup à delivre (en liberté)
Qu'en la chaîne richement vivre.

Dans la *Grenouille et le rat* (je cite toujours de préférence les titres de La Fontaine), la souris tient son ménage en un moulin, elle est assise sur le seuil, tout à son aise; une grenouille qui passe, lui demande :

S'ele est dame de la maison.

La souris lui répond : Amie,

Piéça (depuis longtemps) j'en ai la seigneurie.

Dans le *Rat de ville et le rat des champs*, la souris de campagne, en voyant la table mise, se croit au ciel. Mais elle s'effraie vite et dit à son hôtesse :

Tu me racontas tout ton bien,
Mais de ton mal ne me dis rien.

Dans la fable du *Chat et du renard*, La Fontaine fait dire au renard : J'ai cent ruses au sac; puis, le renard pris, le chat lui dit : fouille ton sac, ami. Marie de France fait parler de même le goupil :

Des ruses j'ai beaucoup, je crois;
Plein un sac j'en ai avec moi.

Quand le renard est en danger, le chat lui crie :

Pourquoi ton sac tu ne délies?
Que n'as-tu ton sac déployé?

Dans la *Lice et sa compagne*, la lice hospitalière revient réclamer son logis, mais l'*autre*, dit Marie :

L'autre se prit à lamenter
Et dit que ne sait où aler,
C'étoit l'hyver.

Le beau temps revient, la lice réclame de nouveau sa hutte, *son hôtel*, comme dit le vieux poëte :

L'autre commença à jurer.

Digitized by Google

Est-il nécessaire de faire ressortir la finesse de cette expression? La Fontaine dit toujours : *la lice;* s'il avait connu la fable du XIIIe siècle, il aurait sans doute aussi appelé l'intruse : *l'autre*, et il n'aurait pas négligé ce trait digne de lui.

Tout s'anime et prend les couleurs du temps sous la plume du fabuliste. Si les oiseaux veulent faire un roi, ils s'assemblent en parlement; quand le lion est nommé roi, il fait du bœuf son sénéchal et donne au loup la prévôté; est-il malade, il réunit ses barons; veut-il voyager, et que le loup le remplace, il lui fait jurer sur saints de ne pas manger de la chair des animaux. Quand le loup se lasse d'être roi à ce prix, il convoque un concile. Ici le bœuf assiste à la messe, là le loup fait jeûne pendant le carême, et quand le singe, élevé à la cour, rentre au bois, le premier usage qu'il fait de sa liberté est d'assembler une cour de ses pareils et de créer plusieurs chevaliers. Cela fait, quand le poëte parle de son héros, il ne dit plus le singe, mais l'Empereur.

Marie de France avait aussi l'art de mettre l'action en scène, M. Leroux de Lincy l'a déjà remarqué. Elle ne perd aucun détail sans le dramatiser autant que possible. Prenons la fable du *Corbeau et du renard:* on y voit le corbeau s'abattre sur la fenêtre d'une « dépense », on voit dans l'office les fromages déposés sur une claie, on voit le corbeau en voler un et s'enfuir, c'est alors seulement que le renard arrive. Prenons le *Coq et la perle :* le coq d'abord monte sur un fumier et le gratte, cherchant nourriture. Prenons *le Rat de ville et le rat des champs :* on voit le citadin se mettre en route pour une ville voisine, où il va s'amuser; la nuit, il s'arrête dans un bois et y trouve le terrier, la *logette*, d'une souris des champs, etc.

Voici le début du *Loup et de l'agneau* :

Je dis du loup et de l'agneau
Qui buvoient à un ruisseau :
Le loup à la source buvoit
Et l'agneau en aval étoit.

En quatre vers, les personnages sont placés en scène?

Un sentiment juste, souvent profond, éclate dans les moralités de la poétesse du comte de Flandre. A-t-elle montré l'ingratitude du loup pour la cigogne qui lui a tiré une arête de la gorge, elle conclut que le mauvais seigneur est ainsi fait . « Quand un malheureux, qui lui a rendu service, lui

Digitized by Google

demande récompense, il n'en obtient rien et, puisqu'il est le plus faible, c'est déjà bien heureux qu'on lui laisse la vie ! »

A-t-elle raconté l'histoire des *Grenouilles qui demandent un roi*, elle en applique la moralité aux peuples : Quand ils ont un bon prince, ils le veulent toujours « défouler ».

Déjà elle a dit en terminant une fable pareille où les colombes choisissent l'autour pour chef :

De grand'folie s'entremettent
Qui en sujétion se mettent
A homme cruel et félon.

La conclusion de la fable du *Loup et du chien* est plus nette :

Par cet exemple vous promet
Que celui est fou qui se met
En sujétion et servitude,
Car mauvaise est cette coutume !

Une autre fable fait faire un pas de plus à l'idée : L'aigle emporte dans son nid, au haut d'un chêne, les petits du renard. Aussitôt, le renard saisit un tison ardent et met le feu au chêne. L'aigle lui crie :

Éteins le feu, prends tes petits,
Car tous les miens seroient rôtis.

Et le poëte ajoute :

Ainsi est du riche félon :
Jamais des pauvres n'a merci,
Pour leur plainte ni pour leur cri ;
Mais, dès qu'ils se peuvent venger,
Lors on le voit s'assouplier.

Voyez encore le *Lièvre et les grenouilles*. Dans La Fontaine :

Un lièvre en son gîte songeoit,
Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe ?

Dans Marie de France :

On dit que lièvres s'assemblèrent
En parlement, et regardèrent
Qu'en autre terre s'en iroient
Hors de la grève où ils étoient,
Car trop avoient grand'douleur,
D'hommes et de chiens ayant peur.

Digitized by Google

Vient la moralité ; ni Ésope, ni La Fontaine ne la placent aussi haut que notre poétesse. Marie a vu les souffrances des hommes: Ils ont beau changer de lieu, dit-elle,

Jamais pays ne trouveront,
En nule terre ne viendront
Où ils puissent être sans peur,
Ou sans travail ou sans douleur.

Le poëte de la cour de Flandre avait droit de parler de la philosophie de la fable. La Fontaine vivait dans un autre temps, sa bonhommie n'alla jamais jusqu'à ce sentiment démocratique.

On connaît *le Lion et le Rat.* Un rat sort de terre entre les pattes d'un lion :

Le roi des animaux, en cette occasion,
Montra ce qu'il étoit et lui donna la vie.

Marie de France anime cette fable dès le début. Un lion dormait, des souris jouaient dans le fourré; une d'elles, en véritable étourdie, tombe sur le lion et l'éveille ; le lion, fort courroucé, la saisit et, dans sa colère royale, il veut en faire justice. Le lion du moyen âge montre ce qu'il est autrement que celui du siècle de Louis XIV. Il est plus vrai de beaucoup. La souris s'excuse, demande la vie, le lion la dédaigne :

Dit que petit honneur auroit
De la souris, s'il la tuoit.

Cet adversaire, indigne de lui, ne tarde pas à lui sauver la vie.

La Fontaine abandonne ici sa naïveté pour peindre son roi. Marie n'avait pas pour modèle un Louis XIV, elle reste dans la vérité des caractères et dans le ton de la fable.

Marie de France eut un grand succès. Un poëte contemporain, Denys Pyramus, dit qu'elle fut fort louée, que les seigneurs aimaient ses fables et qu'elles plaisaient surtout aux dames. Le poëte féminin ne ménage pourtant pas les femmes; car la fable n'est point flatteuse, elle met à nu le ridicule où elle le trouve. Marie a rimé plusieurs petits contes sur les amours folles ou les défauts d'esprit de la femme, mais en évitant toute parole obscène. C'est la *Femme noyée*, qui doit remonter encore le courant :

A sa mort elle ne fit mie
Ce que ne put faire en sa vie.

Digitized by Google

C'est la *Matrone d'Éphèse* que La Fontaine a mise aussi en vers :

Déterrons mon baron d'ici,
Puis pendons-le...

En voici une autre que ni La Fontaine, ni Boccace n'ont reproduite : Un médecin saigne un seigneur et recommande à sa fille de lui conserver le sang pour qu'il puisse y étudier la maladie de son père. La jeune fille, légère et maladroite, laisse épancher le sang et ne trouve rien de mieux que de se saigner et de le remplacer par le sien. Mais ce n'est pas le médecin, c'est la femme légère qui est prise à ce subterfuge; car le médecin, en examinant le sang, déclare au père qu'il vient d'une femme qui sera bientôt mère, et la fille est forcée d'avouer à la fois une maladresse et une faute.

Marie de France a plusieurs fables qui n'ont pas été traitées par le grand fabuliste français. J'en citerai quelques-unes.

Une singesse allait montrant
A toute bête son enfant;
Et chacun l'en tenoit pour folle
Et d'apparence et de parole.
Tant qu'au lion l'alla montrer
Et commence à lui demander :
L'enfant est beau! Le lion dit
Que jamais de plus laid ne vit.

Le lion, qui ne flatte point, moralise :

Chaque renard prise sa queue.

La guenon, blessée, s'adresse à l'ours :

L'ours dit : Voyons ici l'enfant
Dont les animaux parlent tant,
Qui tant parait preux et gentil.
— Oui, répond-elle, c'est mon fils!
— Baille-le ça; que je le baise!
Car je le veux voir à mon aise.
— Elle le baille et l'ours le prend
Et l'a mangé hâtivement.

J'ai déjà parlé de la fable où le singe se fait empereur. Quand l'empire est organisé dans la forêt, deux hommes passent; on les arrête : Que leur semble de cette cour? leur demande l'empereur. L'un d'eux est loyal :

Tu es singe et elle est singesse;
Par toi tu peux juger ton fils
Qu'il est un singeteau petit.

Digitized by Google

L'autre voyageur est prudent; il ne voit qu'un empereur avec son impératrice :

Et bien peut être roi leur fils.

L'empereur-singe fait tuer l'homme véridique et honorer le flatteur. Ainsi Marie de France met en scène ces petits grands seigneurs dont La Fontaine dira :

Tout marquis veut avoir des pages.

Le Prêtre et le Loup commence par un proverbe : Les loups restent toute leur vie dans la peau où ils sont nés, dit Marie, et sa fable va le prouver.

Un clerc jadis voulut apprendre
Un loup et lui fair' lettre entendre.
A, dit le clerc. A, dit le loup,
Qui est fort fier et convoiteux.
B, dit le clerc, dis avec moi.
B, dit le loup, la lettre vois.
C, dit le clerc, va en avant.
C, dit le loup, en est-il tant?
Le prêtre dit : Parle par toi.
Le loup répond : Je ne sais quoi.
— Dis ce qui t'en semble et épèle.
Le loup répond : Agneau! agnèle!
Le clerc dit, que vérité touche :
Tel en l'esprit, tel en la bouche.

Je passe la moralité, l'histoire est assez claire et assez vivement contée pour que l'auteur eût pu en élaguer les longueurs.

Le Voleur et la Sorcière présente un autre tableau de mœurs. Un larron dormait, une sorcière lui promet de le secourir en tout et partout. Le voleur, ne redoutant plus rien, s'aventure, est pris, va être pendu. Il appelle la sorcière : Sois sans crainte, reste en paix, lui dit-elle. On le mène à la potence :

Dame, fait-il, délivrez-moi.
— Va, dit-elle, ne crains donc rien,
Je te délivrerai fort bien.

On lui met la corde au cou, il appelle la sorcière une troisième fois : Je t'ai aidé jusqu'ici, lui crie-t-elle, aide-toi toi-même à présent.

Le Chevalier et le Vieillard est plutôt un apologue qu'une fable, mais cet apologue mérite un instant d'attention, il peut servir de pendant à la fable des lièvres qui font parlement

Digitized by Google

pour émigrer. Ce chevalier rêve aussi le mieux, au dehors : Allez, lui dit d'abord le vieillard,

Où les gens vous veuillent aimer.

Et, si je ne trouve pas cette terre, dit le chevalier :

Va, dit le vieillard, et me croi,
Où les gens auront peur de toi.

La fable pouvait s'arrêter là; elle continue sans se soutenir.

J'ai indiqué deux fables de Jean de Boves. On connait *l'Avarice et l'Envie*. Voici *le Loup et l'Oie*; c'est une variante curieuse et comme la contrepartie du *Renard et du Corbeau*. Nous y trouverons la même naïveté de ton, la même vivacité de récit que dans Marie de France.

Je parle d'un loup, dit le poëte,

Que famine chassa du bois.

Ce loup rencontre un troupeau d'oies et se dirige de ce côté, en baissant la tête. Tout à coup :

Hors du troupeau il en prend une,
Qui n'étoit pas de la commune.

Il l'enlève, mais ne l'a pas tant serrée

Qu'au bois ne l'emporte encor vive.

L'oie se lamente : Quel malheureux sort! ses compagnes seront rôties à la braise et placées sur une riche table autour de laquelle on jouera de la musique.

Mais moi je mourrai sans plaisir,
Il n'y aura fête ni joie.

Le loup se laisse prendre :

De par Dieu, dit le loup, dame Oie,
Nous chanterons, puisqu'il vous plaît!

Il se met à chanter, l'oie s'envole, et la fable devrait s'arrêter là.

Je n'ai pas besoin de vous dire tout ce que La Fontaine a ajouté aux fabliaux. « On ne peut qu'accroître son mérite, dit Robert, en le mettant en parallèle avec les autres ». Ce que j'ai essayé, c'est de faire entrevoir comment la vieille langue française, maniée par les trouvères, a prêté une naïveté, inconnue des anciens, à l'écrivain du siècle de

Digitized by Google

Louis XIV qui est resté le plus inimitable et dont Molière a dit : « Ils ont beau faire, il n'éclipseront pas le bonhomme ».

Une des subdivisions du genre est le conte de fées. Il n'est pas d'époque qui ne se soit préoccupée plus que la nôtre de donner quelque chose à lire, et comme le lait intellectuel, aux enfants, et, s'il fallait en croire le lieu commun de la renommée, Perrault serait dans ce genre aussi inimitable que La Fontaine.

Si *Peau d'âne* m'étoit conté,
J'y prendrois un plaisir extrême.

Voilà deux siècles qu'on répète ce mot du grand fabuliste, et on en fait honneur à Perrault, quoique ses contes n'aient paru que deux ans après la mort de La Fontaine. Aussi bien en fait de réputations littéraires que dans les jugements de l'histoire, il faut se défier de ces admirations de commande. Le mérite prend difficilement sa place au soleil, et que d'hommes de génie ont dû mourir ignorés, désespérés de leur impuissance! Mais, quand une renommée quelconque est passée, on ne sait pas toujours comment, à l'état de chose acquise, on n'en veut plus démordre; l'éloge passe de bouche en bouche, sans que personne songe à le contrôler; on n'a pas lu, on admire sur ouï dire. Ouvrez le livre, regardez en face ce grand homme : *Quot libras in duce summo*, souvent le prestige tombe, le bon sens ne peut admettre cet héritage de flatterie, et ces prétendus petits chefs-d'œuvre sont comme les bâtons flottants de la fable :

De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien.

C'est à Perrault, c'est à *Peau d'âne*, comme exemple, que j'entends appliquer ces paroles. On a beau prétendre que ce violent ennemi des lettres antiques, qui tint bataille contre Racine, Boileau et La Fontaine, connaît le cœur des enfants, se place à leur portée, met à leur service « la naïveté, la clarté et l'art de ménager ses péripéties, » et remplit à la fois auprès d'eux, comme dit un écrivain français, « le rôle de mère, de nourrice, de gouvernante et d'instituteur ». J'ouvre *Peau d'âne* et je trouve une reine mourante qui invite son mari à se remarier. Elle meurt : « Jamais mari ne fit tant *de vacarme;* mais, les grandes douleurs ne durent pas. » Après cette moquerie sur la mort d'une mère, voici venir l'inceste. Inspirer l'horreur de l'inceste à des enfants, comme c'est se

Digitized by Google

mettre à la portée de ces charmantes petites filles qui vous répondent d'un si bon cœur innocent : « Avec qui te marieras-tu? — Avec mon père ! » Ce roi, en effet, veut épouser sa fille et tout l'intérêt roule sur l'horreur que la princesse ressent pour ce crime, qu'un vieux prêtre fait considérer au roi comme légitime. L'infante résiste ; conseillée par sa bonne fée, elle demande l'impossible : d'abord une robe couleur du temps, puis une robe couleur de soleil. Le roi fait l'impossible. « Dès que cette robe resplendissante parut, dit le conteur, tous ceux qui la virent furent obligés de fermer les yeux, tant ils furent éblouis. » Puis, Perrault ajoute gracieusement : « C'est de ce temps que datent les lunettes vertes et les verres noirs. »

Quelle naïveté, quelle finesse de pensée et de style, et quelle page de l'histoire des découvertes humaines à la portée des enfants !

De guerre lasse, la princesse demande la peau d'un âne, dont elle fait sa coiffure et son vêtement pour fuir le pays; elle va se cacher dans une métairie. Mais un jour, elle s'avise de se mirer dans une fontaine et se trouve si laide que, *honteuse de cet ajustement,* elle se *décrasse le visage,* se baigne, poudre ses beaux cheveux et met sa riche robe couleur du temps. Un fils de roi la voit si belle ainsi qu'il en perd le boire et le manger. Peau d'âne fait un gâteau pour le prince et y laisse tomber son anneau. Le prince ne sera guéri que par la jeune fille qui pourra mettre la bague. Ceci rappelle le soulier de Cendrillon. Les princesses arrivent d'abord, puis les duchesses, les marquises, les baronnes, toutes avides d'épouser un prince : aucune ne peut mettre l'anneau ; puis viennent les cuisinières, les marmitones, les gardeuses de moutons : « On amena *tout cela,* — dit avec un ton de mépris l'instituteur de l'enfance, — mais leurs doigts rouges et courts ne purent seulement aller par delà l'ongle. »

A-t-on fait venir Peau d'âne? dit le prince. Et chacun se prit à rire, « tant elle était sale et crasseuse » !

Peau d'âne met l'anneau. Le prince épouse la belle princesse au manteau couleur de soleil. Il vient aux noces des rois de tous les pays : « Les uns en chaise à porteur, d'autres en *cabriolet,* les plus éloignés montés sur des éléphants, des tigres et des aigles. » Le cabriolet et les éléphants, la chaise à porteur et les aigles, quel beau mélange digne d'effacer les lettres antiques !

Le père de Peau d'âne y vient lui-même, et, pour prouver

Digitized by Google

sans doute que l'amour incestueux est aussi volage que les autres, ce roi qui a fait l'impossible est remarié.

Voilà un de ces contes qu'on déclare inimitables comme les fables de La Fontaine.

Ce sujet vient de l'Orient. Là, l'épouse d'un brahmane conjure sa stérilité par des paroles magiques, mais elle accouche d'un serpent. Elle le garde, le nourrit; lorsqu'il est en âge, se met en route pour lui chercher femme, et trouve un brahmane qui consent à lui donner sa fille. Le mariage a lieu; une nuit, la jeune femme s'effraye de voir entrer dans sa chambre un homme, c'est son époux le serpent, qui a jeté sa peau pour la reprendre le lendemain matin. Mais la mère, qui les surveille, s'empare de la peau, la brûle, et le serpent son fils est obligé de rester homme.

Ce conte a été imité plusieurs fois. Au XVIe siècle, Staparole change le serpent ou l'âne en porc pour raconter cette histoire d'une manière obscène aux Italiens, dans ses *Nuits facétieuses*, dont Perrault a pu connaître la traduction. A la même époque, Noël du Faill, dans ses contes d'Eutrapel, mentionne *Cuir d'asnette;* Oudin, dans ses *Curiosités françoises*, nomme les contes de *Cuir d'asnon*, et Scarron dans le *Roman comique*, dit que rien n'est plus fréquent que l'imitation de *Peau d'âne*.

J'ai choisi de préférence *Peau d'âne*, d'abord à cause des vers de La Fontaine qui font autorité; puis, parce qu'un bien mauvais poëte belge, poëte brabançon, poëte inconnu, a traité le même sujet.

Godefroid de Tirlemont, Godfridus de Thenis, vivait-il au XIIIe ou au XIVe siècle? Je n'oserais trancher ce point. Le manuscrit qui le nomme à la fin d'une de ses poésies, a été copié en 1452 par un écolâtre de Francfort; les deux premières poésies du manuscrit ont été retrouvées ailleurs dans des copies du XIIe siècle, mais elles ne sont pas du même auteur. Ce qu'on peut dire, c'est que Godefroid était du Brabant, que sa famille sinon lui-même était de Tirlemont, qu'il a vécu dans le pays, soit à Saint Trond dont il parle souvent, soit chez les Tirlemontais dont il raille l'avarice en un jeu de mots : *Tenenses :* Tirlemontais, et *tenens æs:* qui tient à l'argent. Il nous apprend aussi qu'il avait trois frères et qu'il avait un fils, ce qui ne prouve pas qu'il ne fût point membre du clergé ; car à cette époque bien des prêtres étaient mariés, plus tard encore des laïques tinrent des bénéfices ecclésiastiques, et à le voir peindre au naturel les mœurs des

Digitized by Google

prêtres et mordre sur l'un d'eux, son ennemi, on ne peut se défendre de penser qu'il fut nourri dans le sérail pieux. Cette violente satire, le *Punctus*, est bien de lui, car il la dédie à son fils, et le copiste l'a signée de son nom.

J'ai trouvé dans les comptes de fiefs du Brabant, sous le règne de Jeanne et de Wenceslas, de nombreuses dépenses faites, de 1366 à 1387 [1], en faveur de Godfridus de Thenis, et de son compagnon Henri de Diest, tous deux carmes, faisant partie de la maison du Duc, qui logeait dans son palais trois frères mendiants. Ces dépenses sont faites, soit pour leurs gages et leurs vêtements annuels, soit pour des achats extraordinaires, soit pour des mandats spéciaux, comme d'assister à la consécration d'autels à Tirlemont. Serait-ce notre poëte?

Le manuscrit de l'écolâtre de Francfort contient huit poésies latines dont deux remontent bien avant le XIVe siècle et ne peuvent être attribuées à Godefroid. Restent six poëmes qui lui appartiennent. En voici les titres : *Militarius*. C'est le sujet du Théophilus, le Faust du moyen âge. — *Rapularius*. C'est l'histoire de deux frères, l'un riche et chevalier, l'autre pauvre et cultivateur. Le pauvre produit une rave d'une prodigieuse grandeur et l'offre au roi qui l'enrichit. Le riche envie son frère et finit par le tuer. — *Asinarius*. C'est Peau d'âne. — *Punctus* : une vive satire pleine de jeux de mots. — *Probra mulierum*, satire de mœurs où M. Mone reconnaît tous les caractères flamands. — Enfin, un poëme qui n'a pas moins de 4,500 vers sur Alexandre le Grand : *Alexander magnus*.

L'*Asinarius* est traité en distiques latins, comme le *Reynardus Vulpes*; je n'hésite pas à vous en donner l'analyse après le chef-d'œuvre de Perrault.

Rex erat, il y avait un roi, dont la fable ne dit pas le nom :

Sed nomen regis fabula nulla docet.

Ce roi avait une épouse de noble race et de haute fortune, capable de soutenir la majesté de l'Empire. Mais elle était stérile et s'en plaignait amèrement : *Hinc dolor, hinc gemitus!* La reine se demande pourquoi elle vit. L'ennui dessèche ses entrailles! Elle se compare à un sac vide, à un terrain

[1] *Archives générales du royaume*, Chambre des comptes. N. 17144, 17145.

Digitized by Google

inculte qui, sans porter de moissons, dévore les semailles qu'on lui jette :

Fæmina sum misera, sterilique simillima terræ
Quæ, sine spe messis, semina jacta vorat.

Soir et matin, elle prie pour être mère. Enfin, elle est exaucée, mais que lui arrive-t-il? le poëte le dit d'un vers :

Quod petit, assequitur, quod fit mater, sed aselli.

Ce qu'on peut traduire par un vers français, trop dur pour être bon :

Elle prie, elle obtient, est mère, mais d'un âne.

Les plaintes recommencent. Elle se plaint cette fois d'être mère, elle veut que le roi jette ce monstre au vivier. Le roi s'y refuse. Son fils vivra, quel qu'il soit; quel qu'il soit, il lui succédera sur le trône et portera le diadême.

Déjà le nourrisson, bien soigné, grandit, et ses oreilles avec lui :

Proficit et crescit, aures attolit in altum!

Déjà on le révère, déjà on le craint, déjà il parcourt la ville et le royaume. J'emploie la répétition du poëte qui presse son récit pour arriver à la transformation du héros aux longues oreilles.

Ces longues oreilles aiment la musique; on donne à l'âne le meilleur maître de cithare du pays; il veut en savoir autant que lui :

Ut non inferior te sit in arte tua.

La nature s'y oppose, n'importe! L'âne n'a pas les doigts habiles; son sabot y suppléera, il ordonne! N'est-il pas de noble race, n'est-il pas maître et roi?

Annon est, inquit, mihi linea sanguinis alti?
An nescis quod sum rex, dominusque tuus?

L'âne donc apprend à chanter en s'accompagnant de la lyre, il apprend si bien qu'il en sait bientôt plus que son maître. Le goût du beau l'a rapproché de l'homme; le fils du roi n'est déjà plus un âne, c'est un artiste.

Une fois artiste, le malheureux voit et comprend l'abjec-

Digitized by Google

tion de sa forme physique. Ce front n'est pas fait pour la couronne! se dit-il, le sceptre ne convient pas à ces mains! ce cou n'est pas digne de porter le collier d'or, ni ce dos de revêtir la pourpre! Être roi et âne n'est pas possible.

Non dici potero rex et asellus ego!

Mieux vaut fuir. Et l'âne artiste part. Il part avec un seul serviteur, il traverse les terres, il passe la mer, il s'enfonce jusqu'aux extrémités du monde.

Là régnait un roi, sage et illustre, qui n'avait qu'une fille, mais l'unique héritière du trône voulait y monter seule et régner sans époux.

L'âne survient, il s'annonce en vrai ménestrel : « Ouvrez les portes, ouvrez au voyageur! Un hôte est sur le seuil, ouvrez les portes! »

Janua pandantur! peregrinus ut ingrediatur!
Hospes præ foribus est, aperite fores!

Et il se met à jouer de la cithare et à chanter. Le roi le fait entrer, il entre en chantant :

Ingreditur modulos articulando novos.

Le roi rit, la reine rit, toute la cour éclate de rire. La nuit vient, on envoie l'âne coucher avec les serviteurs; il refuse : Je ne suis pas un âne du vulgaire! — Voudrais-tu donc être mis au rang des chevaliers? — Pas même! — Que veut donc cet âne? — Je veux m'asseoir à la table du roi! — Et le roi le raille : Serait-ce que ma fille te plairait?

Alors, l'âne lève la tête, regarde la belle princesse et s'écrie : Que me demandez-vous, roi! Comment ne me plairait-elle pas? Elle plaît aussitôt!

Protinus attollens asinus caput in domicellam,
Dirigit obtutus sicque locutus aït :
« Pape, quid inquiris, o rex, quid nosse laboras?
Cur non deberet ista placere mihi?
Primo placet, placet illa mihi, multum placet, inquam! »

Vous voyez la seconde transformation, que va opérer l'amour.

L'artiste se laisse aller à son admiration; il chante et il plaît; il sera l'époux de la princesse qui ne voulait point d'époux. Le roi lui offre sa fille; il répond : « La porte du

Digitized by Google

bonheur sera la porte du salut; » et il se place au dessus de Jupiter; il chante : « Jupiter a sa Junon dans le ciel, une vierge royale me suffit sur la terre. »

Dicere tunc poteris quod Jove major ero,
Jupiter in cælo Junone sua sociatur,
Sufficit in terris regia virgo mihi.

Il chante encore : « La princesse sera ma patrie! elle sera la gloire du royaume ! »

Hæc mihi sit patria, sit honor, sit gloria regni!

La princesse l'accepte en rougissant, le mariage est célébré et l'heure vient où les jeunes époux se livrent à l'amour légitime :

Quo Veneri licita fæmina virque vacant.

Alors, dès qu'il se trouve seul, l'époux, avant de s'approcher de la vierge royale, dépouille sa peau d'âne et devient un homme :

. . . . . Sponsus asini deponit amictum,
Deposita væteri pelli, novus fit homo.

Ainsi l'amour complète la transformation que l'art a commencée.

Cependant l'amour ne voit rien en dehors de lui; l'amant ne songe qu'à celle qu'il aime; il ne s'est transformé que pour elle, dans le mystère de la chambre conjugale. Au matin, il reprend sa peau d'animal et ses longues oreilles. Mais le roi a fait surveiller la nuit de noces; l'esclave qu'il a mis aux aguets lui rapporte comment l'époux a dépouillé sa peau d'âne pour revêtir la forme d'un empereur :

Et datur effigies imperialis ei.

Alors, le roi les surprend, pendant leur sommeil, il brûle la peau de bête, et ce fils de roi reprend en gémissant la forme humaine et une majesté royale qui le rend digne, comme fils et comme gendre, de porter deux couronnes.

Atque regit regum rex duo regna duum.

Le latin de Godefroid de Tirlemont n'est pas classique; c'est du latin de moyen-âge; son vers n'a pas la beauté plastique des anciens poëtes; mais il faut bien admettre qu'il parle le latin de son époque, et cette langue, le poëte brabançon la manie avec une clarté et parfois un lyrisme qui

Digitized by Google

jette de l'éclat sur l'idiome mort et fait oublier ses fautes de style. Sa conception est surtout remarquable; l'influence de la musique et de la beauté y est mise en scène avec force et vérité, et les vers où l'âme de l'artiste et de l'amant perce sous la peau de l'âne, ne manquent ni d'entrain, ni de poésie. Ce misérable monstre, né d'une reine, reconquiert son rang d'homme et de roi, en chantant deux grandes choses : l'art et l'amour.

Godefroid de Tirlemont n'a pas inventé son sujet, non plus que Perrault; mais, écrivant au moyen-âge, il n'a pas gâté son modèle; il l'a développé et y a ajouté des détails dignes de la poésie; son latin, tout mauvais qu'il est, n'a rien qui vaille l'inceste et les lunettes vertes, le cabriolet et les aigles, de Perrault. Si le poëte brabançon n'avait pas vécu plusieurs siècles avant Louis XIV, il serait vraiment impardonnable d'avoir osé chasser sur le terrain littéraire du grand siècle; et il m'a fallu une certaine dose de témérité pour le comparer à l'incomparable auteur de *Peau d'âne*.

Marie de France a traité *les Trois Souhaits*, avant Perrault; *le Petit Chaperon rouge* avait été traité déjà par Avienus, et au XVIIe siècle, un jésuite belge devait écrire encore en latin des contes charmants. Mais Marie de France, Jean de Boves, Gauthier le long, etc., n'existent plus que pour les savants; Godefroid de Tirlemont est inconnu. N'importe cependant! oublié ou inconnu, le moyen-âge, en ce genre comme en tous les autres, a déployé une grande fécondité littéraire. Répudiée plus tard par une aberration étrange, cette innombrable production de fabliaux, qui accumulait les éléments de la comédie, a rempli dans l'époque la mission de présenter aux enfants et aux hommes, qui n'en ont pas moins besoin que les enfants, des idées justes et une observation de mœurs instructive, sous une forme attrayante. Puis, oubliée, elle a survécu, comme ces insectes qui ne sont plus quand leurs œufs éclosent, et cette influence indirecte a préparé le genre charmant et utile que La Fontaine devait créer dans toute sa naïveté, sans en dire le dernier mot; car La Fontaine écrivait pour une aristocratie, et le dernier mot en toute chose doit être pour le peuple.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ENSEIGNEMENT ET PHILOSOPHIE, par G. TIBERGHIEN, professeur à l'Université libre de Bruxelles. — Bruxelles, MAYOLEZ, 1873, in-18.

Sous ce titre, M. Tiberghien vient de réunir en un joli volume, une série d'articles, de discours et de rapports, publiés antérieurement dans la *Libre recherche*, dans la *Revue trimestrielle*, dans la *Revue de Belgique*, ou ailleurs. Les uns roulent sur des questions philosophiques : La mission de la philosophie à notre époque, la doctrine de Krause, l'athéisme, le matérialisme et le positivisme, l'observation, son rôle et ses limites dans la science, la traditionalisme, et l'origine du langage. Les autres concernant l'enseignement : L'instruction primaire obligatoire, l'école et l'État, l'atmosphère religieuse des écoles.

Bien que ces divers morceaux constituent, chacun pris à part, un travail complet et indépendant, il n'en existe pas moins entre eux un lien qui imprime une sorte d'unité au livre. Ce lien résulte de la doctrine philosophique de Krause, adoptée par l'auteur, doctrine « essentiellement harmonique », comme il la qualifie, porte « qu'elle tient compte de tous les points de vue de la réalité, qui ont été successivement mis en évidence dans les systèmes antérieurs, qu'elle complète les théories partielles les unes par les autres, qu'elle se dépouille ainsi de tout caractère exclusif et arrive à une exposition sinon intégrale, du moins aussi satisfaisante que possible, de la vérité. » — « Je commence, poursuit-il, par exposer librement la *mission de la philosophie à notre époque* : il faut introduire l'unité dans les sciences et l'harmonie dans les convictions, il faut esquisser l'idéal de la vie qui répond aux aspirations des peuples modernes. Je montre ensuite que la *doctrine de Krause*, par sa position dans l'histoire et par la nature de son enseignement, est seule en mesure de remplir convenablement cette mission. Passant enfin de l'affirmation à la comparaison, et de la comparaison, à la critique, je discute deux systèmes rivaux, le traditionalisme de l'école catholique qui florissait sous la restauration en France et le *positivisme* de nos jours. »

Voilà pour la première partie : Philosophie. Quant à la seconde : Enseignement, elle se rattache aux applications pratiques qui concernent le droit et l'enseignement. Ainsi à propos de l'*instruction primaire obligatoire*, M. Tiberghien se prononce en faveur

Digitized by Google

de cette thèse, parce que l'instruction primaire est un droit de l'enfant et que tout droit est obligatoire ; et il fait remarquer avec raison que les adversaires de la mesure, prennent un soin tout particulier d'éviter le terrain du droit, pour se placer sur celui des convenances, de l'opportunité, de l'utilité publique ou des devoirs de la vie morale. Mais si l'instruction primaire est obligatoire, comment doit-elle être organisée dans la société ? A cette question répondent les deux articles sur l'*École et l'État* et sur l'*atmosphère religieuse des écoles*, qui traitent des rapports de l'École avec l'État et avec l'Église. Ici l'honorable professeur se montre partisan de l'autonomie de l'École en matière pédagogique, de l'École reposant sur sa propre base, gouvernée par ses propres forces, administrée par des comités scolaires pourvus de larges pouvoirs. Elle ne doit donc pas dépendre exclusivement de l'État, mais elle ne doit pas dépendre non plus de l'Église. Sans doute « la religion est à la fois un élément essentiel de l'éducation et une force morale dans la vie ; mais il ne faut pas confondre la religion pure avec telle ou telle confession déterminée. Le judaïsme, le catholicisme et le protestantisme sont des religions, mais la religion n'est ni le judaïsme, ni le catholicisme, ni le protestantisme..... Je vois un grand avantage, ajoute l'auteur, à ce qu'on cultive le sentiment religieux des enfants, mais je vois aussi un grand danger à ce que cette culture soit abandonnée aux ministres d'un culte intolérant. Tandis que la religion est amour, union intime des hommes entre eux et de l'humanité avec Dieu, l'enseignement confessionnel respire souvent la haine et n'entretient que la superstition ou le fanatisme. »

Nous avions déjà eu occasion de lire les travaux dont nous venons d'indiquer le contenu et l'esprit. Nous les avons pourtant relus avec plaisir parce que, pour le fond, comme pour la forme, ils nous paraissent avoir une valeur durable. Les questions qui y sont traitées sont importantes ; elles touchent aux plus grands problèmes philosophiques et sociaux ; elles ont d'ailleurs conservé toute leur actualité et sont, pour ainsi dire, encore pendantes. Elles sont envisagées en outre avec une extrême largeur de vues, une franche liberté de pensée, une conviction sincère et profonde, un vif amour du progrès et de l'humanité, en même temps qu'avec une simplicité et une clarté de langage qui n'excluent pas l'élévation. Toutes ces qualités nous semblent devoir être signalées et mériter l'accueil favorable du public. F. V. M.

COMPTE RENDU DE LA 6e SESSION (BRUXELLES, 1872) DU CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES ; Bruxelles. 1873, M. WEISSENBRUCH, imprimeur, H. MERZBACH, éditeur, 1 vol. grand in-8° de 600 pages, avec 91 planches.

Quand on se reporte à quelques années en arrière, au temps des premières découvertes de Boucher de Perthes et que l'on considère le chemin parcouru depuis lors par les sciences pré-

Digitized by Google

historiques, on est frappé d'un profond étonnement. A peine la question de l'homme préhistorique est-elle posée scientifiquement que, de toutes parts, une foule de savants se livrent aux recherches les plus actives, les plus passionnées, et bientôt les faits deviennent tellement nombreux, tellement clairs, que la vérité éclate de cent côtés à la fois et qu'une nouvelle science voit le jour. Celle-ci est acceptée non seulement par les gens de science, mais par tous les hommes intelligents qui s'intéressent à l'histoire de l'humanité. Maintenant que cette nouvelle science est solidement établie, il existe bien encore quelques voix discordantes qui par système ou par ignorance nient les résultats définitivement acquis, mais ces voix sont isolées, elles n'ont aucune autorité et sont tout à fait impuissantes pour arrêter le progrès.

Retracer les caractères ethniques, les mœurs, les combats, les aires d'habitation, les invasions, des peuples antéhistoriques, telle est la tâche grandiose qui est imposée aux sciences préhistoriques. A cette œuvre vraiment colossale, travaillent incessamment une foule d'hommes d'élite, des naturalistes, des géologues, des archéologues, des linguistes, etc.

La Belgique peut revendiquer l'honneur d'avoir été la première nation à explorer le champ si vaste des investigations préhistoriques. C'est Schmerling qui, le premier, avance et prouve que l'homme avait été contemporain des grands mammifères éteints; malheureusement cet illustre explorateur des cavernes belges a devancé son époque et l'importance de ses découvertes fut méconnue. Celles-ci jointes aux trouvailles de Spring et surtout aux nombreuses découvertes d'un travailleur infatigable. M. Ed. Dupont, ont fourni une très large part des documents sur lesquels reposent aujourd'hui les sciences préhistoriques. Dorénavant la Belgique occupera une place brillante et qui ne pourra lui être contestée.

C'est sous la puissante impulsion de ce dernier naturaliste que la 6e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, a été organisée, session que nous pouvons considérer comme la plus importante qui ait eu lieu jusqu'à ce jour.

Tout ce que la science compte d'illustrations, s'était réuni à Bruxelles en 1872 pour discuter sur les points principaux et les plus délicats de l'anthropologie et de l'archéologie préhistoriques.

L'importance scientifique de cette session est bien marquée dans le magnifique volume formant son Compte rendu.

Cette session était à peine close que le Secrétaire général du Congrès, M. Éd. Dupont, aidé des autres Secrétaires se mit à l'œuvre pour réunir et coordonner tous les matériaux destinés au Compte rendu; or, cette tâche était extrêmement laborieuse et l'on a le droit de s'étonner que quelques mois aient suffi pour la mener à bonne fin, et pour publier l'énorme volume du Compte rendu.

Digitized by Google

Abandonnant l'ancien système des comptes rendus reproduisant les communications et les discussions selon l'ordre des séances, le secrétaire général a coordonné les communications et les discussions selon les grandes divisions de la science.

Voici l'ordre adopté :

I) Indices de l'existence de l'homme à l'époque tertiaire.
II) Géologie des terrains quaternaires et des tourbières.
III) L'homme à l'époque quaternaire.
IV) L'homme pendant l'âge de la pierre polie.
V) Classification des âges de la pierre.
VI) L'âge du bronze et l'âge du fer.
VII) Anthropologie préhistorique.

Chacune de ces divisions comprend des mémoires et des discussions de la plus haute valeur et signés de noms ayant une grande autorité. Presque toutes renferment des communications de nos compatriotes, qui ont pris une très large part aux travaux du Congrès. Le nom de M. Éd. Dupont vient en première ligne; puis viennent ceux de MM. Cornet et Briart, Arnould et de Radiguès, Soreil, Berchem, Vanderkindere, Cloquet, Hagemans et Becquet.

Dans son mémoire intitulé : *Sur l'antiquité de l'homme et sur les phénomènes géologiques de l'époque quaternaire,* M. Dupont a traité magistralement la question des cavernes des environs de Dinant. M. le professeur Fraas l'ayant contredit au sujet du mode de remplissage de ces cavernes, il réfute victorieusement, dans une discussion, les arguments extrêmement spécieux de son contradicteur. Dans une autre importante communication, M. Dupont expose d'une façon très savante la classification de l'âge de la pierre en Belgique; enfin dans une discussion d'anthropologie; il s'étend longuement sur les caractères des crânes des troglodites belges.

MM. Cornet et Briart, dans deux beaux mémoires, traitent avec beaucoup de science de l'homme de l'âge du Mammouth et de l'âge de la pierre polie et des exploitations préhistoriques de silex dans la province de Hainaut.

La *Notice sur Hastedon*, par MM. G. Arnould et de Radiguès, nous fait connaître des particularités nouvelles et intéressantes sur les constructions des peuplades préhistoriques.

Les notices et mémoires de MM. Becquet, Arnould, Cloquet, Berchem et Haguemans enrichissent la science de faits nouveaux et dignes d'attention.

Enfin, M. Vanderkindere, dans sa notice *sur l'ethnologie de la Belgique,* nous résume un beau mémoire qu'il avait publié précédemment sur les races humaines qui habitent actuellement la Belgique.

Nous serions entraînés trop loin si nous voulions poursuivre la citation des autres travaux publiés dans le Compte rendu, travaux nombreux et rédigés par des hommes dont la réputation

Digitized by Google

est faite depuis longtemps. Nous nous bornerons donc à signaler les communications de MM. l'abbé Bourgeois, de Quatrefages, Belgrand, Hébert, Steenstrup, Rivière, Capellini, Cartailhac, Broca, Hamy, Franks, Angelluci, de Vibraye, Burmeister, Desor, l'abbé Chierici, Faidherbe, de Mortillet, Hildebrand, Tardy, Cazalis de Fondouce, Oppert, Conestabile, Leemans, Schaaffhausen, Lagneau, Virchow, Hyde Clarke, etc., etc.

F. C.

MÉMOIRES DU PEUPLE FRANÇAIS, depuis son origine jusqu'à nos jours par A. Challamel (ouvrage couronné par l'Académie française), Paris, Hachette et Cᵉ. 8 vol. in-8°. — Alexis Monteil avait essayé une histoire des Français, à opposer à l'histoire des rois de France ; mais on était en plein romantisme et son plan était plus romanesque que scientifique, venait plus de l'imagination que de l'histoire ; ce livre, qui lui a coûté tant de travaux et de recherches, n'est agréable à lire que par fragments ; l'ensemble se perd dans la confusion des détails.

M. Challamel a repris la même idée sous une forme plus historique et il y a consacré « toute une vie » selon l'expression d'un critique français. L'auteur dit lui-même : « Vingt années de labeur. »

Annoncé dès 1842, en voie de publication depuis 1866, l'ouvrage vient d'être terminé. Avant d'être achevé, la Société des Gens de lettres lui avait donné le prix Régis-Allier et l'Académie française, le prix Thérouanne.

Les *Mémoires du peuple français* commencent aux origines et s'arrêtent à la nuit du 4 août 1789. L'auteur dit avec raison que « jusqu'à ce que le XIXᵉ siècle ait dit son dernier mot, il lui semble impossible d'écrire impartialement son histoire ». Dans ce long espace de siècles, on voit les populations « toujours regardées comme une simple matière gouvernable par les classes privilégiées ». — « Depuis le Gaulois esclave, dit l'auteur, jusqu'au paysan du XVIIIᵉ siècle, cette situation ne s'est guère modifiée. »

Mais, ainsi exploité, le peuple crée presque à lui seul la civilisation, une civilisation plus utile à la prospérité du pays, à la gloire de la patrie qu'à l'indépendance des masses.

« C'est une erreur, dit éloquemment M. Challamel, erreur trop « répandue chez nous, que d'attribuer au pouvoir la vertu diri- « geante par excellence, que de croire sa coopération indispen- « sable au progrès de l'humanité. La philosophie de l'histoire « démontre combien son initiative est limitée, quelquefois nulle, « et dans quelle inertie demeurent souvent les hommes du droit « divin ou de la Providence, absorbés par leurs augustes intérêts, « par leur incurable vanité et par l'exigence altière de leurs pas- « sions. Elle prouve que l'intelligence des souverains s'épuise « d'ordinaire en palliatifs illusoires et en ruses misérables pour « éviter les solutions sérieuses, pour atteindre péniblement le « terme de la carrière. »

Digitized by Google

Sur ces paroles, l'auteur revendique le beau nom de « Pères du peuple » pour les maîtres de la pensée, de la science, de l'art et de l'industrie. « Car c'est avec amour, dit-il, qu'ils nous prodiguèrent à nous et à nos enfants les trésors de leurs génies divers. »

Tout ce qui peut mettre en évidence l'incessante activité d'un peuple, le développement de ses forces physiques et morales: les révolutions et les progrès, les finances et le commerce, la religion et les mœurs, les lettres et les arts, tout est scrupuleusement étudié par l'auteur. Il nous montre tour à tour l'existence du Gaulois, du Franc, des classes du temps féodal, du Français de la Renaissance, du Français du XVIIe et du XVIIIe siècle. Chaque époque revit avec ses souffrances et son génie, avec ses aspirations et ses labeurs. Mais ce qui anime surtout ce livre, c'est le sentiment démocratique, l'amour des masses, une entière confiance dans l'instinct de justice des peuples, une foi profonde dans la puissance de la liberté humaine, et par conséquent une foi vive dans l'avenir.

Ce sentiment est résumé par l'auteur en cette conclusion :

« Ou l'auteur des *Mémoires du peuple français* se trompe « étrangement, ou il ressort de ses longues recherches que... tout « le monde, *herr Omnes*, malgré les entraves, obéit à son instinct « de conservation et travaille avec persévérance pour son bien- « être, par nature, par besoin, par habitude ; c'est... que les mau- « vais vouloirs de la puissance la plus incontestée, ne sauraient « prévaloir — heureusement — sur les *myriades d'actes virils,* « qu'un peuple entier fait sans cesse. »

Il y a bien là un peu d'optimisme et quelque oubli peut-être de tout ce qui doit aider l'instinct, c'est à dire la science politique et la philosophie sociale. Plus on affirme ces myriades d'actes virils que font les nations pour exister selon les lois naturelles, plus, nous semble-t-il, on doit maudire les hommes qui, sous prétexte de les diriger, les entravent, qui, sous couleur de leur indiquer la route, les égarent. La décadence est possible sous la pression du despotisme ou sous l'influence de l'erreur, il ne faut pas l'oublier. Mais cette foi dans l'activité humaine est saine et utile et on ne peut trop répéter que le meilleur moyen de civiliser les hommes, c'est de les laisser se développer sans entraves et marcher sans lisières. C. P.

BIBLISCHE GEOGRAPHIE. *Vollständiges biblisch-geographisches Verzeichniss, als Wegweiser zum erläuternden Verständniss der heiligen Schriften alten und neuen Testaments.* — **GÉOGRAPHIE BIBLIQUE.** *Nomenclature complète de la géographie biblique, pour servir de guide dans l'étude des saintes écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament,* par le docteur R. Riess, inspecteur d'école et pasteur de la ville à Ludwigsburg. Freiburg im Breisgau ; Herder'sche Verlagshandlung. 1872.

Digitized by Google

Cet ouvrage est, comme l'indique le titre, un dictionnaire extrêmement complet de toutes les indications géographiques qui sont contenues dans les deux Testaments; il doit servir de complément à l'Atlas biblique qui a déjà été publié par le même auteur.

Qu'on ne s'attende pas toutefois à trouver dans ce dictionnaire, un travail de pure critique d'après les dernières données de la science moderne; tel n'a pas été le but de M. Riess. Sa méthode est simple : à côté de chaque nom, il place la traduction grecque ou hébraïque, l'étymologie succincte et l'indication des textes bibliques où ce nom se trouve cité. Lorsqu'il s'agit d'un point obscur ou controversé, il compare les différents textes, les analyse, les rapproche des dires des principaux écrivains de l'antiquité et par une exégèse savante, s'efforce d'en faire jaillir la lumière.

Ceux qui connaissent l'énorme quantité de noms géographiques que renferment les livres bibliques, comprendront toute la difficulté et toute l'importance d'un pareil travail.

Nous n'avons pas la prétention de juger ici *ex professo* la valeur scientifique de la géographie biblique de M. Riess; mais il nous semble qu'elle est marquée au coin d'une érudition sûre, exempte de tout charlatanisme.

Certainement une œuvre de ce genre offre toujours un peu d'aridité; toutefois, plusieurs articles présentent un intérêt puissant. Au mot *Ebenen* (plaines), par exemple, nous trouvons groupés tous les renseignements de la Bible sur les rivages de la Méditerranée et les vallées du Jourdain. Il en est de même aux mots : Forêts, Déserts, Fontaines et Piscines.

Citons encore la dissertation sur les quatre fleuves mystérieux du Paradis : le Gihon, le Phrat, le Hiddekel et le Phison; celles sur les Phéniciens, les Philistins, les Moabites et les Hébreux; le Thabor, le Carmel et les villes de la Bible.

Mais c'est surtout en ce qui concerne Jérusalem et ses environs que le livre de M. Riess est précieux et fertile en renseignements. La topographie et l'histoire de Jérusalem et de Sion, les tombeaux et les palais, les citernes, les piscines, les portes, les tours, les jardins se déroulent devant nos yeux au moyen d'une série de textes empruntés directement à la Bible ou aux historiens anciens.

Si nous avions un reproche à faire à M. Riess, ce serait de s'être parfois trop étroitement tenu aux limites du texte des livres saints, de ne pas avoir voulu s'appuyer davantage sur les travaux des savants modernes. Au mot Sinaï, par exemple, nous sommes étonnés de voir M. Riess, identifier le Sinaï biblique avec le Dgebel Mousa. Il est vrai que la tradition a consacré cette montagne; mais depuis le voyage et les recherches de M. Lepsius dans la presqu'île du Sinaï, publiés dans le *Bulletin de la Société géographique de Paris*, en juin 1847, il ne nous semble plus permis d'admettre la tradition comme vraie et c'est au Serbal de M. Lepsius, nous paraît-il, et non plus au Dgebel Mousa qu'il faut désormais attribuer l'honneur d'avoir été le Sinaï de Moïse.

Digitized by Google

Toutefois, ce sont là de petites taches que M. Riess aurait facilement évitées, s'il n'avait pas voulu s'attacher avant tout à l'étude des textes de la Bible; telle qu'elle est, la *Géographie biblique* est un travail d'une grande érudition et d'une incontestable utilité pour tous ceux qui s'occupent d'archéologie hébraïque; car il leur épargnera souvent de longues et fastidieuses recherches.

H. Pergameni.

POÉSIES DE MARC-MONNIER. 1 vol. in-12. Paris, Alphonse Lemerre, 1872. — La poésie est si rare de nos jours que l'on aime à la signaler, lorsqu'on vient à la rencontrer. Le volume de M. Marc-Monnier est petit et mignon; mais c'est un écrin où brille plus d'un joyau. Point de prétentions à viser haut ni à frapper fort, mais de la grâce et de l'harmonie, du sentiment et des pensées exprimées avec un soin scrupuleux de la forme. Peut-être, de la lecture de ce recueil, ne ressort-il pas une idée bien marquée, un sentiment général qui subsiste; mais, c'est le propre de ces sortes de reliquaires, composés d'éléments divers, selon le caprice du poëte, rassemblant ses souvenirs épars. Au moins se dégage-t-il de celui-ci une saveur franche et saine. La désespérance et le scepticisme moderne en sont exclus; et le poëte trouve quelquefois des accents inspirés :

Qu'ai-je en moi d'immortel si je dois pour toujours
Effacer de mes yeux les reflets des vieux jours,
Comme on lave une tache infâme?
O Dieu, s'il lui fallait, en secouant sa chair,
Rejeter au néant tout ce qui lui fut cher,
Que resterait-il de mon âme?

. . . . . .

Quoi! retrouvant ma mère au sein de tes élus,
Ma mère, ô Dieu puissant, ne me connaîtrait plus?
Le passé nous serait chimère,
Et nous n'aurions plus rien de commun entre nous?
Et je ne pourrais pas, en tombant à genoux,
Lui dire : « Te souviens-tu, mère? »

Ailleurs, c'est la foi du poëte dans son art, c'est son amour ardent pour la poésie : « Je t'aime pour toi seule!... » s'écrie-t-il; puis, il s'élève :

Oh! chanter, même seul, ignoré, quelle joie!
Chanter comme l'oiseau donnant, sans qu'on le voie,
A chaque nuit un gai concert,
Ou comme le prophète entouré de silence,
Ivre de solitude et dont la voix s'élance
Dans l'immensité du désert!...

Voilà la note pleinement harmonieuse et vraiment poétique, trop rare aujourd'hui, trop rare dans ce livre. M. Marc-Monnier préfère plier sa muse à des rhythmes cadencés, écrire une *valse* ou un *galop* qui semblent s'accompagner d'eux-mêmes et donnent le chant et la musique tout ensemble. L. S.

Digitized by Google

CREATIVE AND IMITATIVE ART. — DECORATION AND ORNAMENTATION, BY J. T. L.

Ce livre n'est pas dans le commerce; mais il a été imprimé en Belgique — quoique anglais — et, à ce point de vue, il nous intéresse. C'est l'œuvre d'un délicat et d'un érudit, une étude d'artiste écrite pendant les utiles loisirs d'un homme qui observe et qui pense. Le goût chez lui, parfois trop exclusif peut-être, tend toujours au vrai et au beau. A l'art créateur, il demande le reflet de ce qui existe dans la nature; mais, dans l'imitation, il combat le réalisme servile comme œuvre d'art. Si vous voulez reproduire, rendez la pensée exacte et non la ligne correcte, tel est le principe de l'écrivain anglais. Il trouve faux, au point de vue artistique, de donner à un simple coquetier, la forme d'une rose ou d'une tulipe; pour manger des œufs à la mouillette, le modèle le plus simple, d'après lui, sera toujours le meilleur.

Voici maintenant saint Georges sur son cheval qui se cabre, terrassant le dragon; cavalier et monture sont condamnés aux poses les plus tourmentées — nous ne parlerons pas du monstre dont les contorsions sont la juste punition de ses forfaits — le tout pour créer une aiguière, où l'ensemble peut présenter un certain cachet d'originalité, mais où le sujet hurle de se trouver accouplé à l'objet. — Quant aux imitations serviles de la nature, il les renvoie aux enseignes de boutiques; les effets d'optique si laborieusement étudiés sont, pour lui, une débauche puérile d'un esprit fatigué de penser et qui se détend, ou l'œuvre sérieuse d'un cerveau vide. — Dans l'ornementation, ce que l'écrivain apprécie surtout, c'est la pureté des lignes et la juste appropriation du sujet à l'objet. Il admire les lettres délicatement ornées des missels, les vitraux de l'église de Chartres, parmi lesquels il distingue certain ours qui a toutes ses sympathies; mais rien ne surpasse à ses yeux les beautés de l'art égyptien ou de l'art grec. Nous nous étonnons seulement de ne point trouver, dans cette œuvre assez complète pourtant dans sa brièveté, le sentiment de l'auteur sur l'art flamand qui, par son génie, devait, plus que tout autre peut-être, attirer son attention et satisfaire son goût.

Le peu que nous avons pu dire suffit à prouver que cette étude artistique n'est pas une œuvre banale. A cette publication distinguée, il fallait un cadre élégant. La maison Weissenbruch, chargée de l'impression de ce livre, n'est pas restée au dessous de la tâche entreprise. Chacun y a mis du sien, les uns ont apporté leur connaissance de l'anglais, les autres leur habileté d'exécution; tous enfin, leurs soins, leur patience, leurs études et leur goût, tenant à justifier cette fière réponse d'un imprimeur italien à un profane qui venait l'entretenir « del suo mestiere »: — « Del nostro arte, signore mio! »

X.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

LA LIGUE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ vient de faire paraître à Paris chez Sandoz et Fischbacher et à Genève, chez Rollanday, le *Bulletin officiel* du Congrès qu'elle a tenu l'année dernière à Lugano.

Outre les débats auxquels ont donné lieu les trois grandes questions qui étaient à l'ordre du jour de ce Congrès : 1° Principe de la fédération ; 2° Histoire de l'arbitrage international ; 3° Introduction du principe de l'autonomie dans le droit pénal, ce volume contient : un rapport intéressant de M. Gœgg sur le voyage qu'il a fait en Amérique dans l'intérêt de la Ligue ; deux mémoires : l'un de M. Paul Lacombe sur l'arbitrage international ; l'autre de M. R. Manzoni sur le droit de punir ; etc. Le volume se termine par la collection complète des résolutions discutées et votées par les six Congrès que la Ligue a tenus depuis sa fondation.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA PAIX, mars et avril 1873. Paris, librairie Franklin. — Cette livraison contient le compte-rendu d'une séance extraordinaire de la société, tenue à Paris le 7 mars, à l'effet d'entendre M. Miles, secrétaire de la Société de la paix d'Amérique, venu en Europe pour soumettre aux sociétés de la paix une question qui gagne chaque jour du terrain : la rédaction d'un code international.

M. Visschers, notre compatriote assistait à la séance.

La réunion a pris des résolutions favorables, a déclaré que la rédaction d'un code de droit public international n'est ni chimérique ni prématurée, et a émis l'avis que ses rédacteurs devraient n'avoir qu'un caractère scientifique.

Le reste de la livraison est consacré aux membres des divers pays qui n'ont pu assister à la séance et qui ont envoyé leur opinion par écrit : MM. Ch. Lucas, De Parieu, Sclopis, Drouyn de Lhuys, Calvo, Mancini, Pierantoni, Holzendorf, Hefter.

La lettre de M. le comte de Sclopis, un des arbitres dans l'affaire de l'Alabama, a une grande signification. Quand un homme chargé, il y a peu de temps, d'un pareil mandat, adhère à une idée, réputée jusqu'à présent un rêve, c'est un signe que l'utopie a mûri et n'est pas loin d'entrer dans la réalité.

LE TOUR DU MONDE, 29 mars, 5, 12, 19 et 26 avril. — Un voyage dans l'Asie centrale par M. Basile Vereschaguine, remplit ces livraisons, illustrées de cartes et de dessins inédits. Le voyageur va d'Arembourg à Samarcande, en remontant le fleuve Sir, en visitant le Turkestan et Tachkend sa capitale, qu'il décrit longuement et dont il étudie les populations diverses, le commerce et les mœurs ; puis, il s'arrête à Chadjend, à Bouka, à Djizad.

Curieuse étude d'un pays peu connu : le Turkestan russe, dont les mœurs sont peintes avec un réalisme fidèle.

LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE, publiée sous la direction de M. Renouvier. Cette revue continue ses travaux d'une manière brillante. Nous avons sous les yeux les nos du 27 mars et des 3, 10 et 17 avril. M. Renouvier y étudie la morale de Kent, — le droit de défense de la société contre le catholicisme, — et la Bible dans l'éducation. M. Pilon y traite de l'origine de la justice selon Bentham et Stuart Mill ; puis, de nombreuses études bibliographiques jugent de haut des questions importantes, telles que : *La propagande des amis de la paix*, le livre sur *L'instruction publique en France*, par M. Bréal, etc.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE FRANÇAIS-ALLEMAND, par CHARLES SACHS, 1 vol. grand in-8°. — Cet ouvrage est un des travaux lexicographiques les plus complets qui aient paru jusqu'à ce jour. Sa nomenclature est d'un bon tiers plus riche que celle des lexiques déjà publiés et il contient à la fois toute la matière : d'un traité sur la prononciation et la liaison, d'un dictionnaire étymologique de la langue française, d'un dictionnaire d'argot, d'un traité sur les synonymes, etc.

Les étrangers y trouveront la solution de beaucoup de difficultés qui se présentent journellement à eux lorsque leurs études ou leurs affaires les obligent à avoir recours au dictionnaire. En outre la prononciation y est figurée à côté de chaque mot avec les signes phonétiques de la méthode Toussaint-Langenscheidt.

VENTE DE LA BIBLIOTHÈQUE TYPOGRAPHIQUE DE M. BARNHEIM. — Le libraire L. STARGARDT à Berlin, vient de publier le catalogue de la vente, qui se fera à Berlin au commencement du mois de mai, de la bibliothèque typographique de feu M. Barnheim de Insterburg en Lithuanie. Ce catalogue contient 55 manuscrits sur vélin, plusieurs avec miniatures, 55 sur papier comme le manuscrit de Belial, daté de 1448 avec figures grotesques, le sceau gravé en métal de l'an 1407, décrit par Heller et Aretin, le Cerimoniarũ nigrorũ monachorũ ord. S. Bndicti de observancia Burffeldense). Typ. Fusti a Schefferi, des incunables de Gutenberg, des livres illustrés du XVe et XVIe siècles.

L'ART UNIVERSEL, sommaire du n° 5 : J. Rousseau, Un sculpteur florentin; Émile Leclercq, Les réputations surfaites; Gustave Colin, Fragments d'études sur l'art moderne ; Camille Lemonnier, Histoire de la peinture au pays de Liége ; XX, Correspondance parisienne ; H. Cavatelle, Autre correspondance de Paris ; I. J. Kraszewski, Correspondance d'Allemagne ; M. H. De Jonge, Les dernières ventes à Londres ; E. Thamner, Étude sur le roman contemporain ; Charles Gounod, De la routine en matière d'art ; Pierre Benoit, Réflexions sur l'art national ; XX. La vente Laurent Richard. (Correspondance de la dernière heure) ; J. Hœpfer, Correspondance d'Anvers; P. Martin, L'office des ténèbres à Anvers.

INVENTAIRE ANALYTIQUE DES ARCHIVES DE LA VILLE D'ATH, précédé d'une notice historique sur cette ville, d'après des documents inédits, par EMMANUEL FOURDIN, 2 vol. in-8°. prix 6 frs. — Le premier volume vient de paraître le second, qui est sous presse, paraîtra incessamment. On souscrit chez l'auteur, rue Haute, 14, à Ath, et chez tous les libraires de la localité.

LE PORTFOLIO, magasin artistique européen. Ce recueil, destiné à propager le goût des beaux-arts en Angleterre, aux États-Unis d'Amérique, et dans les nombreuses colonies anglaises, est actuellement dans la quatrième année de sa publication, et grâce à ses améliorations successives, il a fini par conquérir une place reconnue parmi les principales revues de ce genre en Europe. Des gravures originales et des reproductions de dessins des maîtres d'une importance considérable ; un texte, écrit par les critiques les plus estimés et les plus autorisés de l'Angleterre en assurent le succès. Depuis sa fondation, *le Portfolio* a déjà publié de nombreuses eaux fortes par les meilleurs artistes, et des reproductions de dessins par Raphaël, Michel-Ange, le Titien, Hogarth, Greuze, Fragonard, Vernet, Watteau, Boucher, Flaxman, Landseer, etc. — Le prix de l'abonnement est de fr. 37-50 par an.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

6e LIVRAISON — 15 JUIN 1873

SOMMAIRE

N. REYNTIENS. Les écoles nationales et les écoles confessionnelles en Irlande 81
ÉMILE GREYSON. EN HOLLANDE. Juffer Daadge et Juffer Doortje *(suite)*. 107
GÉRARD. Bruxelles avant la révolution du siècle dernier 133
CH. G. RUTH. Sonnet 146
NÉCROLOGIE. VITAL DESCAMPS 147
BIBLIOGRAPHIE. *Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage*, par Em. de Laveleye. — *Organisation représentative du travail*, par Hector Denis. — *Morsures féminines*, par Em. Leclercq. — *Le Microscope*, par Ph. Adan. — *Les prix quinquennaux néerlandais*. — *Promenades autour du monde*, par le baron de Hubner. — *Nouvelles juives*, par Kompert. — *Méta Holdenis*, par V. Cherbuliez. — *Essais sur la mythologie comparée et la science de la religion*, par Max Muller, etc., etc. 150

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

HYGINI FABULÆ, edidit MAURICIUS SCHMIDT. Ienae, 1872, 1 vol. in-8°, 172 pp. — Julius Hyginus est un des auteurs les moins connus de la littérature latine et pourtant ses écrits ne sont pas sans importance à cause des renseignements archéologiques que l'on y trouve. Bibliothécaire d'Auguste, ami d'Ovide et de Caius Licinius, il pouvait puiser aux meilleures sources. Ses connaissances encyclopédiques sont attestées par ses nombreux ouvrages sur les sujets les plus divers, ouvrages qui, malheureusement ne sont, pour la plupart, point parvenus jusqu'à nous. Celui dont il est publié aujourd'hui une édition nouvelle, le *Fabularum liber*, n'est pas l'ouvrage original d'Hyginus, c'est un abrégé, un choix rempli de redites et de contradictions, exécuté probablement vers le IIe siècle. Mais il est plein d'intérêt à cause des ouvrages d'auteurs perdus, qui y ont été utilisés ou dont il reproduit des fragments.

Quelques commentateurs s'étaient essayés déjà à jeter de l'ordre et de la lumière dans cette compilation assez informe. M. Schmidt s'est livré, à son tour, à ce travail ingrat et minutieux de révision philologique. Nous avons lieu de croire, après un examen sommaire, que le savant éditeur a réussi en plus d'un point et que son travail restera comme une preuve de plus de la hauteur à laquelle s'est élevée de nos jours, en Allemagne, la critique des textes.

NOUVEAUX COURS DE PIANO, d'après les *Klavier-Utterichts-Briefe* d'Aloys Hennes, édition française par Anton Schmoll. 1er cours. Bruxelles, Berlin et Leipzig, 1873.

M. Schmoll en voyageant récemment en Allemagne, fut frappé d'étonnement devant une réforme de l'enseignement du piano, qu'il appelle un événement de la plus haute importance. Il rencontrait partout une petite méthode qui prenait la place de toutes les autres et qui satisfaisait tout le monde. Ce qui la caractérisait, c'était un développement plus simple et plus progressif des élèves, une combinaison de la théorie avec la technique qui en exerçant l'exécutant prépare en lui le musicien, enfin la forme attrayante des exercices.

M. Schmoll se mit aussitôt en relations avec l'auteur, professeur de piano comme lui, et il se mit en devoir de faire connaître cette méthode au public parlant le français.

Le premier cours qui comprend les 50 premières leçons vient de paraître, les autres suivront, et tout aussitôt les hommes compétents ont apprécié cet ouvrage « simple, lucide, progressif, conçu d'après un bon plan et exécuté avec une rare intelligence », c'est M. Gevaerts qui s'exprime ainsi.

Digitized by Google

LES ÉCOLES NATIONALES & LES ÉCOLES CONFESSIONNELLES

EN IRLANDE

La lutte entre l'État et l'Église est devenue européenne depuis qu'on a proclamé à Rome le dogme de l'infaillibilité. Si l'Église, nous dit-on, a renoncé, dans le dernier concile, à ses pouvoirs et à ses droits séculaires, n'est-il pas tout naturel que l'homme abdique la liberté dans les questions dogmatiques pour laisser au prêtre la direction de ses intérêts moraux et spirituels. Les concordats ne sont plus reconnus à Rome, car ils sont basés sur des concessions mutuelles, et les transactions en matière d'enseignement, telles qu'elles avaient été acceptées par l'État et par l'Église, n'ont plus de raison d'être depuis que le pape est infaillible dans ses décisions.

En Irlande, le clergé vient de laisser voir jusqu'où vont ces prétentions. Il est intéressant de les connaître parcequ'elles se manifestent partout avec les mêmes tendances sinon avec la même franchise. Selon les évêques irlandais, l'école doit dépendre de l'Église, elle doit être confessionnelle et organisée dans un intérêt dogmatique. Les principes proclamés par le Syllabus tendent non seulement à bouleverser la législation des pays où le catholicisme exerce une influence prépondérante, mais ils compromettent les rapports entre l'État et l'Église, même dans les pays protestants où on avait voulu résoudre, en dehors des sectes, les questions qui touchent à l'enseignement et à l'indépendance du pouvoir civil. Les mêmes prétentions surgissent à la fois en Hollande et en

Digitized by Google

Allemagne, mais nulle part elles n'éclatent avec autant de violence qu'en Irlande à propos des écoles mixtes. Partout le clergé catholique ne sait user de la liberté que pour la compromettre par ses excès. Naguère il avait accepté en Irlande, de commun accord avec les dissidents, l'école mixte, et aujourd'hui il l'attaque avec violence ; non seulement il est hostile à l'organisation des écoles nationales, mais il revendique pour lui seul l'autorité dans l'enseignement à tous les degrés. Les évêques ne parlent plus de réformes, ils demandent le droit exclusif d'organiser l'enseignement avec le concours du trésor public.

La sécularisation de l'enseignement a été défendue dès 1831 par Lord Stanley, père du Lord Derby actuel. En qualité de secrétaire d'État pour l'Irlande, il adressa une lettre au duc de Leinster dans laquelle il formula les principes du nouveau système à adopter pour avoir droit aux subsides du Parlement.

En voici les principales clauses :

L'école devra être accessible à tous les cultes. Aucun enfant ne sera contraint de suivre un exercice religieux qui n'aura pas été approuvé par ses parents ou par ses tuteurs. On devra garantir aux enfants appartenant à différents cultes le temps nécessaire pour qu'ils puissent recevoir séparément une instruction religieuse conforme à leur croyance.

La question qui se discute en Irlande a un intérêt européen. Le catholicisme, cosmopolite par essence et dominateur par instinct, réclame aujourd'hui en Irlande ce qu'il exigerait demain en France et en Belgique s'il parvenait à y conquérir le pouvoir et à l'exploiter à son profit. L'école et la main morte, l'enseignement et les fondations, voilà l'idéal que poursuit le catholicisme. L'Église marche vers ce but avec la ténacité et la persévérance qu'elle montre dans toutes ses entreprises. La lutte est plus ardente qu'autrefois. Nulle part on n'hésite sur les moyens : il s'agit du but à atteindre, qui n'est autre que le rétablissement de l'ancien régime. En Hollande, le clergé se coalise, pour rétablir l'église confessionnelle, avec le parti de Mr Groen Van Prinsterer, le plus intolérant des protestants, tandis qu'en Irlande il s'unit aux partis extrêmes et même aux fénians pour attaquer le gouvernement, et on ne tient aucun compte à M. Gladstone de la suppression des priviléges de l'Église anglicane contre

Digitized by Google

lesquels les irlandais protestaient depuis plusieurs siècles.

La constitution anglaise a reconnu en Irlande le principe de la séparation de l'Église, et de l'État en supprimant les priviléges de l'Église anglicane. Les catholiques sont traités comme les anglicans et les dissidents. Ils ont, comme toutes les autres sectes, à pourvoir par leurs propres ressources au traitement du clergé paroissial, au temporel du culte et à l'enseignement confessionnel. L'Église catholique, en Irlande, a toujours refusé les faveurs de l'État, de crainte d'être confondue avec l'Église anglicane dont elle combattait la domination. Elle a même transigé dans les questions d'enseignement public; le pape Grégoire XVI admit l'école laïque en 1841, à condition que la religion fût reléguée dans l'Église :

Le principe moderne de la sécularisation de l'enseignement primaire donné par l'Etat, que l'Eglise combat ailleurs comme une monstruosité, fut accepté par elle en Irlande comme en Hollande, c'est à dire là, où le pouvoir étant protestant, elle ne pouvait régner en souveraine[1].

Les dissidents et la plupart des catholiques irlandais apprécient l'heureuse influence exercée par les écoles mixtes. Là, comme ailleurs, les résultats de l'enseignement non confessionnel ont dépassé les prévisions. Malgré l'expérience des faits, les ultramontains, en Irlande comme en Hollande, n'admettent plus de transaction dans les écoles. Ils veulent rétablir, partout où ils en ont le pouvoir, l'enseignement confessionnel. A en croire les évêques irlandais, l'école nationale compromet l'avenir du catholicisme parce qu'elle est indépendante de l'Église.

Les principes adoptés par les évêques allemands au Congrès catholique de Fulda, montrent qu'en Prusse aussi, l'Église entend organiser l'école conformément aux principes du Syllabus. A Berlin comme à Genève, l'hostilité entre l'État et l'ultramontanisme préoccupe les meilleurs esprits. On a recours à tous les moyens pour soumettre à la suprématie romaine la patrie de Luther et de Calvin. Le pape, il est vrai, a perdu son pouvoir temporel, mais il est devenu infaillible dans les questions dogmatiques. L'Église, dominée par le jésuitisme, se personnifie dans le Souverain Pontife.

[1] Emile de Laveleye. L'*Instruction du peuple.*

Digitized by Google

Son autorité absolue ne saurait être discutée parce que son pouvoir est un dogme et que les questions dogmatiques échappent à toute discussion. Les évêques n'admettent plus de transaction dans les questions qui touchent à l'enseignement public ou à des rapports entre l'Église et le pouvoir civil. A Genève, on supprime d'une manière violente le concordat qui règle les rapports de l'Église et de l'État, tandis qu'en Irlande comme en Hollande, on met tout en œuvre pour rompre le compromis accepté de commun accord dans l'intérêt de l'enseignement.

Pendant tout le XVIIIe siècle, l'Église catholique dominait l'enseignement à tous les degrés, et, elle a laissé les peuples latins, qui n'ont pas été émancipés comme la France par la révolution, dans une complète ignorance. M. De Laveleye, dans son remarquable livre « L'instruction du Peuple », constate que l'ignorance était générale en Portugal, en Espagne aussi bien qu'en Italie. Un dixième seulement de la population mâle savait lire et écrire en 1847 dans la plus grande partie du Royaume de Naples et les femmes étaient d'une ignorance telle que 2 sur 100 savaient à peine lire et écrire :

Le chiffre est effrayant, remarque M. De Laveleye, quand on songe que les femmes de la bourgeoisie sont comprises dans le calcul, et on peut en conclure que dans les campagnes on ne rencontrerait pas une femme du peuple ayant reçu les premières notions de l'instruction élémentaire.

Il en était de même en Espagne et en Portugal :

Ainsi on peut considérer, affirme M. De Laveleye, au moins dans les pays catholiques, le fait suivant : Tant que l'Eglise a été seule chargée de l'instruction populaire, celle-ci a été à peu près nulle, et si elle ne fait plus de progrès depuis que l'Etat s'en occupe, c'est surtout par suite de l'hostilité du clergé. Lorsqu'il a été le maître absolu, il n'a presque rien fait, et maintenant qu'il a cessé de l'être, il empêche les autres de faire mieux que lui.

Les principes de la séparation de l'Église et de l'État, et de l'indépendance de l'Église et de l'école, reconnus en Amérique par les premiers réformateurs, ont été proclamés en Europe par la révolution française de 1789. Les protestants ne voulaient pas accepter la division des pouvoirs ; ils voulaient dominer l'Église par l'État comme les catholiques voulaient dominer le gouvernement par l'Église. Le principe de la séparation des deux pouvoirs est essentiellement mo-

Digitized by Google

derne, et il n'a été appliqué d'une manière absolue qu'aux États-Unis. Il en est de même du principe de l'indépendance de l'Église et de l'école qui, en dehors de l'Amérique, n'a été réalisé qu'en Hollande et en Irlande. L'expérience y a été complète; les résultats démontrent que la religion et la morale n'ont rien à redouter de la séparation de l'Église et de l'école.

« Depuis 1789, disait M. De Thorbeke, dans la discussion aux États généraux de la Néerlande, sur la séparation de l'Eglise et de l'école — on a compris, et la loi a proclamé, que la religion appartient complètement au domaine de la liberté religieuse, que l'autorité ne doit pas entreprendre de régir. Ce grand principe ne rencontre plus d'opposition parmi nous, mais le principe corrélatif, qui en est une condition, l'indépendance de toute foi dogmatique, ce principe n'est pas aussi universellement admis. La séparation des deux pouvoirs rend-elle le Christianisme étranger à l'Etat? Oui, quand il s'agit du Christianisme de ceux qui disent: En dehors de ma croyance il n'y a qu'incrédulité et celui qui ne comprend pas le Christianisme comme moi n'est pas chrétien.

« Non, et moi je dis non aussi, *quand on reconnaît qu'il y a un Christianisme supérieur aux distinctions et aux divisions dogmatiques.* Ce christianisme est au dessus des Eglises diverses, comme l'humanité est au dessus des différents peuples qu'elle comprend, comme la science est au dessus des formes et des principes au moyen desquels chacun s'efforce de la saisir ou de l'exprimer dans la mesure de ses forces.

« Le Christianisme n'est pas demeuré renfermé dans les bornes d'une Eglise; il est devenu une force civile, laïque, l'âme de notre civilisation, un courant d'eaux vives qui a pénétré la société entière. C'est l'influence de ce christianisme qui se fera sentir dans l'enseignement public, que la loi parle ou se taise. »

Ce langage du grand ministre hollandais, applaudi par les catholiques d'alors, ne serait plus admis aujourd'hui en Hollande. L'Église a pu transiger autrefois, mais maintenant elle n'admet plus de concession. On l'a constaté en Irlande où les évêques réclament avec violence le contrôle sur l'enseignement à tous les degrés. Leur opposition aux écoles nationales remonte à 1866. A cette époque, les archevêques et les évêques catholiques irlandais soumirent au secrétaire d'État les modifications qu'ils auraient désiré introduire dans l'organisation des écoles nationales.

Dans le manifeste du 14 janvier 1866, ils réclament le caractère confessionnel exclusif pour les écoles, et l'inspection des livres.

L'application du principe confessionnel à la plus grande partie des écoles, disent-ils, aura pour effet de faire cesser notre opposition au système national. Par ce changement l'instruction religieuse peut être

Digitized by Google

confondue avec l'instruction séculière (*religious instruction could be blended with secular*) et la religion, comme cela doit être, sera la base de l'éducation nationale dans la plupart des écoles d'Irlande, car, il n'y a qu'un pour cent des écoles rurales qui sont mixtes; le reste appartient à une seule confession.

Si cette réforme était introduite, non seulement la plupart des écoles dépendant du comité d'éducation, auraient un caractère religieux, mais beaucoup d'écoles conventuelles pourraient être soumises au comité et recevoir les subsides auxquels le caractère confessionnel de ces institutions ne leur donne aucun droit. Dans le cas où les réformes proposées par les évêques seraient adoptées, les professeurs seraient catholiques ainsi que les livres de morale, d'histoire et de religion (*the books treating of religious, moral, or historical matters catholic*). Les inspecteurs seraient aussi soumis à l'évêque du diocèse dans lequel ils exerceraient leurs fonctions. Les administrateurs seraient libres de choisir les livres qu'ils voudraient pour l'instruction séculière; les subsides du comité pour l'achat des livres seraient donnés en argent et non en livres dans le dessein d'affranchir les administrateurs de tout contrôle [1].

Les secrétaires du comité d'éducation ne voulurent engager aucune polémique avec les prélats. Ils refusèrent de discuter, n'ayant, disaient-ils, d'autre mandat que d'exécuter la loi et n'étant point chargés d'un mandat législatif.

Aux prétentions de l'Église romaine les représentants de l'Église anglicane répondirent par la pétition suivante :

« Nous soussignés, membres de l'Eglise unie d'Angleterre et d'Irlande, exprimons le vif espoir que le principe de sécularisation sera maintenu en Irlande, et, sans approuver en tous points le système national, nous admettons la justice d'une organisation qui protége les enfants contre toute intervention en opposition avec les principes religieux, et permette ainsi aux membres de différentes confessions religieuses de recevoir pacifiquement ensemble les bienfaits d'une bonne éducation. »

Parmi les signataires de cette déclaration on remarque : le Lord Primat d'Irlande, — le Lord Justicier d'appel (*Lord Justice of appeal*), — 5 évêques; 45 députés, 636 juges de Paix, 733 prêtres et les principaux membres du barreau, des facultés de médecine et des corps savants.

On peut, d'après l'enquête et le rapport de 1870, résumer ainsi les objections des catholiques au comité des écoles nationales : L'éducation se rapporte à la vie présente et à la vie future, elle doit être à la fois religieuse et séculière, comme elle doit être morale et physique. Les deux natures ne se confondent-elles pas dans l'homme comme dans l'État ? L'Église et le gouvernement ont des intérêts communs tout

[1] Lettre des évêques irlandais, Dublin, 14 janvier 1866.

Digitized by Google

en ayant un but différent; on ne peut donc pas séparer le temporel et le spirituel, reléguer à un moment du jour l'instruction religieuse, et l'interdire pendant le reste de la journée; la plupart des élèves étant catholiques, ces précautions sont inutiles pour sauvegarder leur indépendance.

Le gouvernement anglais, après avoir aboli en Irlande les priviléges de l'Église anglicane, veut étendre à l'enseignement supérieur les principes qu'il a fait prévaloir dans l'école primaire. L'annonce d'une pareille réforme a suscité immédiatement l'opposition des évêques dont les exigences croissent avec les concessions qui leur sont faites.

« Nous ne cesserons jamais, disent-ils dans leur manifeste, de combattre les écoles non confessionnelles telles que les écoles modèles, le Collége de la reine (*Queen's College*) aussi nuisibles à la foi qu'à la morale des catholiques. »

Les évêques revendiquent à tous les degrés, au nom de l'Église, l'instruction dogmatique. Ils n'hésitent pas à demander à l'État un subside pour l'entretien des écoles et l'organisation d'un enseignement universitaire confessionnel qui sape par la base toutes les conquêtes de la civilisation moderne. Il est incontestable que cet enseignement dogmatique, étant dirigé par les évêques, devrait être payé par les protestants; car les catholiques irlandais, ayant été de tout temps incapables d'organiser leurs écoles primaires, n'auraient pas les ressources nécessaires pour pourvoir à l'enseignement à tous les degrés. De pareilles prétentions ne se discutent pas, il suffit de les énoncer pour les juger ; elles sont un signe du temps, et elles montrent que, si le pouvoir temporel n'existe plus à Rome, l'Église ne néglige rien pour reconquérir la domination spirituelle; c'est à dire la suprématie de l'Église sur l'État.

Nous voulons, disaient les archevêques et les évêques irlandais en décembre 1871, avoir l'éducation catholique dans toutes ses branches, primaires, intermédiaires et universitaires; c'est à dire, nous demandons pour nous, et vous, comme parents catholiques, demandez pour vous le droit légal, et l'aide de l'Etat, pour accomplir votre devoir d'élever vos enfants, selon le vœu de votre conscience et l'enseignement de l'Eglise catholique dont vous êtes membres. En conséquence, nous demandons les réformes suivantes dans l'éducation primaire :

1° Pour les écoles exclusivement catholiques : la suppression de toutes les restrictions sur l'instruction religieuse de manière que l'enseignement religieux puisse prendre part dans le cours d'une instruction

Digitized by Google

séculière quotidienne, avec pleine liberté de se servir des livres et des emblèmes catholiques pour l'accomplissement des exercices du culte. Les pasteurs légaux des enfants auront le droit de les voir, de régler tout ce qui concerne l'instruction religieuse et de faire disparaître les ouvrages suspects. Dans ces écoles, les maîtres, les livres et les inspecteurs doivent être catholiques.

2° Que l'on n'emploie jamais l'argent de l'Etat dans un but de prosélytisme.

3° Que dans les écoles mixtes où les enfants d'une religion sont trop peu nombreux pour avoir droit à une école séparée, on mette en vigueur des clauses de conscience assez fortes pour ne pas donner lieu au moindre soupçon de prosélytisme.

4° L'abolition de toutes les écoles modèles existant actuellement.

5° L'établissement d'écoles normales catholiques des deux sexes dans lesquelles les professeurs seront formés moralement et religieusement aussi bien qu'intellectuellement selon les traditions irlandaises.

Les évêques irlandais ne sont, dans ce manifeste, que l'écho d'une situation générale en Europe. Dans les comtés soumis à l'influence cléricale, ils ont fait de la question de l'enseignement une affaire électorale. Les catholiques qui défendent l'indépendance du pouvoir civil sont attaqués avec plus de violence que les anglicans. La question est plus politique que religieuse. Il suffit d'être partisan des écoles nationales pour être combattu avec violence. Les évêques mettent tout en œuvre pour rétablir l'école confessionnelle sur les ruines des écoles mixtes. Ils réclament des subsides pour l'enseignement catholique à un parlement qui vient d'enlever à l'Église anglicane des priviléges séculaires. Il n'y a pas plus de logique dans leurs principes que dans leur conduite. N'est-il pas évident qu'il serait tout aussi injuste d'imposer aux protestants anglais l'entretien des écoles confessionnelles en Irlande que de condamner les catholiques irlandais à payer les frais d'une église et d'une école anglicanes? On ne conteste pas au clergé le droit de fonder des écoles catholiques, mais à la condition qu'il les entretienne sans le concours de l'État. Les catholiques irlandais peuvent enseigner le syllabus et organiser leur enseignement comme ils l'entendent, pourvu qu'ils ne demandent, ni aux dissidents ni au parlement, aucun subside pour leur enseignement confessionnel. Mais ces principes de tolérance, qui animent les libéraux anglais, aussi bien que les catholiques libéraux en Irlande, sont menacés par les ultramontains. Les évêques condamnent les écoles mixtes, après avoir admis par transac-

Digitized by Google

tion, l'union des enfants de différentes sectes sur les bancs de l'école. A les en croire, l'alphabet et même la table de multiplication ne sauraient être enseignés par des maîtres indépendants de l'Église.

Ils ne tiennent aucun compte de l'expérience. Cependant on a pu constater partout l'excellent effet de la loi irlandaise. Plusieurs enquêtes ont été faites et ont démontré d'une façon éclatante l'heureuse influence de l'organisation actuelle. M. Macdonall, inspecteur catholique, affirme qu'aucun cas de prosélytisme n'a eu lieu pendant 29 ans. « Les faits démontrent, dit-il, que catholiques et protestants sont plus attachés à leur culte quand ils ont été unis sur les bancs de l'école. » Le chancelier actuel d'Irlande, lord O'Hagan, catholique des plus fervents, a déclaré au Parlement, en 1864, qu'aucun cas de prosélytisme n'a été constaté dans les écoles nationales. Les évêques avouent eux-mêmes qu'il n'y a point de peuple plus moral que le peuple irlandais, et, néanmoins ils prétendent réformer une organisation qui a produit de si bons résultats. Ils disent dans leur manifeste : « L'éducation catholique est indispensable au maintien de la foi et de la morale d'un peuple catholique. » Personne ne conteste en Angleterre les libertés religieuses des catholiques. Ils peuvent en Irlande enseigner le dogme dans les écoles qu'ils fondent comme ils peuvent pratiquer librement le culte. Le droit est le même pour eux que pour les cultes dissidents. Mais la liberté de l'enseignement en Irlande, comme dans le reste de l'Europe, n'est qu'un mot, dont les catholiques se servent habituellement pour établir des écoles confessionnelles à leur profit exclusif. Le cardinal Cullen comme les autres évêques n'en admet plus d'autres. « Il n'y a, dit il, que les libres penseurs, les infidèles et les athées qui préconisent l'éducation mixte ». Les catholiques libéraux ne sont pas de cet avis. M. Maguire, professeur au collége catholique de Galway, atteste que les Irlandais élevés dans les écoles catholiques ne sont pas plus attachés à leur foi que ceux qui ont reçu leur instruction dans les écoles non confessionnelles. On ne peut invoquer aucun argument pour la réforme préconisée par les évêques. En effet, l'Angleterre, ayant aboli en Irlande les priviléges de l'Église anglicane, ne pourrait les rétablir au profit des catholiques. Le Parlement anglais ira-t-il donner

Digitized by Google

des subsides aux agents d'un pouvoir étranger pour enseigner des doctrines inconstitutionnelles? L'État peut-il, sans manquer à sa mission, abandonner à l'ignorance la population catholique, et ne serait-il pas tenu, dans l'intérêt de sa sécurité, de pourvoir à l'entretien et à la fréquentation des écoles si les évêques mettaient les écoles mixtes en interdit? Voilà des questions que l'hostilité du clergé soulève et qu'il importe de résoudre, non seulement en Irlande, mais partout où elles sont posées par l'Église romaine quand elle prétend que l'école dans un état chrétien ne peut dépendre de l'autorité civile.

Le rapport de la Commission d'enquête proclame les avantages du système national :

Nous devons constater, dit le rapporteur, les bénéfices dont le pays est redevable au système national. Notre enquête nous portait naturellement plutôt à voir les défauts que les qualités de l'organisation. Un des principaux avantages consiste à étendre à une plus grande partie de l'Irlande, la connaissance de la langue anglaise.

Si l'Irlande l'emporte sur le pays de Galles, elle le doit à ses écoles nationales qui se sont multipliées à l'infini. La qualité et la quantité d'instruction ont été meilleures. Le cardinal Cullen ne l'a pas pu contester, comme le démontre l'interrogatoire de la Commission d'enquête :

M. Stokes. Votre éminence est-elle préparée à rendre témoignage d'un progrès ou à le contester?

Cardinal Cullen. J'admets que l'amélioration de l'état moral et intellectuel du pays existe depuis la fondation du comité national des écoles; mais je n'oserais pas affirmer que cette amélioration est due à l'œuvre du comité national. Vous vous souvenez que ce comité a été établi immédiatement après l'émancipation catholique. A cette époque ou peu auparavant, les catholiques commencèrent à bâtir des églises, et depuis lors, ils en ont couvert tout le pays, « *and have since covered the whole country with them*).

Ils établirent des couvents, des orphelinats, des écoles et des maisons religieuses de tout genre; une grande amélioration est due, par conséquent, aux catholiqnes eux-mêmes.

Les écoles nationales étaient, dans bien des cas, une amélioration. Les missions ont contribué avant tout au progrès de l'état moral du pays. L'enseignement privé aurait eu la même influence, et il n'aurait rien coûté à l'Etat, tandis que le gouvernement a dépensé six millions de livres sterling pour les écoles nationales [1].

Si les évêques catholiques se plaignent, les griefs existent

[1] *Royal commission of inquiry, Primary education. General Report* (pag. 522).

Digitized by Google

également du côté des protestants. L'un des membres de la commission d'enquête ne partage pas l'avis favorable donné par ses collègues aux écoles des couvents :

Quelque précaution, dit-il dans une lettre, que les Sœurs prennent pour observer les prescriptions du comité, quelle que soit l'impartialité dont elles font preuve à l'égard des élèves protestants, la nature et les règlements du couvent donnent, malgré les meilleures intentions, un caractère dogmatique aux écoles qu'elles dirigent. L'évêque catholique Darien n'a pas contesté mon appréciation. Un de nos commissaires, M. Richmond, est d'avis que, dans l'enceinte d'un couvent, on ne peut protéger les consciences protestantes sans prendre des mesures vexatoires; il considère l'affiliation des écoles conventuelles au système national, comme anomal et contradictoire au principe de la loi. Aucun enfant protestant ne peut, sans danger, d'après lui, fréquenter une école conventuelle. Le chanoine Parde pense que, si les règles du Comité étaient mises à exécution, les nonnes seraient exclues de l'école; car, chaque nonne, avec son costume, son crucifix et ses ornements, n'est-elle pas un emblème vivant de la confession qu'elle représente [1].

Les écoles des frères de la doctrine chrétienne ont un caractère confessionnel, tout en étant affiliées au comité national; pour ce motif, plusieurs membres de la Commission d'enquête et en particulier M. William Brooke, maître de chancellerie, se refusent à donner un témoignage d'impartialité aux écoles nationales. Il les croit plus favorables aux catholiques et moins impartiales que les écoles protestantes. Il se plaint de la partialité de l'État et il le démontre en prétendant qu'on fait usage des ressources de la fondation des écoles protestantes d'Erasmus Smith pour des dotations catholiques. Il y a une grande partialité dans le choix des livres : les anglicans comme les dissidents l'ont constaté dans l'enquête. « Les livres des écoles des Frères sont confessionnels et ont reçu, dans l'intérêt de l'Église, la sanction épiscopale. L'instruction séculière n'est pas assez distincte de l'éducation religieuse. Les deux enseignements se confondent ou plutôt leur objet principal est de préparer les enfants à recevoir les sacrements. »

M. Harvey, rapporteur du district de Parsoon Stown, caractérise ainsi la situation :

La différence principale entre une bonne école nationale de première classe et une école de frères de la doctrine chrétienne consiste en ceci : dans une école nationale tous les enfants reçoivent une bonne instruction;

[1] *Appendice au rapport général de la Commission d'enquête.*

Digitized by Google

dans l'école des frères de la doctrine chrétienne, on ne signale de bons résultats que dans les classes les plus élevées. Dans les écoles nationales, le progrès est régulier; dans celle des frères, il est partiel et inégal. Il n'en est pas moins vrai que c'est cet enseignement que les évêques tendent à favoriser partout.

L'enquête affirme que ces efforts ne réussissent pas. M. Balmer constate dans le Kerry, un district catholique, une diminution de 15 p. c. d'élèves dans les écoles des Frères.

Un interrogatoire de l'enquête démontre qu'à Clomnel les enfants préfèrent les écoles modèles mixtes à l'école confessionnelle. Le refus des sacrements empêche seul les enfants de les fréquenter.

« Il est incontestable que livrés à eux-mêmes et agissant dans leur complète indépendance, les parents catholiques donnent la préférence aux écoles nationales ordinaires ». M. Richmond, l'un des inspecteurs, conclut que les écoles des frères de la doctrine chrétienne, étant de beaucoup inférieures aux écoles modèles et même aux écoles nationales ordinaires, font une concurrence inutile et n'ont pas de raison d'être[1].

Les écoles des couvents, dont un grand nombre participent par tolérance aux avantages réservés aux écoles nationales, sont spécialement réservées aux filles et ne sont pas à la hauteur des écoles indépendantes des cultes. Un des inspecteurs constate ainsi la situation de ces jeunes élèves :

« L'intelligence des filles que j'ai examinées n'était pas aussi grande que je l'aurais désiré. Elle était inférieure à l'intelligence des jeunes filles du même âge et du même cours des écoles nationales. J'ai choisi de préférence les deux classes supérieures dans lesquelles on pouvait s'attendre à trouver les meilleures élèves Cette insuffisance fait mal augurer du reste de l'école. (*Their unsatifactory state argues ill for the efficiency of the rest of the school.* »

M. Richmond démontre par de nombreux faits :

1° Que les premières classes, dans les écoles des couvents, n'atteignent pas le niveau moyen de capacité des écoles nationales des filles.

2° Qu'en général, la moyenne de capacité dans les écoles conventuelles est en dessous de la moyenne de capacité dans les écoles nationales des filles.

Il n'en pourrait être autrement, conclut l'enquête; la plu-

[1] *Enquête*, pag. 556.

Digitized by Google

part des religieux, ne se soumettant pas à l'examen, n'ont pas les aptitudes nécessaires à l'enseignement. Le cardinal Cullen et des évêques affirment la supériorité des écoles conventuelles pour les filles. Un fait réfute cette appréciation. A Belfort, où les écoles conventuelles n'existent pas, le nombre des filles sachant lire et écrire dépasse de beaucoup celui des villes de Cork et de Dublin où les écoles conventuelles donnent l'enseignement aux filles.

La supériorité de l'enseignement mixte et les avantages du système national ne sont plus contestés par les esprits indépendants et par l'immense majorité du pays.

« Le peuple d'Irlande, dit la majorité de la commission d'enquête, n'a exprimé aucun désir de changement. Tous les jours il apprécie de plus en plus les services que l'organisation actuelle rend à l'enseignement. Les écoles et les élèves augmentent, quoique la population du pays décroisse. Il n'y a point de paroisse sans école nationale, et il n'existe point de district assez délaissé où l'enfant du pauvre ne trouve à sa portée une école pour y recevoir une bonne éducation littéraire. »

Un inspecteur ecclésiastique s'exprime ainsi :

« Une expérience de douze ans me rend compétent pour juger le système mixte, mais je me crois obligé d'en référer à mes supérieurs ecclésiastiques avant de me prononcer. Tous les instituteurs lui sont favorables, mais le clergé et surtout les prêtres catholiques ne sont pas du même avis. A en croire les instituteurs, tout système qui rétablirait les écoles confessionnelles, affaiblirait l'enseignement; deux ou trois petites écoles locales prendraient la place des écoles nationales et donneraient aux enfants une instruction insuffisante. »

Mais l'évêque Keane affirme dans l'enquête que « l'éducation et la religion se confondent au point de ne pouvoir se séparer l'une de l'autre comme l'âme et le corps », et, c'est pour maintenir ce principe que les évêques prétendent au contrôle exclusif de l'éducation : « *The Right to control the education in its entirety.* »

Ils reconnaissent que ce droit ne leur a été octroyé dans aucun pays catholique, mais qu'ils l'ont en Angleterre.

L'évêque Keane ajoute :

Le Christ n'a-t-il pas dit aux apôtres : allez et enseignez toutes les nations.

Digitized by Google

Le docteur Wilson répond : « A qui ce commandement s'adresse-t-il?
« L'évêque Keane. Il s'adresse aux chefs de l'Eglise.
« Docteur Wilson. Quelle Eglise?
« L'évêque Keane. L'Eglise.
« Docteur Wilson. Quelle Eglise?
« L'évêque Keane. L'Eglise fondée par notre divin maître.
« Docteur Wilson. Je vous demanderai si vous reconnaissez l'Eglise anglicane, l'Eglise presbytérienne, ou toute autre secte comme faisant partie de l'Eglise visible?
« M. Keane. Non.
» Docteur Wilson. Votre droit se rapporte donc exclusivement à la secte de l'Eglise dont vous faites partie.
« M. Keane. Oui. » [1]

Le rapport conclut que cette prétention est si absolue et si étendue que personne n'a pu songer à y faire droit, et les commissaires de l'enquête croient le système actuel, qui ménage toutes les susceptibilités, le seul équitable et le mieux fait pour concilier les opinions.

Le témoignage de M. l'inspecteur Crénouf mérite d'être cité. Il était chargé d'inspecter le district du Sud-Est dans lequel se trouve les villes de Waterford, de Kilkenny, de Clonwel et de Telde :

Avant de visiter l'Irlande, je penchais pour le système confessionnel auquel j'étais habitué. Je croyais injuste de refuser à l'Irlande ce qu'on accorde à l'Angleterre. Le système confessionnel existe en Angleterre et c'était le seul praticable quand il a été établi. La moitié des écoles anglaises sont fondées par les églises, au moyen de dons volontaires, tandis qu'en Irlande, il est incontestable que les dons volontaires ne ponrraient suffire à leur entretien. En Angleterre, le système confessionnel n'est même pas efficace. Quand le nombre des dissidents est trop petit pour l'entretien des écoles, la minorité est sacrifiée à la majorité. Une pareille chose ne peut se produire en Irlande; tôt ou tard l'organisation irlandaise prévaudra en Angleterre. Changer de système en Irlande, serait faire un pas rétrograde dont ce malheureux pays, déjà si éprouvé, nous saurait peu de gré. [2]

L'inspecteur Laurie affirme que, par le développement de l'organisation actuelle, l'Irlande sera, dans un prochain avenir, au niveau des pays les plus instruits.

Mais d'après le cardinal Cullen, l'enseignement est trop complet; il faut le borner aux notions les plus élémentaires : c'est, avec l'argument confessionnel, un second motif de l'opposition du clergé aux écoles irlandaises. L'enquête, ainsi que les statistiques, constate que le nombre des élèves augmente

[1] *Enquête et Rapport*, pag. 565.
[2] *Enquête et Rapport*, pag. 556.

Digitized by Google

dans les écoles mixtes : les enfants catholiques de Clonwel vont à trois milles de distance chercher l'enseignement dans les écoles nationales plutôt que d'aller aux écoles des petits frères établies dans le voisinage [1].

Les catholiques, et même le clergé non affilié aux ultramontains, sont unanimes à vouloir le maintien du système national. Dans les provinces catholiques où le clergé administre et dirige les écoles, il n'a qu'à se conformer aux règlements du comité qui tient à sauvegarder partout l'indépendance des dissidents. La majorité du clergé n'est pas favorable à la réforme d'une loi dont il apprécie les bons effets. L'opposition émane des évêques et des ultramontains. Les faits ont obligé ceux qui étaient de bonne foi à affirmer qu'ils ne connaissaient pas de cas de prosélytisme. Le docteur Darien, évêque catholique de Down et de Conard, déclare, dans l'enquête, que les enfants n'ont rien à craindre [2]. Tous ces faits longuement exposés confirment la supériorité de l'enseignement mixte sur l'école confessionnelle.

Les écoles modèles ou normales sont combattues avec les mêmes arguments et avec plus d'intolérance encore que les écoles nationales.

Dans chaque comté, on a institué un établissement normal pour former les instituteurs des écoles nationales. La supériorité des normalistes sur les élèves des écoles conventuelles et sur celles des frères de la doctrine chrétienne émut les évêques. Ils comprirent que, pour frapper l'enseignement mixte, il fallait détruire les écoles normales qui préparent les instituteurs destinés aux écoles nationales. Ils s'attaquèrent d'abord aux écoles modèles, ils les interdirent aux catholiques et ils eurent recours à tous les moyens pour compromettre les jeunes gens qui les auraient fréquentées.

En 1858, il y avait 8235 élèves instituteurs, dont 5454 catholiques, tandis qu'en 1868, on ne comptait plus que 6,816 élèves instituteurs dont 1,998 catholiques.

L'enquête constate que les catholiques résistent aux prétentions des évêques, puisqu'en 1866, il y avait encore près de 7,000 élèves instituteurs dans les écoles modèles.

[1] *Enquête et Rapport*, pag. 569.
[2] *Enquête et Rapport*, pag. 569.

Digitized by Google

Pour détruire l'enseignement mixte, les ultramontains condamnent avant tout les écoles normales qui conservent leur caractère non confessionnel. Ces écoles dépendent du comité d'éducation qui garantit tout à la fois les intérêts de l'État et l'indépendance des sectes. Leur caractère doit être non confessionnel aussi longtemps que les écoles nationales seront mixtes. Leur but est de former les instituteurs pour l'organisation nationale, et les écoles confessionnelles ne pouraient le faire. Dans les écoles normales, les instituteurs et les élèves appartiennent à différents cultes. Il y a tout à la fois un mélange complet de sectes, une grande harmonie et une bonne entente entre les professeurs et les élèves de différents cultes.

Les internes des écoles normales, dit le rapport de 1868, se sont distingués comme auparavant par leur conduite, par leur discipline autant que par leur instruction, par l'observation de leurs devoirs religieux ainsi que par les bons rapports des élèves et des professeurs entre eux. En effet, si les élèves instituteurs ne pouvaient se trouver ensemble sur les bancs des écoles normales, les enfants seraient bien moins autorisés à recevoir la même éducation et si on doit maintenir l'enseignement mixte dans les écoles nationales, on doit le conserver dans les écoles normales pour que les instituteurs puissent, par leur exemple et par leur influence, contribuer à former et à maintenir les relations bonnes et pacifiques entre toutes les sectes.

Il n'en serait plus ainsi si les écoles normales étaient confessionnelles. Les sectes dissidentes le comprennent, mais les évêques catholiques le contestent; ils prétendent avec le cardinal Cullen que l'enseignement tout entier doit être contrôlé par l'Église.

Les écoles normales anglaises sont confessionnelles à l'exception de celles qui sont destinées aux instituteurs pour les écoles de la Société britannique et étrangère, qui sont indépendantes des cultes. En Irlande elles doivent être non confessionnelles pour l'enseignement mixte. Les écoles confessionnelles, anglicanes ou dissidentes, y sont fondées sans subside de l'État. En Irlande, l'intervention de l'État forme, non seulement le principal soutien des écoles nationales, mais même celui des frères de la doctrine chrétienne comme de toutes celles qui sont inspectées ou inspirées par le comité des écoles, *board of education*.

Digitized by Google

Malgré les heureux résultats démontrés par l'enquête et proclamés par le rapport, les ultramontains veulent bouleverser une organisation qui a contribué plus que toutes les autres réformes à la transformation du pays.

Les doctrines proclamées par le syllabus ont compromis l'ordre et la paix religieuse en Irlande comme dans une grande partie de l'Europe. La loi irlandaise a été faite, de commun accord, par les catholiques et les dissidents, avec le consentement de Grégoire XVI. Les évêques l'avaient acceptée parce que les ressources fournies par la population catholique ne permettaient pas d'établir des écoles dogmatiques. L'archevêque Murray a coopéré avec l'archevêque Whohly, membre du comité du Collége de la reine, à établir des écoles mixtes. M. Doyle, évêque catholique de Kildare, avoue que le clergé, pris en masse, est favorable à l'enseignement tel qu'il est organisé. Les enquêtes faites à différentes époques ont reconnu que l'immense majorité des catholiques et des dissidents voyait dans l'école mixte une garantie contre les priviléges de l'église anglicane, qui était autrefois le principal soutien de l'enseignement dogmatique en Irlande. Mais, l'influence anglicane n'étant plus à redouter, les évêques n'admettent pour l'avenir d'autres écoles que celles des frères de la doctrine chrétienne qu'ils dirigent et qu'ils administrent sous leur contrôle. Dans les écoles nationales, le choix des livres dépend d'un comité indépendant de toute influence dogmatique, tandis que dans les écoles de frères, les évêques dominent et donnent à tout l'enseignement un caractère confessionnel et dogmatique.

Un exemple suffira pour montrer l'esprit qui anime l'enseignement clérical. Dans l'histoire d'Angleterre de Fredet recommandée par les évêques, Philippe II, de funeste mémoire, passe pour un des rois les plus sages et les plus capables de son époque. On y justifie en ces termes l'inquisition du XVIe siècle :

Le pays était compromis par l'hérésie et il était impossible d'arrêter le mal par des moyens ordinaires. Dans ce cas on comprend que les hommes déterminés à compromettre non seulement leur âme mais celle de leur prochain, devaient être traités comme des criminels et qu'ils devaient être livrés par l'Eglise au bras séculier pour subir la punition de leurs forfaits. Sans doute, il est malséant (*very shocking*) de brûler le monde; mais n'aurait-il pas été beaucoup plus déplorable de permettre à

Digitized by Google

quelques uns d'être cause qu'un plus grand nombre fût condamné aux flammes éternelles.

Les livres qui forment la base de l'enseignement confessionnel des Petits Frères et des colléges dirigés par les évêques sont inspirés par le même esprit. Ils faussent le jugement des élèves, tout en compromettant l'avenir du pays. Le gouvernement anglais, combattu par l'intolérance dogmatique, trouve aujourd'hui une garantie dans les écoles nationales; en serait-il de même s'il abandonnait aux évêques l'organisation des écoles? La liberté des dissidents ne serait-elle pas bien plus compromise par l'intolérance catholique qu'elle ne l'était par les abus du monopole de l'église anglicane?

On a fondé en Irlande une université catholique sur le modèle de l'université de Louvain. Elle est administrée par un comité composé en grande partie d'ecclésiastiques. On compte environ vingt professeurs dans les trois facultés de médecine, de philosophie, de lettres et de sciences; mais la grande majorité des élèves appartient à la faculté de médecine. Une collecte, faite annuellement dans les églises au profit du haut enseignement, produit plus de 200,000 francs; mais, ces ressources étant insuffisantes, les évêques réclament le subside que le Parlement donnait autrefois au collége de Maynooth. On pourrait encore appliquer à la situation de l'Irlande ce que disait M. Gladstone, en 1845 : « l'Irlande étant divisée comme elle l'est, non seulement par des questions politiques et sociales, mais par des questions religieuses, il me semble impossible de formuler un projet de loi d'éducation qui puisse répondre à toutes les exigences. Il s'agit moins de réaliser un idéal que de proposer un projet qui soit en rapport avec l'état du pays [1]. »

Le gouvernement, d'accord avec les dissidents, rejette toutes les prétentions dogmatiques. D'après le père Newman, l'idéal d'une université serait d'être le centre de la théocratie et de la philosophie orthodoxe, qui de l'Irlande rayonnerait sur l'Europe et sur le monde. A l'en croire, il suffirait d'adopter deux propositions pour atteindre ce but : elles consistent, non seulement à soumettre les philosophes,

[1] Discours sur les institutions académiques de l'Irlande.

Digitized by Google

mais la philosophie à l'autorité de l'église, et à déclarer que les méthodes et les principes de la scolastique ne sont pas incompatibles avec le progrès, la science et les institutions nationales de notre époque.

Les catholiques indépendants combattent ces prétentions exclusives. M. Maguire, professeur au collége de la reine à Galway, remarque que, dans les colléges et même dans les universités catholiques, les classiques sont enseignés par des professeurs ayant fait leurs études à Oxford et à Cambridge.

M. Thompson qui a une grande autorité en matière d'enseignement, a formulé un projet dans lequel il maintient les droits de l'État, tout en donnant aux catholiques les mêmes garanties qu'aux autres dissidents. La solution qu'il propose a pour but d'établir une université de l'État, indépendante des cultes, et à laquelle seraient affiliés le collége de la Trinité, le collége de la reine et l'université de Dublin. Toutes ces institutions conserveraient leur caractère particulier ; elles pourraient même délivrer des diplômes honorifiques ; mais les carrières publiques ne seraient accessibles qu'à ceux qui auraient reçu leur diplôme à l'université de l'État. Quant à la faculté de théologie, elle dépendrait exclusivement des églises respectives et l'État n'aurait pas à y intervenir.

Dans le projet formulé par M. Thompson, le catholique serait diplômé par son université; mais ce diplôme serait purement honorifique comme le seraient les diplômes des autres colléges des dissidents. La solution proposée par M. Thompson a beaucoup d'analogie avec ce qui existe à l'université de Londres, où l'on peut passer des examens locaux dans les colléges affiliés irlandais et dans le local même de l'université catholique. Les candidats heureux peuvent y obtenir des diplômes et tous les priviléges y afférents, sans quitter leur propre collége. Une lettre adressée au *Times* le 26 novembre 1872 donne à ce sujet des renseignements intéressants :

Des diplômes de l'Université de Londres, dit l'auteur, peuvent à peu de frais être conférés après examen dans les locaux même de l'Université catholique à Dublin. Deux des Colléges irlandais sont dépendants de l'Université de Londres ou des institutions qui y sont affiliées. Depuis longtemps l'Université de Londres a, une ou plusieurs fois chaque année,

983599A
Digitized by Google

tenu ses séances et fait passer ses examens dans l'un des colléges et aussi dans le local même de l'Université catholique. Probablement des centaines d'étudiants du Collége et de l'Université se sont présentés pour les examens ainsi tenus. Les candidats heureux obtenaient duement leurs diplômes et tous les priviléges qui y afférent sans avoir besoin de quitter le Collége [1].

Si le système suivi par l'université de Londres pouvait être mis en pratique en Irlande, on pourrait donner des subsides à l'université catholique et lui accorder les mêmes droits qu'on donne au collége de la Trinité à condition d'en séparer la faculté de théologie. Il n'y aurait d'autres conditions, pour avoir droit à ce subside, que l'admission des élèves des différentes sectes aux mêmes conditions que dans les autres établissements dissidents ou dans le collége de la Trinité. Cette proposition si équitable est combattue par les catholiques. Ils repoussent l'enseignement mixte dans les universités aussi bien que dans les écoles nationales. Il n'est pas probable que les catholiques acceptent une transaction sur un point qu'ils regardent comme la base de tout leur système. Le clergé n'admet pas de discussion dans les questions d'enseignement. Il condamne toute intervention parce qu'il veut dominer l'université et la rendre indépendante de l'État. Mais le gouvernement peut-il abandonner l'organisation de l'enseignement à une église qui dépend d'un pouvoir étranger et d'une autorité qui se dit infaillible? L'expérience faite en Angleterre a démontré que la liberté et le prosélytisme des sectes sont impuissants en cette matière. Il est incontestable qu'il y a, dans l'organisation de l'enseignement, un intérêt social à défendre, et que le pays qui en laisserait la solution à la libre concurrence, n'aurait pas d'excuse à invoquer. L'État peut donc exiger des fonctionnaires, non seulement un minimum de connaissances spéciales, mais encore un minimum de connaissances générales. Une institution comme l'université de Londres doit être indépendante des sectes. A Dublin comme à Londres, elle n'aurait d'autre but que la collation des grades. Les évêques combattent à outrance une pareille organisation parce qu'ils en font une question politique. En effet, dans les élections, ils exigent que les candidats votent pour le rétablissement des écoles confessionnelles, c'est à dire pour la domination des

[1] *Times*, 21 nov. 1872.

Digitized by Google

évêques sur l'enseignement à tous les degrés, y compris le droit à l'inspection, le choix des livres et une part dans la nomination des professeurs. Le concours du clergé dans les luttes électorales dépend de l'accueil que le candidat fait à ses propositions.

La question de l'enseignement a toujours eu une grande importance dans les luttes électorales en Irlande. Partout où la religion catholique domine, en France comme en Belgique, le parti clérical tend à faire prévaloir ses principes. L'enquête faite à l'occasion de l'intervention du clergé, a révélé qu'en Irlande on a eu recours, non seulement à l'intimidation, mais à la violence. Les mêmes questions surgissent dans d'autres pays, mais nulle part le clergé n'est intervenu avec une audace aussi grande que dans l'élection irlandaise de Galway. On peut dire qu'en ce sens, les faits révélés par cette enquête sont aussi intéressants pour l'Europe que pour l'Angleterre. Ils montrent à quels excès un parti livré à lui-même peut recourir : la religion, au lieu d'être un élément de paix et de concorde, n'est plus qu'un instrument dont il se sert pour imposer ses principes.

L'arrêt rendu par le juge Keogh, établit par des preuves accablantes, les scènes scandaleuses provoquées par l'intervention du clergé dans la lutte électorale de Galway. La procédure a duré des mois; l'instruction a été faite avec l'indépendance et l'impartialité qui caractérisent les enquêtes anglaises. M. Keogh, le juge et l'auteur de l'arrêt, est un catholique convaincu et fervent. Son dévouement à l'église n'a pas été contesté en Angleterre. Il ne s'est prononcé qu'après avoir consulté et parcouru trente mille feuilles de manuscrits, des centaines de journaux et des milliers de documents. (*At least* 30,000 *folios of manuscrits several hundred sheets of printed news papers, and thousands I may say of documents.*)

Jadis la ville de Galway était représentée par lord Canning Burke. Les ancêtres de cette famille remontaient aux Plantagenet et lui-même était le petit fils de l'illustre Georges Canning, poëte, historien, orateur, homme d'État, et de plus Irlandais. Le comté se distinguait entre tous par la tolérance de ses habitants. Les catholiques y avaient d'excellentes relations avec les protestants. Les mariages mixtes

Digitized by Google

étaient fréquents et les rapports de famille ne se ressentaient pas de la différence des sectes.

Deux candidats se disputaient la succession de la députation de Galway. Le capitaine Nolan appuyé par les évêques et le capitaine Trench recommandé par les libéraux. Tous deux se rattachaient au Comté par des liens de famille ou des intérêts nombreux. L'un, le capitaine Nolan, représentait les principes ultramontains, tandis que son rival, le capitaine Trench, était soutenu par des libéraux également catholiques, mais indépendants de l'influence épiscopale. Les pétitionnaires prétendaient que le capitaine Nolan devait être rendu responsable des illégalités commises par ses partisans à l'occasion de son élection dont ils avaient demandé l'annulation. Il s'agissait donc de savoir si l'élection a été libre, ou si elle a été, du commencement à la fin, soumise au contrôle du clergé catholique. (*The great constitutionnel question upon which all depends, is whether this election was free, or whether it was wholly controlled, from first to last by the hierarchy and clergy of the Roman catholic church*[1].

Toute influence extra légale, sous quelque forme qu'elle se présente, peut annuler une élection. Le prêtre peut, comme citoyen, prendre part à l'élection, user de son influence, mais il n'a pas le droit de menacer de peines spirituelles ceux qui ne veulent point se conformer à ses prescriptions.

Ce que le clergé voulait affirmer dans l'élection de Galway : c'était les principes des catholiques en matière d'enseignement. Il s'agissait avant tout de demander au Parlement l'enseignement confessionnel, l'objet principal, la grande question religieuse qui dominait toute cette élection : (*To petition Parliament in favour of denominational education, the very subject, the great religious question of this election conflict*[2].)

Les meetings donnèrent lieu aux plus déplorables excès, le langage des prêtres et des religieux dépassait en violence tout ce qu'on peut s'imaginer. Le père Conway affirma dans un meeting, que le gouvernement, croyant les Irlandais trop nombreux, voulait les réduire par la famine; puis il ajoutait : « Le gouvernement essaye en vain d'exterminer ou

[1] *Judgment delivered, by M. Iustice.*
[2] *Keogh.*

Digitized by Google

d'assassiner des millions d'hommes, ils ressusciteront de nouveau. (*The government tried to exterminate and murder millions, but they sprang up again*[1].)

Les propriétaires devraient être pendus par les pieds et non par la tête, s'ils s'avisaient de demander les votes de leurs tenanciers. (*The landlords should be hanged up by the heels, not by the heads*[2].)

Les exagérations sont au même diapason dans tout le Comté. Au meeting de Milltown, le révérend Lynsky s'écria : « Notre généralissime, c'est Jean, archevêque de Tuam, ses généraux de division sont les évêques de Galway et de Clanfort, les capitaines et les officiers de la grande armée sont les prêtres de ces quatre diocèses. Parmi eux, les pères Louette, Burke, Planelly, Loften et lui-même occupent une position importante[3]. » — M. John Brown, cousin du marquis de Sligo, fut obligé de prendre la fuite; ses jours étaient en danger, on avait tiré sur lui à différentes reprises et il ne put prendre part à l'élection. Les tenanciers de M. Baelkin, gentilhomme d'une très ancienne famille catholique et tout à fait inoffensif, ne purent aller avec leur propriétaire à l'élection, sans s'engager d'avance à voter pour le candidat ultramontain.

Lord Delvin, fils de lord Mestmeath, pour échapper aux persécutions, s'abstint d'aller à l'Église, afin de ne pas entendre les invectives auxquelles lui et sa famille étaient en butte de la part du clergé de sa paroisse. Sir Arthur Guinnen fut blessé en se rendant aux élections avec ses tenanciers, dont un grand nombre fut culbuté ou gravement atteint en allant au Poll.

Le clergé eut recours à tous les moyens. Il excommuniait les partisans du capitaine Trench et il menaçait de ne plus célébrer la messe dans les chapelles des châteaux dont les lords auraient été hostiles à l'influence cléricale.

Le père Coen de Clanfort est accusé par le capitaine Blake d'avoir, du haut de l'autel et revêtu de ses vêtements sacerdotaux, engagé ses paroissiens à ne tenir aucun compte, ni de leurs engagements, ni de leurs promesses. Avant tout, il

[1] *Judgment*, etc., pag. 19.
[2] *Ibidem.*
[3] *Judgment*, etc., pag. 21.

Digitized by Google

fallait suivre l'archevêque qui les mènerait au Poll, et ceux qui ne voteraient pas pour le candidat ultramontain seraient marqués comme des brebis galeuses, des branches pourries, et considérés comme des traîtres envers le pays. (*Marked as black sheep, rotten branches, and would be traitors to their country*[1].)

Le révérend M. Ford disait que « tous les catholiques étaient obligés de voter pour le candidat des évêques et que les propriétaires étaient des tyrans dont on n'avait pas à s'inquiéter. » La religion des propriétaires n'était pas prise en considération. Tous ceux qui n'acceptaient pas aveuglément les principes des évêques étaient condamnés et persécutés avec la même violence. Le père Loftus est accusé par M. Griffith d'avoir dit dans un meeting que ceux qui voteraient pour le candidat libéral, seraient maudits comme Caïn, eux et leur postérité[2].

Les enfants de ceux qui parlaient en faveur du candidat libéral étaient chassés de l'école et maudits dans ce monde et dans l'autre. Le père Tuan de Cranghwell est accusé par une foule de témoins d'avoir dit qu'il « fallait éviter les partisans du capitaine Trench avec plus de répugnance que les malades atteints de petite vérole ou de fièvre typhoïde. » — « Il ne s'agit pas de deux capitaines dans cette élection, le capitaine Nolan et le capitaine Trench, il s'agit de choisir entre la foi et l'hérésie (*between faith and infidelity.*) »

Il menaça de dénoncer le dimanche du haut de la chaire les électeurs libéraux et de les signaler à toutes les paroisses comme des renégats et des infidèles.

Après avoir exposé les faits odieux de cette élection, M. Keogh ajoute :

Je ferai connaître à la Chambre des Communes le résultat des investigations que j'ai faites sur l'intimidation qui a prévalu partout dans ce comté, dans chaque quartier, dans chaque baronnie aussi bien que dans chaque ville. J'apprendrai à la Chambre des Communes que l'Archevêque de Tuam, l'évêque de Galway, l'évêque de Clanfort se sont rendus coupables de détruire la liberté et la franchise des votes des électeurs de ce comté ; que le capitaine Nolan lui même avec son frére, M. Sébastien Nolan, accompagnés de toutes les personnes qui dépendent des évêques et du Clergé, personnes dont je ferai connaître les noms, ont été coupables de ces manœuvres. Je sauvegarderai les libertés et les franchises de ce

[1] *Judgment*, pag. 28.
[2] *Ibibem*, etc. pag. 31.

Digitized by Google

comté pour sept ans au moins, la loi ne permettant plus à aucune des personnes qui ont été engagées dans ces affaires de se mêler de diriger une élection ou de soutenr un candidat pour la représentation de Galway [1].

L'enquête provoquée par l'élection de Galway a éclairci une situation. Ees libéraux anglais, comme les dissidents et les libéraux irlandais, ont pu juger la conduite des ultramontains et l'étendue de leurs prétentions. Toutes les concessions faites n'ont pu rallier les évêques. Ils prétendent dominer l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. La sécularisation de l'enseignement primaire, agréée par les catholiques, est condamnée et proscrite. Tous les efforts faits par les libéraux pour rapprocher les dissidents et faciliter les transactions entre les différentes sectes, sont blâmés par les ultramontains. Le bill de lord Stanley, qui a organisé les écoles nationales, est attaqué avec violence. Les ultramontains veulent dominer l'école et s'emparer de l'enseignement.

Les catholiques irlandais jouissent des mêmes droits que la liberté anglaise accorde à tout sujet britannique. Ne sont-ils pas libres d'organiser leur enseignement comme ils l'entendent? On ne leur conteste qu'une chose : le droit de règlementer et de diriger à leur profit l'enseignement public en lui donnant un caractère dogmatique. Le célèbre bill de lord Stanley, qui a permis l'organisation des écoles mixtes, a été accepté par les dissidents comme par la majorité des catholiques. Avant 1832, l'enseignement était confessionnel en Irlande comme en Angleterre. Les anglicans et les dissidents avaient pu librement organiser leurs écoles. Il n'en était pas de même des catholiques, car, dans les comtés soumis à l'influence de l'église romaine, la misère et le paupérisme absorbaient toutes les ressources. L'initiative privée n'ayant pas les moyens de venir en aide à l'enseignement, il était évident que les catholiques, en Irlande, ne pouvaient se passer de l'intervention de l'État. Pour l'obtenir, ils dûrent accepter les transactions agréées par l'immense majorité des dissidents. Ces transactions, basées sur des concours réciproques, sont méconnues aujourd'hui par le clergé. Aucun acte de prosélytisme n'a été signalé, aucune attaque contre le catholicisme n'a donné lieu à une plainte. Quand on examine les faits, on ne trouve d'autre grief à reprocher aux

[1] *Judgment*, pag. 50.

Digitized by Google

écoles nationales que l'esprit non confessionnel de l'enseignement qu'on y donne, et la tolérance des comités qui les administrent. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel, le gouvernement anglais a réparé successivement les injustices et les illégalités dont les catholiques étaient victimes.

La politique de réparation, inaugurée par Robert Peel et continuée par M. Gladstone, ne contente plus les évêques irlandais; ils veulent dominer l'enseignement. L'Angleterre, éclairée par les bons résultats des écoles mixtes, résiste à ces prétentions. L'enseignement n'est que le prétexte de ces agitations; la séparation politique et administrative est le but vers lequel on marche. Une pareille politique qui avait peut-être sa raison d'être au temps d'O Connel, n'a plus d'écho que parmi les fénians. On dit que le clergé n'a pas fait cause commune avec les fénians, mais il est évident que son intervention dans les élections conduit aux mêmes conséquences. Le fénianisme et l'ultramontanisme se donnent la main sans s'en douter. Tous les deux ne peuvent triompher qu'en combattant l'Angleterre. La révolution et l'anarchie ne sont pour les catholiques comme pour les fénians que des moyens dont ils se servent pour faire prévaloir leurs principes. Le but que le parti clérical cherche à atteindre en Irlande comme dans le reste de l'Europe, c'est la domination spirituelle de Rome dans tous les États où la raison ou l'indifférence sont impuissantes à réagir contre l'influence croissante du jésuitisme.

M. Gladstone n'a négligé aucun moyen pour rallier les catholiques. C'est en vain qu'il a condamné la philosophie au silence et qu'il a supprimé le cours d'histoire moderne dans le Bill dont le rejet a compromis l'existence du gouvernement. Les concessions n'ont pas satisfait les ultramontains. Tout enseignement mixte est contraire à leurs principes. Ils n'admettent aucune transaction : le dogme doit dominer l'enseignement. Si une pareille doctrine pouvait prévaloir, non seulement l'indépendance de l'État serait compromise, mais la liberté individuelle serait menacée, et l'Europe émancipée retomberait au niveau de l'Orient qui ne parvient pas à secouer le joug de la théocratie.

N. Reyntiens.

Digitized by Google

EN HOLLANDE.

JUFFER DAADJE ET JUFFER DOORTJE.

(SUITE.)

III. Où l'on voit mieux Daadje et où se montre Doortje.

Tout fut en émoi dans la maison ; on avait, dès la veille, brossé, lavé, frotté, épongé jusqu'au moindre meuble et jusqu'au moindre recoin. Il y aurait eu de quoi mettre en mouvement le moulin d'une usine, pendant toute une demi-journée, avec l'eau que l'on employa à ce nettoyage à fond pendant une heure. Vous eussiez dû entendre le clip-clap des petits sabots des servantes sur les dalles et les escaliers, et voir surtout le jeune Hein, chargé de monter des seaux pleins et qui, les choquant à chaque marche, arrivait invariablement à destination avec des seaux vides ; ses souliers, ses bas et ses pantalons ayant tout reçu dans le trajet, on le grondait, il se fâchait ; on riait que c'était plaisir. Et par dessus tout, veillant à tout, dirigeant tout, vraie mouche du coche, mevrouw Ankers trottait dans tous les sens, suivie sans relâche par juffer Daadje, qui portait le trousseau de clefs dans un petit panier, et dont, s'il avait fallu s'en rapporter à certains signes, la patience n'était pas bien loin par moments d'être épuisée.

Digitized by Google

Enfin, tout étant en ordre, un fiacre — il y en a encore à La Haye — amena les deux jeunes filles attendues. Jamais baisers plus nombreux ne furent plus tendrement appliqués sur deux visages aussi étrangement jolis, par une tante aussi grosse et aussi contente. Madame Ankers étouffait de caresses ses nièces, qui s'étaient jetées à son cou, et qui en auraient fait autant à M. Ankers, si M. Ankers n'avait tenu à la bouche une de ces longues pipes en terre cuite, qu'un Hollandais ne dépose dans aucune circonstance, aussi solennelle qu'elle soit. Le mari de mevrouw Pétronille se contenta de leur souhaiter la bienvenue dans les termes les plus affectueux et les plus doux, et de les entourer d'un nuage de fumée.

Puis elles se mirent à regarder tout le monde, à rire, et à se communiquer leurs impressions, en se parlant à l'oreille...

Juffer Alida, qui avait attendu leur arrivée avec impatience, parce qu'elle espérait être rendue à ses véritables fonctions, se flattait de se faire des amies de ses élèves, de commencer l'exercice du devoir tel qu'elle l'avait compris et accepté en entrant dans la maison ; mais elle s'aperçut bientôt qu'elle s'était trompée et qu'il ne serait pas facile de venir à bout de ces diablesses de petites folles. Dorothée et Lena, qui avaient rêvé l'indépendance, les jupons longs, la vie de demoiselle, les chiffons, les bals, une lecture exclusive de romans émouvants, voyaient en Alida, le travail, la contrainte, l'esclavage. Elles avaient juré d'avance et sans connaître leur nouvelle maîtresse, de lui rendre la vie impossible. Furent-elles assez froides et assez méprisantes pour elle, dès le premier jour !

Il serait difficile d'empêcher que deux jeunes filles ne s'imaginent qu'il suffit à une personne d'être dans une condition modeste pour qu'on puisse l'humilier tout à son aise. N'avons nous pas à faire ici à des Van Sevenpondecker? Leur institutrice leur devait partout et en tout de la déférence. Cela n'est pas si rare qu'on voudrait le supposer, et nombreux sont ceux qui, sans être des Van Sevenpondecker, se croient au dessus de tout le monde.

Digitized by Google

On se ferait une idée excessivement fausse du caractère de notre principale héroïne, si on se la figurait éprise de sa personne et infatuée de sa supériorité intellectuelle. Elle avait conscience de sa valeur, voilà tout. C'est pourquoi, elle avait accepté sans trop de répugnance le poste que mevrouw Ankers lui avait octroyé tout d'abord et qui la ravalait un peu au rang de femme de chambre. Il n'y a que les petits esprits qui répugnent aux petits emplois. Mais elle avait de la sensibilité, et plus qu'à aucune autre, les procédés blessants lui faisaient impression. Seulement elle avait avec cela une volonté de fer, contre laquelle s'useraient toutes les entreprises. Que Mlle Dorothée la toisât fièrement et qu'Hélène lui rît au nez comme une petite folle, comme une petite foll emal élevée, cela ne parut nullement l'affecter.

En homme de sens qu'il était, bien qu'il fût généralement peu compté dans la maison et que tout le monde lui marchât sur les pieds, le mari de mevrouw s'était aperçu de ces petites nuances et crut de son devoir de placer à tout hasard un discours bien senti sur la nécessité, pour ses nièces, pour ses enfants maintenant (il se croyait en droit et était même fier de les appeler ainsi) de suivre avec déférence les conseils de celle qu'on leur avait choisie pour guide vers la conquête de ce qui leur manquait pour être parfaites; de mettre à profit le temps qui les séparait du jour où, par leur âge et les qualités de leur esprit, elles prendraient dans le monde le rang distingué auquel leur nom leur donnait droit... le monde qui ne les accueillerait avec faveur qu'autant qu'elles s'en montreraient dignes, le monde qui, le monde que... et cela pendant dix bonnes minutes, jusqu'à ce que mevrouw Ankers, impatientée, l'eût mis en fuite.

Juffer Daadje eut bien vîte reconnu un esprit futile et un caractère fruste, chez la plus jeune de ses élèves, faite pour s'embarquer sur le fleuve de la vie, comme eût dit le mari de mevrouw, et laisser courir l'embarcation au gré du flot et de la brise; mais elle avait constaté que juffer Doortje,

Digitized by Google

au contraire, avait, pour nous servir toujours du même procédé de style, un pilote à son bord. Seulement juffer Doortje avait aussi la tempête dans ses agrès, ce qui était fâcheux et dangereux. Or, c'est un précepte hollandais que qui embarque le vent doit craindre pour ses voiles; qu'est-ce donc quand c'est la tempête qu'on emmène? Pour parler un langage moins dans le goût du chef de la maison à laquelle appartenait Daadje, langage figuré que Daadje elle-même avait, sans le savoir, adopté par une sorte d'imitation involontaire, pour nous servir d'une forme moins imagée enfin, la belle Doortje avait un caractère altier et des passions vives.

On passa un certain temps à monter les malles, les cartons, les boîtes, les châles, les parapluies les parasols, et à installer les jeunes filles. Puis on les laissa changer de toilette, et Dieu sait si elles s'entendaient à en faire une occupation, Lena surtout. C'était d'ailleurs le premier et incontestable essai de leur indépendance. On les entendait rire, faire craquer le plancher sous leurs allées et venues, appeler les servantes, qui, pour attacher une agraffe, qui, pour coudre un ruban, pour placer une fleur, refaire une natte ou un bandeau. Et mevrouw Ankers allait de l'une à l'autre, leur demandant si elles avaient le nécessaire, regardant de près leurs colifichets et leurs robes qui furent bientôt étalées sur toutes les chaises; mêlant sa voix à celles des jeunes filles, lorsqu'il fallait demander le secours de quelque femme de chambre, et mettant toute la maison en émoi par ses impatiences et sa propre émotion. Du rez de chaussée, la pipe à la bouche, clignant de l'œil, souriant d'aise, M. Ankers écoutait tout ce bruit par la maison; il semblait heureux d'avoir les deux fraîches petites tourterelles dans sa cage, d'entendre retentir leurs voix claires et jeunes. Il paraissait au brave homme qu'il avait ouvert la porte à une bouffée d'air printanier, tout imprégné du parfum des lilas, et il humait ces effluves avec ravissement.

Ce que l'on monta de fois l'escalier dans ce jour mémo-

Digitized by Google

rable, ce qu'eut à faire de courses le jeune Hein, chargé tantôt d'aller chercher un pot de cosmétique, ou un flacon d'odeur, tantôt de le reporter comme ne convenant pas, puis d'aller le reprendre comme convenant mieux ; ce qu'il eut d'occasion d'essayer de grimaces en s'en allant et de se donner l'air d'un petit saint en revenant rendre compte de sa mission, est au dessus de tout calcul.

Le soir, M. Steen et docteur Van Craesbéek *s'empressèrent* de venir rendre hommage aux deux nouvelles arrivées, et l'on tint soirée, dans le salon. Il n'est pas inutile de rappeler que tout ceci se passait dans les derniers jours du mois de septembre, et tout le monde sait que les soirées de fin de septembre sont déjà froides et bien longues en Hollande, mais il paraît que la soirée où nous sommes arrivés était plus froide que les autres ; car on alluma le poële de fayence et chacun s'accorda à dire que cela faisait du bien. C'est que le premier feu d'hiver, le retour aux réunions intimes dans une chambre close, à la lueur des lampes, est chose toujours agréable, et que l'on ne peut s'empêcher d'y trouver du plaisir, quelque malédiction qu'on ait donné aux chambres closes, aux lampes fumeuses (elles paraissent telles alors), au poële malpropre, quand est venue la saison des promenades au grand air, la saison des fleurs et des fenêtres ouvertes.

M. Ankers, en l'honneur des deux nièces, avait bien voulu, d'aucuns prétendent qu'il y avait été autorisé, venir prendre sa part de lumière, de feu et de conversation au salon, où il devait avoir plus tard sa part de thé, de kransjes, de randjes et autres menus bonbons délicats dont les Hollandais ont raison d'être friands et dont ils ont le secret.

Mais ce soir là, comme on était désireux de savoir tout ce que les deux petites pensionnaires pensaient, disaient et savaient, elles eurent le dé de la conversation. Or, s'il est vrai que la femme est en général l'être le mieux doué pour parler longtemps et beaucoup sans rien dire, Juffer Lena, la plus jeune des deux sœurs, sut en particulier confirmer cette vérité. Tout le monde la trouva charmante. Puis

Digitized by Google

elle courut au piano et joua avec le moins de goût et le plus de prétention possible, une quantité de valses, polkas et mazurkas, à faire danser la ville entière de La Haye jusqu'à la fin des siècles. Son succès engagea Mlle Dorothée à essayer quelques bribes de morceaux et à chanter deux ou trois petites romances de pensionnat pour lesquels on ne lui marchanda pas plus qu'à sa sœur les compliments. Si bien qu'étant parfaites, il semblait peu nécessaire qu'elles prissent encore des leçons quelconques; elles avaient tout ce qu'il fallait pour être bienvenues et applaudies partout. C'est ce qu'elles pensèrent tout bas, c'est ce qu'on leur dit tout haut et c'est enfin ce qui explique la froideur et l'air hautain qu'elles continuèrent d'affecter envers Mlle Alida, assise à l'écart, brodant et ne disant mot. Seulement les succès de ses chères élèves ne la touchèrent nullement : elle n'en parut confondue ni émerveillée. Heer Ankers était d'un enthousiasme modéré, quoique ne se faisant pas faute de trouver tout « adorable » et donnant à ce vocable français, adopté par lui comme l'interprète le plus fidèle de sa pensée, une expression grasseyante et onctueuse du goût le plus délicat. Mais c'est l'admiration du grave et sententieux M. Steen qui se montrait le plus persistante. Il se levait à tout instant d'une pièce, venait demander aux jeunes filles « la permission de leur donner des applaudissements et de fêter leur beauté, leur grâce et leur délicieux talent », puis s'en retournait à sa place, de la même façon ; ce qui arrivait à toutes les quatre ou cinq mesures de musique, et au moindre mot de la conversation. Mme Ankers, les deux mains sur son petit, mais proéminent abdomen, jouissait de tout cela, et racontait qu'elle aussi, lorsqu'elle était jeune, elle chantait avec charme et était douée d'une organisation d'élite. Elle en profita pour faire à ses deux amies, les pimbèches, un récit pathétique des succès et des nombreuses aventures que sa grâce et sa beauté lui avaient attirés, ce qui amena les pimbèches à se lancer des clins-d'œil, à se donner ou des coups de coude, ou des coups de pieds, discrets et dissimulés, dans l'intention de se

Digitized by Google

dire: écoutez-moi cette vieille sotte, pendant qu'elles riaient *de bon cœur* ou approuvaient d'un mot le récit de mevrouw. Il est vrai qu'aussitôt chacune d'elles trouva le moyen de placer, au moins, une histoire semblable, où elles avaient joué un rôle de belles et de gracieuses personnes. Seulement alors les clins d'œil, les coups de pieds et les coups de coude, s'échangeaient entre Mme Ankers et celle des deux pimbèches réduite à la condition d'auditrice. Cela aurait duré ainsi longtemps encore, si le thé, en arrivant sur la table, avec le luxe d'assiettes, de soucoupes, de boîtes en laque, de pots en argent, de bonbons de milles espèces, etc., n'était venu convier toute la société à une occupation d'un autre genre. Mais on ne laissa point languir pour cela l'échange des compliments et des fadeurs qui se débitent d'ordinaire, en ces circonstances, dans toute maison où l'on sait vivre.

Le docteur Craesbéek était tombé dans une des profondes méditations qui lui étaient chères; commodément assis dans un large fauteuil, il était resté la bouche entr'ouverte et les yeux clos, les mains pendantes, le corps légèrement affaissé, son immense foulard étendu sur ses genoux, sans que le bruit du piano, les éclats de rire, les récits de Mme Ankers ou de ses amies, les exclamations, les allées et venues de M. Steen, ni même le bruit que fit Hein en laissant tomber et cassant une demi douzaine de tasses, ce qui amena un bien autre bruit de la part de mevrouw, l'eussent rappelé aux réalités de ce monde. Je ne sais comment ses pensées l'avaient amené à croire qu'il était dans une ruche d'abeilles d'un genre nouveau, bourdonnant autour de lui d'une façon très inquiétante, mais lorsque M. Steen alla charitablement le tirer de ses réflexions, le pauvre savant poussa un cri, s'accrocha avec force au poignet du fonctionnaire, le prit à la cravate, en appelant au secours, et en tremblant de tous ses membres, ce dont il fut longtemps à se remettre, ne parvenant pas à se bien rendre compte de la situation. Et quand il fut enfin conduit à la table, il resta, les yeux écarquillés à promener ses regards de

Digitized by Google.

tous les côtés et sur chaque personne, comme s'il n'avait pas été bien sûr d'être éveillé.

— Je connais cela, dit de sa voix la plus grave et la plus sérieuse M. Steen. Nous autres hommes de travail et d'étude, nous nous laissons ainsi emporter vers des régions élevées et nous avons l'air tout bête en revenant sur la terre.

M. Steen en parlant de la sorte avait la charitable intention d'excuser son ami et il en profitait un peu pour s'excuser lui-même par avance, si pareille aventure lui arrivait, ce dont il se sentait bien capable.

Bref, cette première soirée fut excellente pour tous; pour les deux petites filles qui avaient été louées et applaudies; pour M. Ankers que l'on n'avait pas trop rebuté; pour sa femme qui avait eu occasion de parler de sa jeunesse et de son brillant passé; pour M. Steen qui ne s'était jamais connu ni si galant, ni si plein d'esprit; pour le docteur, qui s'avoua en s'en allant et en se pourlèchant les lèvres, n'avoir jamais eu une méditation aussi profonde ni aussi réparatrice; pour Hein, qui avait cassé non seulement la demi-douzaine de tasses, mais bien d'autres objets encore, sans qu'on l'eût trop grondé, et qui avait bourré ses poches de gâteaux, sans qu'on s'en fût aperçu; pour Alida, qui dans tout ce brouaha avait songé à autrefois, et espéré, en même temps un avenir moins sombre que celui qu'elle avait entrevu jusque-là... Sous l'influence du premier feu d'hiver, du bruit de la bouilloire qui chante, elle aussi s'était sentie plus confiante et plus heureuse.

Le veilleur de nuit faisait rouler sa crécelle et criait : « Minuit sonne à l'horloge! » au moment où les lumières allaient s'éteignant dans la maison du Veerkade.

Deux femmes maigres et encapuchonnées trottaient le long des murs et riaient d'un rire aussi aigre que le son de la crécelle du veilleur, en se rappelant les airs et les prétentions de tous ceux qui avaient assisté à la mémorable réunion. Personne ne fut excepté, chacun fut considéré et tenu pour ridicule. Puis les deux femmes maigres et encapuchonnées s'arrêtèrent devant une maison de modeste appa-

Digitized by Google

rence; elles sonnèrent discrètement, entrèrent; l'une resta au rez-de-chaussée, l'autre monta à l'étage, après des embrassements et des tendresses sans fin. Mais, il eût été émerveillé celui qui eût été à même, aussitôt qu'elles furent rendues à leur solitude, d'entendre avec quelle verve caustique et quel ton, plus aigre encore que la crécelle de tantôt, elles se traitaient mutuellement de chipie et de mijaurée, deux termes assez durs en français, mais beaucoup plus doux dans la langue néerlandaise.

Et voilà pourtant de petites vilénies que l'on accuse le bon Dieu d'avoir mis dans le cœur des gens, pour les exciter, les occuper et les émouvoir. N'a-t-il pas donné en même temps que de nobles rugissements au lion, à peine un sifflement aux vipères?

IV. — Où l'on pénètre un peu plus avant dans la connaissance de tout le monde.

Le jeune Malvoisin, que nous avons vu se mettre à table, gaiement avec des amis, après les explications que lui avait fournies le hussard Van Sterblein, ne put si bien chasser de son esprit le souvenir de ce qu'il avait appris, qu'il n'en causât et que, sous l'influence d'un dîner succulent et du vin généreux dont le dîner avait été arrosé, il ne fût sur le point de tout raconter, aventure, noms et situation des héros. Il se sentit retenu par la pensée qu'il y avait au fond de tout cela une femme charmante, dont la beauté et les manières l'avaient autrefois impressionné; qu'il y s'agissait aussi d'un ancien camarade qu'il savait n'être pas commode. Mais il en avait dit trop et pas assez. Ses demi-mots, une sorte de mélancolie qui le saisit et qui était son ivresse à lui, lui attirèrent des plaisanteries. Il se fâcha, et le repas qui avait commencé au milieu de la joie, de cette joie de la jeunesse et de l'insouciance qui a tant de bouquet, faillit se terminer par une provocation en duel...

Le sommeil passa par dessus tout et lava la trace des mots un peu vifs et des plaisanteries un peu fortes. Malvoisin était

Digitized by Google

au fond le meilleur enfant du monde. Il pensa à ce qui s'était passé, s'en souvint à peu près et en rit, n'ayant plus ombre de colère. Seulement il s'était fait, si bien fait le champion de la belle fille, dont il avait su taire le nom et la condition, il s'était si bien identifié avec les données de ce roman que la veille il traitait d'invraisemblable et de sot, qu'il finissait par y prendre de l'intérêt.

Notons que M. Malvoisin, Dominique Malvoisin, riche désœuvré, avait vingt deux ans tout au plus, l'âge des illusions, qu'il y a plus d'un quart de siècle que tout cela s'est passé et, qu'à mesure qu'on recule dans le temps, on a plus de chance de trouver encore des jeunes gens de vingt deux ans ayant des sentiments généreux et même chevaleresques. Cela s'est vu autrefois, je vous assure. Si bien que notre ami, malgré son vernis d'homme comme il faut, c'est à dire, d'homme blasé, n'était pas encore mort à la jeunesse et à ce qui en fait le charme et le parfum, l'enthousiasme.

Puis il s'était piqué d'un certain amour propre : ce que Frédéric lui avait caché, il le découvrirait. Cela devait être curieux et cela allait constituer pour lui un moyen fort agréable de tuer le temps, ce grand ennemi auquel il lui fallait par moment livrer de terribles batailles.

Il avait fini par se persuader que la sœur du jeune hussard était à La Haye.

— J'ai rencontré Frédéric ici, se dit-il, alors qu'il est en garnison à Leyde. Il avait hâte de rentrer à heure fixe; donc il venait d'arriver dans la capitale. Pourquoi y être venu, si ce n'est pour voir quelqu'un? Évidemment mademoiselle Van Sterblein habitait cette même ville qu'habitait Malvoisin lui-même. La conclusion n'était pas nécessaire, mais elle n'était pas précisément dénuée de bon sens. C'est ce que nous avons appelé tout à l'heure n'avoir pas la tête vide.

Mais il eut beau, ce jour-là, monter à cheval, parcourir les promenades et le bois, avoir vingt fois de suite l'occasion d'ôter son chapeau à des personnes de connaissance, qu'il était bien aise de saluer ou de voir le saluer, selon ce qu'elles

Digitized by Google

étaient dans le monde; il eut beau regarder tous les jolis minois, chercher sous les chapeaux à plume, ou sous les frais et coquets bonnets de tulle; celle qu'il eût voulu rencontrer n'apparaissait pas. Il en fut de même les jours suivants, bien qu'il allât visiter les théâtres, assister au plus grand nombre de soirées possible, jusqu'à ce qu'il se lassât et se relâchât de son beau zèle, et qu'il ne pensât plus ni à Frédéric avec son uniforme de hussard, ni à la jeune personne, autrefois si élégante et aujourd'hui obligée de chercher sa voie, comme avait dit le militaire.

Cependant, à la maison du Veerkade, lorsqu'il fallut travailler, Mlles Doortje et Lena se convainquirent que le moment de leur indépendance était considérablement retardé et que les choses étaient encore plus sérieuses qu'elles ne se l'étaient imaginé. Elles firent ce que font les enfants quand ils croient rendre le temps complice de leur impatience et que pour hâter l'instant désiré, ils donnent un bon petit coup de pouce à la pendule. Elles tentèrent d'avancer l'heure de leur délivrance, et trouvèrent heureusement leur bonne tante, qui, sans le vouloir peut-être, les aida dans cette perpétration d'un crime de lèse horlogerie.

Mademoiselle Daadje, aimable, douce, modérée dans la forme, était de bronze dans le fond. Les petites filles qui avaient comploté une insurrection, mieux que cela, une révolte, mais une révolte opiniâtre, se heurtaient à cette froide et ferme volonté comme à un granit. Alors elles songèrent à miner le roc et à le briser. L'une se plaignit de battements de cœur, l'autre d'insomnies; elles allaient devenir malades, il ne fallait pas en douter, et ce serait mademoiselle Alida qui en serait la cause, elle qui ne se montrait si difficile, qui n'exigeait tant, qui ne trouvait à reprendre à leur éducation que pour justifier sa présence dans la maison. Et il allait falloir que, pour servir les intérêts d'une étrangère prétentieuse et vaniteuse, elles sacrifiassent leur santé. Insensiblement la manœuvre réussit; nos petites folles pesaient avec tant d'insistance sur ce levier, que le bloc remua, et que mevrouw Ankers se mit à être mécontente et

Digitized by Google

indignée, et à faire à Mlle Alida des remontrances qui, à l'encontre de la méthode adoptée par la gouvernante, étaient moins aigres dans le fond que dans la forme.

— Daadje, malheureuse enfant, lui disait-elle, comprenez que vous n'êtes ici que pour nos deux chères créatures, que c'est elles qu'il faut contenter et que c'est mal débuter que de les tourmenter... En vérité, avez-vous le caractère si mal fait que vous ne puissiez que leur déplaire?...

Tout cela, au moment où elle parlait de faire des confitures à la saison prochaine, de mettre des légumes à la daube, et où elle expliquait les moyens les plus convenables de réussir dans cette opération difficile, retombant, on n'aurait su dire par quelle transition habile, mais fatale, dans une recrudescence de reproches.

— Les conserves sont une ressource et une économie pour un ménage, vous saurez tout cela, ma douce enfant; je vous apprendrai comment une vraie huisvrouw doit s'y prendre. Il ne faut pas seulement faire bien, mais faire au meilleur compte... Je vous initierai aux vrais secrets du problème... Si vous continuez à tourmenter Doortje et Lena, par exemple, vous ne saurez rien; vous n'êtes ni compatissante, ni adroite, et je ne comprends pas que l'on pousse à un tel point l'obstination et le mauvais vouloir, quand tout le monde ici ne demanderait pas mieux que de vous aimer, et quand, de mon côté, je me mets en quatre pour vous être agréable... Vous prenez trente livres de fruits de premier choix, bien charnus, quinze livres de sucre; vous laissez bouillir...

Et notre brave huisvrouw revenait sans cesse à sa mercuriale. Juffer Daadje savait que chercher à placer un mot d'explication était peine inutile.

Mais peine inutile aussi la mercuriale de mevrouw Pétronille Ankers, qui finit même par se trouver si petite à côté de l'institutrice que, ne sachant plus si elle devait s'incliner ou se fâcher tout à fait, elle prit le parti, en attendant mieux, de la laisser agir à son gré.

Doortje et Lena avaient perdu leur principal allié; il fallait chercher ailleurs.

Digitized by Google

Cependant il s'était produit quelque chose qui, au point de vue des événements dont nous donnons le recit, avait son importance.

Le hasard, ce grand machiniste, si fertile en matière d'étrangetés, qui surgit toujours, vous savez, comme un Dieu, au moment le plus critique, et que des gens d'une autre trempe qu'un humble romancier, ont mis si souvent et si prudemment à profit pour leur gloire et leur grandeur, le hasard donc venait de donner à Malvoisin le seul moyen qui pût le mettre sur les traces de la personne qu'il cherchait et à laquelle, ma foi, il ne pensait plus guère pour le moment.

Après tout, la chose n'était pas aussi extraordinaire qu'on pourrait se l'imaginer à première vue, si l'on considère : D'une part, que le mari de mevrouw Ankers-Van Sevenpondecker était homme d'affaires, receveur des biens de quelques grandes familles ; qu'il était tenu d'entrer en relations avec toutes les personnes qui se trouvaient avoir des intérêts engagés dans l'administration dont il était chargé ;

D'autre part, que M. Dominique Malvoisin était l'acquéreur récent d'une propriété ; qu'il devait à cet effet prendre certains arrangements ; que la propriété était une partie des biens confiés naguère à la tutelle du premier, ci-dessus dénommé, comme eût dit l'intrépide petit homme d'affaires lui-même ;

Que ce premier ci-dessus dénommé, à savoir le mari de mevrouw, avait prié M. l'acquéreur de vouloir bien profiter du premier moment de loisir pour venir causer des arrangements à prendre ; qu'à moins d'un hasard bien plus étrange que celui que nous avons invoqué, il ne se pouvait pas que Malvoisin, pour se rendre chez M. Ankers, n'allât pas à la maison du Veerkade, et qu'une fois dans cette maison, il n'y vît pas les gens qui l'habitaient. Mais encore fallait-il qu'un autre hasard ne vînt pas contrarier les combinaisons du premier.

Malvoisin se présenta entre sept et huit heures du soir, un jour qu'il avait dîné en tête à tête avec son père, homme

Digitized by Google

rigide et peu communicatif qui, avec le respect et la considération la plus vive, savait jeter dans l'âme du jeune homme un sentiment que le jeune homme estimait être de l'ennui... Il avait donc eu hâte de mettre à profit « le premier moment de loisir » ; il n'y avait pas de spectacle et on ne rencontrait d'amis au *Cercle* que fort tard dans la soirée.

Il fut reçu dans la chambre aux tapisseries; on parla échéances, enregistrement, coupe de bois, meules de foin, baux et fermages, quand, ravi des façons de son jeune interlocuteur et acquéreur, sachant ce qu'il valait comme fortune et position, l'homme d'affaires le pria « d'avoir la bonté de vouloir bien lui permettre de le présenter à mevrouw Ankers et à ses deux nièces, les deux descendantes de l'illustre maison des Van Sevenpondecker, juffer Dorothée et juffer Hélène, qui seraient heureuses et honorées, etc., etc. »

L'offre fut agréée de bonne grâce, d'autant que Malvoisin venait de s'assurer par un coup d'œil à la pendule, qu'il lui restait une heure tout entière dont il devait encore avoir raison; et l'on passa du rez de chaussée dans le vestibule à dallage de marbres, on monta l'escalier à tapis, on entra au salon tout éclairé : c'était jour de thé chez mevrouw Ankers.

— Ma chère, lui dit son mari, avec une intention évidente, la bouche en cœur, et dans son style de prédilection, je vous présente Monsieur *de* Malvoisin, qui, indépendamment de toutes les faveurs physiques que la nature a daigné lui départir et dont vous pouvez vous rendre compte, possède des qualités moins périssables, et dont je puis certifier l'importance.

Mevrouw fit une révérence tellement compliquée que Malvoisin eut peur qu'elle finît bien de se baisser, mais qu'elle ne se relevât jamais; elle eut en même temps un sourire si enchanteur que le jeune homme dut faire quelques efforts pour ne pas éclater de rire.

Quand Dorothée et Hélène entendirent à qui elles avaient affaire, elles rougirent d'aise : elles trouvaient enfin quelqu'un qui fût digne des attentions de deux héritières d'un grand nom. Avec quel soin elles s'étudièrent à faire

Digitized by Google

ressortir tout aussitôt la distinction de leurs manières, les qualités de leur esprit, les charmes de leur personne ; elles furent enjouées, causantes, un tantinet bavardes, cela s'entend. M. Malvoisin ne laissa pas de leur en savoir gré, car il y avait dans leurs façons un désir évident de plaire et d'être jolies, et qu'un homme si raisonnable qu'il se dise, à moins qu'il soit dépourvu d'amour-propre, met toujours un peu ces choses-là au compte de son propre mérite. Il fut donc aimable, on le trouva tel et tout marcha si bien d'abord que de part et d'autre on se congratula à l'envi. Mevrouw enflait d'orgueil; Ankers s'empressa de descendre pour ruminer à la forme d'un contrat de mariage qui, dans sa pensée, pourrait bien être la conclusion de cette première et heureuse entrevue.

Précisément à ce moment, une jeune personne apparut dans le salon par une porte située en face de Malvoisin, qui, assis, était occupé à écouter le babil de Mlles Doortje et Lena. La jeune personne arrivait d'un air indifférent, le pas tranquille, les yeux baissés sur une tapisserie à laquelle elle travaillait tout en marchant.

Malvoisin, en la voyant, poussa un petit cri involontaire, qui fit que tout le monde leva le nez.

— Vous connaissez mademoiselle, lui demanda précipitamment juffer Doortje, debout et frémissante...

— Je... en effet... il m'avait semblé... Je n'ai pas l'honneur de connaître mademoiselle, dit-il, tandis qu'Alida le regardait avec surprise, de ses grands yeux, calmes, clairs et purs, superbe ainsi, la tête un peu relevée, un peu dédaigneuse, la main arrêtée sur son ouvrage au moment même où, de ses petits doigts fins et aristocratiques, elle allait tirer l'aiguille...

— J'ai été trompé par une étrange ressemblance, continua-il, avec émotion.

— Ah! fit Dorothée qui ne les perdait pas de vue l'un et l'autre et qui finit par se convaincre, tant Alida montra de naturel et de vérité dans toute son attitude, que M. Malvoisin s'était réellement mépris.

Digitized by Google

Mais le malheureux jeune homme, trop sincère, ne calculant pas l'effet de ses paroles, ne put s'empêcher, en voyant Mlle Alida se diriger tranquillement vers un coin du salon de s'écrier : Qu'elle est belle !

— C'est une personne attachée au service de la maison, Monsieur, lui dit hautainement Dorothée.

— Viens-tu jouer un morceau à quatre mains, demanda Lena à sa sœur. Et, se levant, elle l'entraîna, laissant Malvoisin seul.

Celui-ci comprit qu'il avait commis une faute. Il la répara. Il ne causa plus qu'avec les deux petites filles, ne s'occupa plus que d'elles.

Les amis ordinaires de la maison étaient arrivés, et l'on organisa un whist entre mevrouw, M. Steen et les deux pimbêches, qui ne finirent d'accuser de bévues le partenaire que le sort leur avait donné. La jeunesse, c'est à dire Dorothée, Lena et Malvoisin, rit, fit de la musique. Ankers, qui était remonté un instant, avait essayé d'entamer une conversation avec doctor Craesbéek, mais doctor Craesbéek n'avait pas tardé à tomber dans une de ses méditations, et l'homme d'affaires avait trouvé trop bonne l'occasion pour ne pas s'esquiver de nouveau sur la pointe des pieds, et aller réfléchir en fumant sa pipe. La pipe est en Hollande, plus qu'ailleurs, peut-être, la souveraine consolatrice des affligés, la souveraine inspiratrice, l'excitateur puissant du cerveau rebelle : on en tire, en même temps que des bouffées âcres, je ne sais quoi d'agréable et de consolant.

Pendant ce temps-là, Mlle Alida n'aurait pas demandé mieux que de rester isolée, dans son coin, oubliée, si mevrouw ne l'avait appelée vingt fois auprès d'elle, pour lui faire voir son jeu, pour la rendre témoin de sa mauvaise chance, ou la charger de veiller à ce que l'on servît le thé. C'était Daadje mon enfant, par ci, et Daadje ma bien-aimée, par là. Onctueuses calineries dont elle couvrait sa fatigante humeur.

A la fin de la soirée, Malvoisin sut, à n'en douter, que mademoiselle Alida était peu aimée de ses élèves, que de

Digitized by Google

plus, elle se trouvait dans un milieu qui devait à plus d'un titre la froisser et la faire souffrir. Mais il ne constata pas une seule fois de sa part, ni dépit, ni découragement, ni même de résignation. De la force, mais une force qui donnait du cœur à Malvoisin lui-même.

L'avait-elle reconnu? Il était impossible qu'en entendant son nom elle ne se fût pas rappelée de l'avoir rencontré déjà... Quel sang froid, se dit le jeune homme, qui se promit bien de revenir au Veerkade et de chercher à interroger, à faire parler tout au moins l'intrépide gouvernante.

V. — Où Juffer Daadje a des raisons de trouver, comme le trouvera le lecteur lui-même, que Juffer Doortje a un bien singulier caractère.

Malvoisin se représenta, en effet, mais avec un auxiliaire capable de jeter un peu de diversion dans la place et d'occuper l'ennemi... Il amena un ami, un français, M. Édouard Delericourt, fluet, blond, pincé, très occupé de sa petite personne, parfait dans un salon, où nul n'avait au plus haut point que lui, le talent de parler beaucoup sans rien dire, uni à tout l'esprit qu'il faut pour avoir du succès; il était excellent valseur, conduisait les cotillons avec art, savait rire de tout et souffrait même qu'on rît de lui. Sa réputation était déjà arrivée aux oreilles de nos deux tourterelles, si friandes de tout ce qui concernait les plaisirs du monde, et qui en faisaient l'objet de leurs préoccupations en attendant que cela devînt une occupation réelle pour elles. Je vous laisse donc à penser si M. Delericourt fut reçu avec joie et si l'on fêta son introducteur.

Mais ce jour-là, Juffer Daadje resta si obstinément à l'écart, et si ostensiblement étrangère à tout ce qui se disait et se faisait, que mevrouw Ankers lui en fit l'observation, et cela en présence de ses nièces, de Malvoisin, de Delericourt et des autres personnes du petit cercle ordinaire. Malheureusement mevrouw était, en fait de tact, de la force d'un étourneau.

Digitized by Google

Elle prétendait que c'était de la sincérité et que ce qu'elle avait sur le cœur, il lui était impossible de le mâcher...

— Daadje, ma fille, vous semblez n'avoir qu'un médiocre goût à vous associer à nous... Si c'est du dédain, vous êtes mal venue à nous le faire sentir : vous oubliez où vous êtes et ce que vous y êtes. Tâchez de comprendre et d'accepter votre rôle...

Daadje eut un tremblement dans la lèvre, de la pâleur aux joues, un éclair dans le regard, rapide, mais dénotant une émotion si profonde, quoique si promptement maîtrisée, que Malvoisin qui s'en aperçut pâlit lui aussi et eut peur. M. Steen resta un instant les yeux largement ouverts à regarder la gouvernante, comme curieux de voir ce qui allait sortir de signes aussi terribles. Quant aux deux petites filles dont le cœur battait bien fort, à ce moment, elles s'approchèrent, convaincues qu'une scène inévitable allait éclater.

Alida sourit alors, et, naturellement, de cette voix claire et vibrante qui impressionnait chaque fois qu'on l'entendait :

— Merci, Madame, de vos sages et maternels avis, je m'y conformerai exactement à l'avenir.

Ces mots si simples furent accueillis par un murmure d'approbation générale et ce fut mevrouw qui eut tort. Et comme mevrouw qui n'était point méchante du tout, sentit qu'elle avait blessé sa compagne ordinaire, elle courut l'embrasser en l'appelant sa Daadje bien-aimée.

Et tout fut dit...

Seulement Malvoisin avait éprouvé comme une sorte de vertige ; il demanda la permission de se retirer, Une fois dans la rue il marcha vite, puis il s'arrêta et se remit à marcher plus vite encore. Il aurait voulu arracher ce soir-là même, Juffer Daadje de cette maison : il pensait au moyen de lui venir en aide. Il faut absolument que je lui parle, se dit-il.

Pendant un ou deux jours, son monde ordinaire et sa famille l'avaient réclamé et empêché de retourner au Veerkade. Une après-midi, le temps était brumeux et froid, le

Digitized by Google

bois impraticable même en calèche. Malvoisin avait fumé déjà une demi douzaine de cigares, découpé quelques pages d'un livre nouveau, qu'il lisait sans rien y comprendre : son attention était ailleurs. Il sortit et se trouva, il n'aurait sû dire comment, devant la maison de mevrouw Ankers. Résolument il sonna ; les dames étaient à leur toilette ; on le pria d'attendre quelques instants au salon. Déjà, en montant l'escalier, il avait entendu le piano que faisait retentir une main habile, égrénant des notes rapides, autour d'une mélodie admirablement rythmée et pleine d'âme. Il connaissait le jeu des deux Van Sevenpondecker ; ce n'était pas elles qui avaient à la fois et cette habileté, et cette fermeté, et ce sentiment exquis. On le fit entrer dans un cabinet attenant au salon, dont la porte entr'ouverte, se trouvait réfléchie par la glace du cabinet. Sans être aperçu, il put voir, non seulement une partie du salon, mais le piano et la pianiste. Malvoisin hésitait, il restait silencieux, retenait son souffle, lorsqu'un trait exécuté avec plus de perfection encore, lui arracha un bravo involontaire. Soudain le piano se tut et la pianiste se leva, attendant et regardant avec une expression de physionomie où il y avait du dépit et de la majesté. Malvoisin voyait la jeune fille telle qu'il l'avait connue autrefois, dans une attitude de reine. Il fit quelques pas et se présenta à elle.

— Je vous demande mille fois pardon, Mademoiselle, de n'avoir pas su réprimer un mouvement de sincère admiration. Je m'en veux pour cette indiscrétion...Continuez, je vous prie.

— Je cessais précisément, Monsieur, répondit-elle en faisant un pas pour s'éloigner.

— Mademoiselle Van Sterblein, dit-il, en la retenant d'un geste, je voudrais vous parler...

Alida s'arrêta.

— Pourquoi m'appelez-vous d'un nom qui n'est pas le mien, demanda-t-elle, en lui jetant un regard étonné, qui l'intimida tout d'abord.

— Je vous ai reconnu, dès le premier jour où je suis entré ici... Votre frère Frédéric m'avait confié...

Digitized by Google

— Vous vous trompez, vous dis-je, insista-t-elle avec force et sur un ton qui embarrassa davantage encore son interlocuteur, et elle se dirigea vers la porte que barrait précisément Malvoisin.

— Je vous affirme, Mademoiselle, que je suis un ami, un ami véritable, que je veux vous être utile; je sais vos malheurs et il m'est pénible de vous voir exposée à des humiliations, à des outrages...

— Je ne suis point à plaindre et ne me plains pas, Monsieur. Je ne demande la protection ni l'appui de personne... Je vous prie, dit-elle, avec le même air que si elle avait dit: J'ordonne. Je vous prie de ne pas me retenir davantage.

— Mais avouez au moins, que je ne me suis point trompé et que vous êtes...

— Je suis l'institutrice des nièces de Madame Ankers, Monsieur. Je ne suis pas autre chose. Veuillez avoir la bonté de le croire et de le laisser croire à la famille que je sers en ce moment... Vous m'avez offert, je ne sais à quel titre, vos services : je vous en remercie. Vous savez maintenant comment vous pourrez exercer votre bienveillance.

Et Malvoisin allait insister encore quand Hélène et Dorothée entrèrent précipitamment dans la chambre. Le jeune homme n'avait pas été maître de reprendre son sang-froid aussitôt qu'il l'aurait voulu, et un certain trouble se remarquait encore dans son attitude comme dans sa voix; de plus, Juffer Daadje, tout à fait calme, elle, venait évidemment de quitter le jeune homme, et se disposait à s'en aller.

— Nous vous dérangions? demanda traîtreusement la petite Hélène.

— Restez, donc, Mademoiselle Alida, fit Dorothée, il ne faut point vous cacher de nous. — Ce qui arrêta court la jeune institutrice.

— De quoi parlez-vous, se borna-t-elle à demander sévèrement.

— Vous causiez ensemble, Monsieur et vous, fit remarquer la jeune Hélène d'un air narquois et nous ne voulons pas vous priver du plaisir de continuer votre conversation.

Digitized by Google

— C'est moi qui suis cause de tout, dit Malvoisin en s'avançant vivement. Mademoiselle jouait du piano; je suis entré, je me suis surpris à l'applaudir; mais à mon grand regret elle s'est tue subitement et j'aurais voulu qu'elle continuât; mais loin de la décider à se remettre au piano, je ne suis parvenu qu'à la mettre en fuite.

Les deux jeunes filles firent semblant d'être parfaitement dupes de cette histoire, à laquelle Doortje surtout ne croyait guère; on laissa Juffer Daadje se retirer; on parla de la pluie et du beau temps, jusqu'à ce que mevrouw Ankers elle-même, étant venue prendre sa part dans la conversation, y apporta des éléments nouveaux et permit de la prolonger.

Malvoisin fut assez content de lui : il sut être ce jour-là encore, empressé, galant même pour mevrouw, à tel point, que celle-ci le proclama, dès qu'il fût parti, le plus charmant des cavaliers. Et, comme le matin même, il avait été question de l'excellent mari que ferait M. Malvoisin; de la fortune qu'il possédait, selon M. Ankers, l'incident n'eut point d'autres suites aux yeux d'Hélène. Elle se promit tout bas, pour le cas où M. Delericourt, qui dans sa pensée n'était pas à dédaigner, loin de là, ne la remarquerait pas, de n'être point indifférente à M. Malvoisin.

Juffer Doortje avait l'âme moins débonnaire. Elle se rappelait le premier cri d'admiration du jeune homme à la vue d'Alida.

— Oui, elle est belle, se dit-elle... Mais il dépend de moi de la faire chasser et à la moindre apparence d'une entente quelconque entre elle et ce... fat, je trouverai bien le moyen de la couvrir de honte et de mépris... Mais qui peut faire supposer que jamais un riche héritier s'éprenne d'une... servante. Non, non; cela ne se peut et cela ne sera pas! Et il serait difficile de rendre l'expression rien moins que tendre en ce moment, des traits de la jeune fille.

L'hommage que Doortje rendait à la beauté de Daadje était des plus sincères. Elle subissait l'influence de cette supériorité physique, comme elle avait déjà subi l'influence d'une supériorité morale. Insensiblement elle se prit à la considérer

Digitized by Google

et, tout en protestant intérieurement, elle l'admirait; elle l'imita dans sa démarche, étudiait le tour de sa coiffure, dont la simplicité lui plaisait...

Un matin qu'elle avait rêvé d'elle toute la nuit, la retrouvant dans tout ce qui était noble, bien et beau, elle se demandait avec dépit quel pouvait bien être le caractère de cette émotion étrange dont elle était saisie, elle, Dorothée, si fière, si orgueilleuse de son rang et de son origine, devant cette femme incompréhensible, impénétrable et toujours superbe.

— Est-ce de la jalousie... est-ce de l'envie?... Moi être jalouse, moi porter envie, à une gouvernante!...

Et elle cacha sa tête dans ses deux mains, de honte. Oh! il faut que cette femme s'en aille d'ici, il le faut, s'écriait-elle, en mordillant son mouchoir.

Cela n'empêchait pas qu'elle ne mît plus de réserve dans son maintien. Elle avait remarqué que Juffer Daadje avait les lèvres petites, charnues et purpurines, qu'au milieu de son visage peu coloré l'éclat de ses yeux noirs était plus intense. Elle se pinçait les lèvres pour y appeler le sang et maudissait la nature qui lui avait donné des joues roses et des yeux bleus. Juffer Daadje parlait peu, Juffer Doortje devint moins communicative. Une fois qu'elle était à s'habiller et que devant la glace elle cherchait à saisir dans sa pose, dans son regard ce je ne sais quoi qui donnait tant de charmes à son modèle, et qu'elle croyait triompher, le modèle lui-même apparut tout à coup, et l'auteur de la copie trouva son œuvre si inférieure, qu'il eut voulu la mettre en pièce... Doortje se contenta d'être plus sèche et plus mordante.

Elle se sentait un besoin démesuré de plaire et d'être aimée; et l'excès même de ce besoin, ternissait tout ce qu'elle avait d'aimable. Elle aurait voulu lutter de grâce, d'esprit, d'ascendant, avec cette femme qui vivait à côté d'elle, et si elle espérait parfois réussir, tellement elle en avait la volonté, elle désespérait plus souvent encore, tellement elle avait de clairvoyance et d'envie tout à la fois. Sans être aperçue,

Digitized by Google

elle avait une après-dînée écouté Daadje pendant plus d'une heure, jouant du Mozart ou du Chopin. Quelle âme dans son jeu!... Quelle adorable harmonie dans sa personne!... Elle comprit que Malvoisin eût été ému en l'entendant l'autre jour et que... Elle s'enfuit dans sa chambre, pour y sangloter.

Un soir de cercle, le cercle ordinaire, elle avait d'abord refusé de paraître. Elle se dit indisposée, et resta sans parler, dans un coin, trouvant sa sœur insipide, sa tante ridicule, M. Malvoisin, un fat, Delericourt, un sot. M. Steen... l'aperçut-elle seulement? Elle ne voyait plus que son institutrice qui, seule, sans en avoir l'air, occupait le salon, et écrasait tout le monde. Si j'étais homme, comme j'aimerais cette femme-là, se surprit à dire Doortje...

On s'inquiéta de son état : elle était pâle et semblait fiévreuse, tant ses yeux étaient animés. Mevrouw Ankers l'interrogea avec sollicitude, puis ce furent Hélène et les autres personnes. Elle les rassura. Mais au moment où Juffer Daadje s'approchait à son tour, Doortje changea subitement de visage. Quelque chose de sauvage venait de passer dans ses traits... Elle se leva : Laissez-moi, lui dit-elle, et elle ajouta d'une voix sourde et de façon à n'être entendue que de celle à qui elle s'adressait : Je vous hais!

Et elle s'enfuit.

Daadje resta un moment atterrée. Elle pouvait n'être pas aimée; mais haïe! Cette idée lui avait subitement brisé le cœur. C'est au moment où nous nous croyons le plus fort qu'un rien nous abat. Elle ne pouvait rester sous cette impression qui la rendait malheureuse, pour la première fois, sérieusement. Elle s'élança sur les pas de la jeune fille, et la trouva au haut de l'escalier, suffoquant, se prenant la gorge, râlant, tombée sur le palier, comme une masse. Avec l'aide d'une servante, Alida parvint à la transporter dans sa chambre, à l'étendre sur son lit, à défaire les cordons, les agraffes de sa robe, de ses jupons, de son corset. On l'eût crue morte.

— Juffer Doortje, dit avec douceur l'institutrice age-

Digitized by Google

nouillée en lui pressant les mains, en lui baignant avec de l'eau les poignets et les tempes tour à tour, Juffer Doortje, revenez à vous...

Doortje fit un premier mouvement et poussa un soupir. Ses paupières se soulevèrent lentement; elle laissa sa main dans celle de Daadje, et considéra celle-ci, inconsciente..... Tout à coup, elle poussa un cri et se jetant au cou de l'institutrice et l'embrassant, elle se mit à pleurer, disant: Pardonnez-moi, ah! pardonnez-moi, je suis si malheureuse.

Daadje lui adressa alors de ces paroles pleines de bonté qui, trouvant une âme mal gardée cette fois et déjà envahie par l'attendrissement, rendirent les larmes plus abondantes et aussi plus douces...

On était venu s'assurer du motif de la disparition de Doortje; elle se dit prise d'une migraine, et demanda elle-même que juffer Daadje ne la quittât pas tout de suite. Ce ne serait rien qu'un peu de fatigue, dont une nuit de calme et de repos aurait facilement raison. Que si juffer Daadje voulait bien l'aider, elle se déshabillerait tout à fait et se coucherait...

La bonne petite madame Ankers fut au comble de la joie de les voir en si bonne intelligence, et les en félicita de tout son cœur.

Alors Doortje se coucha, en effet; elle s'excusa de ses folies, de ses extravagances, avoua qu'elle ne s'était pas rendu compte jusque-là du sentiment qui l'animait contre son institutrice; qu'elle voyait bien maintenant que c'était son amie; qu'elle était bonne et compatissante et, la tête posée sur l'oreiller, regardant juffer Daadje qu'elle retenait de ses deux mains : Que vous êtes belle! se prit-elle à dire.

Daadje ne répondit pas, lui sourit et, la calmant, du geste, comme elle eût fait à un enfant, la laissa doucement s'endormir, sous l'influence de sa présence.

Lorsque le lendemain les deux femmes se revirent, Doortje rougit et se montra embarrassée, mais cela ne dura guère. Elle tendit la main à son ancienne ennemie. « Qu'avez-vous

Digitized by Google

dû penser de moi, hier?... J'ai été un peu folle, j'avais les nerfs malades. »

Elle n'ajouta pas un mot, et l'on ne revint plus sur ce sujet. Seulement juffer Doortje fut plus confiante, plus communicative. Cette amélioration se maintint; bien plus, elle s'accentua les jours suivants. Juffer Doortje ne fuyait plus Juffer Daadje; elle l'écoutait volontiers : elle restait à la considérer des heures entières, avec une sorte d'admiration.

Juffer Lena n'y comprit rien d'abord; mais, comme elle n'avait de volonté que celle de sa sœur, elle finit par se laisser aller aux mêmes sentiments, lentement, sans résistance...

Et si, à cette époque, quelqu'un avait émis l'opinion que les deux descendantes des Sevenpondecker étaient filles à se passer d'une institutrice, il n'est pas bien sûr que juffer Doortje eût été encore de cet avis. Elle eût dit alors à juffer Daadje : ma chère amie, avec sincérité. De son côté, juffer Lena n'eût pas manqué de chercher sa réponse dans les yeux de juffer Doortje... Ce qui fait que tout le monde était heureux et que l'on passa deux ou trois semaines sans ennui, sans trouble et sans haine.

Malvoisin regrettait presque de voir les choses aller de ce pas tranquille et paisible. Il avait un peu compté sur l'occasion de se faire le chevalier, le protecteur, le sauveur de juffer Daadje...

Ce qui est certain, c'est qu'il l'aimait et qu'il l'aimait sérieusement.

Tout cela bouillait dans ces bons petits cœurs et n'empêchait pas de laisser La Haye et la Hollande entière dans leur air de quiétude et de tranquillité. Mevrouw Ankers continuait bien de mettre son personnel domestique sur les dents, trouvant que personne ne s'acquittait suffisamment de son devoir, déclarant la guerre au moindre grain de poussière, appelant cent fois Hein, le malheureux Hein, qu'elle obligeait à monter du fond des cuisines jusqu'au grenier, le faisant descendre des étages supérieurs pour le gronder dans la cuisine, et Hein se prêtait à ce fati-

Digitized by Google

gant exercice, toujours en grimaçant et en cabriolant. Le mari de Mevrouw subissait bien parfois les effets de la mauvaise humeur de sa chère moitié qui l'excitait à se remuer un peu, à prendre intérêt aux grandes questions dont elle était occupée et qui le rabrouait sitôt qu'il faisait mine de mettre la main à quelque chose. Steen, doctor Craesbéek, les deux excellentes amies de la maison, venaient à jour fixe, à heure fixe, se mettre à place fixe, chercher éternellement les mêmes distractions, remuer les mêmes idées; mais, dans la ville, les gens allaient d'un pas mesuré et discret; si quelque tête se montrait à une fenêtre ou dans l'entrebaillement d'une porte, elle était souriante, et jolie, ce qui est une des manifestations du bonheur; les marchands ambulants poussaient lentement leur charrette en annonçant de leur cri guttural les *gurkjes* appétissants; les mariniers mouvaient ou lavaient leurs bateaux, interpellant, par moment, d'une voix dolente, les amis sur la berge, ou hélaient, sur un mode plaintif et prolongé, les gens chargés de lever ou d'ouvrir les ponts, quand il y avait des ponts à lever ou à ouvrir.

Et si quelque étranger, témoin de tous ces signes extérieurs, avait conclu qu'il n'y a là ni vie, ni passion, sa conclusion eût été fausse. Tant il est vrai qu'il faut bien voir les choses avant que d'en parler.

ÉMILE GREYSON.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

BRUXELLES AVANT LA RÉVOLUTION DU SIÈCLE DERNIER

Dans les derniers temps de la domination autrichienne, Bruxelles passait pour une des plus belles villes de l'Europe. Sans être même la capitale du Brabant, elle était de fait la capitale des Pays-Bas autrichiens. C'était ce qu'on appelle une ville de cour, le siége du gouvernement, la résidence des princes qui représentaient le souverain, celle aussi du ministre plénipotentiaire de l'empereur et du secrétaire d'Etat. Il y avait à Bruxelles un petit corps diplomatique ; le pape y entretenait un nonce, le roi de France et la république des Provinces-Unies des ministres plénipotentiaires, le roi d'Angleterre un ministre résidant et la prince de Liége un chargé d'affaires. C'est à Bruxelles que se tenaient les Etats de Brabant et que se seraient tenus les Etats-généraux, si on les avait convoqués. Enfin cette ville était le siége de tous les conseils dans lesquels se traitaient les affaires d'administration générale et de justice : conseil d'Etat, conseil privé, conseil des finances, conseil souverain de Brabant, cour des comptes, cour ecclésiastique, cour féodale, tribunal aulique, etc.

Quelques grandes maisons aristocratiques étaient établies dans cette capitale. Les principaux hôtels étaient habités par des ducs, des princes, des marquis, des comtes, vicomtes et barons. Le nombre de ces grands seigneurs était considérable ; on distinguait parmi eux un prince de Ligne, fils du célèbre feld-maréchal, un prince de Rubempré, un prince de Gavre, un duc d'Arenberg, un duc de Croy, un duc de Looz, un duc d'Ursel ; des marquis de Bournonville, de Deynze,

Digitized by Google

d'Ittre, de Lede, de Wemmel; des comtes d'Arberg, d'Argenteau, de Cruyckenbourg, de Duras, de Lalaing, de Limmingh, de Lannoy, de Mérode, de Robiano, de Ribeaucourt, un baron Vanderlinden d'Hoogvoorst et une foule d'autres.

A côté des hôtels de la noblesse, se trouvaient les hôtels de l'Eglise, qu'on appelait modestement *refuges*. L'archevêque de Malines, l'évêque de Gand, l'évêque d'Anvers, les abbés d'Averbode, de Tongerloo, de Grimberghe, de Gembloux, de Villers, de Parck., etc, avaient chacun leur refuge (*refugium peccatorum*) dans la capitale; on y comptait vingt-sept établissements de cette espèce; quelques uns servaient d'habitation à de hauts fonctionnaires de l'Etat, ce qui donna lieu, dans les moments de troubles qui précédèrent le révolution, à des suspicions injurieuses à l'égard de ces personnages. On fit remarquer, dans les pamphlets de l'époque, que le vice-président du conseil royal habitait le refuge de l'abbaye d'Aywières; que le secrétaire du gouvernement était logé au refuge de l'abbaye de Grimberghe, et son frère au refuge de l'abbaye de Dilighem; que le beau-frère du chancelier habitait également le refuge de Grimberghe; qu'un conseiller du gouvernement était logé au refuge de l'abbaye de la Cambre, un autre conseiller au refuge de l'abbaye de Sainte-Gertrude, un autre encore au refuge de l'abbaye de Parck.

Les prélats, indépendamment de l'influence qu'ils exerçaient par leurs immenses richesses, participaient officiellement à l'exercice du pouvoir comme membres des Etats de Brabant. Le premier ordre de ces Etats était composé de l'archevêque de Malines, comme abbé d'Afflighem, de l'évêque d'Anvers, abbé de Saint-Bernard; et des abbés de Vlierbeek, Villers, Saint-Michel, Grimberghe, Parck, Heylissem, Everbode, Tongerloo, Dilighem et Sainte-Gertrude.

Le deuxième ordre se composait des nobles ayant au moins le titre de baron et pouvant faire preuve de quatre quartiers de noblesse ancienne de nom et d'armes. On exigeait, en outre, des barons, qu'ils eussent au moins une fortune de quatre mille florins de revenu dans le Brabant; des comtes et des marquis, qu'ils eussent dix mille florins de revenu,

Digitized by Google

et des plus hauts titrés, vingt mille florins. L'abbé de Gembloux siégeait dans l'ordre de la noblesse comme premier noble.

Le Tiers-Etat était représenté à l'assemblée par des députés, choisis par les magistrats municipaux de Bruxelles, d'Anvers et de Louvain. L'usage s'était établi que les villes de Louvain et d'Anvers n'y envoyassent que leur premier bourgmestre et un conseiller pensionnaire. Bruxelles y envoyait le premier bourgmestre, le premier échevin et un conseiller pensionnaire. Les autres villes du Brabant n'avaient pas de représentant au Tiers-Etat.

Abstraction faite des questions de subsides et d'impôts, les Etats de Brabant ne participaient aucunement à l'exercice du pouvoir législatif. La raison en est simple : les lois ne se faisaient pas pour le Brabant seul, mais pour l'ensemble des Pays-Bas autrichiens. On aurait pu en soumettre les projets aux Etats-généraux; mais le droit de convoquer ceux-ci appartenait exclusivement au souverain, qui n'en usait que dans des circonstances extraordinaires. En temps ordinaire, le pouvoir législatif était exercé par l'empereur; les lois s'élaboraient dans son conseil privé.

Cependant, le Brabant jouissait d'une prérogative particulière : les statuts, édits, ordonnances ou mandements ne pouvaient, suivant la Joyeuse Entrée, y être publiés que « par avis du conseil de Brabant » et après avoir été revêtus d'un sceau dont le chancelier était dépositaire. En fait, on reconnaissait au conseil de Brabant le droit de délibérer sur les projets de lois et d'adresser au gouvernement, par forme de représentation, ses avis et observations. On ne contestait pas non plus ce droit aux Etats de Brabant, qui étaient en relation permanente avec le conseil. Les Etats trouvaient même dans la Joyeuse Entrée un moyen énergique de résistance aux volontés du gouvernement. L'article 59 de cette charte prévoyait le cas où Sa Majesté cesserait d'observer les priviléges en tout ou en partie, et portait en termes exprès, dans la supposition que pareille éventualité pût se réaliser :

« Elle consent à ce que ses sujets cessent de lui faire service, jusqu'à ce que les contraventions aient été réparées. »

Les Etats de Brabant s'assemblaient ordinairement deux fois par année, au mois de mars et au mois d'octobre, ce

Digitized by Google

qui n'empêchait pas les assemblées extraordinaires. Dans aucun cas, ils ne pouvaient se réunir sans avoir été convoqués par ordre du souverain. Les séances commençaient à huit heures du matin; on allait dîner à midi, et quand les affaires étaient urgentes, on reprenait la délibération à deux heures. Rarement la séance du soir se prolongeait au delà de quatre heures.

La grande affaire des Etats était le vote des subsides et des moyens d'y pourvoir : ils avaient non seulement à déterminer les impôts, mais encore à en régler le mode de perception; ils étaient même chargés de les recevoir. La direction de ce service était confiée à une députation permanente composée de quatre membres: deux de l'état ecclésiastique et deux de l'état noble.

Les demandes de subsides étaient présentées à l'assemblée par le chancelier, au nom de l'empereur. Les deux premiers ordres, celui des prélats et celui des nobles, votaient d'abord; si leur vote était affirmatif, ils l'exprimaient sous cette réserve : *pourvu que le tiers suive et autrement pas.*

Ce qu'on appelait *le tiers* était une machine assez compliquée. Cet ordre des Etats de Brabant se divisait en trois membres : les *Wethouders*, le large conseil et les bonnes gens des *Nations*. Il y avait à Bruxelles sept échevins, auxquels on donnait le nom de *Wethouders*, parce qu'ils participaient à l'administration de la justice. Le corps municipal se composait de vingt-cinq personnes. Les *nations* étaient au nombre de neuf et comprenaient tous les corps de métiers; chaque nation, composée de cinq ou six métiers, avait son *boetmeester* et chaque métier un ou deux *deken* ou doyens, plus un membre désigné sous le titre d'*achter raed*.

Pour former le vote du Tiers-Etat, il fallait que les trois membres fussent d'accord, ce qui, à l'époque révolutionnaire, fut l'occasion de curieuses difficultés. Il arriva, en 1788, que le collége des *Wethouders*, imitant ce que faisaient les deux premiers ordres, vota le subside avec cette réserve : « pourvu que le tiers suive et autrement pas ». Le large conseil fit la même chose, de sorte qu'en dernière analyse c'étaient les bonnes gens des métiers, les moins disposées en toutes circonstances à voter des impôts, qui étaient chargés de répondre à la demande de subside du gouvernement.

Digitized by Google

Avons-nous besoin de faire remarquer ce qu'un pareil système était susceptible de produire? Dans tous les temps, il n'est pas bien difficile de persuader à des artisans, à des boutiquiers, que le gouvernement a tort de leur demander des contributions; et, lorsqu'il est facultatif aux contribuables de repousser cette demande par un vote, le moindre prétexte suffit pour qu'ils usent de cette faculté. C'est ce qui arriva en 1788, sous Joseph II. Vandernoot, qui avait acquis une grande popularité parmi les gens de métier, détermina les *Nations* à refuser le subside, à résister aux exigences du gouvernement; c'est ainsi qu'il parvint à entraîner le Tiers-État dans une révolution faite au profit exclusif de l'état ecclésiastique. Il avait été assez habile pour se servir d'un instrument de révolte que la constitution mettait à la disposition de tous les partis.

Le régime constitutionnel de cette époque était démocratique en apparence, mais dans la réalité il avait pour effet de soumettre le pays à la domination du clergé, qui connaissait la manière de se servir des *Nations*. Les éléments constitutifs de ce membre du Tiers-État étaient trop simples, trop crédules pour résister à des intrigues dont le but n'était pas avoué. Il est à remarquer qu'on ne trouvait dans les Nations ni avocats, ni procureurs, ni notaires, ni médecins, ni même d'apothicaires; aucune des professions fondées sur l'exercice des facultés intellectuelles. On se plaint aujourd'hui de l'invasion des avocats dans toutes les branches de l'administration; mais les avocats sont des hommes instruits, intelligents; lorsqu'ils ne se laissent pas entraîner à des écarts, soit par cupidité ou ambition, soit par un désir de popularité malsaine, ils peuvent rendre de grands services à leur pays, et ils en rendent en effet. Dans les départements ministériels, comme dans les Chambres et dans les Conseils provinciaux et communaux, leur intervention est essentiellement utile; tandis que les gens des métiers, qui jouaient un si grand rôle dans le Tiers-État de l'ancien régime, étaient des ignorants et ne rendaient de services qu'à la population parasite des monastères.

Il faut dire aussi que les avocats n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui; ils ne jouissaient pas de la même influence, ni d'autant de considération. Cela peut être attri-

Digitized by Google

bué à diverses causes. D'abord ils n'avaient pas l'occasion de se faire remarquer par leur éloquence; on ne plaidait pas devant les tribunaux; tout se faisait par écrit. Les avocats produisaient des mémoires interminables, pour se réfuter mutuellement. Au conseil du Brabant, les procès duraient tant et aussi longtemps qu'il plaisait aux avocats de barbouiller du papier. Lorsqu'ils s'entendaient, le procès n'avait pas de fin, car il était d'usage de les laisser répondre à tous les moyens produits par leurs adversaires. Quand les avocats étaient las d'écrire, le conseiller rapporteur, qui avait reçu tous leurs écrits, commençait à les lire. Cela exigeait souvent beaucoup de temps et surtout beaucoup de patience. Il rédigeait ensuite son rapport et faisait porter à la Chambre toutes les pièces de la procédure. Là, on les lisait de nouveau, depuis la première jusqu'à la dernière, et lorsque les avocats étaient parvenus à embrouiller convenablement l'affaire, les juges qui n'y comprenaient rien, leur demandaient de nouvelles explications. L'échange de mémoires recommençait.

Exercée de cette manière, la profession d'avocat n'était guère propre à mettre en relief les qualités brillantes de ceux qui s'y vouaient. Ce n'était pas non plus par l'éclat de leur fortune que les avocats auraient pu se faire valoir aux yeux du vulgaire. Quelle que fût la longueur des procès, ils étaient médiocrement productifs. On payait les avocats à l'heure, comme des ouvriers. Chaque heure de travail leur valait trente sous de Brabant; ils ne pouvaient exiger davantage. La taxe n'était même que de vingt-quatre sous; mais Anselmo, auteur d'un livre intitulé *Code Belgique*, avait écrit qu'il fallait entendre ces vingt-quatre sous comme étant d'argent fort et non d'argent courant; cette interprétation avait prévalu dans la pratique.

Les procureurs aussi étaient payés à l'heure, mais ils n'avaient droit qu'à douze sous. S'il s'élevait quelque contestation entre client et procureur ou avocat, c'était devant le chancelier qu'elle devait être portée. Celui-ci constatait parfois que depuis le commencement du procès jusqu'à la fin, il ne s'était pas écoulé autant d'heures que l'avocat ou le procureur prétendait en avoir employé au service de son client.

Les médecins étaient traités plus mal encore que les avo-

Digitized by Google

cats et les procureurs. Ils ne pouvaient exiger qu'un escalin par visite; mais, comme la loi ne défendait pas aux malades de payer double, il était passé en usage, pour quelques médecins en renom, de leur donner deux escalins. Il y en avait à Bruxelles cinq ou six qu'on citait comme médecins à deux escalins. Pour se dédommager de la modicité du prix de leurs visites, certains médecins fournissaient eux-mêmes à leurs malades les remèdes qu'ils leur prescrivaient, tandis que d'autre part ils poursuivaient à outrance les apothicaires qui se permettaient de délivrer des médicaments sans ordonnance de médecin. Il y avait un tribunal spécial, présidé par un échevin, pour juger ces sortes de contraventions et punir les coupables.

En général, les carrières ouvertes aux hommes d'étude et d'intelligence étaient fort rares, et la perspective qu'elles pouvaient offrir n'avait rien de séduisant. Les charges de la magistrature judiciaire n'étaient accessibles qu'à un petit nombre de personnes privilégiées. Elles étaient d'ailleurs peu nombreuses et rarement vacantes. Le conseil de Brabant ne se composait que d'un chancelier et de seize membres; il se divisait en deux chambres. Le procureur général avait deux substituts, un pour le Brabant, l'autre pour le Limbourg. Lorsqu'une place de conseiller était vacante, le conseil présentait trois candidats réunissant toutes les qualités requises: c'étaient ordinairement soit des fils de conseillers défunts, soit des gendres ou neveux de conseillers en fonctions; car l'esprit de népotisme ne faisait pas défaut. La nomination appartenait au souverain, mais il s'écartait rarement des propositions qui lui étaient faites. Au reste, les fonctions de la magistrature étaient plutôt honorifiques que lucratives. Pour être nommé conseiller au conseil du Brabant, il fallait commencer par payer, à titre de *médianate*, une somme de 8,000 florins, réduite à 4,000 par Joseph II; d'autre part le traitement annuel n'était que de 700 florins, auxquels se joignaient les émoluments payés à tant par heure, comme ceux des avocats.

L'administration de la justice était exercée en grande partie par les échevins, qui recevaient, pour ces fonctions, vingt-quatre sous par heure de travail. Ces magistrats municipaux jugeaient non seulement en matière civile et de

Digitized by Google

police, mais encore en matière criminelle. Nous avons sous les yeux une table générale des jugements criminels prononcés par les échevins de la ville de Bruxelles, depuis l'an 1698 jusqu'à 1765; on y trouve 53 condamnations à la potence; 12 à la décapitation; 9 au supplice de la roue; 5 à être fouetté, roué, étranglé et brûlé; 48 à être fouetté, marqué et banni; 57 à être fouetté et banni; 65 au bannissement simple.

La carrière du commerce n'était pas plus brillante que les autres. Il y avait bien à Bruxelles quelques maisons, en petit nombre, qui s'efforçaient d'étendre leurs relations à l'étranger; mais le cercle dans lequel il leur était permis de se mouvoir était fort restreint. L'Escaut avait été fermé par les traités de la Barrière, et lorsque la compagnie d'Ostende avait cru pouvoir se servir des grandes voies de l'Océan, on lui avait appris que c'était trop de présomption pour un petit peuple subordonné à un grand empire. Charles VI, sacrifiant à ses vues dynastiques la prospérité de ses sujets, s'était engagé, par le traité de Vienne de 1731, à faire cesser incessamment et pour toujours, dans l'étendue des Pays-Bas autrichiens, tout commerce et navigation aux Indes orientales et à faire en sorte que ni la compagnie d'Ostende, ni aucune autre ne pût contrevenir à cette règle établie à perpétuité. C'est à ce sacrifice que les Belges ont dû le bonheur de végéter dévotement sous le sceptre glorieux de l'illustre Marie-Thérèse.

Cependant, malgré ces obstacles, le commerce des Pays-Bas avec les colonies espagnoles et portugaises n'avait pas cessé totalement : Anvers, Bruges et Gand envoyaient leurs marchandises à Cadix, où des négociants espagnols les faisaient passer plus loin sous leur nom; mais il y avait peu de maisons de commerce à Bruxelles qui prissent part à ces expéditions. La déconsidération dont le négoce était frappé dans la capitale éloignait de cette profession les personnes qui auraient pu y consacrer leur intelligence et leur activité. Il suffisait de s'occuper d'affaires commerciales ou d'exercer une industrie quelconque pour être placé à un degré inférieur dans l'ordre des positions sociales. Aussi voyait-on les industriels et les commerçants dont les affaires avaient prospéré quelque peu, se hâter de renoncer à leur profes-

Digitized by Google

sion. Pour être considéré, sous le régime que nous essayons de décrire, il fallait ou vivre de ses rentes dans l'oisiveté, ou occuper une position réputée noble. La moitié de la population bruxelloise n'avait d'autre pensée que de s'élever au dessus de l'autre moitié en obtenant ce que, dans le monde aristocratique, on appelle une savonnette à vilain.

Aujourd'hui, l'on est tenté de rire de cette vanité d'un autre âge; on prend en pitié ceux qui croient suppléer à leur défaut de distinction personnelle par une distinction d'emprunt; mais au siècle dernier le titre de noble était un objet de compétition générale, et, il faut bien en convenir, cette ambition avait sa raison d'être. En effet, celui qui ne figurait pas dans les rangs de la noblesse passait à peine pour un homme comme il faut. La manie des décorations, qui est en grande vogue aujourd'hui, est tout aussi puérile et n'a pas la même excuse.

Il y avait plusieurs voies par lesquelles on parvenait à l'anoblissement, objet de toutes les ambitions; la plus honorable et la plus digne, sans contredit, était celle des hautes charges civiles et militaires : Presque toutes avaient la propriété de conférer la noblesse personnelle, quelques unes procuraient même la noblesse héréditaire. Dans les armées espagnoles et autrichiennes, qui occupèrent successivement la Belgique, il y avait fort peu d'officiers qui ne fussent pas nobles, et ceux qui ne l'étaient point le devenaient par concession de lettres patentes. Suivant l'usage, en Espagne, les hauts grades, à partir de celui de colonel, conféraient tacitement la noblesse héréditaire; mais dans l'armée autrichienne il était fort rare qu'on parvînt à l'un de ces grades sans être noble de naissance ou sans avoir été anobli dans un grade inférieur.

Dans l'ordre civil, les conseillers d'État et les membres du grand conseil de Malines avaient la noblesse héréditaire. Les conseillers de ces conseils, les avocats fiscaux et procureurs généraux, les membres de la chambre des comptes et ceux de l'académie de Bruxelles avaient la noblesse personnelle.

La prérogative attachée à l'exercice des hautes charges était fort enviée surtout par les avocats. Une ancienne résolution du conseil privé avait formellement exclu du droit de

Digitized by Google

porter armoiries, titres, marques d'honneur et de noblesse, les hommes de plume, notamment les avocats, greffiers, pensionnaires et secrétaires de villes, ensemble les docteurs en médecine et les officiers du Mont-de-piété, à moins qu'ils ne fussent d'extraction noble ou anoblis. Cette disposition avait donné lieu à de nombreuses réclamations, et l'université de Louvain les avait chaleureusement appuyées; mais tous les efforts avaient échoué devant la jurisprudence du conseil du Brabant. Lorsque l'université eut perdu l'espoir d'obtenir gain de cause pour ses enfants, elle imagina un moyen ingénieux de tourner l'obstacle : elle donna aux licenciés et docteurs, dans les diplômes qu'elle leur délivrait, le titre pompeux de *d'illustris nobilis*. Les avocats admis devant les conseils de justice, sur l'exhibition de pareils diplômes, prétendaient ensuite que cette admission avait pour effet de consacrer leur droit à la qualité de noble. Ils ne parvinrent jamais à faire admettre cette prétention.

Il y avait à Bruxelles, comme à Anvers et à Louvain, une classe supérieure de bourgeois qu'on appelait *geslachten* ou lignages. Dès les premiers temps de l'organisation des communes, les gens des lignages avaient joui de la prérogative de fournir des magistrats à la ville. Un diplôme du duc Jean II, de l'an 1306, donnait aux *geslachten* la qualification de *familles patriciennes*. Les membres de ces familles avaient des titres incontestables à une certaine distinction. Néanmoins ils ne parvinrent pas plus que les avocats à se faire considérer comme nobles. Ce qui les en empêcha, c'est cette circonstance que, la qualité de lignager se transmettant par les femmes comme par les hommes, le nombre des personnes qui y avaient droit était devenu considérable, de sorte qu'on en rencontrait dans tous les rangs de la bourgeoisie, même dans les métiers les plus infimes. Les membres plus élevés des lignages disaient-ils, comme il se dit de nos jours, que la société était mal organisée? C'est ce que nous ignorons, mais il est certain qu'ils le pensaient, car ils ne négligeaient aucun moyen de corriger ce que cette organisation devait avoir de défectueux à leurs yeux.

A l'instar de ce qui se pratiquait dans la noblesse, ils imaginèrent d'exclure des *geslachten* toutes les personnes qui exerçaient des professions *dérogeantes*, et l'usage s'in-

Digitized by Google

troduisit de délivrer des lettres de réhabilitation aux anciens lignagers, qui s'étant enrichis après avoir exercé *métier ou stile mécanique*, avaient renoncé à l'exercice de leur profession. Cela résulte d'une requête adressée à Marie-Thérèse par les rois d'armes et rapportée textuellement dans notre *histoire de la législation nobiliaire*. Il fallait donc, pour continuer de faire partie des lignages, s'abstenir de toute industrie réputée *métier*, et l'on qualifiait ainsi toutes les professions industrielles et commerciales. Dans la requête susdite des rois d'armes, les brasseurs, les teinturiers, les orfèvres, les marchands d'étoffes, de papiers et de dentelles sont cités comme exerçant des professions *ignobles*. Le commerce et l'industrie se voyaient donc non seulement exclus de la noblesse, mais même des *geslachten*.

Malgré ce système d'épuration, les lignages n'ont jamais été reconnus comme faisant partie de la noblesse; mais ceux de leurs membres qui possédaient une fortune suffisante obtenaient facilement des lettres d'anoblissement. Cette ressource était du reste à la disposition de tous les parvenus. La plupart étaient si pressés de sortir d'une condition réputée ignoble et officiellement frappée de déconsidération, qu'ils n'attendaient pas, pour renoncer aux affaires, qu'ils eussent amassé une fortune bien considérable; ils se retiraient dès qu'ils avaient de quoi vivre dans une honnête aisance, et leur premier soin était d'acquérir des lettres de noblesse.

Ces glorieuses lettres ne se vendaient pas, mais on les obtenait en payant un droit d'enregistrement et une honnête rémunération au roi d'armes, dont il était indispensable d'obtenir les bonnes grâces. La vénalité des rois et hérauts d'armes n'était peut-être pas sans exception, mais le fait général est constaté par une foule de documents législatifs et judiciaires, en dernier lieu, par un acte de Joseph II, du 8 août 1782, tendant à supprimer « l'usage de faire dépendre de la déclaration d'un seul roi d'armes la position dans laquelle doit se trouver toute personne qui sollicite des lettres d'anoblissement. »

Pour dire la vérité tout entière, nous devons reconnaître que la libéralité des personnes qui sollicitaient des lettres de noblesse n'était pas toujours à la hauteur de leur vanité. C'est même un trait de caractère assez remarquable pour être

Digitized by Google

signalé. Les lettres patentes de noblesse devaient être présentées au roi d'armes, qui les enregistrait et percevait de ce chef un droit peu élevé; mais aucun délai n'ayant été fixé pour l'accomplissement de cette formalité, les nouveaux anoblis s'en dispensaient volontiers, sous prétexte qu'il leur était loisible de choisir le moment. Une ordonnance royale, pour déjouer cette manœuvre, fixa le délai dans lequel devait se faire l'enregistrement, sous peine de déchéance ; mais le délai fixé ne commençant à courir qu'à la date de la délivrance des lettres patentes, on s'abstint alors de lever ces lettres. De cette manière, on éludait pour un temps indéfini les prescriptions de la loi. Il fallut que, par une nouvelle disposition royale, il fût ordonné, sous peine de déchéance, de lever les lettres patentes dans le délai de six mois et de les soumettre à l'enregistrement dans le délai fixé par ces lettres mêmes.

Ce n'est pas à l'esprit de parcimonie seulement que ces faits doivent être attribués : la vérité est qu'il y avait à Bruxelles beaucoup plus de vanité que de richesse. On disait cependant que peu de pays en Europe possédaient, relativement à leur étendue, plus de numéraire que les Pays-Bas Autrichiens; mais les grands capitalistes étaient les chefs des établissements monastiques. Les abbayes étaient incontestablement fort riches; elles possédaient plus de biens que le reste des habitants. Ces biens étant de main-morte ne donnaient lieu à aucune circulation d'espèces; leurs revenus ne servaient qu'à immobiliser successivement de nouvelles propriétés foncières que les abbayes ne cessaient d'acquérir : car les lois qui interdisaient aux établissements de main-morte ces acquisitions étaient facilement éludées. Quant à l'industrie et au commerce, les capitaux en circulation suffisaient à peine pour alimenter les petites affaires des métiers et des marchands de Bruxelles. Cette classe de citoyens ne se soutenait que par les priviléges des corporations.

Les corps de métiers étaient régis par d'anciens statuts dont quelques uns remontaient jusqu'au XIIe siècle et qui avaient pour objet principal de faire obstacle à la concurrence. On n'était admis à jouir de leurs priviléges qu'à la condition de passer par un long apprentissage et de payer une assez forte rétribution. Il est vrai que les corporations

Digitized by Google

accordaient des secours aux ouvriers infirmes ou indigents, ainsi qu'à leurs veuves ou à leurs enfants; mais l'emploi de leurs ressources n'était pas toujours aussi bien justifié. Il était d'usage, par exemple, qu'à certains jours les doyens donnassent des repas à leurs avocats et procureurs, même à des magistrats municipaux. Ces repas se faisaient aux dépens de la communauté, qui avait recours aux emprunts, lorsqu'elle n'était pas assez riche.

Certaines corporations, telles que celle des brasseurs, n'avaient pas besoin d'employer de pareils moyens; elles possédaient même des biens immeubles et des rentes. Celles qui se distinguaient par leurs richesses pouvaient largement régaler leurs avocats et leurs procureurs. Aussi a-t-on conservé le souvenir d'un procès qui dura plusieurs années entre les brasseurs et les distillateurs. Ces derniers prétendaient qu'il ne pouvait pas être permis aux brasseurs de cumuler avec leur métier celui de distillateur. Ce procès fut cultivé avec amour par ceux qu'on appelait *les gens de plume*. Pour les avocats, la clientèle des corporations de métier était une source de fortune, moins abondante cependant que celle des abbayes. Il paraît que le fameux avocat Vandernoot possédait l'une et l'autre de ces clientèles; c'est ce qui explique tout à la fois sa popularité et ses tendances politiques.

On admire encore aujourd'hui les somptueux hôtels des corporations de métier qui entourent la Grand'Place de Bruxelles; mais on ne voit plus les pauvres, les mendiants qui grouillaient au pied de ces monuments érigés à la gloire du régime des priviléges. Un dixième de la population avait besoin du secours de la charité publique. Aussi les fondations charitables étaient-elles nombreuses; on évaluait leur revenu total à près d'un demi-million. C'eût été un beau chiffre, si chaque fondation n'avait pas eu des administrateurs spéciaux et un receveur particulier, qui avait son habitation dans l'établissement; de sorte que les frais d'administration absorbaient une bonne part du revenu. Le reste était pour les pauvres.

Au résumé, Bruxelles, malgré sa population de cent et douze mille âmes, malgré sa cour et sa haute aristocratie, malgré l'éclat de ses priviléges et franchises, n'était, relati-

Digitized by Google

vement à ce que nous voyons aujourd'hui, qu'un assez triste séjour. Sauf les *deken* qui faisaient bombance, le reste de la population devait présenter une physionomie médiocrement réjouissante : on y voyait un grand nombre de moines, qui hantaient les maisons particulières et vivaient familièrement avec les bourgeois, surtout avec leurs femmes. Il y avait aussi beaucoup de parvenus anoblis et de petits rentiers; ces paisibles habitants vivotaient de leurs petits revenus, à l'ombre de la Joyeuse-Entrée et sous la bénédiction de leur confesseur. Comme la vie était à bon marché, ils jouissaient d'un certain bien-être matériel qui suffisait à leur ineptie. Quant à l'esprit qui régnait dans ce petit monde, on peut en juger par la révolution brabançonne et surtout par les incroyables pamphlets qui ont illustré ce mouvement insurrectionnel. De pareilles productions suffisent pour caractériser une époque de crétinisme. Espérons que les mêmes causes ne produiront pas les mêmes effets, quoique certains symptômes de retour aux choses du passé n'aient rien de rassurant pour l'avenir.

P. A. F. Gérard.

SONNET

Je ne saurais aimer, comme Pygmalion,
Une beauté de marbre, une froide statue :
Il faut une âme au corps, au regard un rayon;
Il faut un cœur qui sente, et palpite, et remue.

J'aime un sein qui frémisse et dont la passion
Soulève les contours, ainsi qu'une onde émue.
J'aime que, sous la forme, en sa perfection,
Le flot d'un sang vermeil dans les veines afflue.

La Fable nous apprend que sur le mont Ida,
En faveur de Vénus, Pâris se décida;
Le beau berger savait ce qui le mieux sait plaire :

Minerve était trop sage et Junon trop altière;
Toutes les trois étaient égales en beauté,
Mais la blonde Déesse avait la volupté.

H.-G. Ruth.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

VITAL DESCAMPS fut un des fondateurs de notre revue et l'un des cinq membres du comité chargé d'abord de sa rédaction.

C'était un esprit lettré en même temps qu'un caractère solide et un cœur dévoué.

Il était né à Mons le 21 juin 1829. Dès le collége, il fut l'ami plutôt que l'élève de son professeur de littérature française. A Mons, il s'était lié avec tout ce qui cultivait les lettres, il fut surtout l'ami de Louis Bara, il assista au long enfantement de sa *Méthode*, œuvre encore inconnue, et lui vit improviser son *Programme de la science de la paix*, œuvre aujourd'hui appréciée à sa valeur. C'est là aussi qu'il fit l'apprentissage du journalisme dans un organe libéral et démocratique : *la Gazette de Mons*. Mais bientôt il se rendit à Bruxelles, où il ne tarda pas à être apprécié de M. Faure dans la rédaction de *l'Étoile belge*, de M. N. Briavoine dans la rédaction du *Télégraphe* et de *l'Écho de Bruxelles*. Il correspondait en outre avec divers journaux de province : *la Tribune* et *l'Avenir*, de Liége, le *Hainaut*, de Mons, le *Journal de Péruwelz*, etc., tous, libéraux avancés.

Ses articles étaient remarquables surtout par l'exactitude du bon sens et la rigueur de la logique. Dans cette carrière anonyme, Descamps montra ses qualités solides : le travail, l'étude et la conscience; méprisant tout charlatanisme d'idée et de forme, n'attendant de ressources que du labeur infatigable, ne demandant de capital qu'à une économie sévère, et ne voulant même pas connaître l'art de battre monnaie avec une profession si facile à exploiter.

C'est dans cette tâche souvent ingrate que, par une vie modeste, et tout en ayant pour sa vieille mère des soins qui ne se sont jamais démentis, il parvint à épargner un petit capital pour ces jours de retraite qui préoccupent tant les travailleurs et qui ne devaient pas lui être accordés.

Digitized by Google

. Ces goûts littéraires ne l'abandonnèrent pas. Il ne négligea dans la presse aucune occasion d'être utile à nos écrivains, et à nos hommes politiques de la démocratie vers lesquels allaient ses préférences et dont plusieurs étaient devenus et sont restés ses amis. Plus d'un ne doit pas avoir oublié combien il savait mettre à leur service son activité, ses relations et son tact de journaliste.

Ces qualités, appréciées dans la presse, devaient lui assurer un prompt avancement lorsqu'il entra dans la carrière administrative. Le travail si absorbant du journalisme ne lui avait pas fait négliger l'étude. Il avait suivi le cours de droit administratif de M. Tielemans, à l'université libre, et il était un auditeur attentif de nos principaux cours publics. Ces études portèrent leurs fruits à l'hôtel de ville où il fût bientôt estimé comme un des meilleurs fonctionnaires et où il ne tarda pas à devenir chef de bureau du secrétariat.

M. Ad. Lacomblé, secrétaire communal de la ville de Bruxelles, lui a rendu sur sa tombe un juste hommage qu'il a résumé en un mot : Descamps a fait son devoir.

Quand la Ligue de l'enseignement se fonda, ses instincts de journaliste et ses tendances d'esprit avancé lui firent comprendre de quelle utilité une telle association pouvait être ; il assistait aux premières séances et en fut nommé le premier secrétaire. Le secrétaire général a dit sur sa tombe quels services il a rendus à cette association et à l'enseignement : il a signalé son rapport sur les conférences publiques, qu'il avait toujours suivies avec intérêt, son travail de journaliste dans la publication du bulletin de la *Ligue*, ses soins exacts et de tous les instants pour la bonne administration de la société. M. Buls a caractérisé en ces termes la coopération éminemment utile de notre ami :

« Il était venu à nous dès les débuts de notre association, le premier volume de nos bulletins renferme un travail considérable sur les conférences populaires, dû tout entier à ses recherches patientes....

« Nous l'avons vu ensuite participer activement à tous les travaux du bureau et du conseil général et, grâce à ses connaissances pratiques, à son excellente mémoire, nous rendre d'inappréciables services.

« Mais le caractère modeste de Descamps lui faisait éviter tout ce qui l'aurait mis en évidence ; il avait compris que pour faire prospérer une vaste association comme la *Ligue de l'enseignement*, il ne suffit pas d'avoir des orateurs brillants, des propagateurs enthou-

Digitized by Google

siastes, il faut encore des travailleurs silencieux, qui se résignent aux tâches longues et fastidieuses, qui consentent à faire la besogne journalière, qui savent apporter à l'œuvre commune le dévouement de chaque heure, de chaque minute, le plus difficile de tous les dévouements.

« Descamps mettait à la composition du Bulletin, à sa rédaction, à sa correction, le soin consciencieux que d'autres auraient apporté à un travail dont ils auraient pu tirer quelque profit, et les membres de la *Ligue* en recevant nos publications ne se sont probablement jamais doutés des heures de travail qu'elles avaient coûtées à notre ami. »

Nous ajouterons qu'il voulait étudier les antécédents de la ligue en Belgique, qu'il avait compulsé dans ce dessein des revues rares et des documents oubliés : il lui souriait de montrer que l'initiative privée a toujours été au poste du devoir dans notre pays pour les grandes questions de l'enseignement.

C'est au milieu de ces travaux que le surprirent la maladie et la mort. Il les combattit en homme et les souffrit en sage. Ce travailleur modeste, ponctuel, instruit, lettré, devint, devant la certitude de sa fin prochaine, d'une fermeté calme, où l'effort ne se faisait même pas sentir. Il eût eu plus d'émotion s'il s'était agi des dernières volontés d'un étranger. Je regretterai toujours de n'avoir pu assister à ces heures suprêmes où Descamps, un peu concentré pendant sa vie, laissa voir avec l'énergie de son caractère tous les trésors de bonté de son cœur. Ses recommandations à son exécuteur testamentaire, sa préoccupation de reconnaissance envers toutes les personnes qui l'avaient soigné, sa sérénité à régler toutes les choses d'outre-tombe, ont rappelé à ses amis qui ont pu l'entendre et qui se défendaient de pleurer, l'époque grave où règnaient les stoïques. Descamps avait vécu en libre penseur, il mourut de même, mais en donnant l'exemple de la force d'âme et de la virilité du caractère.

Brave ami! tu as aussi été préoccupé de l'idée de survivre dans la mémoire des hommes dont tu aimais la société et auxquels tu rendis tant de services; tu avais mérité leur amitié et leur estime pendant ta vie, ta mort laissera dans leur souvenir une marque ineffaçable; car c'est celle qu'imprime dans l'esprit des hommes cette puissance humaine qui réside dans la bonté et dans le caractère.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

DES CAUSES ACTUELLES DE GUERRE EN EUROPE ET DE L'ARBITRAGE, par EMILE DE LAVELEAYE. Bruxelles, Muquardt, 1873.— Nos lecteurs connaissent cette étude sérieuse, nourrie de faits, remplie d'idées, que nous avons publiée. L'auteur l'a reproduite, en la complétant, en un beau volume, auquel il a ajouté quatre annexes et une préface.

Ce livre mérite d'être étudié. M. de Laveleye, avant d'être philanthrope, est observateur. Il constate que la paix n'est pas prête à s'établir et il recherche les causes de guerre, comme on étudie le venin chez certains animaux pour en prévenir la morsure et pour en guérir les effets.

Peut-être redoute-t-il trop de l'avenir. Il voit deux grandes causes de guerre : la question de nationalité et la question sociale. L'une et l'autre peuvent être conjurées, pense-t-il, par deux grandes tribunes, l'une ancienne, l'autre moderne : La chaire et la presse; et il en appelle aux journalistes et aux ministres du culte, auxquels il dédie son livre. A chaque différend, ces « deux classes d'hommes qui forment l'opinion » devraient montrer que l'arbitrage peut résoudre toutes les difficultés. Malheureusement, ces deux classes sont plus souvent ennemies qu'auxiliaires et l'une d'elles a des intérêts de domination trop souvent opposés aux droits des peuples.

Nous aurions plus de confiance dans la Justice. Si les classes qui se sentent menacées par les questions sociales veulent chercher la justice et remplir les devoirs qu'elle impose, la guerre sociale sera inutile. Si les peuples, ou (ce qui est plus difficile) leurs gouvernements veulent simplement rester dans la limite de leurs droits, toute guerre politique sera évitée.

Faire le droit; en d'autres termes, trouver le juste et le prêcher, là est le secret. M. de Laveleye y travaille d'une manière indirecte, en homme pratique, habitué à voir ce qui existe autant que ce qui devrait être et s'adressant par cela même à un plus nombreux public. Nos lecteurs se rappelleront avec quelle puissance d'analyse il a exposé l'état du monde moderne.

L'arbitrage, qu'il préconise surtout, est incontestablement un des moyens pratiques, aussi bien pour les questions sociales,

Digitized by Google

(l'exemple des contrats entre patrons et ouvriers en Angleterre le prouve), que pour les questions politiques, témoin l'affaire de l'*Alabama*. Néanmoins nous répéterons toujours avec Louis Bara, que le plus pressé est de faire la science du droit. Les sociétés anglo-américaines de la Paix, auxquelles viennent de se rallier les sociétés françaises, y travaillent et semblent suivre le programme de Bara. Leur prochain Congrès est annoncé; M. de Laveleye en aura préparé les solutions dans l'opinion publique. Tous les efforts servent et comptent dans une œuvre pareille : œuvre collective qui se fait par les générations, non par les hommes, et qui est un des plus grands travaux de l'humanité moderne.

ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DU TRAVAIL, par Hector Denis, Bruxelles, 1873. — Il est admis généralement aujourd'hui par les hommes compétents que la représentation du pays par le pays est à peine organisée, que les institutions existantes ne répondent guère aux besoins sociaux non plus qu'aux exigences de la science, que l'on en est encore aux essais de l'empirisme, et que cependant c'est d'une bonne « machine » politique que dépend la solution de tous les problèmes, et avec elle, la liberté et la paix intérieure des États.

Le moyen-âge avait des institutions plus compliquées, sans doute, mais plus complètes sans contredit, et, s'il n'est pas bon d'imiter le passé, il est souvent utile de profiter de l'expérience de ses succès et de ses malheurs.

Or, quand règnaient les grands ordres de l'État : la noblesse et le clergé, la représentation des métiers existait et avait une large part de souveraineté. Aujourd'hui, au contraire, que règnent la liberté et l'égalité... dans le texte des constitutions, la représentation est refusée au travailleur, et l'on maintient cette division de deux chambres ne représentant l'une et l'autre qu'un même corps électoral et censées représenter, l'une l'initiative des libertés, l'autre les traditions de l'ordre.

Ce n'est plus cependant en aristocratie de chambre *haute* et en bourgeosie de chambre *basse* que l'on peut raisonnablement diviser les grands intérêts sociaux, appelés à s'équilibrer par la justice. Ce qui domine la science et l'époque, c'est la lutte d'abord, l'antagonisme persistant ensuite, et en tout cas la différence radicale de fonction du capital et du travail. Pourquoi dès lors chercher l'équilibre en dehors ou à côté de ces deux balanciers de la vie moderne? Pourquoi demander la vie politique à des organes secondaires, à des groupes factices, à des membres sans force, lorsqu'on voit en présence, et trop souvent en guerre, les deux puissances réelles, intéressées à s'entendre, et dont l'accord seul peut assurer l'ordre comme le droit, la paix comme la liberté?

Le suffrage universel lui-même, comme on l'organise et

Digitized by Google

surtout comme on l'exploite aujourd'hui *pro dominatione*, ne répond pas aux intérêts qu'il a à régir; car tant que les masses se laisseront influencer, il restera l'instrument d'une classe politique ou d'une famille ambitieuse, et dès que les masses sauront s'en servir, il deviendra l'instrument de despotisme des masses, sur les autres classes, sur les autres intérêts sociaux.

Ces idées ont conduit un groupe avancé de démocrates à admettre et à recommander l'institution de deux chambres : l'une représentant le capital, l'autre le travail. Alors les lois seront de *véritables contrats*, et « le progrès n'aura rien à redouter ni des entre-« prises réactionnaires ni des déconvenues révolutionnaires, il « sera garanti contre les coups de force... »

Cette idée mérite d'être appuyée d'un travail comparatif sur les institutions du moyen-âge, que l'auteur annonce. Elle n'est pas si révolutionnaire qu'elle a paru d'abord. Les sentiments d'ordre et de pacification l'ont inspirée, autant que le désir d'émancipation ouvrière et de progrès social.

Cette petite brochure entre dans beaucoup de détails pratiques qui pourront être débattus et amendés, mais elle exprime nettement l'idée et conclut sérieusement au devoir. C. P.

MORSURES FÉMININES, par ÉMILE LECLERCQ. 1 vol. in-12 de 212 pages. Bruxelles, Ferdinand Claassen, 1873. — C'est un joli volume que *Morsures féminines* : la couverture historiée avec goût, le caractère elzévirien et le papier imitant le papier de Hollande, tout a de l'attrait, et le titre aussi est piquant. On sent que l'auteur est artiste, ce qui ne nuit pas à sa philosophie. Et d'ailleurs, cette philosophie, à la manière de Vauvenargues, ou plutôt de la Rochefoucauld, n'est à tout prendre que ce qu'on appelle « l'art dans la vie » : philosophie intime, familière, courante, s'exprimant par boutades, par saillies, à bâtons rompus, comme une conversation entre gens d'esprit.

« Supposez une femme qui a aimé et souffert, qu'on a trahie et qui se ressouvient : » telle est l'hypothèse de l'écrivain. Sa préface, d'une allure vive et dégagée, prévient toute objection. Si ce n'est pas assez délicat, assez féminin, en un sens, si cela manque de tendresse et d'expansion, la donnée, telle quelle, ne le permettait pas, et c'est à cette donnée qu'il faut s'en prendre; c'est un autre livre qu'il faut demander. N'oublions pas que le titre même nous a prévenus.

Laissant de côté pour un instant tout préjugé et toute prévention, on trouvera dans ces *Morsures* bien des pensées justes, quoique cruelles, formulées avec une netteté et une franchise qui les imposent aux plus récalcitrants. On voit que la femme, ainsi mise en scène, a la main pleine de vérités, et qu'elle les jette au visage du lecteur avec une désinvolture toute mutine. Mais souvent l'espièglerie devient de la rage et la causticité passe à l'ai-

Digitized by Google

greur. Peut-on exiger de l'indulgence d'une femme « trahie » ? Le voile de l'illusion est déchiré : le monde entier n'est plus qu'un sujet de sarcasmes, de blasphèmes.

Dans le cercle d'idées où se place l'auteur il n'y a aucun reproche à lui faire : tout est conséquent et logique. La colère est une sorte d'ivresse dans laquelle se rencontre la vérité. La préface explique tout, excuse tout.

En somme, *Morsures féminines* est digne de l'auteur de *Maison tranquille*, de l'*Histoire intime d'un homme* et de la *Guerre de* 1870, les trois dernières œuvres et sans doute les plus remarquables de M. Émile Leclercq. Le sujet et la forme avaient cette fois une originalité un peu étrange, mais qui répondait parfaitement à l'un des côtés les plus saillants du caractère de l'écrivain. C'est un mérite de se connaître : c'est un mérite plus grand de se montrer tel qu'on se connaît. On dirait même que l'auteur s'en est ici donné à cœur joie.

Toutefois M. Emile Leclercq a trop d'ampleur dans le sentiment et trop d'élévation dans l'idée pour s'en tenir à cette expression un peu restreinte, qui deviendrait, dès lors, une « manière ». Nous attendons de lui maintenant autre chose, et même tout autre chose.

EUG. VAN BEMMEL.

LE MICROSCOPE, *coup d'œil discret sur le monde invisible*, par H. PH. ADAN. Bruxelles, Muquardt, 1873. — Passer du monde visible au monde invisible, des végétaux et des insectes perceptibles aux infiniment petits que le microscope seul permet d'apercevoir, initier ainsi les personnes qui ne se sont jamais servies du microscope, aux phénomènes si étonnants des choses et des êtres qui échappent à l'œil de l'homme : tel est le sujet de ce livre et le but qu'il atteint, sans perdre un instant ni la rectitude de la science, ni l'attrait de l'exposition.

M. Adan est un amateur, il sait que les savants ne font pas toujours naître dans le public le désir de les suivre dans les découvertes si importantes et si curieuses qu'ils semblent n'accumuler que pour eux, et il veut que rien dans la nature ne soit hors de la portée de la masse des hommes, que toutes ses merveilles soient connues de tous, que la barbarie des termes techniques disparaisse et fasse place à la lucidité de la science populaire. Cela dit, il vous mène par la main, pour ainsi dire, dans les mystères de l'invisible. Il n'est rien dont il ne vous montre le détail, mêlant à ses descriptions des anecdotes historiques, des remarques ingénieuses, quelquefois cherchées, et une piquante mise en scène.

Tous ces animaux ont un aspect peu agréable (les planches qui accompagnent le texte en donnent l'idée), mais le microscope y fait découvrir « des beautés incomparables » comme s'exprime notre auteur enthousiaste. Rien n'est plus merveilleux comme ces organes, qui servent à la nutrition, à la locomotion, à la lutte

Digitized by Google

des insectes imperceptibles, et qui rappellent les instruments les plus puissants, inventés par l'homme.

Tout cela est présenté, dans ce livre, avec finesse, avec amour. Le style est facile, simple, familier. Comme l'auteur l'a prévu, en cherchant la familiarité, il tombe quelquefois dans la recherche et la vulgarité; mais l'œuvre se lit avec un intérêt que l'on sent partagé à chaque ligne par l'écrivain, on dirait qu'il fait avec nous ces recherches et il semble que nous les constations avec lui. Ouvrage instructif et amusant à la fois, qui fera parfois sourire les gens du métier, mais qui ne lassera personne et qui nous apprend toujours quelque chose de nouveau, quelque chose de grand. Car aussi bien dans le domaine de l'infiniment petit qu'ailleurs, la nature est grande.

LES PRIX QUINQUENNAUX NÉERLANDAIS. — Un arrêté royal du 6 juin porte :

« Par dérogation aux articles 2 de l'arrêté royal du 26 décembre « 1848, 1er de l'arrêté royal du 6 juillet 1851 et 2 de l'arrêté royal « du 20 novembre 1851, les ouvrages écrits en langue néerlan- « daise par des auteurs belges et imprimés en Néerlande pourront « être admis aux concours pour les prix quinquennaux :

« 1° D'histoire nationale;
« 2° De sciences morales et politiques;
« 3° De littérature flamande;
« 4° De sciences physiques et mathémathiques, et
« 5° De sciences naturelles. »

Nous recevons à ce sujet, d'un de nos plus éminents écrivains, des observations qui nous semblent très sensées. Notre correspondant établit le dilemme suivant :

Ou c'est l'auteur, né en Belgique, quelle que soit sa tendance, qu'on veut encourager ou récompenser; dès lors le lieu de publication est indifférent et l'arrêté logique. Des romans, des livres sur les sciences physiques, naturelles, historiques ou morales, peuvent être couronnés, quelque soit le pays où ils ont paru.

Mais dans ce cas, le même principe doit être appliqué aux Belges, écrivant en France ou ailleurs. Quelle différence pourrait-on faire entre un livre publié par un Belge, à La Haye ou à Paris.

Ou bien, au contraire, il s'agit de stimuler la littérature belge, de travailler à la civilisation de la Belgique par les lettres, d'activer la culture de cette plante si délicate et si rare qu'on nomme la littérature nationale. Dès lors l'arrêté — qui dans le premier cas, est une injustice, car il accorde aux Flamands un privilége qu'il refuse aux Wallons — devient un contresens et va à l'encontre du but même des prix quinquennaux.

On sait que la principale clientèle de la littérature flamande est en Hollande, que sans les lecteurs hollandais les livres flamands

Digitized by Google

feraient difficilement leurs frais d'impression. Cette situation a déjà des dangers; car l'écrivain est toujours tenté d'écrire pour son public, et ce n'est point par des œuvres faites pour des lecteurs étrangers, dans leur esprit et selon leurs vues, qu'on civilise son pays, surtout un pays qui ne peut subsister que par la fusion de deux races et la fraternisation de deux langues.

L'arrêté royal prête un pouvoir nouveau à cette influence étrangère et il la consacre pour ainsi dire. Il se peut qu'un des écrivains qui flattent les préjugés de la France, soit né en Belgique. Dans ce cas, que penserait-on si on admettait ses œuvres au concours? Flatter les sentiments de la *Néerlande*, comme on affecte de s'exprimer aujourd'hui, vaudrait-il mieux au point de vue de l'intérêt national qui a fait instituer les concours? Nous avons beau réfléchir, nous ne trouvons pas de différence.

Enfin, pourquoi accorde-t-on cette faveur à la *Néerlande* seule? Les ouvrages écrits *en langue néerlandaise* ont-ils moins de valeur et moins de titres à être admis au concours s'ils sont publiés en Allemagne, en Suisse, en Angleterre? Ces pays, non privilégiés, n'ont aucun danger pour la nationalité belge, tandis que certain parti *néerlandais* est ouvertement séparatiste en faveur de la Hollande. Serait-ce là le motif de la préférence?

Notre correspondant arrive à une conclusion qui nous semble digne d'attention. Il demande : Ou que les ouvrages des Belges, publiés en France, soient admis au concours — ou que la Néerlande reste ce qu'elle est, c'est à dire un pays voisin, ami, auquel (notre correspondant le suppose) nous ne sommes pas encore annexés.

PROMENADE AUTOUR DU MONDE, 1871, par M. le baron DE HUBNER. 2 volumes in-8°, Paris, Hachette et C°. 1873. — Tout ce qu'on peut admirer, observer, juger et apprendre, dans un voyage, quand on a l'intelligence vive et l'esprit observateur, voilà ce que ce titre annonce, ce que ce livre nous donne largement; et, comme la promenade traverse les États-Unis, passe au Japon et en Chine, le panorama qui se déroule devant nous varie sans cesse avec les mœurs et les paysages, en des impressions qui ne languissent jamais, grâce à la rapidité des railways et à la vivacité de style de l'auteur.

Ces sortes de publications sont nombreuses aujourd'hui. Nous avons eu tout récemment : le *Voyage autour du monde*, par M. De Beauvoir; le *Voyage en Indo-Chine* et dans l'empire chinois, par Louis de Carné. La *Promenade*, de M. de Hubner, n'est pas un voyage d'exploration comme le second, mais elle est plus précise et plus sérieuse que le premier, qui faiblit surtout dans la partie que M. Hubner a le mieux traitée : l'étude du Japon.

M. Hubner peint, sans recherche, nettement et souvent d'un trait, un homme, un paysage, des mœurs. Son procédé n'est pas

Digitized by Google

celui des coloristes qui prodiguent au hasard des flots de couleur; c'est celui que recommandent tous les maîtres : le choix dans les détails, la clarté dans l'idée, la vivacité de l'expression. Tout ce qui est secondaire, il le laisse à l'intelligence du lecteur; et il est rare que son style brille plus que la pensée, ou cherche plus l'esprit que l'idée n'en comporte. Mais il observe avec soin et il rend comme il a observé. Souvent, après avoir exposé le pour et le contre, les bons et les mauvais côtés d'une situation, d'un climat, d'un peuple ou d'un caractère, il nous ramène à la vérité, rétablit la balance, répare ce qu'il a pu mettre d'exagération dans le blâme de ce qui déplaît à son goût ou contrarie ses opinions monarchiques et catholiques,—et cela par un trait, juste et fin, qui jette une dernière lumière sur le tableau.

Il a donné une grande attention aux Mormons. Son portrait de Brigham Young est loin d'être flatté. On y sent parfois l'indignation du philosophe et du moraliste; mais le philosophe rend justice à cette puissance d'un homme qui d'une masse de gens incultes et déclassés, a su créer un peuple et en tirer tant d'héroïsme dans cette odyssée à travers le désert, qu'il compare lui-même à la marche de Moïse vers Chanaan. Cette étude est d'autant plus intéressante que M. Hubner a prévu l'avenir de la colonie, énuméré les causes de sa dislocation prochaine et presque annoncé les événements qui viennent d'amener l'abdication du grand prêtre des Mormons.

Le Japon est traité avec non moins de détails, sûrs, nouveaux et du plus haut intérêt. Le récit de la révolution de 1868, qui a livré ce pays aux partisans de la civilisation européenne, se mêle au tableau des mœurs anciennes de ce peuple et de son état actuel, après la chute des seigneurs féodaux : les Daïmos, et sous l'influence des ministres du Mikado, empereur unique et légitime du Japon, qui commence à vivre en homme, qui construit des chemins de fer et des écoles, réfrène la prostitution, cesse d'être une sorte de dieu invisible pour passer des revues et se promener en calèche découverte dans Yeddo.

M. Hubner ne dissimule pas les dangers de la transition; en sa qualité d'homme de tradition, il doute même du succès; mais il fait vivre sous nos yeux tout ce qu'il a vu, et il a beaucoup vu; il va dans les quartiers dangereux et dans les salons des ministres; il visite un des premiers des contrées encore fermées aux étrangers, et son récit, simple et animé, vrai et pittoresque, sans longueur d'idée ou de style comme sans recherche d'effets ou de couleurs, ne laisse pas un instant languir l'intérêt ni s'égarer l'art de peindre. C'est là un rare mérite et la marque d'un esprit mûr qui pense et d'un écrivain qui dédaigne les faux brillants du style.

NOUVELLES JUIVES, par KOMPERT, *traduction de D. Stauben*, Paris, Hachette, 1873. — Les portes des Ghettos n'ont été ouvertes en Autriche qu'en 1848, et déjà la bourgeoisie et le peuple qui les

Digitized by Google

habitent, avaient « leur historien et leur poëte ». M. Kompert débuta en 1848 par une série de nouvelles juives : *Les scènes du Ghetto*, où il peignait la vie de ses corréligionnaires avec une grande netteté d'observation. Cette veine était neuve et féconde; l'auteur ne l'abandonna point, elle lui donnait de bons succès : il plaidait la cause de ces anciens parias du catholicisme et il conquérait une place parmi les romanciers modernes. En 1851, un nouveau recueil parut : *Les juifs de Bohême*, et ces deux ouvrages furent bientôt traduits en français, en anglais, en allemand et en hollandais.

M. Kompert ne travaille qu'à ses heures et lentement; il publie ordinairement une ou deux nouvelles par an, dans un almanach israélite, puis il les réunit en un volume. Il fallut attendre le troisième recueil : *Les nouvelles juives*, jusqu'en 1861. M. Stauben vient de traduire en français ce dernier livre comme il avait fait pour les deux premiers.

Chose étonnante : le traducteur analyse, dans sa préface, les trois contes que renferme ce volume : *La Princesse — le Mine — un Anniversaire*. Le lecteur en connaît donc d'avance le sujet, les péripéties, le dénouement. Que de romans perdraient leur intérêt à être ainsi disséqués! Néanmoins l'attrait subsiste et tout semble nouveau dans chacun de ces contes. C'est là un succès pour le traducteur qui a fait l'analyse et pour l'auteur qui a su mettre assez de couleur dans les détails pour que rien ne les déflorât.

Il y a même dans le *Mine* une scène que la préface annonce, selon nous, avec trop d'éloges, c'est lorsque le jeune *mine* (on pourrait traduire ce nom de *mine* par Taciturne) aborde un vieux campagnard juif aux manières violentes, dont il veut obtenir la fille. Cependant cette scène où le sang froid et la finesse du jeune homme luttent avec l'aplomb brutal et défiant du père, ne cause aucune désillusion au lecteur qui, sur la foi de la préface, l'attendait avec émotion; tant elle est originale et vraie, tant elle met en relief cette puissance d'un caractère positif et habile, comme l'auteur aime à en donner à ses héros.

M. Kompert sert une cause juste : la rentrée d'une race dans le droit commun. Il la sert mieux que ne le feraient tous les plaidoyers, en mettant en scène les divers types de ce peuple, trop longtemps maudit; en le montrant, sans flatterie, économe, habile, honnête, dévoué; en ne craignant pas de peindre ses côtés originaux : sa science des affaires, son amour du positif, ni ses travers, comme le mépris des travaux des champs, ni même ce que l'auteur considère peut-être comme ses vertus et ce que beaucoup de lecteurs prendront pour des préjugés : son attachement aux formalités du culte, comme lorsque le Randar refuse de donner sa fille à un jeune homme qui en entrant chez lui n'a pas baisé la *mesouza*. En restant peintre fidèle des mœurs israélites, ce qui prête déjà une grande originalité à ses récits, l'auteur sait

Digitized by Google

créer des types dignes d'être aimés : Une mère comme celle du mine—une fermière entendue, ferme et dévouée, comme celle qui transforme à force de soins et d'amour vrai, en une franche et vaillante paysanne, la *petite Princesse*, maladive et élevée en serre chaude dans un magasin du Ghetto — des amoureux comme l'*ex-caporal* qui épouse la *Princesse*, ou comme « l'homme aux quatre mains » de l'*Anniversaire*. Dans ces types, sous la robe du juif, on sent les énergies ou les tendresses de l'humanité et l'auteur place la race maudite et dispersée dans l'harmonie universelle.

Son idéal cependant nous semble trop positif : l'art de se marier avantageusement y remplace trop l'amour. Si c'est là le type juif en Allemagne, le romancier a été un peintre fidèle, mais non un artiste, car l'art exige qu'on place l'idéal comme un phare au dessus de la réalité, et les caractères idéalistes, si rares qu'ils soient, existent partout, sont réels, et permettent à un écrivain de rendre ses aspirations progressistes.

M. Kompert aurait à faire un autre pas en avant. Il a tracé jusqu'à présent les types du juif émancipé, entrant de plain-pied dans l'égalité du travailleur et du propriétaire et gardant avec soin les vieilles croyances et les usages religieux. Mais une autre transformation se fait dans la race juive. En entrant dans le droit commun, elle entre aussi dans la vie moderne. Déjà dans les grandes villes, bien des familles juives sont devenues protestantes; d'autres négligent tout culte extérieur et, imitant un grand nombre de chrétiens, restent fidèles à la race, sans en pratiquer le culte. Des livres remarquables notent le progrès philosophique du judaïsme et ce peuple se rapproche par là aussi des peuples modernes, dans une émancipation commune.

Il y a là tout un côté nouveau à peindre : des luttes, des troubles et des conversions, bien dignes d'intérêt. M. Kompert est orthodoxe, on dirait qu'il croit qu'il n'y a de salut pour les juifs, après l'émancipation sociale, que dans la servitude religieuse. C'est son droit. Mais, à l'unique point de vue de la peinture des mœurs de son époque, son œuvre sera incomplète si elle ne s'étend pas à cette transformation qu'on ne peut nier. Le point le plus intéressant des mœurs des juifs modernes doit être là. L'originalité des types juifs s'efface sans doute dans cette lutte; mais le type humain doit y apparaître plus puissant et plus varié peut-être. Ces mœurs de transition ne peuvent manquer d'intérêt, il serait digne de l'art de nous montrer les côtés grandioses ou mesquins, les nobles sentiments et les petites oppositions, les idées élevées et les petits travers qui caractérisent cette fusion dans l'humanité d'une race persévérante et forte.

META HOLDENIS, par V. CHERBULIEZ. Paris, Hachette, 1873. — Roman de mœurs, improvisé, dont le principal caractère est trop incohérent pour paraître vrai. Que l'on suppose la femme capable

Digitized by Google

de réunir toutes les inconséquences : l'esprit d'ordre et l'esprit d'intrigue, l'instinct d'éducation et l'instinct de ruse, cela peut s'accorder à ceux dont l'unique philosophie est de dénigrer la femme, sans voir que c'est pour ainsi dire se rendre complice de tous les hommes qui en abusent. Nous admettrons plus facilement que certaine éducation protestante produise des tartufes féminins, mystiques et rusés. Mais un tel caractère doit se soutenir et Méta Holdenis n'est pas assez habile dans ses actions pour être aussi fausse dans ses intentions : elle chasse trop mal deux lièvres à la fois. Les deux caractères que l'auteur lui oppose sont mieux imaginés. L'un, le peintre, au bon sens narquois, à l'esprit pratique et ferme, contraste bien avec cet idéalisme mystique et menteur, qui invoque les intérêts de la Providence pour satifaire ses intérêts peu providentiels et très cupides. Ce rôle cependant a un défaut : il écoute trop aux portes, et ce moyen est bien usé. L'autre, le diplomate, gêné par un ménage équivoque, est imaginé mieux encore; car plus cet homme sent la difficulté de sa position, plus il prête aux intrigues de la jeune fille qui est déjà une bonne institutrice, une véritable mère pour son enfant. Mais il est à regretter que ce caractère n'ait pas été développé; on devine le travail qui se fait dans le cœur de M. de Mauserre, pour le détacher de celle qui n'est pas son épouse devant la loi, mais à laquelle il est engagé par l'honneur et par sa fille; on le devine, on ne le voit pas; l'auteur a négligé une étude psychologique qui aurait prêté de l'intérêt à son œuvre.

Il ne faut pas cependant être trop sévère envers ce genre d'œuvres improvisées pour un public qui veut du nouveau chaque jour. Le sentiment est honnête et l'idée juste, cela suffit déjà.

C. P.

ESSAIS SUR LA MYTHOLOGIE COMPARÉE, *les traditions et coutumes*, par MAX MULLER, traduit de l'anglais par George Perrot. — Paris, Didier, 1873, in-8°. — Ce volume fait suite aux *Essais sur l'histoire des religions*, publiés l'année dernière par le même éditeur et traduits par M. George Harris. Il correspond au second volume de l'ouvrage anglais : *Chips from a German workshop* (copeaux d'un atelier allemand). Il comprend les travaux suivants : mythologie comparée, mythologie grecque, légendes grecques, les Northmans en Islande, contes et traditions populaires, contes zoulous, contes populaires tirés du norrain, mœurs et coutumes, la caste. M. Perrot y a ajouté la traduction d'une étude intéressante de M. Max Müller sur la migration des fables, publiée, non dans les *Chips*, mais dans une revue anglaise (la *contemporary Review*), et en outre un appendice sur le même sujet par M. Benfoy. D'autre part, M. Perrot, de l'assentiment de l'auteur, n'a pas donné trois essais, contenus dans le second volume des *Chips*, sur Bellérophon, les contes des Highlands de l'ouest et nos chiffres;

Digitized by Google

mais « nous espérons, dit-il, trouver une autre occasion de les donner aux lecteurs français ». Il est superflu, pour peu qu'on connaisse la science et l'élévation des idées de M. Max Müller, d'insister sur l'intérêt du présent volume. A ceux qui regarderaient comme surannées et inutiles, des études sur la mythologie, nous opposerons ces paroles de l'auteur : « Qu'est-ce qui pousse de nos jours les hommes à consacrer leurs loisirs à des études en apparence si peu utiles, sinon la conviction que... pour savoir *ce qu'est l'homme*, nous devons savoir *ce qu'il a été?* »

LA SCIENCE DE LA RELIGION, par M. Max Müller, traduit de l'anglais par H. Dietz. — Paris, Germer-Baillière, 1873, in 18.— Ce petit volume fait partie de la Bibliothèque de philosophie contemporaine. M. Dietz, nous y donne la traduction d'une série de conférences de M. Max Müller sur la théologie comparée, la classification des religions et l'interprétation des religions anciennes. C'est plutôt une introduction à la science des religions comparées que la science de la religion. Quoiqu'il en soit du titre du volume, il n'en est pas moins d'un très haut intérêt. Gœthe a dit : Celui qui ne connaît qu'une langue n'en connaît aucune. M. Max Müller, avec autant de raison, nous dit : Celui qui ne connaît qu'une religion n'en connaît aucune. « Pourquoi hésiterions-nous à appliquer à la science de la religion la méthode comparative qui a produit en d'autres domaines de si magnifiques résultats? Que l'emploi de cette méthode aboutisse à modifier bien des idées fort répandues sur l'origine, le caractère, le développement et la décadence des religions de l'humanité, je ne le conteste pas; mais à moins d'admettre que ce progrès hardi, indépendant, qui est notre devoir et notre honneur dans les autres sphères de la pensée, soit dangereux dans l'étude des religions; à moins de nous laisser effrayer par cet antique et fameux adage qu'en théologie toute nouveauté est fausseté, — cette certitude où nous sommes de trouver du nouveau doit être une raison de plus pour nous encourager à ne pas négliger, à ne pas différer plus longtemps l'étude comparative des religions. » Ces quelques lignes suffisent pour caractériser l'esprit dans lequel le savant professeur de l'université d'Oxford a conçu et dirigé ses travaux. V. M.

ZOOLOGIE, par B. ALTUM et H. LANDUM, Friburg, chez Herder, 1872 (en allemand, avec gravures sur bois). — Livre bien fait pour enseigner les éléments de la zoologie aux enfants. L'auteur part de l'infiniment petit pour arriver aux colosses de la nature; il monte ainsi l'échelle des êtres, depuis les invisibles jusqu'aux plus compliqués. Les descriptions sont claires, le style net, la méthode facile, sans rien sacrifier de la science, et les dessins correspondent au style.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

HISTOIRE DE LA FONDATION DES ÉTATS GERMANIQUES, par Max Wirth. Traduit de l'allemand par la baronne de Crombrugghe. 2 forts vol. gr. in-8°. 12 francs.

Nous nous bornons à annoncer cet ouvrage qui mérite une étude particulière.

ŒUVRES DE G. AUGUSTE HOCK. 4 vol. in-12. Bruxelles et Liége, *librairie polytechnique.*

Livre sans prétentions, mais qui se fera lire précisément à cause de sa bonhomie. Ces quatre volumes contiennent d'abord des chansons populaires, de petits poèmes, etc.; puis, des écrits en prose mêlée, où l'auteur fait revivre le vieux Liége. Ensuite vient une longue et curieuse étude sur les croyances populaires et les superstitions qui courent encore le pays; et M. Hock ne se fait pas faute de dire ce qu'il en pense. Enfin, le quatrième est tout bonnement l'histoire d'une famille à travers plusieurs générations. Que de ressources dans le développement de cette simple idée!

M. Hock n'a plus à faire son succès. Max Veydt l'a apprécié dans la *Revue*, et il l'a justement appelé « le dernier des conteurs ».

LES PLAIES SOCIALES. *L'ignorance*, par le Dr Lux, du *Réveil*. Librairie des travailleurs, à Paris. — Cet ouvrage renferme un exposé complet des questions relatives à l'enseignement primaire : obligation, gratuité, enseignement laïque et congréganiste, etc.; une critique détaillée du projet de loi sur l'instruction primaire présenté par le gouvernement et un nouveau projet de loi conforme aux principes républicains.

REVUE BRITANNIQUE, 1873, mars et avril. — Ces deux livraisons comprennent les morceaux suivants : Le cabinet du président Washington (*The Atlantic Monthly*); lettres inédites de la princesse Charlotte, première femme de Léopold I (*Quaterly Review*); les républicains espagnols, peints par eux mêmes (portrait de Figueras par Castelar); mes souvenirs de famille, 1er extrait, par Robert Dala-Owen; les excentriques des trois royaumes, 1re série, Edward Wortley-Montague (Dr Doran, *Temple Bar*); Pindare (*Westminster Review*); découverte de l'âge et de la véritable destination des quatre pyramides de Girels, principalement de la grande pyramide (analyse d'un ouvrage de M. Dufeu); le caractère et le sentiment moral chez la race canine, § 1 (*The Cornhill Magazine*); comment se nourrissent les animaux en hiver (*The Dark Blue*); l'homme fossile, par François Lenormant; une terrible tentation, suite du roman de Charles Reade; les maris de Mistress Skaggs (*Bret Harte's Skatches*); le secret de Van Amburgh, le dompteur de lions (*The Gentleman's Magazine*); le tatouage au Japon (*Field*); la légende de Jubal, par Georges Eliot; des poésies; des pensées; des correspondances d'Allemagne, d'Amérique et de Londres; des chroniques scientifiques et enfin des chroniques et bulletins bibliographiques.

LA FÉDÉRATION ARTISTIQUE. — Il vient de se fonder sous ce titre, à Anvers, une nouvelle feuille hebdomadaire, paraissant le jeudi de chaque semaine, en huit pages, et distribuant gratuitement à ses abonnés trois primes, minimum, représentant, et au delà, le chiffre de l'abonnement fixé à 15 francs. La rédaction en chef est confiée à M. Gustave Lagye.

LE PÉCHÉ DU PACHA, roman historique par Jean de Byzance, ancien diplomate. — Critique assez libre des mœurs de l'Orient, particulièrement du sérail.

Digitized by Google

REVISTA EUROPEA. Juin 1873. — De Rome à Sarno, par Angelo A[illegible]ellucci ; le christianisme dans l'histoire, par Gaetano Negri ; les soirées de Florence, par Amédée Roux ; les États-Unis de Colombie, par Adriano Paez ; les amis de l'Italie en France, par A. de Gubernatis ; le dictionnaire de Littré, par A. de Gubernatis ; Catane et le Musée Biscari, par Mario Rizzari ; biographies, par A. de Gubernatis ; l'Aquila, par Salvatore Struppa ; les Albanais en Roumanie, par la princesse Dora d'Istria ; Carlo Botta et ses œuvres historiques, par Paolo Pavesio ; chronique de législation comparée en Italie ; bibliographie italienne et étrangère.

LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE, revue hebdomadaire publiée sous la direction de M. Renouvier. — La *Critique philosophique* s'adresse à tous les esprits curieux des idées générales, des nouveaux horizons intellectuels, des controverses suscitées par les grands problèmes, et des tendances de l'esprit moderne en tous les ordres de spéculation. Elle embrasse, dans ses études critiques, tout ce qui dans les sciences relève véritablement de la philosophie : leur logique et leurs méthodes, leurs rapports entre elles, leurs principes, leurs théories les plus générales. — La *Critique philosophique* est l'organe d'une grande doctrine, née de l'esprit du XVIIIe siècle et de la révolution française, dont les principes ont été posés par Kant, et qui se présente aujourd'hui dégagée des contradictions et des erreurs qui l'obscurcissaient à l'origine, et complétée par de nombreux travaux : LE CRITICISME. — Les premières années de cette revue lui méritent un succès réel auprès des esprits sérieux.

LE TOUR DU MONDE. 17, 24, 31 mai et 7 juin. — Après le voyage de M. Vereschaguine dans l'Asie Mineure, le *Tour du monde* reprend l'exploration de l'Indo-Chine que la découverte des ruines du Cambosch a rendue si célèbre. M. Francis Garnier continue ses récits émouvants et ses descriptions intéressantes, il arrive à cette période si laborieuse de l'exploration où l'expédition perd son chef : le commandant de marine Delagrée, puis au retour dans la colonie française de Shang Haï et enfin à Saïgon.

Interrompu par la guerre, retardé plusieurs fois par la publication officielle de ce voyage, ce récit, qui n'a pas rempli moins de 26 livraisons du *Tour du monde*, a valu à son auteur de grands succès et entr'autres distinctions la médaille hors concours du Congrès international d'Anvers. Et déjà M. F. Garnier est reparti pour la Chine, résolu à pénétrer dans le Tibet pour résoudre la question indécise de l'origine des grands fleuves qui arrosent l'Indo-Chine. Déjà aussi l'industrie privée cherche à tirer avantage de ces découvertes. Un négociant français est parti de Saïgon avec deux petits canots à vapeur et a pu pénétrer dans l'Annan, par l'embouchure du Song-coi. La navigabilité de ce fleuve, si M. Garnier la démontre, sera d'un grand secours pour le commerce international.

L'ART UNIVERSEL. Sommaire du n° 8 : Camille Lemonnier, Société belge des aquarellistes (premier article) ; H. de Co, Salon de Bordeaux ; X. X., Salon de Paris ; E. Thamner, Exposition de peinture à Constantinople ; M. H. De Jonge, les dernières ventes à Londres ; Charles Gounod, de la routine en matière d'art ; Peter Benoit, réflexions sur l'art national ; Cav. V. E. Dal Torso, du mouvement musical en Italie ; J. Vivier, le diapason et la notation musicale simplifiés ; chronique générale.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

7e LIVRAISON — 15 JUILLET 1873

SOMMAIRE

CH. POTVIN. La vie *étonnante* et les œuvres du père capucin Auxilius. 161
E. MINNAERT. POÉSIE. A. Molière. 186
ÉMILE GREYSON. EN HOLLANDE. Juffer Daadge et Juffer Doortje (*suite*). 189
C. VAN DER ELST. La Bohême. 212
CH. POTVIN. POÉSIE. L'Art moderne. 221
BIBLIOGRAPHIE. *Exposition universelle de Vienne.*—Académie royale, *centième anniversaire.* — Prix quinquennal de littérature française. — Prix triennal de littérature dramatique en langue française. — *Histoire de la poésie en Allemagne, etc.*, par F. Loise. — *Comédies en prose et en vers*, de Ed. Romberg; *Comédies* de H. Delmotte. — *Contes flamands et wallons*, par C. Lemonnier.—*Romans et nouvelles*, par C. Graviere.—*Œuvres choisies de Max Veydt.* — *École polytechnique à l'Université libre de Bruxelles.* — *Vie des savants illustres*, par L. Figuier. — *Le constructeur*, par F. Reuleaux. 224
SUPPLÉMENT. *Bulletin de la Librairie européenne*, N° 5.

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

ON S'ABONNE

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — C. Muquardt. — Henry Merzbach, success^r^, place Royale,
et chez les principaux libraires du pays.

Pour l'Allemagne et la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG. — C. Muquardt. — H. Merzbach, succ^r^.

Pour la France et l'Italie.

PARIS. — Auguste Ghio, éditeur, 41, quai des Grands-Augustins.

BRUXELLES. — C. Muquardt. — H. Merzbach, successeur, place Royale.

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contient de 80 à 100 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie,* etc., ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

PRIX D'ABONNEMENT :

Pour la Belgique	fr.	12	par an.
» la France et l'Italie		18	»
» les Pays-Bas		15	»
» l'Allemagne et la Russie. . . .		14 1/2	»
» l'Angleterre	sh.	15	»

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à M. Ch. Potvin, rue des Palais, 31, à Schaerbeek.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont DEUX exemplaires, seront envoyés.

Tout ce qui concerne l'Administration doit être envoyé à M. H. Merzbach, rue Royale, 2, à Bruxelles.

Digitized by Google

LA VIE *ÉTONNANTE* ET LES ŒUVRES

DU PÈRE CAPUCIN AUXILIUS

Le 9 frimaire an II [1], Barnave mourait sur l'échafaud, et avec lui : un ancien ministre de la justice, Duport-Dutertre, un horloger girondin, Grander; puis, un capucin flamand et sa sœur : Pierre Vervisch, en religion le père Auxilius, âgé de 44 ans, curé constitutionnel d'Hazebrouck, et Marie-Thérèse Vervisch, âgée de 46 ans, maîtresse d'école de charité dans la même commune.

Ce capucin est le plus drôle des écrivains de la révolution brabançonne. Sa mort n'est qu'un des infiniment petits détails d'une révolution terrible; sa vie, qui ne fut qu'une lutte continuelle, accompagnée d'éclats de rire et de coups de sifflets, semble, dans le récit qu'il en a fait, le poème héroïcomique d'une petite révolution.

Le titre annonce l'œuvre : VIE ÉTONNANTE ET PUBLIQUE DE L'EX-PÈRE AUXILIUS, DE MOORSLEDE, *aliàs*, PIERRE-FRANÇOIS DOMINIQUE VERVISCH, *premièrement pendant dix-sept années capucin dans la province de Flandre, confesseur et prédicateur dans six différents évêchés, nommé en* 1785, *par l'empereur Joseph II, vicaire à Zeveren, sorti de son ordre avec permission formelle de ses supérieurs, véritablement sécularisé par l'évêque de Gand et envoyé à Zeveren. Puis, chapelain à Gand, desservant à Calloo; curé, gouverneur et commandant*

1 29 novembre 1793.

Digitized by Google

du fort impérial de saint Liévin sur l'Escaut, dit Liefkens-Hoek.

L'épigraphe n'est pas moins orgueilleuse : *Luctor et emergo*, dit le moine guerrier, et il dédie pompeusement le récit « des aventures les plus étranges » de sa vie : « à Léopold II empereur romain et roi, comme comte de Flandre, et en son absence à LL. AA. RR. Marie-Christine et Albert-Casimir, gouverneurs généraux des Pays-Bas autrichiens ». C'est bien le moins qu'on lui permette d'offrir « cette petite œuvre restreinte » — trois gros volumes! — aux augustes souverains pour lesquels il a « mille fois engagé sa vie, risqué son peu de biens, vu sa tête mise à prix et répandu son sang ». Ainsi s'exprime la dédicace modeste, bravement signée : Vervisch, *curé-militaire du Liefkens-Hoek.*

Ce n'était pas le cœur seul, c'était le sang qui attachait Vervisch à ses souverains. Qu'un autre s'étonne de voir tant de partis en Flandre : l'un, ami de la France, l'autre, espagnol, un troisième porté pour les Allemands. « Il en a été toujours ainsi et il en sera éternellement de même » ; car « le sang tire » ; « chacun vit et parle d'après la race d'où il provient » et les divers peuples qui ont possédé le pays y ont laissé, avec leur sang, leur âme : l'allemand, sa fidélité ; la France, son impiété ; l'Espagne, les poisons de la gloriole et du fanatisme. Or, De Vischer, De Visch, Fischer, Vervist, sont évidemment un seul et même nom, tous « bâtards du même patriarche », et, après avoir lu beaucoup de vieux livres, le bon capucin a trouvé que le patriarche de sa famille était venu d'Angleterre, au xve siècle, s'établir aux environs de Menin pour y procréer, d'après la théorie des races, où le bon capucin précède la science allemande, une famille éternellement fidèle aux comtes de Flandre. « Jamais, dit-il, je n'ai trouvé le nom de Vervisch parmi les rebelles. Vive Léopold ! »

Le dernier descendant de cette lignée naquit à Moorslede, le 29 janvier 1749. Son père, Pierre, fils d'un paysan de Geluwe, ayant neuf frères et trois sœurs, eut aussi douze enfants, de Marie Catherine Bouckenooge, native de Dadizele. Les deux familles étaient pauvres ; Pierre ouvrit, à Moorslede, d'abord une petite boutique, puis un grand magasin « pour les soldats français », enfin une brasserie de bière et de

Digitized by Google

vinaigre. Là, il devint échevin et marguillier ! Mais il mourut jeune; sa veuve perdit tout son bien et plusieurs de ses enfants; sa dernière consolation fut de mourir, à 70 ans, confessée par son fils aîné qui était devenu chapelain de Sainte-Gudule à Bruxelles.

Ce fils aîné avait été le parrain de notre moine. Trois de ses sœurs étaient mortes avant sa naissance; la mère s'imagina que Dieu les lui avait reprises parce qu'elle leur avait donné de riches parrains; elle ne voulut pas exposer le nouveau-né au châtiment de l'orgueil et le fit assister au baptême par son frère âgé de 10 ans et une petite fille du village. Le jeune parrain, voulant aussi conjurer le danger, fit un coup de sa tête; la mère avait choisi des noms pour l'enfant, le futur chapelain de Sainte-Gudule, de son autorité, lui en donna d'autres et l'appela : Pierre François Dominique, afin d'obtenir de ces trois grands saints que l'enfant devînt prêtre ou moine : Le vou[illegible] Dieu, c'était assurer sa vie.

L'éducation de l'enfant fut soignée. Chez le sacristain du village, il ne fi[illegible]ien qui vaille; mais ses progrès furent prompts dès qu'[illegible] le confia à un célèbre maître d'école, bailli de Rolleghem-[illegible]apelle : « hameau très renommé par de nombreux a[illegible]cidents, tels que pendaisons, vols, incendies et autres sortes de crimes. » Puis, sa mère le plaça dans une famille wallonne en échange d'une petite fille de cette famille, pour que les deux enfants apprissent, l'une le flamand, l'autre le français; mais Vervisch — était-ce la répugnance du sang germanique? — n'y apprit pas plus le français « qu'une vache, le latin », dit-il, et il fut tout heureux, après neuf mois, de chanter son *in exitu Israel de Egypto*.

L'âge venant, et la fortune étant partie, l'enfant fut placé chez les capucins de Louvain où il commença ses humanités, puis il entra en noviciat chez les capucins à Bruges. Là son premier acte est une insubordination : il se refuse à ne plus porter de pantalon sous son froc, et tout aussitôt la satire commence, pour ne plus s'arrêter.

Avant de prononcer ses vœux, il est circonvenu, adulé, choyé : on veut qu'il se lie. Une fois lié, il sera martyrisé. Mais, même avant de s'engager, il fait la charge de ses chefs.

Voici d'abord maître Godefrid Van Aelst, surnommé Louis

Digitized by Google

le philosophe. C'est le premier penseur du siècle; il ne dort jamais, ni ne se chauffe; pour lui, manger et boire sont indignes de l'homme. Il se vante d'échapper aux lois de la nature, aux aiguillons de la chair. Mais il enseigne que le monde doit périr avant 200 ans et que l'Antéchrist s'appellera Louis, comme lui. Lorsqu'il prêche, il rugit comme un lion, mais la vue d'une araignée le fait trembler comme un lièvre. Il a deux sœurs religieuses, qu'il ne voit jamais ; mais Mimie Provoost reçoit ses fréquentes visites et le Père gardien le raille de son faible pour les *chats* de Gand, en disant : *qui amat feles amat et filias...*

Voici Père Désiré, qui s'efforce de convertir une Hollandaise; mais la belle s'était déjà laissé convertir ainsi et baptiser, au moins six ou sept fois, dit le malin moine.

Voici maître Spruyte, un peintre, qui revient de Rome et en rapporte le pouvoir d'absoudre, lui laïque, les péchés de vingt-quatre de ses amis. Vervisch ne peut admettre le fait : « Lorsqu'il m'eut montré ses lettres patentes, je dus le croire, dit-il, et lorsqu'il m'affirma qu'il les avait obtenues en échange d'un portrait de femme peint pour le cardinal R..., j'étais stupéfait, et je m'écriai : Le monde veut être trompé! »

Voici les quêteurs et les exorcistes. Vervisch n'aime pas à mendier. Pendant ses études, il se plaint d'être obligé d'aller quêter chez les paysans; on lui défendait en même temps de recevoir des lettres de ses frères et sœurs, et il s'écrie : « Voilà la religion des capucins! on ne peut consoler ses parents, mais quand il s'agit de leur soutirer de l'argent ou du bétail, les relations de famille sont permises! » Les autres moines s'acquittaient à merveille de ce rôle et faisaient flèche de tout bois. Un grand bienfaiteur des capucins s'étant imaginé que ses bestiaux et sa femme étaient possédés, on lui envoie le frère Albert, qui s'y prend mal : il tremble et pour mieux asperger les malheureux d'eau bénite, il « s'asperge intérieurement » de plusieurs bouteilles de vin; puis, quand il exorcise la femme, il s'anime tellement qu'il en perd la tête, et le fermier s'indigne, disant qu'il faut savoir le latin pour chasser le diable, et l'ignorant ne parlait ni ne comprenait la langue du ciel. Vervisch y est envoyé. Va-t-il psalmodier des évangiles et jeter de l'eau bénite? Non pas! il sermonne le mari et la femme : « C'est votre imagination seule qui fait le

Digitized by Google

diable! » leur dit-il. A quelque temps de là, un chirurgien guérissait la femme en la délivrant d'un gentil diablotin; le mari, croyant qu'il devait cela au Père Auxilius, lui envoie des présents et lui demande souvent de consoler sa femme.

Quand un paysan dit à Auxilius qu'il dépend de lui que l'enfant qu'il attend soit un garçon ou une fille, le Père caustique lui rit au nez et tourne les talons. Le vrai quêteur s'y prend autrement ; il fait ses conditions : Pour une fille, un veau gras; pour un garçon, un bœuf! Le couvent en profitera toujours; Dieu sait et l'auteur ne cache pas de quelle manière les jeunes femmes exorcisées étaient redevables aux moines d'être mères. Puis il dit : Je me faisais honte d'être capucin!

Des vers sont mêlés à la prose dans ce livre. En voici quelques uns :

Le moine est toujours en quête,
Il boit, il chante; le paysan paie;
Le paysan ne cultive que pour les capucins.

En voici d'autres :

Quels heureux gaillards donc que ces capucins,
Qui gagnent leur vie si facilement!
On leur donne un bœuf pour avoir un enfant;
Quoi d'étonnant qu'ils soient adorés des paysannes!

Vervisch a-t-il cédé à l'exemple de ces mœurs qui abusaient de la crédulité du peuple, entretenue par la prédication des moines? Il est très circonspect sur ce point dans ses récits. Il accusait trop les autres pour n'être jamais accusé. Mais il se défend : « Les capucins ne m'ont jamais trouvé dans la boutique de Vénus. » Une fois, il effleure ce sujet, dans une scène de mœurs; mais il s'échappe prestement : « Je fis mon devoir de prêtre, dit-il, et je laisse le lecteur supposer en quoi il consiste. »

Ces accusations n'auraient pas été dangereuses. Celles qui le firent mettre dans la prison du couvent étaient plus graves. Le fait est qu'un beau matin, il est accusé et condamné. Il attribue son malheur à l'envie. Il était renommé, dit-il, dans toute la province flamande et dans les cinq évêchés, où il

Digitized by Google

prêchait au milieu d'un concours sans exemple; beaucoup de curés l'appelaient dans leur chaire, les Riches-Claires surtout aimaient ses sermons, et les curé et marguilliers de Saint-Sauveur, à Bruges, le demandaient pour prédicateur ordinaire. Ce dernier succès d'un « si jeune morveux » déchaîna la jalousie des moines, et il fut perdu. C'était en 1784, il avait 35 ans.

L'évêque de Bruges ratifie la sentence, Vervisch proteste; il réclame ses lettres que l'official « sur sa parole sacrée » s'est engagé à lui rendre. On garde ces pièces de conviction. — « On peut ajouter plus de foi à la parole d'un paysan qu'à celle d'un secrétaire d'évêque, » dit-il. Il ne lui reste qu'à s'évader. En été, ce ne serait rien, mais en hiver, c'est dur. Il s'échappe néanmoins, non pour « aller vivre en Hollande avec une petite cousine, comme le font tant de prêtres », mais pour en appeler au gouverneur. Le couvent est en émoi, l'évêque réclame du bourgmestre de Bruges qu'il fasse fermer les portes de la ville pour l'empêcher de fuir. Le bourgmestre s'y refuse : il ne fera pas cela pour un sujet de l'Etat qui a recours à son souverain, et le moine triomphe : « Quel pied de nez pour l'évêque Brenaert, cet espagnol! » Il passe le canal sur la glace, se jette à travers champs, dans la neige. Les arbres, la nuit, lui semblent autant de capucins à sa poursuite; il se repose dans une cabane, et tombe chez le curé de Saint-Georges, le frère même de l'official! Il croit en mourir de peur; mais le curé est hospitalier, et le lendemain, le fugitif, après avoir vu son avocat, se réfugie chez les frères Célites, où il fait une grande maladie.

A peine guéri, sa sœur vient lui apprendre la mort de sa mère, et son avocat, le gain de son procès. Il demande à partir pour l'Amérique, on lui en donne la permission, qu'on lui retire aussitôt; et il retombe « dans les saintes griffes ». Le voilà excommunié comme apostat.

Sa peur des moines se comprend : il raconte lui même l'histoire peu rassurante d'un récollet du nom d'Antoine Juncquet, qu'on avait fait passer pour mort et pour fou enragé afin de le tenir en prison. Lorsque la justice intervint :

« Avant de livrer le martyr, le gardien aurait voulu, au plus vite, renouveler ses vêtements, qui n'étaient plus que des haillons pourris, le faire raser, lui couper les cheveux, ce qu'on n'avait pas fait depuis

Digitized by Google

des années. Mais (l'ordre était pressant, les parents avaient fait diligence) lorsque le père Antoine parut devant sa nièce et ses amis, il avait l'air d'un homme sauvage et puait tellement que c'était une vraie infection ! »

Auxilius pouvait avoir le même sort. Mais l'éveil était donné et son appel avait été entendu. Deux chanoines de Saint-Bavon le défendirent; l'ordre entier des capucins se déchaîna contre eux. Vandermersch, alors colonel au service de l'Autriche, était son cousin; il intervint auprès de l'évêque de Gand; une enquête fut ordonnée par le gouverneur, il en reste de nombreuses traces aux archives du royaume[1]; les magistrats consultés ont une peine infinie à faire parler les capucins[2]; ils ne peuvent constater aucun délit. Vervisch n'est pas né pour être capucin, voilà tout.

Les griefs dont lui-même se défend avec énergie, font sourire : Il a porté une montre! — Il le nie comme un crime. — Il a donné à dîner aux moines. — Il s'excuse : son cousin, le colonel, lui avait envoyé pour sa fête une ou deux portions; son frère, curé de Noordschote, donna le dîner, et le père gardien, qui prétend n'avoir pas accordé la permission, y assistait! — Il a fui du couvent. — Oui, pour se faire juger, mais « ce fut un crime irrémissible, dit-il dans sa requête, de *m'avoir plaint* au gouverneur[3]! »

Le tout se réduit à ce qu'il s'est mis en tête en 1784 « d'aller en mission en Amérique » et que leurré de fausses promesses par ses supérieurs, il « eut l'imprudence de se vanter qu'il se procurerait cette permission par voie du gouvernement » [4].

Ses parents s'engagent à fournir à son entretien. Le procureur général conclut qu'il serait dur de le faire rester au couvent « puisqu'il y serait infailliblement victime de la mauvaise humeur de ses supérieurs. » L'évêque le placera et le sustentera. Le moine fut sécularisé. Alors les cris des capucins redoublent. L'évêque de Gand est pour Vervisch, l'évêque de Bruges soutient les capucins[5]; ils ne cèdent et ne

[1] Conseil privé, carton 1299.
[2] Rapport du procureur général de Flandre, M. Maroux, 18 mars 1785.
[3] Requête autographe en français. Menin, 25 janvier 1785. Archives.
[4] Protocole du Conseil privé du 27 juin 1785.
[5] Les lettres des deux évêques existent aux archives.

Digitized by Google

lâchent leur homme que sous la menace qu'on ira l'enlever au couvent *à main armée*[1].

Sa première fuite avait abouti à la liberté.

Le voilà vicaire à Zeveren et chapelain de la noble famille De Potter. Ici, le spectacle change; une vie nouvelle apparait. Aux superstitions du peuple, aux luttes du clergé, Vervisch oppose les mœurs de cette famille. Les De Potter sont trois : l'aîné est patriote, le second royaliste, le dernier vonckiste : « Néanmoins ces trois frères se sont toujours aimés sincèrement; chose étonnante dans un temps où les familles étaient si souvent désunies par les opinions politiques. »

Il va habiter la crêmerie des Augustins, dans la compagnie de gens du monde. L'un d'eux est un avocat qui connaît jusqu'aux moindres actions des gens d'église : « Avarice des papes, gourmandise des moines, luxure des prêtres dureront autant que la stupidité des paysans », dit-il, et l'ex-capucin approuve. Puis voilà qu'il défend les théâtres, que condamnent des prêtres, plus dissolus que les comédiens. « Je me suis trouvé, dit le moine, dans la société d'une des actrices les plus célèbres, Mlle Le Roi, sans savoir qui elle était; j'affirme que, par ses manières réservées et douces, elle aurait pu servir d'exemple à plus d'une bigotte. »

Les mœurs des couvents ont été vingt fois mises au jour; mais il est assez plaisant de les voir peindre sur le vif par un moine. Vervisch est sans réserve et sans pitié; il ne se pique ni de mesure dans l'idée, ni de pudeur dans les expressions. Son flamand, dans les mots, comme dans les récits, brave l'honnêteté, contre ces affreux moines qui l'ont fait souffrir et qui osent s'attaquer au pouvoir de l'Empereur, comte de Flandre, auquel la fidélité de la race attache le descendant des Vervisch !

Nous ne sommes qu'au prologue de cette vie étrange et de cette plus étrange révolution. La décadence du clergé, l'abrutissement du peuple sous « les saintes griffes » préparaient à la fois les réformes de Joseph II, le soulèvement des masses contre le réformateur et l'Odyssée militaire de l'ex-capucin.

[1] Rapport de Maroux. Archives.

Digitized by Google

Ayant peint à sa façon les moines et nommé par leur nom les maîtresses des abbés et des évêques, il va employer le même procédé, à la fois naïf et caustique, qui fait hésiter entre la photographie et la caricature, à nous montrer les côtés héroï-comiques de la révolution brabançonne.

Après le prologue, la pièce : drame ou comédie, on ne sait trop.

*

La pièce s'ouvre par la nomination de Vervisch au poste de curé-militaire du Liefkens-Hoek[1]. Notre héros a choisi lui-même le champ de ses exploits.

L'évêque de Gand ne lui avait payé que peu ou point sa pension ; le 21 avril 1789, Vervisch lui porte une dépêche du gouverneur impérial relative à sa nomination. L'entrevue est un petit tableau de genre : Le moine trouve l'évêque en « estimable compagnie », c'est à dire avec Mme Dusart. L'évêque regimbe. Tout le monde vous abandonne, dit-il au moine. Vervisch lui montre la pétition des habitants qui le demandent comme curé, et l'évêque s'apaise. « La dépêche l'avait plus ennuyé que les assignations dont ses créanciers le criblent. » Il finit par dire qu'il ne s'opposera pas, mais qu'il doit consulter ses grands vicaires.

Passons sur de nombreux déboires. Vervisch s'en venge en disant aux moines des vérités assez crues, dont la litanie est trop longue. Mais la révolution approche : les invectives du moine défroqué ont une plus ample matière : il va l'attaquer avec bec et ongles.

Ce serait manquer à toutes les règles de l'art que d'aborder ce récit sans une invocation à la Muse. La sortie de Vervisch contre la révolution en tient lieu. Dès l'abord, il l'accuse d'avoir livré à la boucherie 30,000 hommes, estropié 40,000, fait mourir de peur plus de 50,000, fait avorter de terreur 60,000 femmes et livré à la débauche plus de 70,000, privé de chevaux, chariots et valets, plus de 80,000 paysans et changé en mauvais chrétiens plus de

[1] 27 septembre 1789.

Digitized by Google

100,000 bons catholiques révoltés par l'ambition des prêtres, unique cause du bouleversement et de la révolte.

Le Liefkens-Hoek est un fort situé sur l'Escaut vis à vis de Lillo. Elevé en 1485 par les Gantois révoltés, fortifié par les Espagnols en 1571 et en 1584, il avait été muni d'une jolie église en 1632. Sa bonne situation le défend. En 1740, plusieurs milliers de Français l'assiégèrent pendant trois mois et ne purent le prendre. Le nouveau curé-militaire annonce, sans précaution oratoire aucune, qu'il racontera comment, retranché dans la place, tantôt avec deux hommes, tantôt avec huit invalides, il tint en respect des milliers de « lions patriotes ».

La première inspection de son fort n'est pas rassurante. Garnison : 8 invalides; munitions : ni poudre, ni balles, une arquebuse et un sabre sans fourreau — et partout des espions et des ennemis, tonsurés ou armés, en froc et en uniforme. Le conseil de guerre décide que le chef ira *in petto* demander du secours à Bruxelles près du général d'Alton. Et voilà notre curé condottiere courant les champs et les villes, comme un évadé, allant à Gand faire des rapports au procureur général, intenter des procès à ses ennemis, et s'exposant à des discussions dont « un duel faillit être le résultat ».

Il arrive à Bruxelles le 25 octobre et se rend aussitôt à l'hôtel habité par S. Ex. le comte d'Alton : Entrevue mémorable ! Vervisch vient demander au général d'assurer la défense de son fort; le général lui apprend que son fort est pris. Sa sœur qui est allée résider avec lui au Liefkens-Hoek — au risque d'être prise pour autre chose, car Vervisch dans les plus grands dangers ne néglige jamais ces détails de mœurs ecclésiastiques — sa sœur a écrit au général pour l'instruire que mille patriotes ont envahi le fort, l'ont faite prisonnière avec toute la garnison et se sont installés dans sa maison et dans ses meubles !

Cette sœur de Vervisch doit mourir avec lui sur l'échafaud. Dès le premier mot, il parle avec émotion de son « unique et bien-aimée sœur qui avait abandonné l'aisance qu'elle trouvait chez son frère aîné pour partager sa pauvreté et ses périls ».

Mais les nouvelles se pressent : Le château de Tamise est pris aussi et l'émoi de l'entrevue redouble. « Je reprendrai le

Digitized by Google

Liefkens-Hoek », dit Vervisch. D'Alton rit et l'appelle son cher ami. Mais à peine a-t-il dit, qu'un nouveau message vient tout dérouter : Les troupes impériales ont été culbutées à Turnhout. « Ah! que les suites d'une anarchie sont cruelles! » Mais Vervisch garde sa résolution : il ne peut pas laisser son fort, sa cure et sa chère petite sœur « aux impies sans-culottes » !

On se fait à peine une idée de ses invectives : Un boulanger de Gand [1] couronné sur un trône comme comte de Flandre! une tailleuse de Bruxelles [2] coiffée de la couronne impériale! un perruquier [3] placé à la tête des États! une ancienne laveuse d'assiettes [4] s'imaginant être comtesse de Brabant, parce qu'elle est la concubine d'un Vandernoot! Que de sujets d'indignation pour un homme que le sang des Vervisch attache à la maison d'Autriche! Que d'excitations au courage pour reprendre son fort et délivrer sa sœur!

En route, cet enthousiasme s'amortit à chaque pas. Vervisch entrant à Malines est presque tué par un soldat qui le prend pour un patriote, et les nouvelles deviennent de plus en plus claires et plus mauvaises : La défaite de Turnhout est complète; impossible d'espérer du secours de la citadelle d'Anvers. Alors Vervisch a « une inspiration », qu'il n'est pas loin de regarder comme céleste [5]. Ne pouvant battre l'ennemi, il s'avise de le mystifier. Il écrit donc *à Monsieur le commandant des patriotes, à Lillo, citò, citò, citò*, sous le nom du curé de Malines : qu'il a vu, de ses yeux vu, passer en cette ville « l'étonnant et renommé ex-capucin Auxilius, qui se donne pour curé du Liefkens-Hoek, à la tête d'une escouade et de deux pièces de canon, se rendant directement à son fort pour le reprendre d'assaut, et jurant d'exterminer les patriotes ». Le prétendu curé de Malines conseille à ses amis de se rejeter sur Lillo, parce qu'il vaut mieux, dit la lettre, bien garder un fort que d'en mal tenir deux.

La lettre partie, le bon prêtre choisit ce moment pour s'écrier : « Depuis que les prêtres se mêlent d'autre chose que de leur église, il en résulte de nombreuses révolutions! »

[1] Vandevelde.
[2] La femme de Sacazins.
[3] Jean Roeland.
[4] La Pineau.
[5] Le ciel semblait protéger mon entreprise, dit-il.

Digitized by Google

Vervisch entre alors à Anvers, où le commandant baron Hayden veut le retenir; il refuse, car sa mission est de reprendre le Liefkens-Hoek. D'Alton lui avait demandé s'il était las de la vie, Hayden lui demande s'il est fou : trois mille patriotes occupent maintenant le fort. Qu'importe à Vervisch? le nombre ne tiendra pas contre une inspiration! et il s'est donné une devise qu'il va répéter sans cesse, avec un art comique : *Vaincre sans courir!*

Pendant qu'il prend un verre de vin d'Espagne, nouveau rapport, nouveau désastre : Le fort Philippe est pris à son tour! Rien n'ébranle le curé-militaire : il ne demande ni une armée, ni un régiment, mais un seul homme, nommé Baeshof. Puis, il part avec cet homme, « son armée », en se cachant le plus qu'il peut, le long de l'Escaut.

Sa ruse de guerre avait réussi. « Tous les héros patriotes, « fous de terreur, avaient quitté Liefkens-Hoek et Lillo, et « s'étaient éparpillés dans la fuite comme un troupeau! »

Si avec « son corps d'armée », l'étonnant et renommé Auxilius avait suivi le côté droit de l'Escaut, il serait tombé sur l'aile droite des fuyards. Ce qui n'eût point fait son affaire, car son aile droite n'avait pas de cavalerie et son aile gauche était moins couverte encore. Là dessus, le curé railleur se compare à David devant Goliath et il se trouve supérieur au saint roi, car celui-ci avait un fouet à cinq lanières contre un homme, et le David du Liefkens-Hoek n'avait qu'un bâton, contre tous les patriotes.

Offrir des rafraîchissements à son armée, se cacher dans les digues, échapper aux yeux de la cabaretière Marie, « tendre forteresse » où commandait son ennemi, le curé Claus, prendre un verre *d'assurance* chez son ami le batelier Van Craenenbroeck, dominer la peur de son armée, devant des soldats, apprendre enfin « la fuite scandaleuse » des ennemis : cette première campagne ramène Vervisch dans son fort, dont il prend majestueusement possession au nom de son maître et seigneur l'empereur Joseph II.

Et dire qu'en l'an 40, trois mille Français avaient abandonné le siége de Liefkens-Hoek! Quelle gloire pour Vervisch! Aussitôt, d'après une parole de d'Alton, il prend le titre d'aumônier, gouverneur et commandant du fort, il écrit au gouverneur un rapport qu'il signe de tous ces titres, il

Digitized by Google

reçoit les félicitations de sa garnison (toujours sept à huit hommes), prend soin de ses munitions (cent cartouches apportées d'Anvers), pose des sentinelles, allume des feux, et donne pour premier mot d'ordre le nom du vainqueur : Auxilius.

Mais où donc était « sa sœurette » ? La pauvre fille, à demi morte de peur, était cachée; elle devient presque folle de voir son frère venir seul à elle; puis, rassurée, elle rentre, avec les honneurs de la guerre, dans le presbytère, sans feu, sans pain, sans bière, pillé par « les poux de Vandernoot ».

Ce nom de Vandernoot soulève surtout la bile de l'ex-capucin : Il l'appelle ici un Dieu, ayant pour déesse : Astaroth Pineau, « au nom de laquelle il m'aurait brûlé, dit-il, s'il avait pu me prendre ». Puis, il accuse les patriotes de mœurs infâmes et il dit avec St Vincent de Paule que le monde sera troublé tant qu'on ne choisira pas de meilleurs prêtres, et avec le comte d'Alton qu'on ne coupera le mal qu'en abolissant les abbayes.

David, après avoir pris Sion, avait pu se réjouir. Vervisch ne peut pas même manger ni boire, et il doit répéter encore son jeu de mots latin : D'où viendra du secours à Auxilius : *auxilium Auxilio*, car il va vivre au milieu des alertes.

Une sorte d'ambassade hollandaise l'effraie, il lui tient tête et raconte cette scène en style héroï-comique.

Un jour, on entend du vacarme au dehors : il jure de n'abandonner le fort qu'avec la vie. Sa sœur prend peur, et il a plus de peine à la tranquilliser qu'à diriger son armée. L'ennemi approche et jette son cri de guerre : Patriotes ! il répond militairement : Impérialistes, *Sacre-Mort !* et il commande le feu ! Devant cette attitude, l'assaillant s'arrête : *Jésus Maria ! curé ! ne tirez pas ! vive Joseph II !*

C'était une épreuve faite par des amis, qui lui annoncent deux canons et des munitions, pour organiser avec le commandant du fort Lillo la défense de l'Escaut, et qui en réalité lui prennent sa garnison pour renforcer Lillo.

A quelques jours de là, étant seul dans la place, il fait sentinelle la nuit : Le premier ennemi qui eût abordé de ce côté, je l'eusse tué, dit-il, sans débattre longtemps la question philosophique : *Num liceat occidere hominem cum moderamine inculpatæ tutelæ.*

Digitized by Google

Sa sœur lui sert de messagère auprès du commandant de la place d'Anvers. Puis, il l'amène à Anvers où il veut la laisser en sûreté, et lui-même ne rentrera dans son fort que si on lui rend ses sept hommes ou au moins les deux qu'il choisira. Il y rentre avec son fidèle Baeshof et un audenardais surnommé le menteur; une fois le pont levé, il se réjouit comme un Assuérus : il ne craindrait pas 2,000 patriotes!

Les deux mille patriotes approchent cependant. Les uns viennent par terre; il écrit à leur chef qu'il les attend « de pied ferme », et il leur promet dans l'Escaut un bon baptême, non d'aspersion, mais d'immersion. Sa lettre réussit encore : « Ils ont eu peur! s'écrie-t-il, et tous leurs préparatifs ont échoué, par le fait d'un ex-capucin! »

D'autres viennent par eau. C'était le jour de la Toussaint; Vervisch ne veut pas qu'on les fasse couler; il raconte comment il prit à l'abordage tout un navire qu'il croyait rempli de patriotes, et où il ne trouve en réalité qu'un batelier avec sa fille.

Mais ces exploits et les patrouilles qu'il renouvelle avec fracas tiennent l'ennemi en respect. Trois fois, il fait reculer les patriotes et les empêche de passer l'Escaut, et toujours il embouche, avec une emphase mêlée de rire, les clairons de la victoire!

Une de ces escarmouches le mène dans un village; il entre dans l'église; un père Augustin y prêchait; il se rejette sur le cabaret voisin où ses hommes boivent à leurs succès et d'où il écoute le prédicateur. « S'il avait mal parlé de Joseph II, je l'aurais chassé de sa chaire », dit-il. Le sermon fini, il rentre dans l'église, y prend des hosties non consacrées qu'on lui a refusées la veille, pour le service de l'empereur, et rentre avec ce butin d'un genre nouveau. Le curé et son clerc s'enfuient en Hollande.

Un moment vient où il croit utile de justifier des violences, « incompatibles avec le sacerdoce ». Il se disculpe en accusant et sa défense est une satire : « Ces actions étaient moins contraires à la loi du Christ, dit-il, que celles commises par les membres du clergé qui péchaient contre l'église en s'immisçant dans les affaires de l'État, comme les évêques de Malines et d'Anvers qui procuraient des canons et des fusils aux rebelles contre l'empereur, comme l'abbé Martin de Bast, qui, le 13 novembre 1789, criait aux armes dans les

Digitized by Google

rues de Gand, ou comme les moines qui ameutaient le peuple pour lui faire scier la tête à Van Kricken, ce qu'ont fait les capucins à Bruxelles, ou qui montaient à cheval, le crucifix dans une main et un pistolet dans l'autre, ce qu'ont fait les capucins de Falmagne ».

Ces alertes se suivent sans se ressembler. La dernière est soulevée par un messager du baron Hayden qui élève Vervisch à de nouvelles fonctions. L'aumônier de la citadelle d'Anvers, nommé Mac-Mahon, ayant été chassé pour infidélité, le commandant appelle Vervisch à le remplacer; la nomination est du 4 novembre 1789. Presque aussitôt, pendant qu'il se met à visiter les blessés de Turnhout, 1,400 patriotes passent l'Escaut, malgré le commandant du fort Lillo, et Vervisch s'écrie, dans une lettre au général d'Alton : « Voilà les fruits de mon absence ! »

Il conseille la rigueur dans Anvers, et il demande à retourner au Liefkens-Hoek. Le voilà de nouveau en campagne : hué par les patriotes anversois, comme un nouveau Luther, visitant le fort Philippe, s'annonçant au cri de : *Curé du Liefkens-Hoek*, entrant dans son fort, avec ses huit hommes, précédé partout d'une réputation terrible et pris pour un affidé du diable, ayant le pouvoir de se changer en arbre ou en bête pour échapper aux patriotes et connaître tous leurs mouvements.

Investi, pour la seconde fois, par le général d'Alton, de pleins pouvoirs, pour gouverner et défendre le fort, il est sommé par les rebelles de Saint-Nicolas de le rendre; il répond que ses huit hommes peuvent mettre en fuite, non plus 3,000, mais 30,000 patriotes, et l'Iliade de l'ex-capucin recommence.

Cependant la crise approchait. Gand s'étant rendu aux patriotes, toute la Flandre leur appartient... excepté le Liefskens-Hoek, et le 29 novembre 1789, la tête de Vervisch est mise à prix : Les Etats de Flandre offrent à qui le prendra, cent patacons.

Ses amis lui conseillent de fuir : ce serait s'avouer coupable, dit-il; il reste dans son fort et il fait lui-même des reconnaissances le fusil sur l'épaule. Mais la citadelle d'Anvers se rend; il ne reste plus à Vervisch qu'à se replier sur Bruxelles auprès du général d'Alton. Il part, il est menacé

Digitized by Google

à chaque pas; il est obligé de se cacher, de fuir à toutes jambes, de se précipiter dans une étable; il est arrêté enfin (14 déc.), toute la population se rue sur lui pour le battre; on le jette sur une charrette et il est conduit à Gand, lié de cordes, livré aux intempéries, exposé aux mauvais traitements et escorté d'une troupe qui boit « à la capture d'un gros lièvre dont la tête vaut cent patacons! »

De la prison de la ville, on le transfère, il ne sait où, il tremble que ce ne soit dans la prison de son ordre, il respire en apercevant celle de l'évêché : « Aucune plume ne peut décrire ma satisfaction lorsque je fus certain de pouvoir attendre l'heure de ma mort dans cette prison; j'avais tout gagné puisque j'échappais aux griffes des capucins! »

Cette satisfaction devait durer peu. Vervisch ne put échapper au bourreau qu'en se livrant aux capucins; il se livra. Il raconte comment il le fit de « nécessité vertu » et redevint capucin « plutôt par force que par amour. »

La scène d'expiation est tragi-comique :

Toutes les « saintes barbes » sont rassemblées dans le réfectoire. Le crucifix est placé entre deux torches, le père gardien se tient auprès, armé d'une verge. Quand la cérémonie commence, le père arrache au pénitent ses habits de prêtre, et dès qu'il est à demi nu, il se met en devoir de le flageller en chantant, avec toute la communauté, le *Miserere*. Puis, le nombre de coups de verges étant suffisant, on l'habille d'une « vieille et puante défroque » de capucin, on lui rase la tête et on le jette en prison.

Cette scène se passait à Gand en 1789, après la nuit du 4 août!

Vervisch recommence à peindre les moines : leur ivrognerie, leurs exploitations de la crédulité du paysan, leur haine de la liberté, leur esprit de violence, leurs mœurs mauvaises : « Rien ne m'écœurait, dit-il, comme d'entendre les extravagances des paysans trompés qui, sur les prédications d'un curé, sur le dire d'un ivrogne ou l'autre, venaient en ville, menés par le bailly, par le vicaire et sa vicairesse, amenant un porc ou un veau pour les capucins et pouvant à peine s'acheter une couque pour eux, tandis que ces messieurs les curés, les moines et leurs servantes festoyaient

Digitized by Google

et chantaient : *Vive Vandernoot! Mort à l'Empereur! C'est le paysan qui paie!* »

L'autorité civile lui avait fait grâce de la vie en le livrant, de son gré, aux capucins. La sentence ecclésiastique le condamna à cinq années de prison, au mutisme pendant quatre ans, et à diverses peines disciplinaires comme d'être privé de la boisson de l'après midi et de se donner de la corde deux fois par semaine.

Cette prison était la prison ordinaire du couvent, il y serait resté sans autre persécution, muet et soumis, avec la réputation d'être redevenu un excellent capucin, si, une nuit, un père n'était venu lui annoncer une victoire de Léopold. A cette nouvelle, le naturel de Vervisch revient au galop et il compose un chronogramme : *Vivat Leopoldus imperator*, etc. Ce crime le fit jeter dans cette autre prison qu'il avait tant redoutée, qu'on appelle l'*Enfer* ou le *trou d'enfer*, et où il faillit « mourir de soif ».

Plutôt s'évader que de mourir ainsi. Telle est sa première idée. Il y travaille pendant dix-neuf jours, sans discontinuer, sauf pour prendre un peu de nourriture et de repos. Un canif et sa fourchette sont ses seuls outils. Des rats lui ont indiqué la voie. Il découvre leur trou, l'élargit et arrive à une fosse d'aisance. Il a salué « séraphiquement » les rats, en les appelant chers confrères! Il n'est pas éloigné d'adresser un dithyrambe aux « parfums des moines », au milieu desquels il doit passer plusieurs jours à travailler; il bénit son canif et baise sa fourchette. Enfin, le jour de la Toussaint, tout est prêt pour l'évasion. Il sort du souterrain qu'il a creusé, se fait d'un treillage une échelle pour franchir le mur d'enceinte, se blesse en tombant dans la rue, mais n'en crie pas moins : Vive la liberté! veut se réfugier chez son avocat : il avait émigré; est arrêté par une sentinelle, à laquelle il dit qu'il va confesser une femme en couches, entend l'agitation que produit son évasion, et gagne à temps la maison d'un ami qu'il n'ose pas nommer, et où, pour comble de joie, il rencontre sa sœur :

« Frère, lui dit-elle, il était inutile de vous évader. Quinze jours de patience de plus et les impériaux étaient dans le pays. »

Quinze jours en enfer eussent été supportables; rester

Digitized by Google

quinze jours sous la menace d'être repris et jugé, eût été dangereux. Le 6 novembre, à 5 heures du matin, l'ex-capucin et un domestique de confiance, s'étant barbouillés de suie la figure et les mains, poussaient une petite charrette sur laquelle se trouvait un poële et sortaient ainsi de la ville.

Vervisch se retira en Hollande. Chemin faisant, il apprend les succès de l'empereur, il se rend à Cologne, y notifie, à l'archevêque, le 7 décembre 1790, qu'il veut rentrer en toute hâte en Flandre pour reprendre aux rebelles son fort de Liefkens-Hoek, écrit le 13 à la municipalité du Liefkens-Hoek et aux curés du voisinage pour les prévenir qu'il y fera son entrée le 20, et célèbrera le lendemain, dans son église, un service funèbre pour l'âme de Joseph II, rend ses hommages, en passant, au commandant gouverneur d'Anvers qui lui promet une escorte de hussards pour le réinstaller dans son fort, est menacé dans les rues par les patriotes anversois, se réfugie dans une maison, s'y enferme, monte aux toits, se jette dans un atelier voisin, embouche une rue déserte, saute en bateau et, sans s'inquiéter du général ni de ses hussards, se met en route, aborde à Lillo et rentre enfin, le 20 décembre 1790, dans son église où il chante le *Te Deum*, après une hégyre nouvelle.

*

Le feld maréchal Bender, auquel Vervisch avait aussi annoncé sa rentrée en Belgique, lui avait conseillé d'aller à Liefkens-Hoek attendre « une meilleure promotion ». Les pièces qui restent aux archives montrent que cette promotion lui fut marchandée. Il sollicitait une place d'aumônier de régiment; car il pensait que ses services militaires lui donnaient des droits. Une instruction se fait, on y reprend l'histoire de sa vie, on y reconnaît la légèreté des griefs de ses supérieurs, les calomnies des capucins, les persécutions qu'il a subies; mais ses faits d'armes sont moins bien appréciés qu'il l'eût voulu. L'official de Gand dit : qu'au lieu de se borner à exercer son ministère, « il s'est livré à l'art militaire, et paraît avoir vexé les curés, vicaires et manants de Calloo et du polder den Doel, par des *quotisations* arbitraires... »

Digitized by Google

il conclut qu'il faut le traiter en douceur, car « sa requête prouve assez qu'il a perdu l'esprit » ! (15 mars 1791).

La requête est envoyée au procureur général Maroux; « Vervisch aurait été nommé aumônier d'un régiment si l'aumônier général n'avait reçu une lettre de l'évêque de Gand (18 janvier 1791), *remplie de calomnies* contre lui. » Vervisch insiste et se défend. Le procureur général est chargé de s'aboucher avec l'évêque; il ne trouve aucun grief sérieux; il juge que, quoiqu'il n'y ait aucun fait prouvé contre lui, sa conduite n'a été ni aussi décente ni aussi régulière que l'exigent les fonctions du saint ministère; cependant, « comme il a rendu des services essentiels aux troupes, il pense qu'on ne peut pas l'*abandonner*, mais que la difficulté est de savoir qu'en faire[1]. » Savoir qu'en faire! Ce mot cruel, répété par le conseiller Aguilar[2], aurait indigné Vervisch, qui eût répété encore: « J'acquis l'expérience que l'empereur est aussi mal servi que le pape. »

On était en 1791. La révolution française va faire de l'ex-capucin un curé constitutionnel et la terreur une victime. Nous devons suivre ses traces en des archives terribles : les dossiers du tribunal révolutionnaire de Paris[3].

Le 16 décembre 1791, Vervisch était encore curé du Liefkens-Hoek. Il signait de cette qualité la dédicace de son troisième volume au maréchal Bender, ajoutant qu'il espérait une meilleure place.

Le premier fait nouveau que nous ayons à constater est, pour employer les expressions de Fouquier-Tainville, que « ce prêtre, c'est à dire cet imposteur, » se rendit en 1791, dans le district d'Hazebrouck, où « il fréquenta les sociétés populaires » s'en fit membre, parvint « à fasciner » les patriotes, « au point que les électeurs le nommèrent à la cure d'Hazebrouck », fit venir sa sœur près de lui et réussit à la faire nommer « sœur d'école » de la dite commune.

Le descendant des Vervisch, nommé curé de la république par l'élection populaire! ce trait est d'une originalité digne du défenseur du Liefkens-Hoek. L'ex-capucin devait préférer

[1] Rapport de M. Maroux, du 17 mars 1791.
[2] Rapport du conseiller de Aguilar, du 7 avril 1791.
[3] Archives nationales de France, registre W, 298, n° 283.

Digitized by Google

cette élection sur la place publique à l'expiation à coups de verges, dans le couvent; si les liens du sang qui l'attachaient à la maison d'Autriche en souffraient, sa haine des abus et des superstitions devait être largement satisfaite. De capucin quêteur et exorciste, de curé militaire, gouverneur du fort Saint-Liévin, devenir curé constitutionnel, cela devait sourire au moine aventureux qui se moquait des possédés et qui invectivait les moines qui dévorent le paysan.

Mais sa position nouvelle ne pouvait être sans difficultés; Vervisch n'échappait aux griffes des capucins que pour tomber dans les serres des Jacobins.

Son caractère de lutteur ne s'était pas amendé. Il n'eut pas la main heureuse comme curé constitutionnel. Dans le courant du mois de novembre 1792, il oublia où il était et qui il était. La scène qu'on va lire n'était pas de mise dans la république française de 1792, ni sous l'habit de curé constitutionnel. Si c'eût été au XIXe siècle, dans la Belgique libre ou sous la République française, à la bonne heure!

Fouquier-Tainville, parmi ses chefs d'accusation expose :

« Que le citoyen Pierre de Wade, habitant d'Hazebrouck, étant décédé, un autre citoyen fut annoncer sa mort à Vervisch, et lui demander la permission de sonner son trépas, que ledit Vervisch s'informa si le défunt fréquentait ses offices, que dans ce cas il le connaissoit et qu'au cas contraire il ne le connaissoit pas, qu'il lui refusa un billet portant permission de sonner, qu'il est allé annoncer à la veuve qu'elle ne devoit pas s'avancer dans l'église, avec le cadavre de son mary, parce qu'il la feroit sortir et refusa en conséquence le drap des morts qui lui étoit demandé, que malgré une conduite aussi barbare qu'irrégulière de la part de Vervisch, des citoyens portèrent le corps de Wade afin de le faire inhumer, qu'étant arrivé au calvaire sur le cimetière, les porteurs envoyèrent avertir le curé, lequel, après s'être fait attendre, arriva sans costume, sans la croix et sans eau bénite, qu'alors joignant l'indécence à la cruauté, il donna ordre qu'on ouvrît le cercueil pour savoir ce qu'il contenoit, que le cercueil fermé avec des clous, fut à l'instant ouvert et violé par force et avec fracas, qu'alors Vervisch en se retournant, dit aux porteurs qu'il ne vouloit pas que le défunt fût enterré en *terre sainte* et qu'ils pourroient en faire ce qu'ils voudroient, que les porteurs s'étant néanmoins avancés pour le porter à l'église, les portes leur furent fermées au nez, qu'alors il s'éleva une rixe violente entre les assistants, que les uns vouloient que Wade fût enterré et les autres s'y opposoient en criant que c'était une bête qui étoit dans

Digitized by Google

le cercueil, qu'enfin les porteurs furent obligés d'abandonner le corps et que le résultat de cette scène horrible fut que le cercueil fut jeté dans une pasture par dessus un mur et que le cadavre en sortit par l'effet de la chute, que la veuve Wade, pour venger ces inhumanités exécrables contre le corps de son mari, traîna Vervisch devant les tribunaux du district d'Hazebrouk où il fut seulement condamné à une amende pécuniaire, etc. »

La cause de cette inhumanité est resté inconnue; c'était d'un fanatisme violent et d'une imprudence dangereuse! Mais il est plaisant d'entendre le procureur général de la Terreur, Fouquier-Tainville, parler de terre sainte et reprocher à un curé d'être venu devant un cercueil, sans surplis, sans croix et sans eau bénite.

Nous n'avons pas la défense de Vervisch; elle eût été sans doute inutile. Il avait soulevé des haines autour de lui. Ce fut un prêtre qui le dénonça au tribunal révolutionnaire. Son acte de dénonciation est resté au dossier. Vervisch est accusé d'être resté au service secret de l'Autriche. Les preuves sont les trois volumes de sa Vie, d'autant plus terribles qu'ils sont écrits en flamand, et que les juges, s'ils y avaient songé, n'auraient pu les lire. Le dénonciateur se garde bien de caractériser l'esprit du livre, si contraire aux moines et si favorable aux réformes de Joseph II. L'ouvrage est dédié à l'illustre feld maréchal de Bender « ce monstre », et à l'archiduc Léopold! L'auteur s'y félicite de la victoire des Autrichiens, et il ose dire : « Dieu ne fut jamais PATRIOTE, mais un véritable royaliste! » Cela suffit!

Le dénonciateur ne dit pas que les vaincus sont les moines et les patriotes, les insurgés de la réaction. Mais il s'écrie : « L'auteur de ce blasphème est encore parmi nous! »

En effet, *Dieu ne fut jamais patriote!* Cela était écrit, imprimé, et avec deux mots pareils on peut faire pendre un homme. Cette dénonciation est bravement signée : « Fait à Steenbecque, district d'Hazebrouck, département du Nord, le 29 septembre 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

« F. C. DESCHOT.
« *Curé de Steenbecque.* »

Vervisch est arrêté presqu'aussitôt, mais les protestations

Digitized by Google

ne manquent pas. Le 6 octobre, huit citoyens signent, dans la société populaire d'Hazebrouck, une sorte d'adresse à Vervisch, dans laquelle ils l'exhortent de tout leur pouvoir « à ne souffrir aucune inquiétude au sujet de son arrestation ». — « Voilà 30 jours, disent-ils, que nous ne cessons de travailler pour vous. » Le 6 mai 1792, la même société avait délivré un certificat de « civisme éclatant » à Marie Vervisch, maîtresse d'école de charité à Hazebrouck et sœur du curé d'Hazebrouck et du curé de Noordschote, désigné aussi comme « un bon recruteur ». Sa sœur n'en fut pas moins arrêtée avec lui.

Les huit signataires annoncent à Vervisch nombre de pétitions et certificats de civisme, de la commune, de la société populaire, etc.

Le 16 brumaire (6 novembre), l'orage éclata dans une séance extraordinaire de la société populaire d'Hazebrouck, dite la société montagnarde. Des commissaires de la Montagne de Saint-Venant, d'Aire et de Merville y assistaient. Un commissaire se plaint du fanatisme de la commune d'Hazebrouck, un autre « s'ouvre » sur le curé Vervisch, un citoyen se déclare victime du curé, un autre a été persécuté par lui comme clubiste, un autre orateur parle en faveur du prêtre, mais un prêtre lui riposte, demandant qu'il soit donné lecture de la dénonciation qu'il a faite contre le traître. Cette lecture porte « la plus grande clarté sur l'affaire». En vain on allègue que le livre dénoncé a été écrit par l'auteur avant son adhésion à la république ; on répond que ce livre lui a gagné la confiance des autrichiens au point qu'ils lui ont donné « une commission secrète pour aller en France trahir la République sous le masque du patriotisme ». Un commissaire demande qu'il soit institué le lendemain une Montagne. Le lendemain, la société est constituée, le citoyen Deschodt, le dénonciateur, est nommé l'un de ses membres et sa dénonciation est appuyée.

Ces pièces pour et contre furent produites au procès. L'interrogatoire est du 15 brumaire ; la comparution du 8 frimaire. Fouquier-Tainville rédigea l'acte d'accusation; il se sert du livre de Vervisch pour l'accuser d'être un traître émissaire de l'Autriche : Vervisch a écrit et imprimé à Bruges en 1792, que la maison d'Autriche ne périrait

Digitized by Google

jamais! Le jury se prononça séance tenante. Le curé était condamné à mort et ses biens confisqués.

Avoir lutté toute sa vie contre les abus du clergé, s'être évadé deux fois du couvent, avoir bravé les arquebusades des soldats de la contre-révolution, avoir échappé à une condamnation à mort des *Patriotes* et à l'*Enfer* des moines, pour aller tomber sous la hache de la révolution, Vervisch n'avait pas prévu cette fin, lorsqu'il rentrait dans son fort et terminait son livre en chantant le *Te Deum*. Et c'était son livre, un livre violent et comique, une sorte de satire bouffonne contre les moines, un éclat de rire indigné et railleur, qui le menait à une mort odieuse!

Sa sœur fut condamnée avec lui. La pauvre fille avait tout quitté pour partager les luttes de son frère dans une existence obscure et laborieuse; à chaque péril, elle s'était bravement mise en campagne, tantôt pour le soutenir dans son procès contre les moines, tantôt pour porter ses messages à Anvers, tantôt pour le faire évader en Hollande, tantôt pour aller de Poperinghe, en Flandre, réclamer la protection des armées françaises en faveur de son autre frère, curé de Noordschote[1]; puis, elle avait cru trouver la paix en se faisant maîtresse d'école de charité, dans la paroisse du curé constitutionnel. Elle y trouva, pour tant de dévouement, une mort terrible, et suivit son frère à l'échafaud.

*

Étant vicaire à Zeveren, en 1785, Vervisch avait écrit et publié un livre : *Question des écritures*. Son dîner, dit-il, était souvent réduit alors au pain et à l'eau, car il devait payer son imprimeur. Ce livre, dont cinq docteurs en droit canon, trois évêques et un cardinal avaient reconnu l'utilité, est désigné par lui comme devant être d'un «éternel avantage pour l'église et pour l'État». Rentré dans son presbytère et dans son fort, Vervisch corrigea cet ouvrage et le fit imprimer de nouveau, en 1791. C'est alors aussi qu'il écrivit et publia les trois volumes sur sa *vie*. Son premier ouvrage semble

[1] 6 mai 1792. Passeport donné par la société populaire d'Hazebrouck.

Digitized by Google

perdu ; à coup sûr, ses avantages ont cessé d'être éternels. Sa *vie* présente sous un jour cocasse cette révolution brabançonne à la fois si anarchique et si fanatique, si décousue et si violente, si entreprenante et si faible. Que l'ex-capucin s'y soit pris au sérieux, on n'ose le croire et on ne peut guère en douter. Mais son ton touche si souvent au comique et tant de sarcasme se mêle à ses récits et de raillerie à ses vantardises, qu'on doit le ranger parmi les héros de la tragi-comédie ; il est de la famille de frère Jean des Entomeures, sinon de Panurge, ou plutôt, car il est flamand, d'Eustache le moine, sinon d'Uylenspiegel, et l'on est tenté à chaque page de répéter le vers d'Adenez le roi sur d'Eustache :

Ce diable de moine soldat !

Sa haine des capucins et d'une révolution qui faisait du pays une capucinière en armes, lui fit surtout peindre au comique ce mouvement d'un peuple soulevé par des couvents surannés contre des réformes prématurées. Il n'en vit ou n'en reproduisit pas les côtés héroïques et les idées libérales, et il confondit dans le même mépris Vonck et Vandernoot. S'il avait eu ce qui fait l'écrivain : la philosophie, la méthode et le style, son livre serait une précieuse épopée grotesque des révolutions à rebours.

Le peuple français montrait déjà alors comment les masses s'ameutent comme un élément irrésistible et l'on a appris depuis comment on écrase les soulèvements de la liberté. Aussi, ces jeux armés que Vervisch se plaît à mettre en scène, ces escarmouches dirigées par des moines, ces débandades mêlées à des faits d'armes étonneront davantage et sembleront bien plus une charge, dans un temps comme le nôtre où les batailles sont si terribles et où les guerres de rues prennent souvent un épouvantable caractère de promptitude et d'énergie. Ils peignent cependant bien une époque d'agonie, où tout s'éteignait, où le pouvoir, le clergé, le peuple n'avaient plus qu'une force factice, une vie artificielle pour ainsi dire : époques de transition assez semblables à l'hiver avec son engourdissement et ses intempéries, mais où ne manque pas la séve du renouveau et d'où peuvent sortir une existence meilleure, une société transformée.

Vervisch ne voyait rien de cela. Il avait été capucin malgré

Digitized by Google

lui, il se croyait royaliste de race, il était caustique de nature, en fallait-il davantage pour échauffer sa bile? Qu'on n'attende pas de lui le comique profond de Rabelais, la verve satirique du *Roman du Renard*, la vigueur de la Satire Menippée; il est lui-même et ne peut pas être autre chose. Il raconte que, dans son enfance, un rat l'avait presque mutilé. Les bossus et les castrats ont une causticité naturelle qui ressemble assez à la sienne.

Son livre de droit canon ne lui a pas donné la gloire. Ses trois volumes sur *Sa vie étonnante* l'ont mené à l'échafaud. En concisant cet ouvrage indigeste et cocasse, on en ferait le *Roman comique* de la révolution brabançonne. Mais la fin tragique de l'auteur s'y oppose, elle complète d'un trait cruel le tableau qu'il a si étrangement esquissé. Il n'y aurait rien d'étonnant que, sur l'échafaud consacré par le sang de Barnave, le moine flamand eût crié au peuple : Regardez mourir le dernier des capucins.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

A MOLIÈRE.

Molière, Dieu pour toi fut bien peu complaisant.
En moins de quatre jours et presque lentement,
J'ai lu tous les écrits engendrés par ta plume.
Après tant de labeurs n'avoir fait qu'un volume,
Quand on voit tant de sots, pleins de fécondité,
Pour un homme d'esprit, quelle stérilité!
De nos jours, les auteurs y vont d'un pas plus leste,
Ils font deux in-quarto, contre toi ton Alceste;
Nos arts et nos bateaux, tout marche à la vapeur.
On n'a pas quarante ans que, déjà grand auteur,
On remplit presque seul toute une librairie.
A cet âge, timide et plein de modestie,
Pauvre homme, tu tremblais d'exposer au regard,
Une œuvre longuement méditée à l'écart;
Ton bon sens te faisait douter de ton génie,
Cent fois tu revoyais l'œuvre déjà finie,
Chaque mot, chaque vers, disséqués savamment,
Repassaient au creuset de ton sûr jugement,
Tu poussais à ce point le désir de bien faire
Que, ne dédaignant pas l'avis le plus vulgaire,
Tu lisais humblement tes vers à Laforêt,
Pour voir même le cas que le peuple en ferait.
  Ton public, à vrai dire, avait l'humeur mal faite,
Il n'aurait pas permis qu'un auteur malhonnête
Débitât devant lui des propos malséans.
A défaut de génie, il voulait du bon sens.

Digitized by Google

Seuls, les hommes d'esprit décidaient du mérite,
Le peuple les suivait, formé sur leur conduite,
Et, de pareils arrêts connaissant l'équité,
L'auteur se respectant, l'art était respecté.
Le temps, qui change tout, a changé cet usage.
Grâce au progrès des mœurs, notre public plus sage,
Sur tous ces petits riens qui faisaient l'art si grand,
Se montre, Dieu merci, bien plus accommodant.
L'immonde et le bouffon, voilà ce qui l'amuse,
Il trouve fort exquis un auteur dont la muse,
Dévoilant sans pudeur ses seins et son mollet,
Fait du théâtre antique un mauvais cabaret.
Il tombe en pamoison lorsqu'en prose fleurie
On lui sert bravement, quelque bonne utopie,
Qui ferait croire aux gens, possédant leur raison,
Qu'écrivains et public sortent de Charenton.
Quant au vieux sens commun, il était incommode
Cela faisait bâiller — il est passé de mode,
Avec le vieux bon goût, l'esprit et le savoir.
Ah! nous avons bien fait de chemin sans y voir!
Nous sommes bien plus fins que toi, pauvre Molière!
Si tu nous ramenais ta muse familière,
Avec ton cœur si simple et ton esprit gaulois,
Comme on te traiterait de Prudhomme bourgeois.
A peine si Tartufe obtiendrait nos suffrages.
Il nous faut des mets forts, de grossiers badinages,
De honteux plaidoyers, où le peuple insulté
A l'oubli du devoir, soit sans cesse excité;
Des drames où sans honte on insulte la mère
Pour dresser des autels à la femme adultère;
Tout l'ignoble fumier, tout le cynisme enfin
Où se vautre à plein nez, un peuple à son déclin,
Lorsqu'il tombe si bas au fond du précipice
Que la vertu le fait rougir plus que le vice.
Oui, voilà ce qu'il faut, voilà par quels excès
On s'ouvre à deux battants, les portes du succès;
Voilà comme on acquiert le renom bien facile
D'être un grand homme, aux yeux de la foule imbécile;
Voilà comme on distrait le bourgeois qui s'en va
Le soir cuver son vin devant nos Paméla;
Et pour peu que ce plat de chimères malsaines,

Digitized by Google

De mensonges honteux, de crudités obscènes,
Se trouve relevé, sous forme de piment,
Par un style épicé, digne de l'aliment,
Les plus scrupuleux même, imitant tout le monde,
Trouveront de la grâce à cette fange immonde.
Abaissement des mœurs, tristes enseignements!..
Lorsque les arts s'en vont, tout baisse en même temps.
Si tu devais renaître, ô mon pauvre poëte,
Si tu voyais la honte où ce siècle végète
Devant un tel spectacle, hélas! que dirais-tu?
De quel noble courroux bondirait ta vertu!
Comme il irait son train, le fouet de ta satire,
Pour châtier nos mœurs et non plus pour en rire!
Mais non, mieux vaut dormir, dans la nuit du trépas,
Notre siècle avili ne te comprendrait pas.
Sois pourtant consolé; nos sots ont beau produire,
Tu fus un honnête homme et tu ne sus écrire
Qu'à peine un seul volume à plus de cinquante ans,
Mais tu braves l'envie et la rouille du temps,
Ton nom est immortel, pendant que leurs sornettes
Ont le sort glorieux des petites gazettes :
On y jette un coup-d'œil, puis au tas! dépêchons;
Margot peut tout revendre au marchand de chiffons.

E. Minnaert.

Digitized by Google

EN HOLLANDE.

JUFFER DAADJE ET JUFFER DOORTJE.

(SUITE.)

VII. — Où la guerre se rallume a propos d'une théorie amoureuse de Juffer Doortje et d'une réfutation de Juffer Daadje.

C'est une bien agréable promenade que celle de La Haye à Scheveningen, par le Zee-straat, une route bordéee de cottages enfouis sous les arbres, et au sortir de laquelle on arrive tout à coup et presque sans transition à la mer, la mer qui se présente immense, imposante, avec ses variations d'aspect, de couleur, d'humeur; avec sa mobilité, ses bruits, ses clameurs, sa voix harmonieuse et forte. Tout au plus, a-t-on vu le village si original dans ses mœurs, et qui conserve avec tant de religion et de persévérance ses costumes en même temps que ses coutumes. Car on dirait que les habitants y affectent pour la civilisation qui les coudoie, qui les coudoie, qui les hante, qui les fait vivre, une sorte de mépris philosophique inspiré par la manifestation incessante des réalités plus sérieuses de la nature. Quels haussements d'épaule mérite un maigre vaudeville et ses ridicules ariettes, pour qui voit chaque jour le drame ou la tragédie se dérouler avec ses effrois sinistres ou ses élans divins! De cette façon

Digitized by Google

aussi semblent faire ces spectateurs constants de la mer, graves et tristes, qui sont de pauvres pêcheurs...

Profitant d'une belle journée d'automne, une de ces journées trompeuses qui font déjà croire au printemps quand l'hiver n'a pas même commencé, mevrouw avait voulu faire la promenade du Zee-straat à la mer. Les trois jeunes filles étaient de la partie : la paix n'était-elle pas dans la maison et tout le monde ne s'y trouvait-il pas content, depuis quelques jours? Il fallait fêter tant de prospères circonstances. Nous n'oserions pas jurer que mevrouw éprouvât une bien vive émotion devant la nappe liquide, pour nous servir d'une expression de poëte sinon d'une expression poétique. Il pouvait y avoir deux motifs à cette indifférence ; le premier, c'est que mevrouw Ankers qui venait assez fréquemment à Scheveningen avait fini par triompher de son enthousiasme; le second, c'est que l'excellente petite femme n'eût jamais compris que l'on vît dans la mer autre chose qu'une grande masse d'eau salée, dans laquelle se pêche du poisson parfois très délicat, et où à certaine saison, les gens se trempent pour se rafraîchir. Sans vouloir le moins du monde lui nuire dans l'esprit de personne, nous sommes obligé d'avouer que ce dernier motif était le véritable. Elle convenait pourtant que l'air de la plage est vif, et que marcher sur le sable fin et détrempé n'a de désagrément que quand une vague inattendue vient traîtreusement vous mouiller les pieds.

Ce qui est certain, c'est que ce jour-là elle était dans d'excellentes dispositions; que ses compagnes avaient précisément de la gaieté plein l'esprit et le cœur, et que, si de cette excursion sur la grève devait sortir un événement sinistre ou grave, on n'aurait pu s'en douter à ces signes, non plus qu'on ne pourrait se douter, comme nous l'avons dit en finissant le chapitre précédent, que dans les bonnes et paisibles villes de la Hollande, il y ait parfois des éclats de tonnerre.

Hélène ne s'efforçait plus d'avoir seize ans, d'être une demoiselle ; elle n'était qu'une enfant, courant au devant de la brise qui soulevait autour de sa tête ses jolies boucles

Digitized by Google

blondes; ramassant des coquillages, venant montrer et faire admirer ses petites trouvailles, et, ma foi, plus appétissante et plus avenante dans ce charmant laisser aller, que dans son rôle de jeune fille.

Doortje marchait plus gravement qu'elle, mais non moins qu'elle subissait cette énivrante et folâtre influence que subissait sa sœur. Juffer Daadje écoutait les observations et les histoires de Mevrouw, en même temps qu'elle répondait au babil d'Hélène, tandis que Juffer Doortje cherchait à l'accaparer de son côté par des réflexions de toute nature.

Doortje venait de laisser prendre les devants par sa tante et par Lena, lorsque s'arrêtant tout à coup, singulière, insaisissable, comme d'habitude, elle se mit à parler une langue dont on ne lui eût pas supposé la connaissance et qui étonna fort sa compagne. Elle restait le regard fixé sur l'horizon. Les vagues de la mer se succédant, s'élevant, précipitant leur cours, roulant sur elles-mêmes, cherchant à se devancer et se brisant après tant d'efforts pour venir expirer en minces lames d'eau; ce quelque chose d'incessant, d'infini, de *toujours*, ce flot qui naît sans cesse formidable, pour disparaître, avait sans nul doute frappé son imagination. Elle avait entrevu dans ce phénomène, une loi éternelle qui règle tout ici bas.

— Tout à l'heure, dit-elle d'un air méditatif et en posant sa main sur le bras de Juffer Daadje comme pour mieux convaincre celle-ci et appeler toute son attention sur cette pensée, tout à l'heure cette patiente uniformité de mouvement, ce calme grandiose de la mer va peut-être disparaître pour faire place à l'agitation profonde... D'un point de l'horizon le vent aura soufflé, l'eau perdra sa transparence, le flot deviendra colère, la lutte sera furieuse, la vague ne retombera plus en égrénant son onde en perles, mais elle se déchirera avec de longs cris et des plaintes terribles. A cette quiétude superbe dont nous sommes témoins en ce moment, succédera le désordre, la rage, la folie... D'où vient ce souffle qui subitement change ainsi l'aspect et les allures de l'océan? Le sait-on? Est-ce Dieu qu'il en faut accuser alors

Digitized by Google

des catastrophes que cause la tempête?... Notre âme est comme cette eau, Mademoiselle Alida, elle est sereine et tranquille, quand soudain un souffle l'agite, la soulève, la déchire...

Alida la regarda étonnée. Elle était pâle et frissonnante : ce n'était plus la Doortje d'un instant auparavant, c'était une Doortje transfigurée, embellie et bouleversée. Sa poitrine était haletante, ses yeux humides et effrayés, mais largement ouverts comme pour mieux embrasser le spectacle qu'elle-même venait de décrire et qu'elle semblait voir.

— Oui, continua-t-elle d'une voix concentrée, stridente, oui, nous sommes les jouets de quelque chose au dehors de nous, de supérieur, de plus fort, d'implacable, qui nous pousse et nous torture...

— Juffer Doortje, revenez à vous!

— Pourriez-vous, dit-elle, en se tournant brusquement vers son institutrice et comme si les idées qu'elle exprimait alors eussent été subitement engendrées, sans transition, par cette description qu'elle venait de faire, — pourriez-vous supporter d'être trompée, trahie, par quelqu'un que vous aimez? Songez-donc, on donne toute son âme, toutes ses pensées, sa vie à un être : on croit éveiller en lui cette même ardeur qui vous brûle; il reste froid, indifférent, il se joue de votre crédulité, de cet élan généreux auquel il ne vous a pas été libre de résister. Vous voilà une victime, une victime meurtrie, sacrifiée... Non, non, cela n'est pas supportable, ce sont des douleurs terribles... Vous sentez comme une houle en vous-même... C'est une mer en furie qui ramasse, secoue et engloutit tout dans ses abîmes... Oh! que l'on souffre!

— Mais c'est de la folie, s'écria Juffer Daadje presque terrifiée de cette exaltation, voyons, chère demoiselle, reprenez votre sang-froid, revenez à vous...

— Revenir à moi? — demanda Doortje soudain froide et dédaigneuse comme naguère, — revenir à moi?... Ah! je vous croyais capable de comprendre toutes ces choses... Oui, vous avez raison! C'était de l'aberration, comme vous auriez pu dire... Nous aurons de la pluie ce soir,

Digitized by Google

Jufvrouw Alida : voyez-vous les mouettes tremper le bout de leurs ailes dans l'eau qu'elles effleurent... Allons ramasser des coquillages comme ma petite sœur...

Désormais Juffer Daadje connaissait cette âme volcanique, en ébulition constante. Elle eut pitié de la malheureuse enfant en proie à de pareils sentiments, à de pareilles secousses. Elle se rapprocha, lui prit les deux mains, l'assura de ses sympathies, de son attachement ; elle adopta presque le même thème d'abord, mais on eût dit que chez Juffer Doortje il y avait eu comme une déception cruelle, poignante : en moins d'une minute, tout le chemin que Daadje avait fait dans l'affection de la jeune fille, fut-il donc perdu ? Daadje chercha à démontrer au moins, comme c'était sa conviction, que nous ne sommes point le jouet d'une force extérieure et aveugle. Il n'y a d'aveugles que nous, disait-elle, nous qui laissons inertes nos facultés Notre devoir est de discerner les impulsions de notre âme, de les régler. Quand une grande tourmente fait frémir la nature, ravage et détruit, il y a là une succession de phénomènes physiques, nécessaires, qui sont les résultats des lois universelles ; mais rien de fatal. Chaque phénomène est la manifestation d'une volonté... Il se peut que cette volonté frappe et blesse d'un côté... Mais combien de fois ne console-t-elle et ne guérit-elle pas de l'autre ? Et la raison...

— La raison nous défend-elle aussi d'aimer ? demanda la jeune fille, préoccupée seulement d'une pensée.

— La raison nous le commande au contraire. Aimer est le fond même de toutes les actions humaines ; nous ne vivons que par cela... Mais n'allons pas follement rejeter sur un seul objet et tendre vers un même et unique but nos forces et nos facultés à cet égard. Ce n'est plus aimer que d'exclure de son âme le culte du bien et du vrai, sous prétexte que quelque autre chose nous sollicite tout entier. Pour bien aimer, il faut commencer par savoir se sacrifier soi-même ; l'amour n'a de grandeur, il n'est saint, il n'est sacré qu'à ce prix. Quiconque aime et appelle ainsi au partage de son âme et de sa vie un autre être, doit tout d'abord épurer son âme

Digitized by Google

et rendre sans tache sa vie. C'est le premier des hommages qu'on doive à la personne aimée elle-même... Dans le mot aimer se confond donc tout ce qui est amour dans l'acception la plus élevée, la plus large: l'attachement au devoir, le respect de soi-même, comme le respect d'autrui, enfin, tout ce qui nous fait dignes d'être aimés à notre tour. Ce n'est pas aimer que de se prêter toutes les qualités que je viens de dire, de les faire supposer; ce n'est pas même être aimable. L'amour vrai s'inspire de droiture et de sincérité. C'est à dire vouloir être telle que l'on est, et n'être que ce que l'on sait pouvoir être sans s'abaisser...

— Mais cependant, si ce que l'on éprouve nous bouleverse, nous pousse, nous enlève à nous-même?...

— Je rougirais pour ma part de subir une pareille loi, ou je craindrais pour ma raison...

— Eh! vous ne savez pas aimer!

— De cette façon étrange, non...

Juffer Daatje aurait cherché encore à convaincre juffer Doortje, mais il paraît que l'idée de venir à la mer n'avait point germé seulement ce jour là dans le cerveau de mevrouw P. Ankers; parmi les promeneurs, tout à coup on rencontra Malvoisin et Delericourt. Était-ce bien tout à fait le hazard? la veille n'avait-il pas pu être un peu question de cette partie? En cherchant bien, peut-être que juffer Lena se rappellerait avoir dit quelque chose. Nous sommes amené à le supposer en voyant Lena ne point trop s'étonner de la rencontre, et remercier même M. Delericourt d'un sourire... Seulement, comme si juffer Doortje avait deviné les intentions de sa sœur et son jeu, ou qu'elle eût besoin de quelqu'un sur qui déverser ses contrariétés, à peine les jeunes gens eurent salué la compagnie, qu'elle s'empara de celui qu'on semblait attendre surtout... Elle l'accabla de gentillesses, le pria de lui offrir son bras, fut pétillante d'esprit, mordante. Elle ressemblait à ces cavaliers expérimentés qui ne lancent leur cheval à fond de train que pour le retenir et le faire reculer à coups de cravache et d'éperons. Delericourt perdit la tête, il répliqua comme un sot. Et quand il eut été réduit

Digitized by Google

ainsi à l'état de bouillie, elle le lâcha et l'envoya à sa sœur qui s'en allait toute triste et toute décontenancée, et qui n'en demandant pas davantage, fut heureuse de se voir rendre le jeune homme, mais presque inerte et essoufflé. Doortje se sentait bien cependant, Delericourt lui avait servi de tête de Turc, elle avait déchargé sur lui l'excitation de ses nerfs. Ça l'avait même animée; elle chercha une autre victime. C'est alors que ses yeux tombèrent sur Malvoisin et sur Alida. Elle remarqua l'air empressé, respectueux du premier. Un mot — lequel? nous ne saurions le dire — frappa son oreille et mit sa tête en feu : ses soupçons d'autrefois venaient de renaître tout à coup, mais irrésistibles. Malvoisin était un impudent; Alida une hypocrite, plus que cela encore. Elle vint insidieusement leur demander si elle ne les dérangeait pas en se joignant à eux. Le non qu'on prononça avec l'accent de la sincérité cependant, lui fit l'effet d'un non contraint et déçu. Qu'avait-elle, la malheureuse enfant, à tout prendre à contre-sens, à tout exagérer ainsi! Elle n'eut pas de peine à embarrasser le jeune homme, à le faire balbutier; il n'était pas de force. Alida, il est vrai, resta maîtresse d'elle-même; toutes les attaques, toutes les insinuations, les détours, les insultes mêmes, la trouvèrent impassible... Doortje sentit sourdre en elle cette ancienne animosité, cette fièvre qui déjà l'avait tenue et qui lui faisait voir sa gouvernante sous un aspect fâcheux...

Décidément, son premier instinct l'avait bien guidée, pensa-t-elle; elle haïssait cette femme; elle la haïssait du fond de l'âme. Toutes les qualités qu'elle avait un moment admirées et applaudies étaient mensongères... L'hommage qu'elle avait rendu à tout ce que la nature avait mis de perfection dans juffer Daadje, n'était que l'expression d'un sentiment mal défini, incompris...

On rentra à La Haye, quand déjà le crépuscule s'étendait sur la mer et la nuit dans les rues. Les réverbères étaient allumés, mais un brouillard, d'abord inaperçu, s'épaississait et dansait en flots diffus autour de la lumière, qui semblait fumeuse.

Digitized by Google

Chacun tira de son côté; c'est à dire que la famille Ankers rentra seule à la maison du Veerkade. Doortje s'enferma dans sa chambre. Elle se nourrissait de son animosité, elle boudait enfin. Ce soir là même, il lui vint une idée qui devait une bonne fois confondre cette femme qu'on lui avait donnée pour guide et pour compagne... Elle chercha autour d'elle, dans le cercle ordinaire de ses relations, quelque appui pour l'exécution du plan qu'elle méditait. Au souvenir de M. Steen, il lui était venu d'abord un haussement d'épaule, mais peu après comme un soubresaut de joie. Eureka! elle avait trouvé...

VIII. — Où un complot s'ourdit.

Les Hollandais ont la réputation d'être lents et flegmatiques; réfléchis tout au moins ou tout au plus, selon qu'on le voudra. Ce sont les étrangers et plus particulièrement les Français qui leur ont donné cette réputation. Ceux-ci, avec leur parler rapide, leur esprit prime-sautier, leur promptitude, ont été frappés de ce fait qu'on cherchait à les comprendre et à les suivre, et que l'on y mettait parfois un peu de temps. On parlait aux braves Néerlandais une langue qui n'était pas la leur, et ils avaient tout le désavantage de leur côté. Sans vouloir médire des compatriotes de Voltaire, lui qui, par amour d'un bon mot et d'une consonnance, allait jusqu'à insulter le peuple de Hollande; vous savez s'ils ont toujours le jugement exact. Le flegme des Hollandais est donc purement apparent, extérieur. Nous en avons fourni déjà la preuve il y a de la passion là comme ailleurs, Dieu merci! de la spontanéité, de la verve, de l'emportement. L'homme est toujours homme, et quand l'observateur s'attache à découvrir ce qui peut distinguer un habitant de La Haye ou d'Amsterdam ou de Groningue, d'un Parisien, d'un Hawain (?) ou d'un Caffre, il faut nécessairement qu'il arrive à cette conclusion : différence dans les costumes, dans le langage, dans la conformation physique, parfois; identité

Digitized by Google

dans ce petit monde interne qu'on nomme le moi. Les mêmes besoins, les mêmes instincts, la même âpreté à poursuivre ses intérêts, en somme, partout. Et s'il existe des nuances, ce ne sont point des nuances de peuple à peuple, mais d'individu à individu. Dieu a créé un certain nombre de types et les a répandus sur le monde. Ils se sont mêlés, confondus, mais malgré tout, on les retrouve en tous lieux, sous toutes les latitudes, sous la peau fine et satinée d'une jeune miss londonienne, comme sous la peau tâtouée d'un indigène des îles Radak... Que si l'on contestait cette vérité et qu'on la traitât de paradoxe, nous laisserions dire.

Toujours est-il que pour être hollandaise, Juffer Doortje sentait vivement; qu'elle mettait au service de ses sensations toutes ses facultés et qu'elle comptait bien marcher dans le monde, comme si elle était elle-même un petit monde pour le service de qui l'autre, le grand, eût été créé tout exprès.

Nous l'avons vue avoir un mouvement de joie à l'idée de s'associer M. Steen, le grave M. Steen, dans ce qu'elle avait résolu d'entreprendre. Nous aurions pu à cette occasion exprimer quelqu'étonnement de ce que son choix tombât sur ce personnage officiel... Mlle Dorothée Van Sevenpondecker montrait ainsi une logique plus ferme que la nôtre, et cela n'est pas peu dire, nous l'affirmons...

Que voulait la jeune fille? Avoir une arme quelconque contre cette créature fière et majestueuse qui l'irritait et dont décidément elle était jalouse... oh! elle ne se donnait même plus la peine de se le cacher... qui l'avait humiliée, et cette humiliation elle ne l'oublierait jamais... N'avait-elle pas cherché à entrer en communauté d'idées avec elle, ne lui avait-elle pas ouvert et livré le secret de son âme, et quand les pensées qui l'agitent, qui la font vivre, qui sont les éléments incessants de la combustion de son être, sont connus, on les traite de folie!... Folie, cette ardeur qu'elle ne peut combattre; folie! ce besoin d'expansion et d'amour; folie ce trop plein de son cœur?... Cette grandeur à elle, cet idéal vers lequel elle se sentait attirée, folie?

Digitized by Google

Et fallait-il qu'elle continuât à conserver éternellement à ses côtés, une femme dont elle entendait faire partout l'éloge, qui avait toutes les qualités et tous les talents? Et que venait faire dans la maison ce Malvoisin? Se déclarait-il pour elle, Doortje, ou pour Lena? L'insolent avait quelque secrète relation avec... Non, non, il n'était plus possible de le souffrir; il fallait une bonne fois que cela finît et que quelqu'un fût sacrifié... — Juffer Doortje ne faisait que suivre la première des lois, celle de la conservation personnelle, en rêvant et en jurant tout bas une perte qui n'était pas la sienne propre. Malvoisin, lui, à la rigueur, lui était indifférent.

Vous voyez combien facilement la guerre était devenue plus vive. Doortje avait fait un progrès : elle sut dissimuler. Elle éteignit ses feux. Ni dans son air, ni dans ses manières, on ne pouvait trop deviner ce qu'elle méditait. Mais elle évitait autant que possible le contact de Daadje, sans la fuir.

Un soir, M. Steen était entré d'abord dans la chambre aux tapisseries. Doortje l'avait vu venir; elle alla le rejoindre. C'était la meilleure place de la maison en ce moment, la plus inaccessible. Doortje savait que son oncle une fois chez lui, la pipe aux lèvres, ne demandait pas mieux si on ne l'interrogeait pas que de rester étranger à toute chose, excepté à ses propres préoccupations : il savait même gré à qui venait ainsi le débarrasser d'un tiers fâcheux. Elle eut bientôt fait d'entrer en conversation avec le grand homme dont elle voulait le concours, et le grand homme, flatté du ton qu'on affectait avec lui, très enorgueilli de la faveur dont il était l'objet, admirant les charmes de la jeune fille, calculant mentalement tout ce qu'un mariage avec elle lui rapporterait de relief, se trouvait dans les dispositions les plus favorables. D'ailleurs le ton de la conversation était tout amical, tout intime. On glissa comme si le hazard l'avait amené ainsi, d'un objet à un autre; de la pluie au beau temps, du beau temps au théâtre, du théâtre à la musique, de la musique à ce qui constitue une femme du monde. M. Steen n'était là que pour approuver tout ce que pensait

Digitized by Google

son interlocutrice. Doortje trouva à placer cette phrase, visiblement étudiée, au dessus et en dehors de son style ordinaire :

— N'êtes-vous pas d'avis que la femme doit recevoir une éducation qui la mette à même de tout comprendre au moins, si on ne veut pas qu'elle approfondisse rien. Vous voulez seuls, vous, Messieurs, avoir le monopole de la science et nous en défendre l'entrée, nous accusant d'impuissance. C'est bientôt dit. Je tiens pour vrai que la femme n'est pas inférieure à l'homme sous le rapport de l'intelligence des grandes choses : dès notre enfance on nous a jetées dans un moule plus étroit en prétendant que nous ne pouvons recevoir aucun développement ; ce qui est injuste et ridicule...

— Injuste et ridicule tout à fait...

— Je prends pour exemple Juffer Alida. Je la crois apte à étudier les sciences les plus difficiles et les plus abstraites... Certes, je ne suis pas aussi compétente que vous, M. Steen, lorsqu'il s'agit d'apprécier la portée intellectuelle d'une personne, et vous serez peut-être d'un autre sentiment que le mien à ce sujet... Je trouve Mademoiselle Alida une femme accomplie.

— Accomplie, oui.

— Accomplie ; c'est à dire, une vraie enfant gâtée de la nature, qui l'a faite belle, gracieuse, spirituelle, instruite, artiste. Si vous saviez combien je l'aime !

— Oui, Mademoiselle...

— Et à quel point je m'intéresse à tout ce qui la concerne ; à sa famille, à ses relations. Mais vous savez qu'elle est d'une discrétion très grande à cet égard, et quant à moi, je suis bien résolue à respecter cette discrétion-là. Tout ce que nous avons pu apprendre, c'est ce que nous voyons, et à la rigueur on peut s'en contenter, n'est-ce pas, Monsieur Steen ?

— On peut s'en contenter.

— Cependant si sa famille était malheureuse !... N'avez-vous pas remarqué parfois, quand elle croit n'être vue de personne, combien elle a l'air triste... Pauvre Alida :

Digitized by Google

elle pense à sa mère peut-être, à son frère, que sais-je, à leur misère... Oh! tenez, Monsieur Steen, il semble qu'il y a là quelque chose qui doit fendre le cœur; savoir dans la détresse ceux que l'on aime et que l'on respecte... c'est affreux!

— C'est affreux, répéta Monsieur Steen qui voulant imiter, sans y parvenir et par condescendance, l'air d'abattement de Dorothée, laissa tomber son menton dans sa cravate et ses bras le long du corps, ce qui le faisait ressembler à polichinelle.

— Aimez-vous les bonnes actions?

— Hein, dit le fonctionnaire en relevant la tête, mais en laissant encore ses bras ballant. Et il paraissait aussi abasourdi devant cette question que si on lui avait demandé à brûle pourpoint s'il ne désirait pas être pendu.

— Vous devez les aimer, Monsieur Steen, tel que je vous connais... Eh bien voulons-nous, à nous deux, mais sans en jamais rien révéler à personne, rechercher ce qui pourrait être fait en faveur de notre amie?...

M. Steen, cette fois, se borna à ouvrir de grands yeux, mais sans changer d'une ligne son attitude, ce qui commençait à impatienter passablement Mlle Dorothée. Elle semblait craindre que le référendaire ne fût d'une pâte bien moins résistante encore que celle dont elle l'avait cru fait.

— Vos hautes fonctions — Mlle Dorothée appuya sur ces deux derniers vocables et M. Steen eut un mouvement — vos hautes fonctions, vos nombreuses relations *administratives,* — et le mot que nous soulignons comme le souligna la gente nièce de Mme Ankers, ce mot qui remettait notre homme dans une sphère d'idées qui lui était familières, le ranima un peu plus, — nous permettrons, acheva-t-elle, de nous entourer de renseignements précieux...

— Oui, mais...

— Comment nous y prendre? voulez-vous dire. Nous savons que Mme la baronne d'Overpoortere a recommandé Alida; qu'elle est de ses parentes. Elle demeure à Groningue.

Digitized by Google

A Groningue on doit savoir tout ce qui concerne ladite dame... Mon Dieu, Monsieur Steen, je croyais, moi, qu'au gouvernement vous étiez initiés à tout ce qui se passe, ou que vos pouvoirs étaient tels que vous pouviez tout savoir. Vous êtes une des lumières de l'État et vous ne sauriez rien trouver quand il s'agit d'une bonne œuvre?...

— Je saurai tout, s'exclama M. Steen, qui, cette fois, se redressa d'une pièce et reprit son air empesé, digne et emphatique de tous les jours. Je saurai tout, répéta-t-il, dans l'attitude d'un Mirabeau prêtant le serment du Jeu de Paume.

Il était superbe.

— Vous saurez quoi, Steen? demanda M. Ankers du fond de son fauteuil et sans même lever la tête.

— Rien, mon oncle... une gageure, dit Dorothée.

— Oh!

Et M. Steen, qui avait trouvé la marche administrative de l'information qu'il s'agissait de faire, qui voyait déjà apparaître avec leurs paraphes, leurs signatures, leurs numéros, leurs timbres, leur style, les apostilles, les dépêches qui allaient constituer les pièces du dossier de cette affaire; et Mlle Dorothée, qui savait enfin tenir son homme, qui était sûre de sa discrétion ou toute prête à le désavouer si les circonstances l'exigeaient, continuèrent à comploter jusqu'à ce que, tout étant convenu, elle et lui montèrent au salon.

IX. — Où M. Steen apprend, s'il ne le savait déja, qu'entre l'arbre et l'écorce, il ne faut jamais mettre le doigt.

Nous avons certainement dit ou laissé entendre déjà que les charmes de juffer Daadje exerçaient un empire réel sur notre ami Dominique Malvoisin.

Le jeune homme avait commencé par prendre aussi au sérieux que possible son rôle d'ami, de tuteur, de providence invisible et désintéressée. Mais c'est là un rôle qui a ses dangers, quand celui qui l'accepte n'a pas de beaucoup dépassé sa vingtième année, et que c'est sur une femme ado-

Digitized by Google

rable que la tutelle ou l'amitié doit s'étendre... Tout d'abord il s'était laissé aller aux douces impulsions de son cœur, puis il avait raisonné, ce qui était naturel, et la raison lui avait dit une foule de choses justes sur l'impossibilité de voir jamais aboutir ses penchants : que, toute Van Sterblein qu'elle était, Alida n'en était pas moins réduite à une situation assez triste... qu'elle était gouvernante précisément chez son homme d'affaires. Son orgueil s'en mêlait : il se voyait deux fois décheoir. Il décidait à ces moments solennels que, fils d'un ancien gouverneur des Indes, il avait droit d'aspirer à des destinées plus hautes... Mais il revenait néanmoins faire une visite au Veerkade, et ne cherchait nullement à échapper au secret plaisir de voir, d'entendre, de savoir présente, là, à quelques pas de lui, cette femme qui, dans son geste, dans son attitude, dans sa démarche, qu'elle se tût, qu'elle parlât, qu'elle sourît ou fût sérieuse, respirait la grâce, la beauté et tout à la fois la puissance... oui, une puissance étrange, magnétique... Bref, l'amour entra tout jeune, tout guilleret dans le cœur de Malvoisin. Il en sortait bien, à certains jours avec facilité, sous la pression de cette conclusion décevante de la fraternité avec un soldat et l'obligation du respect envers mevrouw Ankers; mais il revenait et, comme on le croyait capable de s'en aller encore, quand on voudrait, quand on le jugerait nécessaire, on le laissa au logis, s'engraisser et s'arrondir jusqu'à ce que, semblable à ce mollusque étrange qui habite les galets, il fut emprisonné par son propre développement...

On touchait à la fin du mois de janvier; jusque là l'hiver avait été d'une bénignité extrême; à des semaines de pluie succédaient quelques journées sereines, même médiocrement froides, lorsque tout à coup arrivèrent la gelée et la neige; une gelée si intense qu'on n'osait presque plus sortir et que même dans les appartements les mieux chauffés, elle venait dessiner des arabesques et des fleurs sur les vitres et forcer les gens à se grouper autour du poële fort fêté et entretenu alors; une neige si épaisse qu'on voyait ceux qui s'aventuraient dehors s'y enfoncer à mi-jambe et qu'ils

Digitized by Google

devaient en rentrant se secouer pendant plusieurs minutes pour reprendre leur aspect ordinaire, après avoir eu l'air de bons hommes couverts de cuirasses et de chapeaux fantastiques. Les canaux étaient pris et les bateaux étaient immobiles, enduits, eux aussi, dans leur mâture, dans leurs cordages de cette même enluminure qui rappelle un clair de lune exagéré; ils semblaient grelotter. Les passants qu'on n'entendait plus marcher, et qui pressaient le pas; puis les voitures qui roulaient sans bruit; et, dans l'air plus vif, plus sonore; les grelots des chevaux qui retentissaient clairement; puis la bise qui soufflait en hurlant et geignant, en poussant des plaintes par les moindres fentes des fenêtres, par le dessous des portes; et Hein, qui rentrait, le nez rouge, la face congestionnée au point de l'empêcher de faire la moindre grimace volontaire, ce qui lui en faisait faire de très laides involontairement; et la nécessité de rester enfermé, et cet ennui continuel chaque fois qu'une porte s'ouvrait de sentir entrer le froid; tout cela était fort triste. C'était l'hiver. Le soir cependant — un soir de réception fixé d'avance — on vit arriver courageusement tous les amis de la maison Ankers. On les entendait faire brou! à leur arrivée, puis battre des pieds dans le corridor, puis agiter leur chapeau, leur paletot, leur cache-nez, puis renifler bruyamment pour appeler l'air chaud à entrer et tousser pour forcer l'air froid à sortir, et tout cela. Dokter Craesbéek était venu le premier avec M. Steen, il poussait des hem! à faire trembler la maison; il apparut dans la chambre les mains toutes raides, sa docte perruque encore humide, et il riait comme quelqu'un qui avait fait une bonne plaisanterie ou à qui on en aurait fait une, bien reçue. M. Steen était tout rayonnant malgré l'air blême d'un Gilles que le froid lui avait donné. Il salua aussi cérémonieusement que de coutume, mais il eut pour Mlle Dorothée un regard plein de promesses, et qui sonnait mieux la victoire que la meilleure et la plus éclatante trompette. Enfin, Malvoisin et Delericourt, succédèrent bientôt à MM. Craesbéek et Steen. M. Ankers parla de l'hiver et de ses frimats, rappela les années les plus froides des temps

Digitized by Google

passés, et constata qu'en Hollande « *le climat a des rigueurs à nulles autres pareilles* » croyant reproduire un vers classique qu'il prononçait avec emphase et incorrection. Mevrouw garantissait qu'elle ne bougerait pas de sa place pour un empire, parce qu'elle avait un bon *stoofje* sous elle; aussi à tout instant demandait-elle l'aide, tantôt de l'un tantôt de l'autre, pour ramasser une de ses aiguilles à tricoter, ou sa boule de laine qu'elle n'était jamais parvenue à fixer sur ses genoux, tant elle avait le giron court et rebondi, et qui roulait dans tous les coins. Par moment, on voyait jusqu'au grave M. Steen se mettre à quatre pattes, absolument comme s'il eût été une bête, et fureter sous les chaises, sous la table, et finir par ne rien découvrir parce que bien souvent la boule se cachait traîtreusement derrière les jupons même de la petite huisvrouw.

L'éminent fonctionnaire ne s'était pourtant pas livré si fréquemment, ni si absolument à cet humiliant exercice qu'il n'eût eu l'occasion de causer avec juffer Dorothée et de lui donner des renseignements sur ce qu'elle désirait savoir. Toujours est-il qu'au moment où tout le monde était occupé, et que l'on s'amusait de ce plaisir tranquille des petites réunions, Mlle Dorothée trouva le moyen de parler tout haut d'intrigantes, d'aventurières, de personnes venues on ne sait d'où. On ne comprenait d'abord quelle mouche la piquait. Malvoisin, qui, depuis un petit quart d'heure, était parvenu à se rapprocher d'Alida et qui paraissait fort heureux de cette bonne fortune dont il profitait en regardant la jeune fille, en l'écoutant avec une sorte d'ivresse, avait, en levant involontairement la tête, aperçu les regards de Dorothée obstinément attachés sur la gouvernante. Il fut troublé et dit rapidement, tout bas, à Alida : « On vous cherche querelle; ne répondez pas. » Il avait tout deviné. C'est alors aussi qu'Alida jetant les yeux du côté de Dorothée fut surprise de son animation et de sa persistance à la regarder.

— Mais, chercha à dire M. Steen, stupéfait de la tournure que cette sortie inattendue paraissait vouloir prendre, mais, ce n'est pas ainsi...

Digitized by Google

— On vient dans une honnête famille, sous le bénéfice de je ne sais quel incognito, on surprend sa confiance et on l'exploite.

M. Steen était de plus en plus étonné. Tout le monde commença un peu à soupçonner ce qui se passait. L'effarement du référendaire, la colère parfaitement visible de Dorothée, la surprise indignée de Malvoisin et l'attitude d'Alida semblable à quelqu'un qui, se sentant blessé, cherche encore où il est frappé, elle restait à regarder avec fixité, mais inconsciente, celle qui l'apostrophait, tout cela appela l'attention générale et l'on sut bientôt d'où partait l'attaque, et où elle se dirigeait.

— Pourquoi cacher son nom, son origine, sa naissance, si l'on n'a pas à en rougir; continua impitoyablement Dorothée. Oh! regardez-moi tant que vous voudrez, Mlle Alida!.. C'est de vous que je parle.

— Doortje! s'écria Mme Ankers qui, en s'élançant vers sa nièce, oublia les douceurs de son stoofje et faillit, dans sa précipitation, le renverser tout incandescent sur le parquet; Doortje, êtes-vous folle?

Alida s'était levée.

— Je me nomme Van Sterblein, dit-elle fièrement, la tête haute, une larme d'indignation dans les yeux. Mon père était membre de la seconde Chambre, où il n'a jamais rencontré que du respect et une considération légitime, et il n'y a pas une voix en Hollande qui s'avisera jamais de jeter un blâme sur son nom, car ce serait une lâcheté et un mensonge!

— Bien, s'écria Malvoisin, qui se mit chevaleresquement et résolument à côté d'elle.

— Monsieur Malvoisin, repartit froidement Dorothée qui ne se possédait plus; vous auriez dû, par respect pour les convenances, ne pas venir dans la maison de vos amis prendre le parti de votre maîtresse...

— Mais je n'y comprends plus rien, vociférait M. Steen, épouvanté d'être l'auteur involontaire de cette scène, M. Ankers, ne sachant que faire, allait jusqu'à la porte, l'ou-

Digitized by Google

vrait comme pour se précipiter dehors, la refermait et la rouvrait, prêt à exécuter définitivement sa manœuvre au moment voulu. Hélène, incertaine si elle devait se réjouir ou non de tout cela, semblait, en attendant, parfaitement calme comme s'il s'était agi de la chose la plus ordinaire et la moins inattendue Delericourt était allé s'asseoir sur un tabouret, les genoux à la hauteur du menton et restait là accroupi comme un gnome. L'heureux dokter Craesbéek crut qu'on l'appelait pour le thé et se rapprocha avec tant de précipitation de la table qu'il faillit renverser la lampe et la briser, ce qui ne contribua pas peu à augmenter la confusion générale. Quant à mevrouw, elle allait de Dorothée à Alida, ne sachant à qui parler, ni comment parler. Nous pouvons assurer que Hein lui-même n'était pas resté étranger à ce qui se passait, car ayant saisi les premiers mots un peu élevés, prononcés par juffer Doortje, au moment où il se tenait devant la porte de la chambre, il avait collé son œil au trou de la serrure, sans boucher pour cela ses oreilles, et il avait vu et entendu. Puis, au moment où M. Ankers avait pour la première fois démontré d'une façon si courageuse à quelle résolution il était déterminé, c'est à dire de s'enfuir, Hein, craignant d'être surpris, avait gagné l'escalier et avait bondi de marche en marche jusqu'à la cuisine où il vint jeter l'alarme, non en disant ce qui se passait, mais en laissant croire par ses gestes, ses interjections, ses mouvements d'yeux, de nez et de lèvres, qu'on s'y livrait aux choses les plus épouvantables. Ce qui fait que la cuisinière, la fille de quartier et la femme de chambre s'élancèrent vers l'escalier pour écouter, haletantes, en se tenant les unes aux autres dans l'ordre où nous venons de les énumérer.

A la dernière imputation qu'avait lancée Dorothée, Malvoisin avait poussé un *oh!* d'épouvante et de colère; Alida, au contraire, avait souri comme on sourit à une basse insulte que l'on méprise.

Mme Ankers était parvenue à entraîner sa nièce et à la faire sortir, ce qui avait amené tout aussitôt le départ de M. Ankers qui alla s'enfermer au rez de chaussée.

Digitized by Google

Puis, chacun était parti, tant bien que mal, singulièrement impressionné, mécontent, n'ayant pas même pour braver la rigueur du froid et la neige, le souvenir d'une agréable soirée, ou le lest d'un souper réconfortant.

Ce sont là de ces situations difficiles dont des héros de roman se seraient tirés avec avantage; l'insultée n'aurait pas manqué de faire les grands bras et de protester, dans un fier et beau langage, ou bien encore l'*insulteuse* aurait triomphé de l'abattement de sa victime et se serait retirée rayonnante. L'amoureux, lui, aurait cherché querelle au premier qui n'aurait pas déclaré incontinent avec lui que celle qu'il aime est la plus chaste et la plus vertueuse des femmes. Ici tout se passa, comme nous venons de le dire, sans que personne pût être content, ni Dorothée dont le succès n'avait pas été complet, ni Malvoisin, qui n'avait pas eu occasion de faire briller son courage, et que Alida avait assez froidement remercié par une révérence silencieuse, après laquelle elle s'était retirée; ni les spectateurs de la scène qui n'y avaient rien compris, ni le lecteur pour qui nous écrivons ceci et qui s'attendait peut-être à un autre dénoûment. Mais telles sont les choses, telles il faut les rapporter.

Vous croiriez qu'après cela juffer Doortje se sentit satisfaite et soulagée? Non point. Elle s'était retirée l'âme troublée, toute éperdue. Elle aurait voulu, maintenant que les choses étaient faites, que rien de semblable ne se fût passé. Elle pleurait de remords, de regrets, et cependant rien au monde ne l'aurait amenée, instantanément, à courir auprès d'Alida et à implorer son pardon. C'était sa fierté à elle de laisser sa gouvernante sous le poids de l'insulte, alors même qu'une secrète voix lui reprochait sa conduite. Jamais personne ne fut aussi chagrine de la réussite d'un plan tracé depuis longtemps et exécuté avec une sorte d'ivresse... Elle pleurait, elle gémissait et demandait pardon, en répétant tout bas, au milieu de ses larmes et de son désespoir, le nom de Daadje. Ah! si celle-ci s'était montrée en ce moment, grande et généreuse comme d'habitude, si elle était venue dire à cette folle enfant, éplorée, de sa voix qu'elle savait

Digitized by Google

faire si douce et qui était si clémente : Voilà ma main, vous êtes malheureuse ; je l'ai compris, aimons-nous, estimons-nous surtout... Comme Dorothée aurait bondi sur cette main, de combien de caresses et de baisers elle l'aurait couverte, avec quelle promptitude et quel repentir sincère elle se fût jetée à genoux implorant la clémence, l'oubli !...

Oui, oui, il y avait dans la vie de la descendante des Van Sevenpondecker une heure qu'elle eût voulu racheter par ce qu'elle avait de plus cher... Tout lui faisait horreur dans cette action méchante et lâche ; elle l'envisageait ainsi. Steen surtout, qui ne l'avait point détournée, qui l'avait trop bien servie, lui faisait horreur. Quelle tempête, quel trouble dans ce petit cœur ulcéré...

Elle avait presque de l'admiration pour Malvoisin. Il avait bien fait, lui, de chercher à défendre Alida, il était beau et noble à cette heure là..... Pourquoi aussi aimait-il cette femme?

Et de nouveau la colère lui remontait au cerveau, à cette pensée. Mauvaise fut la nuit qu'elle passa, en proie à cette agitation, à ces idées, à son repentir.

Alida, de son côté, une fois seule dans sa chambre, resta debout, insensible, près de son lit, regardant la bougie brûler et fondre... Elle avait entendu marcher ; on avait frappé. C'était mevrouw Ankers qui venait s'enquérir de son état, avec sollicitude. Mais Alida s'était dit couchée, avait remercié la grosse petite femme qui, après lui avoir souhaité à travers la porte une bonne, bonne nuit, s'était retirée, faisant crier l'escalier sous le poids de son pas. Puis les lourdes chaînes de la porte de la rue furent mises, les servantes montèrent dans les combles, les lumières s'éteignirent, un silence morne succéda à l'agitation de la soirée. Au dehors, la bise était aiguë, la neige tombait toujours. Plusieurs fois le veilleur de nuit passa avec sa crécelle, et criait comme un homme pressé d'en finir ou préoccupé d'autre chose que de son devoir : telle heure, et telle heure... Alida, sans songer ni au veilleur, ni au froid, ni à la neige, ni à la marche du temps, ne quittait point sa posture...

Digitized by Google

Que faire? Fuir la maison? L'insulte avait été terrible. La guerre, un moment interrompue par une soudaine et capricieuse tendresse de Dorothée, venait de se ranimer. Elle serait incessante. Puis d'ailleurs la fougueuse nièce de l'homme d'affaires avait accablé Alida; ce mot de maîtresse raisonnait encore d'une façon étrange et cruelle aux oreilles de la gouvernante. Il y a de ces mots qui blessent autrement fort que les armes les plus meurtrières.

Alors tout son passé lui revint à l'esprit. Elle se rappela les caresses, les tendres soins, les gâteries de sa mère; l'espèce d'adulation dont elle avait été l'objet; l'estime et la considération qu'on lui avait toujours montrée... Pour la première fois elle accusa son frère de l'avoir associée à ses déraisonnables manies.

Elle eut des aspirations vers la quiétude qui la détournèrent subitement du but que sa volonté lui avait assigné jusque là, et le besoin de quiétude est à certains jours si intense qu'il est impossible en dépit de toute l'énergie morale de n'y pas céder. Pourquoi, comment, de quel droit, pour quelle faute, était-elle ainsi condamnée au malheur? N'était-il pas légitime qu'elle se défendît, et lâche qu'elle se laissât tourmenter? Par moment elle descendait dans les profondeurs du désespoir; elle marchait alors vers ce sentiment d'étouffement moral qui fait recourir à un éclat, comme dans les étouffements physiques on recourt au bris d'une vitre : il faut de l'air. Telles sont les forces de l'instinct qu'on se sauve à tout prix.

La bougie avait brûlé jusque dans la bobèche, et Alida n'avait pas quitté sa position; elle se jeta sur son lit, transie, malheureuse, abîmée. Le sommeil lui-même ne vint pas l'arracher à ses pensées. Si quelquefois ses yeux se fermaient, si son esprit s'assoupissait, c'était pour lui faire entrevoir l'image de Dorothée, menaçante. Vainement Alida cherchait-elle aide ou appui; tout le monde la haïssait, l'insultait, se détournait d'elle...

Elle en voulait à Malvoisin, quand elle aurait dû lui savoir gré de son intervention. Non, cette intervention lui

Digitized by Google

semblait ridicule, inutile. C'était presque une offense. Il avait donné corps à une supposition méchante et mauvaise. Mlle Alida n'admettait pas qu'on l'aimât dans sa situation de fortune. Elle était à ce point de déception qu'elle aurait nié qu'il y eût eu de la part de Malvoisin autre chose que l'intention de la compromettre.

Aux premières lueurs du jour, elle se leva et se mit à écrire deux lettres assez longues. Ce travail achevé, elle parut un peu remise, soulagée. Tout le domestique était déjà debout : on sentait par la maison cette bonne odeur du feu nouvellement allumé et du café qui écume dans la bouilloire... Mais juffer Alida n'osait trop compter sur les services de personne. Elle descendit pourtant à la cuisine où Hein, blotti littéralement dans la cheminée, tant le petit drôle était frileux et soigneux pour lui-même, passait et repassait des couteaux sur une planche, en cadence, avec rythme, balançant le corps et la tête suivant la mesure, et imitant, à lui seul, tout un orchestre, avec les cris de la trompette, les ronflements de la grosse caisse, le bruissement des cymbales.

— Hein, mon ami, lui dit Alida, voulez-vous me faire un plaisir ?

Hein redressa la tête, mais sans arrêter sa symphonie, qu'il se borna à éteindre un peu par un double *piano* non prévu dans la partition imaginaire et fantaisiste dont il déchiffrait les secrets; il frotta par distraction sa planche du tranchant d'un couteau, qu'il aiguisait ainsi par des procédés non moins fantaisistes que sa musique.

Hein termina sa phrase par deux *forte*, deux accords auxquels tous les instruments participèrent à la fois, et, suivant sa louable habitude, prit aussitôt un air candide et doucereux, comme lui seul savait le prendre. Il déclara alors d'une voix mielleuse, mais péremptoire, que certes il ne le ferait pas, qu'il n'avait d'ordre à recevoir que de mevrouw, et il se mit à secouer la tête en signe de négation, si vite, si longtemps, d'une façon si persistante et si idiote, qu'Alida en eut comme un vertige.

Digitized by Google

La malheureuse jeune fille allait s'adresser à la cuisinière qui entrait précisément, apportant à chauffer une grande marmite, et qui était bien la cuisinière la plus revêche et la plus bourrue qui se fût jamais mêlée de mettre un potage au feu ; mais l'air rechigné du Vatel féminin l'arrêta court. Elle désespéra de rien obtenir d'autre part de la femme de chambre, curieuse et peu serviable de sa nature, et se décida à se faire son propre messager, de toutes les manières d'être servie, la plus prompte et la plus sûre sans contredit. Elle partit à peine vêtue, n'ayant qu'un châle léger sur les épaules, de petites mules aux pieds, et la neige était haute. Elle courut du Veerkade vers le Plein et.....

Et la famille Ankers ne la vit point revenir. Le trouble et la consternation furent dans la maison ; on envoya des exprès dans tous les coins de la ville... La cuisinière se rappela soudain la pâleur, l'embarras de la jeune fille, le matin dans la cuisine ; ses yeux rougis par les larmes. Et mevrouw constata qu'il devait être arrivé un malheur à la pauvre Daadje, car elle n'avait rien emporté de sa garde-robe. Hein lui-même avoua que la demoiselle était venue lui demander quelque chose, pendant qu'il aiguisait les couteaux ; il ne savait plus bien quoi. Ce qui amena mevrouw Ankers à l'interroger, à lui tourmenter l'esprit, jusqu'à ce qu'il eût consenti à dire que c'était un couteau qu'Alida voulait avoir ; un couteau pour s'en frapper, c'était sûr. Il y eut des reproches et des cris. Juffer Doortje était consternée, muette et tremblante.

L'homme d'affaires venait précisément d'allumer sa première pipe, quand sa vaillante épouse se précipitant dans la chambre, vint lui annoncer la terrible nouvelle. Jamais pipe ne courut de plus grand danger de se briser et de répandre le contenu de son fourneau sur le parquet, que la pipe de M. Ankers, en ce moment. On ne sait ce qui la sauva. Mais celui qui la tenait à la main, resta si longtemps sans y mettre les lèvres, tant il avait d'autres choses en l'esprit, que la pipe eut tout le temps de s'éteindre, ce qui était grave.

(*La suite à la prochaine livraison*).

ÉMILE GREYSON.

Digitized by Google

LA BOHÊME.

Lorsqu'en 1848, la réaction triompha par toute l'Europe, Prague assiégée par Windischgrätz à la tête d'une armée autrichienne, dut se rendre, et la Bohême fut remise sous la domination de l'empereur.

L'histoire de ce pays, qui blasonne son écu de gueule au lion d'argent couronné de même, ne s'est pas déroulée sans liaisons avec celle de nos ancêtres. Dans l'enfance de l'Europe moderne, Samo, Frank du *pagus* de la Senne [1], affranchit les Czeks de la domination des Awares; Saint-Amand, évêque des Tongrois, entreprit chez ces peuples une mission qui demeura infructueuse[2].

Si nos traditions racontent que Crakus, l'un des successeurs de Samo, fut vaincu par notre duc Ansegis, entre Trèves et Coblence [3], l'histoire a inscrit aussi les campagnes de Charles, fils de Charlemagne, contre les Slaves de la Bohême [4].

Mais plus tard, nous rencontrons dans les annales de ce pays, des points de repère marqués par des Belges.

Regnier, comte de Hainaut, y fut interné par l'empereur Othon I, et confié à Boleslas-le-Cruel, comme prisonnier d'État [5]; le chanoine Hucbald de Liége fut appelé à Prague pour y professer [6], et plus tard encore, tandis qu'un prince

[1] Cfr. *Revue trimestrielle*, t. XL, f° 76 à 78.

[2] *Paucis vero ex eis in Christo regeneratis..... ad proprias reversus est oves.* Act. S. B., t. IV. 219.

[3] L. VAN HAECHT. *Chronicke van Braband*, f° 25, verso.

[4] SISMONDI. *Histoire des Français*, t. I, f° 409.

[5] A. VOGEL. *Ratherius von Verona*, t. I, f° 432. (Anno 958).

[6] CHAPEAUVILLE. *Anselmus I*, f° 218, cité par Stallaert et Van der Haeghen.

Digitized by Google

du sang ducal de Bohême était venu prendre rang parmi les barons du comte de Hainaut et devenait la souche de la maison de Ligne [1], Pierre Valdo et ses disciples, chassés du comté de Flandre par la persécution, trouvaient asile en Bohême [2].

Lorsque, le grand interrègne passé, un luxembourgeois fut élu à l'empire, le petit fils du vainqueur de Wœringen [3], le chevaleresque Jean de Luxembourg épousa Élisabeth, dernier rejeton de la dynastie czeke, et ceignit la couronne. Au siècle suivant, nos rapports furent d'une nature bien différente : croisés Hennuyers, Hollandais et Liégeois [4], allèrent combattre les Hussites qui défendaient leur croyance et revendiquaient la nationalité czeke.

Une de nos familles princières avait donné un roi à la Bohême, une autre devait lui donner une reine; ce fut Marie, sœur de Charles-Quint : elle épousa Louis, également roi de Hongrie, qui périt à la bataille de Mohacz.

Un de nos réfugiés, Jacques Typoet, de Diest, se dérobant à la tyrannie espagnole, vint terminer à Prague sa carrière agitée. L'empereur Rodolphe II l'avait investi de la qualité d'historiographe du royaume [5].

Mais les traces des réfugiés, vaincus dans leur patrie, étaient soigneusement relevées par leurs antagonistes. Le jésuite Pierre Dehondt de Nymègue, dit Canisius, nom sous lequel il fut canonisé en 1865, vint fonder à Prague un collége de son ordre, bravant l'aversion des Czeks qui lui jettèrent à la face l'apostrophe devenue proverbiale chez eux :

Hinc procul esto canis : pro nobis excubat anser [6].

Pendant la guerre de Trente ans, dont le premier acte se passait en Bohême, durant cette lutte terrible du principe stationnaire contre le principe progressif, chacun des partis eut un belge illustre pour défenseur : Tilly et Mansfeld ; et lorsque

[1] Lemayeur. *Gloire Belgique*, t. I, f° 315, note 66. (Circ. 1130.)

[2] Quitta la Flandre en 1163, mourut en Bohême en 1179. Defaye, *Église de Lyon*, f° 51. — Brand. *Hist. der réf.* t. I, f° 19.—Marnix, *Différends*, t. I. f° 383.

[3] Par sa mère Marguerite de Brabant.

[4] Brand. *Hist. der réf.*, f° 30, citant Mornay.

[5] Cfr. Paquot. *Histoire littéraire*, t. X, f° 156 à 166. — *Jœcherse Gelehr ten lexion.* — *Gindely*, *Rodolf II. und seine zeit.* — Typoet mourut à Prague en 1601. — Beugle. *Dictionnaire historique*, t. IV, 275. — Mollerus. *Biblioth. septent.* — Foppens I, 540.

[6] *Hus*, en czek, signifie une oie, en latin *anser*.

Digitized by Google

le pays, exténué par les ravages de la guerre, les extorsions d'impitoyables vainqueurs et la rapacité des traitants, tomba dans le calme du silence, ce fut encore un aventurier belge, le plus brave entre les braves, Jean De Weerdt, qui y remplit les fonctions de vice-roi[1]. Les révélations qu'a faites Mansfeldt sur les causes de l'insuccès de la révolution bohémienne présentent une image de ce qui avait eu lieu chez nous, un demi siècle auparavant[2].

C'est en Bohême qu'à la suite de la révolution française bien des moines belges cherchèrent un refuge; c'est à l'abbaye de Bernaùn que Vulgise de Vigneron, natif de Jumet et dernier abbé de Lobbes, termina sa carrière en 1823[3].

La connaissance des relations de nos ancêtres avec ce pays doit avoir été fort répandue; les fictions populaires elles-mêmes le constatent : « Thiel Uylenspiegel, soutenant des thèses à Prague, y a triomphé des docteurs[4], » disent-elles. Tous ces souvenirs, et l'événement plus récent de l'étude de nos usages et de nos mœurs, entreprise par M. de Rheinsberg-Duringfeld[5], gentilhomme de Bohême; la vogue que des pièces dramatiques de notre répertoire flamand, représentées sur sa recommandation ont obtenue à Prague en 1860[6]; suffisent, pensons-nous, à justifier notre désir d'appeler l'attention sur un peuple et sur un pays dignes d'être mieux connus.

Située au centre de l'Europe, entourée de chaînes de montagnes qui forment un quadrilatère irrégulier, dont la pente intérieure s'abaisse graduellement vers le centre, la Bohême paraît, à certains géologues, occuper le bassin asséché d'une Caspienne d'Europe, dont l'Elbe aurait porté les eaux dans la mer. Les vestiges de volcans éteints, des sources chaudes nombreuses, indiquent que des bouleversements fréquents ont affecté cette contrée. La Moravie qui s'étend au sud-est de la Bohême dont elle fut une dépendance, présente des conditions analogues : les lacs et les étangs sont nombreux

[1] DEWEZ. *Dictionnaire géographique des Pays-Bas*, f° 63. art. *Weerd*. — La lignée d'Aldringen possède la seigneurie de Tœplitz; celle de Buquoi, les gobletteries du Kupferberg.

[2] RAHLENBECK. Ernest de Mansfeld, *Revue de Belgique*, t. I, f° 292.

[3] VOSS, *Lobbes son abbaye, son chapitre*, t. II.

[4] O. DELPIERRE. *Tiel Uylenspiegel*, f° 82. — Jean Cel, collaborateur de Gerard Groot avait pris ses degrés à l'université de Prague.

[5] *Le calendrier belge*, 2 vol. in-8°.—1860-1862, chez J. Claasen, Bruxelles. Cfr. Dr COREMANS, *La Belgique et la Bohême*. Revue d'histoire et d'archéologie, t. III.

[6] *Pan-Germane* N° 15, f° 117. — 123 et 129.

Digitized by Google

sur tout ce territoire, et l'on a reconnu les vestiges d'habitations lacustres dans la partie sud-est [1].

Successivement domaine des Celtes Boii, qui donnèrent leur nom à la contrée, des Germains et des Awares, ce pays n'a conservé de ces dominations successives qu'un seul élément ethnologique : le Germain qui s'y trouve en face des Slaves dans la proportion d'un tiers de la population totale. Ceci est une présomption en faveur de la priorité de l'occupation par les Slaves. « Les maîtres d'un pays passent, dit Pinckerton, mais les habitants demeurent. »

La liberté est un principe qui ne se perd jamais. Châteaubriand remarque qu'à Rome, ayant été possédée d'abord par les rois seuls, elle passa successivement aux patriciens, aux plébéiens, à l'armée ; se réfugia dans les tribunaux, puis dans le palais du prince, et enfin chez le clergé chrétien [2]. Dans la plaine nord-ouest de l'Europe, elle s'affirma par la commune et ses bourgeois ; dans les contrées centrales comme la Bohême, ce fut au sein de l'église qu'elle se manifesta, par la défense de la foi personnelle des membres du troupeau.

La Rome impériale ne posséda jamais un pouce de terrain dans la Bohême dont les habitants se livraient à l'agriculture et au traitement des métaux. Selon Procope de Césarée, les Slaves ne sont ni méchants, ni malicieux, mais sincères ; leur paganisme était moins grossier que celui des autres barbares ; leur gouvernement était démocratique. La légende qui fait parvenir Primislas, un simple laboureur, au pouvoir suprême, confirme ce jugement [3].

Le christianisme s'introduisit chez les Czeks [4] par l'occident et par l'orient ; comme institution politique d'un côté, comme croyance de l'autre. Quelques chefs baptisés à la cour de Louis le Germanique, s'efforcèrent de remplacer le paganisme indigène par l'église latine telle que les capitulaires carlovingiens l'avaient constituée.

Le grand duc Borzivoi se fit lui-même chrétien vers l'an 880 à la suite des prédications du grec Méthodius traducteur des évangiles en langue slave [5]. Kaich, disciple de ce missionnaire, en répandit des copies parmi les Czeks dont il

[1] L. H. Jeitler. *Environs d'Olmutz*, cité par G. de Mortillet, *Matériaux pour servir à l'histoire*, t. I, f° 85.

[2] *Études historiques*, t. I, f° 5.

[3] Dubrarius. *Historia Bohemiæ*, Cfr. *Revue de Paris* 1833, t. IX, art. Libussa.

[4] *Czeks*, ce mot slave signifie : les premiers. Sur une population d'environ 4,000,000 d'habitants, ils comptent pour 2,750,000 âmes.

[5] Il fut aidé par son frère Cyrillos, dans ce travail de traduction.

Digitized by Google

conserva la langue dans le culte public. Pour la forme temporelle et pour le fond, le christianisme doit son origine en Bohême à des sources opposées; ces conditions ne pouvaient manquer de susciter des discussions, renouvelées sans cesse.

Les débuts du xe siècle présentent des péripéties dramatiques. Après avoir favorisé l'extension du christianisme d'une part, et veillé à ce qu'on respectât toutefois la liberté de conscience des payens d'une autre part, Spitignew fils de Borzivoi eut pour successeur son frère Vratislas, époux de Drahomire princesse payenne. Ce prince mort en 920 laissait deux fils, Wenceslas et Boleslas, tous deux mineurs. La Diète déféra la couronne au premier, et confia sa tutelle et celle de son frère à leur aïeule Ludimille, veuve de Borzivoi, qui était une fervente chrétienne. Cette décision exaspéra Drahomire, mère des jeunes princes; sa haine s'exalta encore de tout ce que peut produire le fanatisme des croyances en hostilité; elle fit tuer sa rivale[1], et aidée des chefs payens du pays elle se fit déférer la tutelle. Aussitôt la persécution sévit contre les chrétiens.

Mais, ayant commis quelques déprédations contre la Saxe, Drahomire s'attira la vengeance de Henri I, roi de Germanie qui la fit condamner à l'exil et obtint qu'on remît l'autorité à Wenceslas.

Joseph II, prétend-on, aborda quarante ans trop tôt son système de réformes; voici un prince qui, pour certains points, devance son époque de dix siècles.

Wenceslas, disciple de Ludimille et de Kaich, fut à peine revêtu du pouvoir, qu'il rappela par ses actes le gouvernement de Spitignew son oncle. Il fit plus; il interdit aux campagnards de vendre leurs enfants, et quand il était établi que la misère les poussait à cette affreuse extrémité, il rachetait ces enfants et les faisait élever à ses frais. Enfin, dans toute l'étendue de sa domination, il fit renverser les gibets et proclama l'abolition de la peine de mort.

Il fit donner une sépulture honorable à la dépouille de son aïeule, et, en fils respectueux envers sa mère, même coupable, il la rappela de l'exil. Ceci était une imprudence qui devint une faute politique.

La paix et la concorde se consolidaient en Bohême, quand Drahomire, toujours animée par sa haine contre Ludimille dont elle retrouvait la croyance et le caractère dans son fils

[1] Ludimille fut canonisée à Rome.

Digitized by Google

aîné, s'ingénia à les détruire. Un premier crime l'avait poussée sur une voie funeste; elle s'empara de l'esprit de son fils Boleslas, excita son ambition, et lui montra l'appui qu'il trouverait chez les chefs payens, s'il briguait la couronne. Ce prince, poussé au crime par sa mère, imita le fratricide Romulus et se fit déférer le pouvoir [1].

La réaction fit son œuvre ; mais plus tard, Drahomire étant morte, Boleslas dut plier devant les armes d'Othon I; il se modéra, et finit par protéger le clergé, qui était venu de Bavière pour desservir les églises restaurées. L'histoire l'a du reste stigmatisé du nom de Boleslas-le-cruel.

Le paganisme officiel tenta un dernier effort en 972, mais il succomba; trente ans plus tard son esprit s'éteignit complétement. La lutte s'exercera désormais entre les autorités, impériale et papale d'une part, nationale et ecclésiastique, slave de l'autre. Le grand-duc Spitignew II inaugura son entrée en fonctions en chassant du territoire tous les Allemands qui y étaient établis; mais après quatre années, en 1059, il était revenu, à des sentiments plus équitables; il exagéra même sa déférence pour l'empereur au point d'interdire aux bénédictins et aux autres réguliers, la célébration de l'office divin en langue slave : il exigea d'eux l'usage du latin. Les séculiers seulement purent garder l'ancienne liturgie. A la fin du XIIe siècle, l'autorité papale voulut exercer sa souveraineté sur le clergé de Bohême, auquel elle interdit le mariage. Un soulèvement général qui mit le légat en fuite, en fut la conséquence : cent ans plus tard, le pape déclara nulle et sans effet toute élection royale que faisait la Diète, et chargea les Autrichiens de faire observer cette sentence; mais les ouvriers mineurs du district de Kuhenberg dispersèrent ces envahisseurs.

Les empereurs, tout en dominant les Czeks, les ménageaient parce que cette nation, moins civilisée que les Allemands, leur fournissait des troupes aguerries qui ne respiraient qu'aventures et combats. Le contingent czek commandé par Wippert, escalada les murs de Rome, côte à côte avec le nôtre, commandé par Godefroid de Bouillon, qui emporta la ville pour l'empereur Henri IV, le 18 mai 1083.

Les services militaires rendus par les Bohémiens aux rois d'Allemagne valurent le titre de roi, et la dignité électorale à leur grand-duc [2].

[1] Wenceslas fut tué le 28 septembre 935, il a été canonisé à Rome.

[2] DUMONT DE FLORGY. *Histoire de Bohême*, t. 1, passim. Vienne 1824.

Digitized by Google

C'est aux rois de la maison de Luxembourg que la Bohême doit les progrès qu'elle fit dans la civilisation [1], Charles, le second roi de cette famille, fonda l'université de Prague, qui tout en développant l'unité du sentiment patriotique, acquit promptement une grande réputation de science [2]. Les écrits de l'anglais Wickleff, rédigés dans un esprit favorable aux antécédents de l'église slave, actuellement en butte aux exigences de l'église latine, y furent examinés et commentés. Bientôt les aspirations d'une foi personnelle, se confondant avec l'amour du pays natal, s'affirma hautement au centre de l'Europe. Jean Hus et Jérôme de Prague, interprètes de ces besoins nouveaux, en furent les martyrs, et la révolution éclata. Elle allait rayonner sur tous les peuples européens pendant deux siècles [3].

Pendant deux siècles, l'absolutisme la combattit et finit par la vaincre.

La situation centrale d'un pays où la Rome impériale n'avait jamais commandé, rendait maintenant sa possession indispensable à la Rome papale. Elle voulut de là agir sur ses provinces affranchies, les surveiller et chercher à les récupérer. Quand la Bohême fut dépeuplée et la nation dépouillée par la confiscation qui lui enleva tous ses biens d'une valeur globale, dit-on, de 54 millions de thalers, il ne lui restait d'autre compensation que de pouvoir admirer dans la cathédrale de Prague un des chefs d'œuvre de notre compatriote Jean Maubeuge, qu'un archiduc avait emporté de Malines [4].

Nous ne retracerons pas ici les souffrances de ce peuple, qui n'eurent d'analogues que les nôtres infligées par l'Espagne et les Malcontents, de 1568 à 1609, bien que pour nous les confiscations furent alors déclarées non-avenues [5].

Le règne réparateur de Marie-Thérèse supprima toute servitude et tout servage en Bohême, et la nation commença à renaître; Joseph II fit un pas de plus dans la voie du progrès, en restituant à ces pays la tolérance religieuse, par son édit de 1781.

Mais quelques années après 1815, la réaction essaya ses forces de nouveau; elle parvint même à étendre son action, malgré le réveil de 1848.

[1] *Éphémérides universelles*, t. VII, f° 93.
[2] J. DE MULLER. *Histoire universelle*, liv. XVII, ch. 30.
[3] KRAZINSKI. *Histoire religieuse des peuples slaves*, passim.
[4] CH. BERTHELS. *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I, f° 285.
[5] Art. 13 et 18 de la Trêve de XII ans.

Digitized by Google

L'absolutisme armé du concordat autrichien, soutenu du prestige du prince-archevêque de Prague, gratifié par Rome du titre de légat du Saint Siége, disposant de la sympathie des soixante quinze couvents qui sont disséminés sur le territoire, se regardait comme définitivement vainqueur[1].

En 1858, un bureau pour la vente des indulgences s'ouvrit à la foire de Haber[2], mais il y fit peu d'affaires ; et quand huit ans plus tard l'armée prussienne passa la frontière, les populations czeke et allemande de Bohême, ne cherchèrent point à entraver sa marche. L'autorité viennoise était tenue pour étrangère, la sympathie nationale l'avait abandonnée.

Cependant l'esprit de la nationalité bohémienne avait progressé : les écrits de F. B. Micowec [3] se répandaient dans toutes les classes; et les poésies allemandes de Carl Egon Egbert [4] montrent que l'esprit des races slave et germanique s'est désormais confondu avec le principe supérieur de la nationalité bohémienne.

Dans le « Gemischte Wald » (la Forêt mélangée) l'auteur symbolise les deux races par le sapin et par le chêne, faisant ressortir leur utilité réciproque. Les vers suivants sont dans toutes les bouches :

Drum Tannen euch zur Seite lässt friedlich die Eiche stehen,
Und (Ihr) auch Eichen, Brüder sollt in der Tannen Ihr sehen.
So krüzigt euch beide, einträchtig im Verband
Was Gott der Herr vereinigt, nicht löss es irdische hand [5].

Pourtant, dira-t-on, les Czeks sont animés de l'esprit du panslavisme que les Russes répandent chez eux[6].

La position prise par MM. Fryez et Rieger au congrès ethnologique de Moscou démontre qu'ils ne sont point prêts à laisser fusionner leurs compatriotes avec ceux du Tsar. La Bohême, lésée par le gouvernement autrichien, profite de l'appui qui lui est offert ; mais elle ne compte sur le Russe que comme tel peuple, devenu indépendant, compte sur le Français

[1] Cfr. MALTE-BRUN. *Géographie universelle*, t. IV, f° 184.
[2] *Evangelical Christendem.* June 1858.
[3] Décédé le 22 septembre 1862. Il a publié *Malerisch Historichen Skizzen aus Böhmen. — Alterthümer und Denkwürdijkeiten Böhmens,* et une traduction czeke d'un chant flamand de F. De Cort.
[4] Auteur de « *Fromme Gedanke* » et de « *Wlasta* ».
[5] « C'est pourquoi, Sapins, souffrez franchement que le chêne s'élève à vos côtés, et vous aussi, Chênes vous devez voir vos freres dans les sapins, ainsi tous deux vous accroissez vos forces, alliés par une commune tendance. Une main terrestre ne peut disjoindre ce que le seigneur Dieu a uni. »
[6] S. SYROCKZINSKY. *Le Panslavisme. Revue de Belgique*, t. II, f° 186.

Digitized by Google

pour sa défense, ou comme tel autre qui croit ses libertés menacées se tourne vers l'Angleterre.

Il est à remarquer que, de tous les pays slaves limitrophes, la Bohême est le seul, où depuis plus de cent ans, depuis quatre générations aujourd'hui, le servage est abrogé; et cette condition l'appelle à prendre la tête de la marche des slaves vers l'avenir. Sa députation à Constance en 1868; le pourvoi en cassation du procès de Jean Hus transmis à Rome en 1869, procèdent de l'esprit national bohémien et non des inspirations russes; et si le nom de czek signifie « les premiers, l'avant-garde », ce ne seront pas les deux tiers seulement de la population du royaume qui le mériteront, mais tous ses citoyens. Les éléments du réveil et du progrès en tout genre sont puissants dans cette contrée; ils nous promettent des lumières et des exemples imprévus.

C. VAN DER ELST.

1870

Digitized by Google

L'ART MODERNE

Il croît, au sol miné des révolutions,
Des artistes de décadence,
Qui vivent dans l'erreur et les abjections.
Et qui meurent dans la démence.
La lampe qui s'éteint a de sombres lueurs,
Eux, ont des éclairs de génie;
Mais leur force est la fièvre aux morbides sueurs,
Leur talent est de l'agonie;
Des plus mauvaises mœurs passant le Rubicon,
Frontière, hélas, du Bas-Empire,
Ils font de la pensée un chaos infécond,
Et des droits du peuple un vampire.
Ils recherchent le mot! Faux, corrupteur, abject,
N'importe? il faut jeter au monde
De l'esprit, chaque jour, quand il serait infect,
Du sublime, fût-il immonde!
Le vieil Ovide a dit : Respectons l'innocent!
Eux, leur phrase se prostitue.
Moïse et Christ disaient : Ne verse pas le sang;
Eux, disent : Tue et tue et tue!
Ils disent... Que n'ont-ils pas dit? Art énervant
Qui se fait un jeu de la gloire,
Pour mieux faire éclater des bulles d'air au vent,
Et des pétarades de foire.

Digitized by Google

Ils parlent de génie : et tout leur œuvre vain
N'est qu'une vocalise habile ;
Ils parlent de morale : ils font de l'art divin
Un orchestre de bal Mabille.
Mais, en parodiant ainsi de saints mandats,
L'erreur et la forfanterie
Précipitent un peuple au degré le plus bas,
Creusent la tombe à la patrie.

Pourtant, ces mots jetés aux badauds, le badaud
Les porte au cou, grelots sonores,
Et Bélise applaudit au Trissotin nouveau,
Du bout de blanches osanores,
Et des beautés, qu'ennuie un ménage trop sain,
Rompent de mesquins esclavages,
Et des maris, tout fiers du droit d'être assassins,
Se font des justices sauvages ;
Et de bons jeunes gens naïfs ont ramassé
Cette lèpre d'un Job étique,
Pour l'attacher, joyeux, à leur feutre enfoncé,
Comme une cocarde artistique.
Lamartine n'est plus, hier Ingres tombait,
Bien rococo qui le déplore !
Quand on a les petits de Dumas, de Courbet,
Qu'est-il besoin d'aigles encore ?
Les maîtres, ne voulant laisser rien au hasard,
Prolongeaient l'étude précoce ;
On concentre aujourd'hui tout le génie et l'art
En des jeux de plume ou de brosse.
Ils avaient le savoir, ce qui ne nuisait point ;
Le goût qui rend l'œuvre immortelle ;
Ils songeaient à marquer le cœur sous le pourpoint
Et la grâce sous la dentelle ;
Sur un trône d'honneur ils aimaient à camper
Des têtes de martyrs coupées...
Nos grands hommes d'un jour excellent à draper
Une mode sur des poupées.
Alors, par des travaux d'artiste et de penseur
L'inspiration exercée,
Choisissait dans le vrai ce qui touche le cœur,
Ce qui transporte la pensée,

Digitized by Google

On se prenait d'amour et d'admiration
Pour la hauteur des grandes âmes...
Nous exposons en scène à l'adoration
Le « chic » de nos petites dames.
L'Histoire! les Héros! le Style! la Beauté!
Soufflons sur ces vieilles lanternes!
A bas le piédestal! C'est la « Modernité »
Qui fait les chefs-d'œuvre modernes!
Meurent donc Rossini, Lamartine et Gallait!
Ne regrettons que Baudelaire!
Il était temps qu'on fît place aux amants du laid,
Aux chantres du vice exemplaire!
A bas ce frein rouillé qu'on nomma le bon gout!
Plus d'idéal, idole grecque!
Place à ces esprits forts, curieux de l'égoût!
L'art ne plane pas, il dissèque.

Et rien, rien n'avertit ces fleuristes du mal,
Ces Campistrons du réalisme,
Que leur gloire, des mœurs trouble le cours normal,
Et nous prépare un cataclysme.
Mais rien ne dira-t-il au lecteur affolé,
Au peuple d'où sortit Voltaire,
Que c'est ainsi qu'on mène un pays ébranlé,
Sous les fourches du terre à terre ;
Que c'est décheoir du faîte où le bon sens vous mit,
Où tout un long passé vous range,
Qu'un peuple entier de gens de courage et d'esprit
Applaudisse un art fouille-fange;
Que c'est tuer Pascal, Molière et Mirabeau,
Et que cette grandeur caduque
Qui décapite l'homme et qui châtre le beau
Ferait de ce peuple un eunuque;
Et que, si ce poison s'infiltrait dans les cœurs,
Au siècle de trouble où nous sommes,
La France, qui n'a point péri sous ses vainqueurs,
Expirerait sous ses grands hommes!

Ch. Potvin.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE. *Belgique, Catalogue des œuvres d'art*, in-12, Bruxelles, 1873. — ACADÉMIE ROYALE; CENTIÈME ANNIVERSAIRE, 2 forts volumes, in-8°, 1872. — PRIX QUINQUENNAL DE LITTÉRATURE FRANÇAISE, 1867-1872. *Rapport du jury*, 1873. — PRIX TRIENNAL DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE EN LANGUE FRANÇAISE, 1869-1872. *Rapport du jury*, 1873. — Notre exposition artistique à Vienne, les volumineux rapports, publiés à l'occasion du centième anniversaire de l'Académie, deux prix décernés, l'un quinquennal pour la littérature française, l'autre triennal pour l'art dramatique : tout semble concourir à faire de ces derniers six mois une époque climatérique pour la Belgique littéraire et artistique. Ce serait le moment peut-être de faire un retour sur soi-même; remontant seulement à 1830, on rechercherait les caractères généraux des arts et des lettres dans un petit pays libre, on noterait les progrès, on dévoilerait les erreurs, et cette sorte d'examen de conscience, en rendant justice au passé, éclairerait l'avenir.

Nous ne ferons pas cette étude; bornons-nous à jeter quelques idées au courant de la plume.

La première chose qui frappe quand on étudie l'état des lettres en Belgique, c'est qu'elles ne sont pas une profession, qu'elles mènent à tout, excepté à la production littéraire. Que de fonctionnaires, de magistrats, de professeurs, après une première preuve littéraire, ont conquis de cette manière honorable l'une ou l'autre fonction publique, puis se contentent de cette carrière, restent amateurs, peuplent l'académie, l'enseignement, les jurys, les Chambres, les commissions de toute sorte et, vivant sur la réputation d'un début sans suite, ont renoncé à la vraie culture des lettres, qui, du reste, exige plus de loisirs et plus d'études que n'en comportent leurs devoirs nouveaux.

On ferait un beau recueil en prenant une ou deux pièces à chacun de ces poëtes qui ont renoncé à la poésie pour des fonctions plus lucratives, et il est plus d'un prosateur dont il y a lieu de regretter le silence et qui, pouvant donner un écrivain au

Digitized by Google

pays ne lui donne qu'un magistrat distingué ou un professeur éminent. Néanmoins ces noms ne peuvent guère être portés à notre actif littéraire.

Une autre catégorie doit être écartée, c'est celle qui suit la carrière du journalisme. Là, pour peu qu'on réussisse, on rencontre toutes les satisfactions de l'activité intellectuelle : l'intérêt quotidien, l'influence, les profits et parfois de l'honneur. Mais, pour le roman et la critique, il est rare que ces travaux sortent de « l'antre du feuilleton ». Il serait peut-être difficile de citer, en Belgique, un de ces critiques, toujours au poste et faisant une œuvre plus soutenue qu'en ne pense, qui ait eu, même dans les journaux les plus influents, une action réelle sur les lettres et sur les arts. La puissance de la presse s'exerce surtout dans la politique, où l'intérêt littéraire est trop effacé pour entrer en ligne de compte.

Nous devons faire une autre élimination qui soulèvera des objections, sans doute, mais qui nous est commandée par la dignité des lettres. La carrière réelle étant fermée, beaucoup d'écrivains se rejettent sur la librairie courante et font — pour nos éditeurs de livres classiques, pour les collections libérales, moins fréquentes chaque jour, pour les imprimeries catholiques, plus productives— de véritables ouvrages de pacotille; — il en est qu'on relie à bon marché en papier gauffré et doré pour les distributions de prix. — Ouvrages recommandables encore quand ils contiennent des faits exacts, des traductions bien choisies ou des idées droites; utiles certes, mais regardés à tort comme des titres pour leur auteur à la gloire littéraire et aux faveurs du gouvernement, quand ils ne sont que des compilations habiles; moins honorables quand ils poussent l'exploitation jusqu'au plagiat. Ce métier, qui devient quelquefois, selon le mot de Veydt, le plus malhonnête de tous les métiers, peut mener loin; mais si honnête qu'il reste, ce n'est pas de l'art. La loi de l'offre et de la demande est sa règle. On profanerait, en le lui appliquant, le nom deux fois sacré d'art populaire. L'ignorance peut admirer les livres et en tirer profit, l'esprit de parti peut faire la courte échelle aux auteurs, mais on ne peut chercher là de la littérature.

Si l'on entend par civilisation le maintien des institutions d'un pays, la diffusion vulgaire de la science et de l'histoire, ces écrivains, avec leurs rapports académiques, leurs ouvrages de vente et de lecture faciles : histoire ou imagination, et surtout avec leur activité dans la presse, nous donnent le nécessaire et comme le pain et le sel de notre vie intellectuelle.

Ce qui servirait au développement du pays, à ses progrès, à sa gloire, doit venir des penseurs et des écrivains. Il n'y a peut-être pas lieu de se plaindre que les lettres ne soient pas une profession, car les difficultés déblaient la carrière, les véritables vocations persistent malgré tout, et les lettres ne sont pas encombrées de médiocrités; si elles possédaient l'attention publique, cet obstacle serait à leur avantage.

Digitized by Google

Abstraction faite des nombreux travailleurs si distingués qui font progresser les sciences et l'histoire — nos écrivains peuvent se ranger en deux classes plus faciles à distinguer par le genre du procédé que par le nom des auteurs.

D'un côté, le but est plutôt la pensée et l'utile; de l'autre, l'art et l'éclat.

La première catégorie touche au journalisme politique, écrit pour les revues, traite largement l'histoire ou la critique, mèle la philosophie au roman, le progrès à la poésie, l'histoire ou la morale au théâtre, manie le livre ou le pamphlet avec la passion de l'idée et ne peut s'abstraire, dans l'art, des intérêts politiques et sociaux de notre époque.

Quelques-uns de ces écrivains ont conquis une position en Europe, beaucoup se distinguent tantôt par la force naturelle du style, tantôt par l'élégance acquise, qui par un cachet personnel de passion, qui par la netteté d'observation, tenant lieu d'art et laissant son empreinte sur le style. D'autres enfin, manquent de vie, restent dans la vieille ornière, ne vont pas au delà des formes requises, manquent d'aisance dans la prose, de verve dans la poésie.

C'est par la critique d'art que l'autre catégorie se rattache au journalisme. Ceux-ci visent plus à la forme. A leurs yeux, les précédents pèchent par le ton de l'école, par le convenu du langage, par le dédain de toute originalité personnelle, sacrifiée au désir de faire admettre l'idée, comprendre l'histoire ou saisir le progrès. Eux, au contraire, visent à la couleur, à la mise en scène des mœurs, au dramatique ou au comique du procédé, à l'éclat de la forme. Il ne leur déplaît pas trop d'être comparés à des peintres et ils sont fiers d'être comparés à Balzac.

Les premiers ont à craindre d'être plutôt des *essayistes*, des lutteurs, des polémistes, des apôtres, des penseurs, que des artistes. L'écueil des seconds est de ne voir que la superficie de la pensée et de l'histoire, de manquer de philosophie ou d'émettre dans une œuvre une philosophie manquée, de tailler un crayon plutôt qu'une plume, de manier des couleurs plus que des idées. L'un d'eux, qui fait de charmants vers, nous écrivait récemment : « Quelle pensée n'a pas été exprimée en poésie? Il ne nous reste donc plus qu'à rajeunir la forme. »

L'école de Rubens fait la gloire de la Belgique. Mais ce serait une erreur de croire que notre gloire littéraire tienne à une école coloriste semblable. Les deux arts sont trop différents pour que cette assimilation soit possible. La conception philosophique de l'œuvre est nécessaire, dans l'un comme dans l'autre; mais pour la peinture, c'est le dessin, le coloris, le clair obscur qui mettent le sujet sur la toile. Pour les lettres, c'est le choix des détails et le style qui mettent l'idée en scène. La forme brillant plus que l'idée, serait du clinquant; le style variant plus que la pensée ne varie, serait du cliquetis. L'école purement coloriste a l'un et l'autre danger à craindre.

Digitized by Google

Nous ne plaidons que contre le parti pris et la manière. Quand un écrivain est naturellement coloriste, il peut, il doit suivre ses tendances et ne pas étouffer une faculté si précieuse.

Ce qui manque à toute notre littérature, c'est un milieu vivant, une opinion publique, une critique sûre, une existence propre. La presse existe, la littérature n'existe pas. On se connaît à peine, on ne se contrôle ni ne s'entr'aide S'il y a des coteries, des cercles, des amitiés, il n'y a pas de cohésion, de principes admis, de marche arrêtée, et M. Van Bemmel a constaté un fait exact et donné un conseil profond lorsqu'il a dit dans le rapport du jury quinquennal : « C'est aux littérateurs eux-mêmes à se réunir « d'abord et à se connaître, afin de procéder, de commun accord, « à ce qu'on pourrait appeler *la vérification de leurs pouvoirs.* »

L'intolérance politique l'empêche. Ce n'est pas un obstacle sérieux. Car s'il est des écrivains catholiques, et si beaucoup de nos révolutionnaires savent manier la parole et la plume, le libéralisme démocratique est le caractère général de presque tous nos écrivains et n'en fait qu'un grand parti. C'est là un premier lien puissant.

Un autre caractère commun est l'indépendance de pensée et de forme, aussi bien vis à vis de la France que de l'Allemagne et de l'Angleterre. Ce principe est plus admis, il est vrai, que suivi. Rien n'est plus difficile que de se créer une originalité nationale. Plus d'une fois, on a vu des débutants insulter à la France ou chanter les races germaines avec des formules artistiques ou des hémistiches entiers de V. Hugo. Après Delavigne, Béranger, Lamartine, Aug. Thierry, trop imités, le genre Balzac, Murger, ou Erckman-Chartrian et la modernité de Baudelaire ont donné prise à l'invasion, et ni l'une ni l'autre de nos deux catégories d'écrivains n'est exempte de l'influence extérieure. Mais l'opinion est faite au moins, et l'on a pu, en plusieurs circonstances, constater de vrais progrès dans le sens de cette émancipation littéraire.

N'allons pas plus loin, mais répétons aux littérateurs belges cette parole qui rappelle si heureusement une grande époque : que le premier progrès à faire par eux est la *vérification de leurs pouvoirs.*

*

Il n'y a pas une si grande différence qu'on le croirait bien entre l'état de la peinture et l'état des lettres en Belgique. La principale, celle qui change presque totalement les apparences, c'est que la peinture y est admise comme art national, qu'elle est glorifiée dans le passé, et que, dans le présent, elle règne à l'intérieur et trouve de grands débouchés à l'étranger.

Une autre différence, c'est que la peinture seule a produit un génie exceptionnel : l'auteur du *Triomphe du Christ.*

A cela près, combien d'artistes se sont remisés dans le professorat et dans les fonctions publiques. On en compte peut-être autant que d'hommes de lettres.

Digitized by Google

Combien aussi produisent pour la vente courante. Entre un écrivain qui a un contrat avec son éditeur pour la réimpression de petits livres de classe, moyennant une rente annuelle, et un artiste affermé à un marchand de tableaux pour un nombre de toiles par an, à prix fixe, quelle différence y a-t-il? Une seule, c'est que l'écrivain reste souvent à sa place véritable de marchand obscur, tandis que l'artiste, dont le talent s'épuise ainsi, a trop souvent une vogue européenne, peu justifiable.

Il y a aussi des hommes de conception et des hommes de pure forme chez nos artistes; mais, pourquoi ne le dirions-nous pas, dans tous les genres, nous avons telle page écrite qui vaut bien telle toile peinte; et, le génie à part, on nous citerait difficilement une œuvre d'art à laquelle on ne puisse trouver un équivalent dans les lettres.

Le *spécialisme* envahit bien plus la peinture que les lettres; et les aberrations à la recherche du mieux, le dédain de l'école, le rejet de toute tradition, le parti-pris, le procédé, toutes les ficelles remplaçant les inspirations et la science, nous viennent de la peinture et ont produit moins de fausse gloire et moins de ravages dans notre littérature.

En quoi aussi a servi aux beaux-arts l'Académie?

Le gouvernement a beaucoup dépensé pour les arts. Mais où sont les chefs-d'œuvre de chaque manière de chacun de nos peintres? Il faudrait les chercher dans tous les coins de l'Europe. Pour fournir à notre exposition de Vienne, on a dû recourir à des marchands de tableaux.

Tout cela est assez secondaire. La peinture n'a pas un préjugé contre elle, et elle a pour elle jusqu'à l'engouement et l'ignorance. Qu'a-t-elle produit? Voilà la question.

Si l'on complète par l'imagination notre exposition de Vienne, en y remplaçant quelques toiles secondaires de plusieurs maîtres par leurs grandes œuvres, et en y ajoutant le contingent glorieux de quelques peintres absents, si l'on se fait ainsi dans l'esprit le tableau de notre école depuis 1830 et qu'essayant le même travail pour les autres pays, on arrive à une comparaison sommaire des diverses nations; alors — sauf les aberrations des uns qui abusent de leur sentiment coloriste, sauf les efforts manqués d'autres qui cherchent toujours et trouvent rarement — la peinture belge tient une place convenable dans l'art moderne.

Le premier fait à constater, c'est qu'elle est la première école pour le coloris. Là nos peintres se trouvent dans leur élément; ils savent et ils sentent juste. Au dessus de toutes leurs différences, parfois si profondes, éclate ce ton général : même quand ils abusent, on sent que ce sont des coloristes.

Après bien des délais et des écarts, l'art moderne aussi vise à la couleur et il est frappant de voir les efforts successifs, les progrès constants de toutes les nations vers ce but. On cherche encore, on tâtonne souvent, on ne veut pas étudier les règles flamandes.

Digitized by Google

Mais l'instinct s'impose, le goût exige, et toutes les écoles modernes se rapprochent de notre école par un sentiment nouveau, profond, intense, de la couleur.

La spécialité des genres est un autre caractère de l'art moderne. Se borner à une spécialité, c'est presque s'interdire le génie; aussi le génie manque. Nos artistes subissent cette loi, mais ils marchent les égaux des autres artistes dans presque toutes les spécialités, et, s'ils sont quelquefois laissés en arrière, ici par un paysagiste puissant, là par un peintre d'animaux exceptionnel, ils ont aussi des créateurs qui dominent leur époque par un rare génie.

Bornons-nous à ces considérations.

En peinture, comme en littérature, ce ne sont pas les œuvres excentriques qui comptent, ni les défauts brillants et les créations systématiques qui restent. Tout l'art consiste à faire dans la nature un bon choix, à demander au vrai une conception qui se prête aux moyens que nous fournit le genre qui doit la rendre, et à donner à l'idée l'éclat et la variété qu'elle comporte et pas davantage. Les ressources de l'art ne servent pas à une exhibition des tours d'adresse qu'un artiste sait faire sur la corde raide du style ou avec les couleurs du prisme; elles ne sont que des moyens de convaincre, de plaire ou d'émouvoir. Plus elles se dissimulent, plus elles réussissent; le grand secret est que l'art soit complet, en restant invisible, et produise ses effets, sans montrer ses ficelles.

HISTOIRE DE LA POÉSIE EN ALLEMAGNE, ETC., par F. Loise, Bruxelles, Vroman, 1873. — Si l'on fait abstraction des sciences naturelles et des publications historiques, pour chercher les grandes choses de l'art : la création et le style, — la part que l'Académie a prise dans notre développement littéraire est des plus faibles. On pourrait même soutenir que son action a été plus funeste qu'utile. Pour preuve, on citerait : des actes d'intolérance, des écrivains de grande valeur, comme Laurent et Tiberghien, systématiquement proscrits, des mémoires sérieux et brillants comme ceux de Ferd. Hénaux et Discailles, victimes de procès de tendance. On citerait Schmerling méconnu, M. Quetelet contesté sous prétexte de matérialisme dans sa plus grande œuvre : *La Physique sociale;* Bruck rebuté; Bara, malgré un éclatant succès, renvoyé aux calendes, sous le charmant prétexte que l'académie est créée pour maintenir les traditions et non pour susciter des sciences nouvelles. On citerait le concours sur Albert et Isabelle où l'Académie, exigeant un panégyrique, garde au panier un excellent mémoire dont l'auteur est mort trop tôt pour en appeler au public. On citerait même certaines de ses publications qui ont soulevé la risée de l'Europe et nous pourrions nommer des jeunes gens de grand avenir qu'elle a découragés. Mais où est l'écrivain qu'elle ait produit, l'œuvre qu'elle ait suscitée, l'influence qu'elle ait exercée au point de vue du caractère national, de la hauteur philosophique ou de la pureté du style, dans notre littérature?

Digitized by Google

La dernière nomination que vient de faire l'Académie en montre bien l'esprit. En toute autre occasion, nous n'aurions pas à nous occuper de ces élections. L'Académie est dans son rôle en se recrutant comme elle le fait. Si elle prenait tout ce qu'il y a de jeune, de fort et de viril, dans la littérature et l'université, ce serait presque un suicide. Mais cette élection s'est faite au lendemain du verdict du jury qui a décerné le prix de littérature française, elle a été proclamée en même temps que le résultat du concours; elle a été faite en faveur d'un concurrent, évincé pour la seconde fois, et elle doit être considérée comme une réparation offerte à la « victime », comme une protestation contre le jury. Nous avons à voir s'il y avait lieu que le parti catholique, après un verdict porté au nom de l'Académie, soutînt ainsi son candidat *unguibus et rostro*.

Le précédent jury avait déjà écarté M. Loise et la *Revue trimestrielle*[1] avait tenu à justifier son verdict contre un livre d'une *érudition de seconde ou de troisième main*, rempli de *bévues*, n'ayant pas *une idée nouvelle*, *ni une vue d'ensemble*, *ni une déduction féconde*, d'un style *déclamatoire* et sans goût.

Les initiales E. V. B. qui signaient cet article sont assez connues, elles lui donnaient une autorité véritable.

Aujourd'hui, ce sont deux journaux de Liége : *Le Journal de Liége* et *la Meuse*, qui nous exposent les raisons du verdict nouveau. Malgré l'aménité du style, l'acte d'accusation est complet.

Voici d'abord pour le fond :

« M. Loise s'est contenté de faire un *livre de seconde main*. « L'Allemagne est très riche en manuels et en histoires de sa lit- « térature nationale. Que notre auteur ait mis à profit les meil- « leurs, il n'y aurait rien à redire à cela; mais qu'il *y découpe des* « *pages entières pour les enchâsser dans son texte*, même en citant « de temps en temps les auteurs qu'il a suivis, c'est ce que nous « ne pouvons admettre, cela se tolérait *au moyen âge*; aujourd'hui, « ce n'est plus de mise; tout au moins la préface eût-elle dû nous « avertir que *ce volume était*, *à tout prendre*, dans plusieurs de « ses parties importantes au moins, un *remaniement de ceux de* « *Vilmar et de Heinrich* : nous ne citons que les manuels où il a « été puisé en pleines mains. »

Ainsi, d'après *la Meuse*, ce candidat que les catholiques ont porté pour le prix quinquennal de littérature française, et ont vengé de son échec en le faisant entrer à l'académie, avait pour titres un livre qui est un remaniement de deux manuels allemands, procédé moyen-âge.

La Meuse ne s'arrête pas là. Elle prouve que ce remaniement est fait par un auteur qui ne connaît pas la langue des écrivains qu'il juge et des manuels qu'il compile. Ce journal cite de nouvelles *bévues* comme lorsque M. Loise traduit, *trésorier* par *arquebusier*, puis il ajoute :

« Qu'on traduise Vilmar en ayant soin de le citer chaque fois

Digitized by Google

« qu'on lui emprunte un passage, soit; mais du moins qu'on le « traduise fidèlement, qu'on ne lui fasse pas dire des choses « impossibles. »

Le Journal de Liége donne aussi des preuves de cette ignorance qui ne traduit Vilmar qu'en faisant même des fautes de français : « La prose allemande aurait tout à gagner *dans* l'étude de ses œuvres du xve siècle ».

La conclusion de *La Meuse* est que ce livre est une *œuvre de marqueterie*, que l'auteur ne domine pas son sujet, que *les observations critiques, quand il en hasarde, flottent dans le vague.*

Le dernier coup est cruel : Ce livre est un bon livre « *pour la masse du public qui ne prendra pas la peine de se demander comment l'auteur a procédé* ».

En effet, des plagiats, bien choisis, peuvent instruire et plaire; il ne leur manque que d'être signés du nom de l'auteur véritable.

Le *Journal de Liége* raille :

« Il (l'auteur) a même poussé la *prudence* et la *modestie* jusqu'à « s'en tenir *à peu près exclusivement* au manuel de Vilmar. »

Modestie est dur, mais cela mène à l'Académie.

Après le fond, la forme : les deux journaux de Liége sont d'accord avec la *Revue trimestrielle* sur le style de l'auteur.

Écoutez *La Meuse :*

« Le même défaut y est plus prononcé (que dans les précédents « volumes), à ce point que la lecture de certaines pages en « devient fatigante. Des réflexions dont la *banalité* se dissimule « sous la rondeur et la sonorité des phrases, tantôt systématiquement hachées, tantôt intempestivement pompeuses et « tirées en longueur, interrompent trop souvent le lecteur ».

Le *Journal de Liége* donne de ce style des exemples d'une préciosité digne de tous les prix académiques :

« Tantôt c'est l'âme qui se volatilise, qui s'extériorise, qui « s'extravase; tantôt c'est le génie qui n'a qu'une valeur histo- « riquement relative, ou l'art qui est une conséquence du génie « individualisé. Que dire aussi des signes symptomatiques, des « individualités collectives, des artifices qui ne sont que men- « songes, du pain de la parole mis dans la langue du peuple, et « enfin des mélodies qui n'ont pas assez de nature pour plaire « à la foule! »

Il est impossible que ces défauts et ces découpures n'aient pas été signalés au jury. Les amis catholiques de l'auteur n'en ont pas moins persisté à vouloir faire un lauréat de cet écrivain qui compose un livre académique avec de modestes manuels allemands et à le venger d'un juste échec en le faisant entrer à l'Académie.

Un dernier trait : l'Académie n'a jamais pu trouver dans son sein un jury littéraire complet; cette fois, sur sept membres il y avait deux académiciens dont l'un n'a pas voté pour M. Loise. Mais cela n'empêche pas ce « docte corps » de donner sur les ongles du jury qui n'a pas voulu couronner un auteur « dignus intrare ».

Digitized by Google

Il est vrai que cet écrivain a débuté en appelant Voltaire l'un des plus grands corrupteurs de l'humanité, et Rousseau un aboyeur social.

ÉD. ROMBERG, *Comédies en prose et en vers*. Bruxelles, Office de publicité, 1872.—HENRI DELMOTTE, *Comédies*. Bruxelles, Classen, 1873. — Ces deux volumes ont des ressemblances frappantes qui montrent bien dans quel état est laissé l'art dramatique en Belgique. Tous les deux sont composés des comédies en vers et en prose; la première comédie de chaque recueil a été représentée à Bruxelles en 1845, l'une : *M. Dubois*, de M. Delmotte, le 18 mars; l'autre : *La fin d'un roué*, de M. Romberg, le 23 mai. Puis, aucune pièce des deux auteurs n'a plus été représentée et, après un premier succès qui remonte à près de 30 ans, ils rentrent dans l'arène, non pas au théâtre, mais chez le libraire, et sont réduits à ce que Musset a appelé un spectacle dans un fauteuil.

M. Romberg, en publiant dans la *Revue de Belgique*, en 1850, sa seconde pièce : *Les finesses de Cynthie*, devenue aujourd'hui : *Le tyran de Forli*, disait :

« Cet ouvrage était destiné à la scène. L'auteur ne l'a point fait représenter pour des motifs que devineront tous ceux qui ont vu jouer la comédie à Bruxelles dans ces derniers temps. »

M. Romberg, ne dit pas si c'est pour le même motif qu'il n'a pas fait représenter ses autres œuvres. Il pourrait en invoquer un autre : l'invasion du théâtre par un genre auquel ni lui, ni M. Delmotte ne sacrifient. Le principal motif cependant n'est pas là. Tous nos essais sont étouffés par la prévention des directeurs et du public, en faveur du théâtre français. Les intérêts du théâtre en Belgique sont aux mains de ceux même qui en nient la possibilité.

Rien n'a changé depuis 1850, malgré les efforts de M. Romberg comme directeur général des lettres et des arts. Ses autres pièces : *Le fumoir*, un acte en prose, *Histoire de mon temps*, 5 actes en vers, *Appartement à louer*, un acte en prose, non plus que les dernières de M. Delmotte : *Le début*, 5 actes en vers, *Comment on devient conseiller*, 2 actes en prose, *Le lanceur d'affaires*, 2 actes en prose, n'ont été ni représentées, ni publiées, quoique le comité de lecture eût admis l'une d'elles (il les eût admises toutes), au bénéfice des primes d'encouragement.

Le fumoir de M. Romberg serait cependant agréable à voir à la scène. La dernière situation en est émouvante : Gontran vient demander à son ami, en présence de sa femme, d'être le témoin d'un duel qu'il veut avoir avec l'amant de la veuve qu'il aime, amant qui n'est autre que le mari. La femme, qui sait tout et qui vient de signifier à son époux une rupture irréparable, ne peut le tirer de ce mauvais pas qu'en lui pardonnant.

L'Appartement à louer, de M. Romberg, et *le Lanceur d'affaires*, de M. Delmotte, auraient pu aussi être facilement représentés.

Ces deux écrivains sont de la même école; ni romantiques, ni

Digitized by Google

classiques, ni réalistes. Ils rappellent plutôt de loin Casimir Delavigne. Leur style, malgré la finesse de l'un et le sentiment de l'autre, n'a pas toujours l'éclat et l'originalité qu'on demande aujourd'hui aux œuvres d'art. Leur vers dit quelque chose, souvent avec esprit, quelquefois avec grâce, mais parfois aussi avec gêne ou incorrection.

Enfin, chaque recueil contient une comédie en 5 actes et en vers : Le *Début* et l'*Histoire de mon temps*, qui nous satisfont moins. Le *Début* est plein de sentiments patriotiques, mais il s'y mêle aux péripéties des incidents qui ne sortent pas assez du sujet. L'*Histoire de mon temps* est plus compliquée que nette; l'entrée en scène de la jeune fille vient trop tard et le dénoûment est assez dur. Mais c'est un art bien difficile que le théâtre et une entreprise bien importante de créer une scène nationale. Les bons patriotes concluront avec nous que c'est une raison de plus pour encourager les tentatives sérieuses, les essais loyaux, la persévérance utile. En général, au contraire, on arguë de notre inexpérience contre notre art lui-même, et, parce que nous ne faisons pas de chefs-d'œuvre du premier coup, on nous nie la faculté de faire des œuvres.

CONTES FLAMANDS ET WALLONS, par Camille Lemonnier. — C'est dans la *Revue de Belgique* que M. Lemonnier a abordé pour la première fois ce genre nouveau : nos lecteurs se rappellent *Jeanne la Rousse*. S'il est un roman qu'on puisse appeler national, c'est bien celui-là, où pas un détail n'est étranger à nos mœurs, où les Belges qui ont vécu de la vie du pays seront ravis de trouver à chaque ligne un trait local, une coutume populaire, un type connu, un souvenir aimé. Aucun écrivain jusqu'à présent n'était entré aussi avant dans cette peinture de nos usages, n'en avait abordé les détails si naturellement qu'il semble qu'on les raconte soi-même.

Nos peintres non plus, n'ont guères touché à ce genre; les uns se perdent dans le moyen âge, d'autres vont en Zélande ou en Suisse, et ceux qui restent dans leur pays n'ont pas jeté un regard si vrai et si profond sur leur pays. Seul, le poëte flamand Van Beers a des scènes pareilles qu'il traite de main de maître, deux des contes de M. Lemonnier rappellent son petit poëme si douloureux sur saint Nicolas [1]. Qu'on ne croie pas ce genre facile; le style d'abord présente de grandes difficultés, car avoir du style en restant dans l'exacte simplicité d'un tableau populaire, est une des qualités qu'on rencontre le plus rarement. Aussi, le style de *Sedan* est bien plus plastique que celui des *Contes flamands et wallons;* un écrivain qui sait jeter les couleurs à pleines mains et qui a su mettre tant de puissance et de sobriété dans les tableaux terribles de la guerre, n'a pu, du premier coup, appliquer cette beauté de la forme à des scènes de la vie ordinaire.

[1] Le *Noël du petit joueur de violon* et *Bloementje*.

Digitized by Google

Ces *intérieurs* ne suffisent pas; leurs peintures exactes doivent servir de cadre à une idée juste ou à un sentiment vrai. M. Lemonnier n'a pas négligé cette loi de l'art. Ses tableaux de genre ne se bornent pas à des bahuts, à des casseroles, à un pain sur une nappe à carreaux blancs et bleus, à un gâteau bien fait et bien cuit, à des *koekenbakken* lestement retournées. Il y mêle la vie du cœur, les petits drames ou les simples comédies des passions. Son premier et son dernier conte peuvent soulever quelques objections sur ce point, quoiqu'ils arrivent l'un et l'autre aux larmes. Ceux qui nous semblent le mieux réussis sont : *un Mariage en Brabant* et *la Sainte Catherine au moulin*. Là, les usages et les caractères sont choisis et rendus avec une vérité remarquable, un véritable talent, et l'auteur arrive à l'émotion avec une grande simplicité de moyens, qui répond bien à son cadre rustique; tout s'harmonise : les types et les maisons, les caractères et les paysages, les esprits et les petits talents. Le tailleur et le savetier sont peints au naturel, mais ils n'en mettent pas moins de finesse dans leur amour filial pour marier convenablement leurs enfants. La meunière fait une *flammiche* avec une habileté toute particulière, que l'auteur s'efforce d'atteindre dans son récit, mais elle met autant de cœur à donner son fils à la fille d'un voisin ruiné. C'est là de l'art véritable, et il est à la fois national et humain.

Pour faire la part de la critique, disons que le langage est difficile à garder pur au milieu de ces détails qui exigent des locutions wallonnes ou flamandes. Le plastique de la forme et la pureté de la langue, voilà les deux progrès que devra réaliser l'auteur en suivant cette veine inépuisable. Son observation est un peu bornée dans ce livre, où l'on remarquera quelques redites, mais quel champ vaste il a devant lui. Son genre est créé; son terrain est conquis, il lui suffit d'y tracer de nouveaux sillons. Kompert a fait cela pour les juifs allemands; Erckman-Chartrian pour la France; M. Lemonnier peut le faire pour sa patrie.

ROMANS ET NOUVELLES, par CAROLINE GRAVIÈRE, recueillis par le bibliophile Jacob. — *L'énigme du docteur Burg*. — *Gentilhommerie d'aujourd'hui*. — *Choses reçues*. Paris, librairie de la société des gens de lettres, 1873. — La passion fait le style; chaque fois que Mme Gravière raconte une émotion personnelle, comme les péripéties d'une famille devant une maladie cruelle; ou s'inspire d'une indignation ressentie : soit devant une trahison violente, soit au sujet d'une palinodie hypocrite de l'amour épuisé, le feu semble jaillir de sa plume et de son cœur, le style éclate, profond et lumineux. Or, sauf les détails intermédiaires, notre auteur ne procède jamais autrement. Son dernier conte avait un cachet moins personnel et bien des lecteurs ont préféré la *Servante* à *Choses reçues*. Mais dans sa première manière, elle allait droit au but : « J'étais l'amant de la femme de mon patron et, sauf le mari, tout

Digitized by Google

« le monde le savait; car pour ce crime de société il est de bon « goût de ne pas tenir un incognito trop sévère. » Ainsi débute *Choses reçues*, et le sujet du *Docteur Burg* est tout plein de ces éclairs. Il n'y a pas à le dissimuler : Mme Gravière est de la famille de Balzac; ce qu'il faisait à froid, par système plus que par misanthropie, de parti pris plutôt que par élan naturel, elle le fait par inspiration, par passion, par cette sorte de vigueur de sentir et de penser dont Rachel nous montrait l'expansion sur la scène et que Mme Gravière prodigue dans ses petits livres.

Ce premier volume — l'éditeur en annonce cinq — contient trois romans de cette première manière de l'auteur; le premier, un conte inédit : le *docteur Burg*, est peut-être le plus hasardé de tous. Est-ce un choix de l'éditeur français, qui connaît le public parisien? Le second volume commencera par la *Servante*.

C'est une des grandes difficultés de l'art de passer de ces premiers jets que dirige la nature seule, à des œuvres plus impersonnelles et tout à fait artistiques. On risque de perdre d'abord l'éclat du procédé, la profondeur de l'impression, et ce n'est qu'après de nombreux efforts qu'on arrive à donner à des conceptions plus synthétiques, ce cachet vivant de style qu'on n'avait eu aucune peine à mettre sur ces sortes de confessions, de soi ou d'autrui, qui remplissent d'ordinaire les premiers romans. Placer l'originalité de l'écrivain dans l'art universel, harmoniser sa passion avec la vérité générale, et, sans rien abdiquer de sa vie propre, se placer dans l'humanité vivante, voilà le travail de l'artiste et le but de l'art. Mme Gravière a commencé dans la *Servante*. Qu'elle entre plus résolument dans cette large philosophie de l'observation, et qu'en soignant son style, elle oublie, elle méprise même cette fausse philosophie, qui consiste à mépriser l'humanité pour les bassesses exceptionnelles de l'homme, pour les folies, plus rares qu'on ne pense, de la femme; qu'elle s'épanouisse dans le calme puissant, dans la sérénité vivante que les grands artistes ont toujours eue et que l'on trouve si bien dans la nature ! alors, après les cinq volumes qu'annonce son éditeur et qui vont faire, sous ses auspices, le tour de la France, son sixième volume, et ceux qui suivront, constitueront une création forte, un écrivain vigoureux, un art complet.

P.

ŒUVRES CHOISIES DE MAX VEYDT, *publiées par un comité d'amis*. Bruxelles, chez M. Weissenbruch, 1873. — « Que de fois, a dit Max Veydt, en parlant de Boissonade, nous l'avons coudoyé sur les quais, tout entier à feuilleter des livres poudreux et sales. Cher maître, le respect nous obligeait alors à nous écarter de vous, mais votre image, comme celle d'un père, sera perpétuellement en nous. » — Ce sentiment que Boissonade avait inspiré à Max Veydt, Veydt semble l'avoir transmis vis-à-vis de lui à ses élèves et à ses amis

Digitized by Google

eux-mêmes. Pour ceux qui, venus trop tard ou trop tôt, ne l'ont pas connu et n'ont pu le compter ni pour camarade d'études, ni pour professeur, l'homme leur sera révélé par la lecture de ses œuvres et, en passant des heures charmantes avec elles, tous éprouveront le regret de n'avoir pas été des amis de l'écrivain.

Il serait impossible, en effet, de ne pas sentir son âme s'élever, en même temps que l'esprit sourit, lorsqu'on parcourt ces pages, si douces d'érudition, si vraies d'observation et de bon sens, qui ont été primitivement insérées dans la *Revue trimestrielle* et dans la *Revue de Belgique*.

Si nous ouvrons le livre des *Œuvres choisies*, nous trouvons d'abord *Télémaque*, véritable programme d'éducation — cet indispensable complément de l'instruction — qui enseigne « aux mortels les devoirs et les obligations de la vie ». Plus loin, dans *Artaxerxès*, avec quelle acre ironie, il flagelle les despotes, le despotisme et toutes ses hontes. Depuis Lysandre qui, « avec un art égal, savait humilier les petits et s'humilier devant les grands », et les soldats athéniens qu'entraîne une obole, jusqu'au roi des rois que menacent l'ambition insatiable des princes et les intrigues du sérail, tous y sont cruellement raillés par l'écrivain impitoyable; mais sa raillerie est revêtue de tant de bonhomie, ses coups de boutoirs sont couverts d'une housse de velours si épaisse, qu'en vérité, les despotes et les pieds-plats modernes se reconnaissant dans ces Persans et ces Grecs, ils auraient mauvaise grâce de s'en fâcher. Ils s'en sont bien gardés, du reste, lorsque plus tard ses attaques ont été directes. Parmi les plus audacieux adversaires de notre humoriste — et ceux-là étaient les moins coupables — l'un s'est contenté de lui adresser l'outrageante épithète de « disciple du bonhomme », en le raillant de son culte austère pour Jean de Lafontaine; un autre l'a écrasé de son mépris par l'envoi de ses « Études morales » !

C'est en effet l'*humour* qui distingue les écrits de Max Veydt; mais cet *humour* est à lui, bien à lui. C'est en butinant à toute fleur, en recueillant tous les sucs, que l'abeille distille ce miel si savoureux et si parfumé des Ardennes : ainsi en s'inspirant du génie des langues anciennes dont il voulait pénétrer les secrets les plus intimes, l'écrivain s'est formé ce style qui affirme sa personnalité.

Faut-il rappeler, pour le prouver, ce charmant rapport, véritable plaidoyer pour la défense des petits oiseaux, où le sentiment le plus pur s'allie au bon sens, en s'enveloppant d'une forme exquise? Veydt ne s'est guère départi qu'une fois de ce style, et encore... est-ce s'en départir que d'affecter un peu la forme archaïque? — Du reste, le sujet l'entraînait, ne racontait-il pas les *Voyages et mariages de Thésée, prince d'Athènes*, jeune homme aussi étourdi qu'audacieux, vrai troubadour du redressement des abus, s'en allant à la recherche de son père et se détournant de ce devoir pieux pour s'attaquer à tort et à travers, sans mesure et sans reflexion, à tous les monstres de la terre dont

Digitized by Google

il prétendait la purger, pauvre fol! — O utopistes de nos jours, petits et grands, lisez cette boutade du vrai bon sens et.... méditez.

Que de choses nous aurions encore à signaler dans ces *Œuvres choisies!* Mais le temps et l'espace nous manquent. Toutefois nous ne saurions finir sans signaler les articles pleins de cœur, de vaillance, de savoir et de raison avec lesquels Max. Veydt entreprit la défense de l'enseignement et des fortes études; avec quelle lucidité de vues, il prouva que le *labor improbus* seul fait les hommes, que les petits pays doivent surtout avoir à tâche de conquérir la gloire de la science, la seule à laquelle ils puissent aspirer, la seule en fait qui élève un peuple au dessus des autres.

C'est ainsi que Max Veydt entendait le patriotisme.

Nous dirons en terminant avec l'auteur de la notice : « Le meilleur monument qu'on puisse élever à un écrivain est la publication de ses œuvres. » — En éditant le volume que nous annonçons, les amis de Max. Veydt ont le mieux honoré la mémoire d'un charmant écrivain, d'un homme de cœur, d'un citoyen jaloux de la vraie gloire de son pays. AD. C.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES. — Il n'y a pas un an, M. Schmit, recteur de l'Université libre de Bruxelles, en inaugurant son rectorat, indiquait l'utilité et, en quelque sorte, la nécessité pour la faculté des sciences de donner à son enseignement un caractère non seulement spéculatif, mais encore spécial et pratique. Tout en revendiquant hautement l'importance des sciences pures, il émettait l'idée d'ouvrir de nouveaux cours sur les sciences appliquées destinées à former des ingénieurs. Nous sommes heureux de constater que cette idée est en voie de réalisation. Nous avons sous les yeux le programme d'une Ecole polytechnique ou Faculté des sciences appliquées, annexée à l'Université libre de Bruxelles, et qui doit s'ouvrir au mois d'octobre prochain. La nouvelle école comprend six sections : Exploitation des mines, Métallurgie, Chimie industrielle, Construction des machines, Génie civil et Architecture. Elle est destinée à former des ingénieurs des mines (pour les mines ou pour la métallurgie), des ingénieurs des arts et manufactures (pour la chimie ou pour la mécanique), des ingénieurs civils (pour le génie civil ou pour l'architecture). L'enseignement régulier est réparti sur quatre années d'études, dont les deux premières sont dites *théoriques* ou *préparatoires*, les deux dernières *spéciales*. Il y a un examen d'admission, des examens de passage et un examen final. La séparation des élèves en section ne s'opère qu'au début de la troisième année. Indépendamment des élèves *réguliers*, c'est à dire suivant tous les cours d'une année et voulant faire des études complètes, il y aura des élèves *libres*, suivant des cours isolés. Les premiers pourront obtenir des diplômes d'ingénieurs, les autres des certi-

Digitized by Google

ficats spéciaux. Le personnel du corps enseignant se compose de 14 professeurs; le nombre des cours, y compris dessin, travaux graphiques, chimie pratique, etc., est d'environ quarante.

Le plan d'organisation de l'Ecole nous semble bien conçu et dans un esprit large. Notons à l'appui ce passage du programme : « Les professeurs veilleront à ce que la division en sections n'altère pas le caractère fondamental de notre enseignement, celui d'être assez général pour permettre à nos ingénieurs d'embrasser une carrière industrielle différente de celle qu'ils ont d'abord choisie. »

Nous ne doutons pas que la nouvelle Ecole ne soit appelée à un plein succès. Elle comble une véritable lacune de l'enseignement supérieur pour l'agglomération bruxelloise. Nous ne sommes donc pas étonné de la sympathie et de l'appui qu'elle rencontre, aussi bien de la part de l'administration communale de Bruxelles que de celle des administrations communales de nos importantes communes suburbaines. L'agglomération bruxelloise renferme un grand nombre d'usines, de fabriques, de manufactures, d'établissements industriels de toute nature; les élèves de la nouvelle école pourront profiter de l'avantage de visiter avec fruit ces établissements et, au besoin, grâce aux facilités de communication que les chemins de fer nous procurent, ils pourront également visiter les houillères du Hainaut, de Liége, de Namur, les carrières dispersées dans différentes provinces, faire des excursions géologiques, etc., en un mot, joindre à l'enseignement puisé dans les leçons, celui que fournit la vue même des choses.

Quant à l'Université libre, on ne peut que se féliciter de la voir prendre progressivement de l'extension et ouvrir ses portes à toute une nouvelle catégorie d'élèves. Fondée il y aura bientôt quarante ans par quelques hommes dévoués qui n'avaient pas reculé devant la difficulté de l'entreprise, elle n'a cessé depuis lors de grandir, de prospérer et de rendre d'importants services à notre pays; et nous aimons à croire qu'elle est appelée à en rendre encore. Une nouvelle phase va s'ouvrir pour elle et consolider de plus en plus la réputation qu'elle s'est légitimement acquise déjà, tant à l'étranger que chez nous. X.

VIE DES SAVANTS ILLUSTRES, depuis l'antiquité jusqu'au XIXe siècle, par Louis Figuier. Tomes 1 et 2. Savants de l'antiquité. Paris, Hachette et Ce. — C'est une seconde édition d'un ouvrage en 6 volumes, déjà publié en grand format et avec illustrations.

Tallemant des Réaux raconte qu'un élève des jésuites, ayant demandé à son père une *vie des saints*, le bon bourgeois lui envoya Plutarque. M. Figuier veut donner aux pères libéraux un Plutarque de la science. Y a-t-il réussi? Sans aucun doute, s'il ne s'agit que de vulgariser, en style facile, la vie et les travaux des savants : Thalès, Pythagore, Platon, Aristote, Hippocrate, Théophraste, Archimède, Euclide, Apollonius de Thyane, Hip-

Digitized by Google

parque, Pline, Discoride, Galien, Claude Ptolemée, l'école d'Alexandrie. Mais il ne faudrait pas prendre à la lettre le nom de Plutarque; car Plutarque est difficile à égaler.

Ce recueil est présenté comme le premier qui soit publié et il s'adresse à toutes les catégories du public. Cependant Arago, dans ses biographies de savants, a laissé des modèles du genre, modèles de précision d'idée, de netteté d'exposition et de clarté élégante de style, que M. Figuier n'a pas même ambitionné d'atteindre. Non seulement Arago a fait de courtes biographies des principaux astronomes : Hipparque, Ptolémée, Albategnius, Ab Mamoun, Aboul-Wéfa, Ébu-Jounis, le roi Alphonse, Regiomontanus, et d'autres plus ou moins étendues selon le sujet, consacrées à Copernic, à Tycho-Brahé, à Képler, à Galilée, à Descartes, à Hevelius, à Picard, à Cassini, à Huyghens, à Newton, à Flamsteed, à Halley, à Bradley, à Dolland, à Lacaille, à Herschell, à Brinkley, à Gambert et à Laplace; mais il a rédigé aussi, dans ses *notices biographiques*, de véritables portraits de savants : Fresnel, Volta, Young, Fourier, Watt, Carnot, Gay-Lussac, Malus, Fermat, Abel, Lislet-Geoffroy. La réunion de ces biographies formerait un superbe recueil, antérieur à celui de M. Figuier. Mais on ne peut trop mettre à la disposition de tous les esprits les annales de la science. Ce qu'on n'irait pas chercher dans les œuvres complètes d'Arago, ce que nous avons trouvé bon d'indiquer qu'on y trouverait, on le lira plus facilement dans une publication, soit illustrée comme la première édition de ce livre, soit à bon marché comme la seconde.

M. Figuier est connu comme un vulgarisateur. Il en a les qualités et quelquefois les défauts. Ce qu'exige la durée d'une œuvre lui manque quelquefois, et c'est l'auteur qui en souffrira le plus. Mais il se fait lire facilement; c'est l'essentiel pour le public et pour son éditeur, qui a bien fait de mettre à la portée de tous ce livre utile.

LE CONSTRUCTEUR, par F. Reuleaux, traduit de l'allemand sur la 3e édition, par MM. Debèze et Mérijol. Paris, F. Say, 1873. La science est cosmopolite et chaque fois qu'un ouvrage de valeur réussit en Allemagne, on peut être certain qu'il sera traduit en français. Nous ne pouvons mieux juger ce livre qu'en donnant la préface des traducteurs. C'est un hommage scientifiquement motivé rendu à l'auteur allemand par des écrivains français compétents.

Parmi les nombreux traités relatifs à la construction des machines, qui ont été publiés en Allemagne, *le Constructeur* de Reuleaux est un de ceux dont le succès a été le plus rapide. En quelques années seulement il est arrivé à sa troisième édition. Nous croyons rendre un véritable service aux constructeurs et aux ingénieurs français, en les mettant à même de consulter l'ouvrage du savant professeur, et de tirer parti d'un grand nombre de renseignements, qu'on chercherait vainement dans la plupart des

Digitized by Google

recueils du même genre publiés en France. Tels sont, par exemple, pour n'en citer que quelques-uns, les calculs des ressorts de toute nature, des filets de vis, des cylindres de presses hydrauliques, des chaînes en fer, des câbles de transmission, etc.

L'ouvrage de Reuleaux présente, en outre, sur tous les traités analogues, une supériorité incontestable, due à l'emploi de la méthode si féconde des *rapports* pour la détermination des divers organes d'une machine.

L'ouvrage complet est divisé en quatre parties principales :

La première, qui comprend la résistance des matériaux, a l'avantage de donner, sous une forme très simple, toutes les formules dont l'emploi peut présenter quelque utilité dans la pratique. L'usage de ces formules se trouve d'ailleurs singulièrement facilité par la disposition en tableaux, adoptée par l'auteur, et où les formules se trouvent accompagnées de figures et d'observations indiquant clairement les conditions dans lesquelles ces formules sont applicables.

La seconde partie est entièrement consacrée à l'exposé des principes de la graphostatique, avec de nombreux exemples d'application à la construction des bâtiments et des machines. Cette méthode si simple, qui n'a été réunie en corps de doctrine que depuis sept à huit ans seulement, par le professeur Culmann, de Zurich, est aujourd'hui passée dans l'enseignement des écoles industrielles en Suisse et en Allemagne. Les avantages incontestables qu'elle présente, dans la plupart des cas, sur toutes les autres méthodes, nous permettent d'espérer qu'elle ne sera pas moins bien accueillie en France.

La troisième partie comprend la détermination des organes de machines proprement dits, fondée, comme nous l'avons dit, sur la méthode des nombres proportionnels. Les dimensions des diverses parties de chaque organe se trouvent inscrites sur les figures intercalées dans le texte ; elles sont toutes exprimées en fonction d'un module spécial, qui a été déterminé, dans chaque cas, par les résultats de l'examen d'un grand nombre d'organes du même genre, reconnus d'une exécution satisfaisante.

Enfin la quatrième partie renferme une série de tables, reproduisant sous une forme commode divers éléments de calcul, dont le constructeur a constamment besoin, tels que tracés des courbes, surfaces, volumes des corps, puissances, racines, nombres réciproques, lignes trigonométriques, etc.

En dehors des tables et de formules, l'ouvrage renferme un très grand nombre de figures et de tracés, rigoureusement à l'échelle, exécutés avec un luxe et une précision de détails qui ne se rencontrent dans aucun des traités du même genre publiés jusqu'à ce jour.

Ces dessins sont certainement de nature à rendre de réels services à tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont à traiter les nombreuses questions qui se rattachent à la construction de bâtiments ou de machines.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

GYMNASTIQUE DES DEUX SEXES, *créée spécialement à l'usage des jardins d'enfants*, par le capitaine Docx. — GYMNASTIQUE DES JEUNES FILLES ET DES DEMOISELLES *créée spécialement à l'usage des écoles primaires et moyennes*, etc., par le même, avec planches. Audenarde chez l'auteur, et Arlon chez Cleuter-Dur, 1873. — On a appelé la méthode exposée dans ces petits livres : la vraie gymnastique scolaire. M. le capitaine Docx commande l'école du 10e de ligne. Le 2 avril de cette année, les instituteurs du ressort scolaire de la Flandre orientale, avaient près d'Audenarde une conférence sur l'horticulture. M. Docx, après la conférence, montra aux instituteurs sa méthode gymnastique, avec l'aide de 50 de ses élèves. La simplicité des mouvements, leur direction naturelle, les exercices gradués sans engin, suivis d'exercices avec de petits instruments : cannes, cordes, perches, tout l'ensemble de la méthode gagna l'adhésion des instituteurs, et il n'y eut qu'une voix pour conclure avec le *Progrès* que c'était là de bonne gymnastique d'école.

RIVISTA EUROPEA. — Juillet. — Le cours forcé, Carlo Leardi ; aperçus de philosophie, G. Marcotti ; la poésie et la critique contemporaines. F. Muscogiuri ; la critique de l'art en Italie et les écrits esthétiques de Taine, Alberto Cresci : à propos d'un nouveau poète, A. Rondani ; Urbano Ratazzi, F. Bosio ; les amis de l'Italie en Angleterre, Alberto Errera ; poésies, souvenirs biographiques, De Gubernatis ; les soirées de Florence, Amédée Roux ; les Albanais en Roumanie, Dora d'Istria ; législation comparée ; bibliographie italienne et étrangère, etc.

LE TOUR DU MONDE, nº 649-652. — Cette excellente revue termine son premier semestre de cette année en achevant le voyage en Espagne de M. Davillier, illustré avec tant d'entrain et de talent, par Gustave Doré. — Puis vient une expédition en Corée, par un ancien officier de marine, M. Zuber ; enfin, la revue géographique semestrielle par M. Vivien de Saint-Martin, où l'on trouvera, outre l'exposé de l'état des expéditions géographiques, une étude sur le beau livre de M. Hubner : *Promenade autour du monde*.

DICTIONNAIRE DES ANTIQUITÉS GRECQUES ET ROMAINES, *d'après les textes et les monuments*, etc., rédigé par une société d'écrivains spéciaux, sous la direction de MM. Ch. Daremberg et Edm. Saglio, avec trois mille figures d'après l'antique. Prix de chaque livraison 5 fr. Paris, Hachette et Ce. — L'entreprise considérable que nous annonçons est digne des éditeurs du *Dictionnaire* de M. Littré. Un texte sérieux, des illustrations d'après l'antique, tout concourt à cette œuvre que nous étudierons lorsque plusieurs fascicules auront paru.

LA CRITIQUE PHILOSOPHIQUE, sous la direction de M. Renouvier. — Cette revue poursuit sérieusement ses travaux. Sa livraison du 12 juin est consacrée toute entière à une grande question soulevée par M. R. Hoppe, dans une revue allemande, sur la fondation de la philosophie comme science exacte, déterminée et régulièrement progressive, comme les sciences naturelles. Le criticisme a une grande force pour trier les tendances justes des rêves impossibles en de pareils projets. L'auteur montre nettement que, s'il est à souhaiter que les philosophes se mettent d'accord sur les termes qu'ils emploient et sur les règles d'exposition et de discussion des idées, il est impossible de réduire la philosophie à des vérifications de faits, à des expériences physiques ; qu'on ne peut en éliminer le « produit intel-

Digitized by Google

lectuel » et les actes de volonté. Les lecteurs qui aiment la science philosophique et les études sérieuses qu'elle exige, trouveront chaque jeudi dans cette revue une ample matière à réflexions et des renseignements utiles sur les livres nouveaux.

REVUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, t. XVI. 2e livraison. — Enseignement des mathématiques, sur l'examen de gradué en lettres, par P. Mansion; quelques observations sur les mots *actis* et *cateia* dans Virgile, Enéide, livre VII, vs 730 et 741; leur étymologie et leur signification, par J. H. Bormans; analyse littéraire du monologue d'Emilie, par Thil-Lorrain; comptes-rendus; actes officiels et nécrologie.

LA VIE MODERNE, Journal hebdomadaire illustré paraissant le samedi. — Bruxelles, *Office de publicité*, Paris, M. Richard Lesclide et Cie.

REVUE DE DROIT INTERNATIONAL ET DE LÉGISLATION COMPARÉE, publiée par MM. Asser, Rolin-Jacquemyns et Westlake. — Londres, Bruxelles, Paris, etc., 1873, 5e année, nos I et II. — Ces deux numéros, réunis en une livraison de 320 pages, comprennent les travaux suivants : Extrait d'une lettre de M. le docteur W. Martin, professeur au collége impérial, à Peking, sur une université en Chine et le présent et l'avenir de l'enseignement supérieur international à Peking; un troisième et dernier article de M. Deloynes, professeur à la faculté de droit à Bordeaux, sur la nouvelle loi départementale française; la suite et fin de l'étude de M. le docteur Edgar Loening, professeur à l'Université de Strasbourg, sur l'administration du gouvernement général de l'Alsace durant la guerre de 1870-1871; un quatrième article de M. Ch. Brocher, professeur de droit civil à Genève, sur la théorie du droit international privé; une revue de M. A. Geyer, professeur à l'université de Munich, sur la législation autrichienne en 1871. M. J. Hornung, professeur à l'académie de Genève, communique, à propos de l'introduction historique au droit romain de M. A. Rivier, quelques vues sur le droit romain en lui-même et dans son action sur le monde moderne; M. Camille Re, avocat à Rome, présente des observations sur la succession *ab intestat* d'après le code portugais de 1868; M. le docteur A. D'Orelli, professeur à Zurich, publie la suite et la conclusion de son travail sur l'état actuel de la législation en Suisse et les tendances unificatrices. Un bulletin de jurisprudence internationale, France, 1872, de M. E. Clunet, avocat à Paris, une lettre de M. le docteur De Holtzendorff, professeur à l'université de Berlin, à M. Ch. Lucas, membre de l'institut de France, sur le droit de légitime défense dans la guerre; des notices diverses de droit international et de législation comparée, entre autres sur le congrès pénitentiaire international de Londres, sur le troisième congrès des jurisconsultes néerlandais, sur la rédaction d'un code au Japon, sur le droit de la guerre, à propos d'un fait qui s'est passé à Vaux (Ardennes) en 1870, etc.; enfin une bibliographie détaillée termine cette livraison, qui ouvre dignement la 5e année de l'intéressante et utile revue.

KONRAD GRUBEL et ses continuateurs, recueil de poésies en dialecte de Nuremberg. — Goethe a fait l'éloge de Grubel. Le petit volume que nous annonçons contient un choix de poésies de dix poëtes de Nuremberg; Grubel, Witschel, Stettner, Weilert, Rietsch, Marx, Wehefrik, Kietsch, Weiss et Priem. Une courte biographie, avec des notes bibliographiques, est consacrée à chacun d'eux. Le premier, Grubel, est né en 1736, le dernier en date, Priem, est né en 1815. Ces poésies n'atteignent guères au lyrisme; l'éditeur en signale une seule qui s'élève un peu. Ce sont, en général, de petits tableaux de mœurs locales écrits dans le dialecte du terroir. M. Hock poétise ainsi le patois de Liége et obtient un grand succès.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

(5e ANNÉE)

8e LIVRAISON — 15 AOUT 1873

SOMMAIRE

P. A. F. GÉRARD. Aperçu historique de l'inquisition. 241
ANATOLE HARZÉ. Poésie. Blankenberghe 260
É. GREYSON. En Hollande. Juffer Daadje et Juffer Doortje (*fin*). 263
GOBLET D'ALVIELLA. Un fleuve de Laponie 298
BIBLIOGRAPHIE. Histoire de la littérature espagnole de G. Ticknor. — Molière. La biographie du poëte, complétée par l'étude de ses œuvres, par P. Lindau. — *Rabelais et son traité d'éducation*, comparé avec les méthodes pédagogiques de Montaigne, de Locke et de Rousseau, par F. A. Arnstaedt. — *Franz Hals*, vingt eaux fortes, par William Unger, étude sur le maître et ses œuvres, par C. Vosmaer. — *Les Brebis galeuses*, par Edmond Yates, imité de l'anglais par Mlle Mina Round. — *Le mouvement des esprits en France*, au XIXe siècle, par F. Kreyssig. 308

BRUXELLES
C. MUQUARDT, éditeur
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
PLACE & RUE ROYALE
MÊME MAISON A LEIPZIG

1873

Digitized by Google

PUBLICATION DE LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie.

LE TOUR DU MONDE

NOUVEAU JOURNAL HEBDOMADAIRE DES VOYAGES, publié sous la direction de M. Édouard Charton et très richement illustré par nos plus célèbres artistes.

Les douze premières années sont en vente (1860-1871). Les années 1870 et 1871 ne forment ensemble qu'un seul volume; la collection comprend actuellement onze volumes, qui contiennent près de 6,000 gravures, et comprennent notamment : Les voyages de Kane à la mer polaire, de Mac Clintock dans les déserts glacés où a péri Franklin, de Barth au lac Tchad et à Tombouctou, de M. Guillaume Lejean dans l'Afrique orientale, au Pandjab et au Cachemire, de Mme Ida Pleiffer à Madagascar, de M. Paul Marcoy à travers l'Amérique du Sud, de M. Victor Duruy en Allemagne, de M. Marc Monnier dans l'Italie méridionale, de MM. Gustave Doré et Davilliers en Espagne, du capitaine Burton chez les Mormons, de M. Renan en Syrie. de M. Mouhot dans les royaumes de Siam, de Cambodje et de Laos, de sir Baldwin dans l'Afrique australe, du capitaine Speke aux sources du Nil, de M. Ferdinand de Hochstetter à la Nouvelle-Zélande, de M. Charles Martins au Spitzberg, de M. Arminius Vambéry dans l'Asie centrale, de MM. David et Charles Livingstone sur les rives du Zambèse, du capitaine Bouyer dans la Guyane française, de M. Élisée Reclus dans la Sicile, de M. Aimé Humbert au Japon, de M. Trémaux au Soudan oriental, de MM. Schlagintweit dans la Haute-Asie, du vicomte Milton de l'Atlantique au Pacifique (Amérique du Nord), de M. Mage dans le Soudan occidental, du docteur J.-J. Hayes à la mer libre du Pôle arctique, de M. Vereschaguine dans le Caucase, de M. Francis Wey à Rome, de M. J. Garnier à la Nouvelle-Calédonie, de M. Nougaret en Islande, de M. et Mme Agassiz au Brésil, de M. Raynal aux îles Auckland, de M. Fr. Whimper au territoire d'Alaska, etc., etc.

CONDITIONS DE VENTE ET D'ABONNEMENT.

Un numéro, comprenant 16 pages in-4°, plus une couverture réservée aux nouvelles géographiques, paraît le samedi de chaque semaine. — Prix du numéro : 50 centimes. — Les 52 numéros publiés dans une année forment deux volumes qui peuvent être reliés en un seul. — Prix de chaque année brochée en un ou deux volumes, 25 fr. Prix de l'abonnement pour Paris et pour les départements : un an, 26 fr.; six mois, 14 fr. — Les abonnements se prennent à partir du 1er de chaque mois. Le prix d'abonnement pour les pays étrangers varie selon les conditions postales.

La reliure en percaline se paye en sus : en un volume, 2 fr.; en 2 volumes, 3 fr. — La demi-reliure en chagrin, avec tranches dorées : en un volume, 5 fr.; en deux volumes, 8 fr. — La demi-reliure chagrin avec tranches rouges semées d'or : en un volume, 7 fr.; en deux volumes, 12 fr.

Table décennale du TOUR DU MONDE (1860-1869).

Brochure in-4°, 1 fr.

L'ART UNIVERSEL Cette revue continue ses travaux, signés des noms les plus éclatants de la critique belge, française, allemande et anglaise. Elle a donné jusqu'à ce jour les eaux-fortes de MM. Félicien Rops, Alfred Wervée, Léonce Chabry, André Hennebicq, et une composition musicale, paroles d'Antoine Clesse, accompagnement de Gevaert.

Le dernier numéro contient deux eaux-fortes nouvelles : un paysage, de Ch. Storm de Gravesande, et le portrait de Henri Dillens, par Albrecht Dillens.

La direction annonce, pour primes futures, des eaux-fortes de MM. Danse, Henri De Braekeleer, Jules Goethals, Hennebicq (Les travailleurs de la campagne romaine), Paul Lauters, C. Meunier, J. Portaels, Rops, Eug. Smits, tous noms dont la faveur publique a depuis longtemps consacré la légitime réputation.

Digitized by Google

APERÇU HISTORIQUE DE L'INQUISITION

Il est impossible d'assister au spectacle que présente l'Espagne en ce moment, sans que la pensée se reporte vers le temps où toute la péninsule ibérique jouissait de ce qu'on appelle en France l'ordre moral, avec les exagérations inhérentes au climat. C'est ce qui m'a inspiré l'idée de feuilleter quelques vieux bouquins qui traitent de la sainte inquisition. Je n'y ai trouvé rien qui ne soit connu des érudits; mais les tribunaux du saint office sont tombés dans un oubli si profond que peu de personnes savent exactement ce que fut autrefois cette juridiction. Tout le monde connaît l'histoire des excès commis en France au nom de la liberté, dans des moments d'effervescence populaire; mais à peine a-t-on quelque vague notion des massacres que le fanatisme religieux fit commettre systématiquement et pendant des siècles dans la plupart des États catholiques. Cependant il est bon que les générations nouvelles ne perdent pas le souvenir d'un régime vers lequel l'esprit de réaction s'efforce incessamment de ramener les populations de l'Europe. On se tromperait fort, si l'on croyait que les vues du parti réactionnaire sont limitées; dans la réaction comme dans le progrès, les hommes ne s'arrêtent que quand ils y sont forcés; s'ils ne rencontraient pas d'obstacle,

Digitized by Google

ils marcheraient jusqu'à l'abîme, c'est à dire jusqu'à la destruction de l'état de société.

I. Un grand nombre d'auteurs se sont occupés de l'histoire de l'inquisition et en ont recherché l'origine; aucun n'a pénétré aussi profondément dans les ténèbres de l'antiquité que Dom Louis a Paramo, inquisiteur du royaume de Sicile, qui publia en 1589 un traité *de Origine et progressu Officii Sanctæ Inquisitionis*[1].

Louis a Paramo commence par faire voir qu'Adam et Eve se sont rendus coupables du crime d'hérésie[2]. Il traite ensuite de la manière dont Dieu procéda à leur égard, en qualité de premier inquisiteur contre la méchanceté des hérétiques; il trouve dans la conduite que Dieu tint à cette occasion la forme de procéder du saint office[3].

D'abord Adam est cité : *Adam, ubi es?* C'est pour enseigner aux tribunaux futurs de la sainte inquisition que le défaut de citation rend la procédure nulle et de nul effet. Adam se présente, Dieu commence l'interrogatoire; il juge par lui-même et secrètement le coupable. Les inquisiteurs suivent exactement la même forme de procéder.

Les habits de peau que Dieu fit à Adam et à Eve, sont évidemment le modèle du *San-Benito*, dont on revêt les hérétiques pénitents.

Après avoir revêtu Adam de cet habit d'ignominie, qui représente l'homme rendu par le péché semblable aux bêtes, Dieu le chasse du paradis terrestre. C'est là que l'inquisition a pris la coutume de confisquer les biens des hérétiques. Cette loi est sans doute fort sage, puisque suivant Platon, *lib.* 4, *de legibus*, et Aristote, *lib.* 2, *Magn. Moralium*, les biens de ce monde sans la vertu, sont funestes à ceux qui les possèdent, servent d'aliment à leurs passions et d'instrument à leurs crimes.

Adam fut aussi privé de l'empire qu'il avait sur les animaux; par où nous voyons qu'un hérétique perd toute auto-

[1] MATRITI, *Ex Typographia Regiâ*, 1589.
[2] *De peccato et infidelitate Adæ*, lib. I, tit. I.
[3] *Ibidem*, lib. I, tit. 2.

Digitized by Google

rité naturelle, civile et politique. Ses enfants cessent d'être sous sa puissance, ses esclaves sont libres et ses sujets affranchis de l'obéissance qu'ils lui devaient.

Telle serait, au dire d'a Paramo, l'origine de l'inquisition « dont l'arbre florissant et vert a depuis étendu ses racines et ses rameaux sur le monde entier et porté les fruits les plus doux. » Loin de moi la pensée de contester les faits empruntés aux traditions bibliques par le savant inquisiteur du royaume de Sicile; mais il doit m'être permis de faire remarquer que les traditions vulgaires placent les plus anciennes inquisitions au commencement du XIIIe siècle, vers l'an 1216. Les inquisiteurs n'avaient pas d'abord d'établissements fixes; ils se transportaient d'un endroit à l'autre pour aller au secours de la foi. On trouve dans le livre même d'a Paramo un curieux document de la manière dont ils exerçaient leur mission dans ces temps primitifs; c'est une sentence rendue par saint Dominique, qui passe pour le fondateur de l'institution :

« Moi, Frère Dominique, y est-il dit, je réconcilie avec l'Eglise le nommé Roger, porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre trois dimanches consécutifs, depuis l'entrée de la ville jusqu'à la porte de l'église; qu'il fera maigre toute sa vie; qu'il jeûnera trois carêmes de l'année; qu'il ne boira jamais de vin; qu'il portera le *san benito* avec des croix; qu'il récitera le bréviaire tous les jours, dix *pater* dans la journée et vingt à l'heure de minuit; qu'il gardera désormais la continence et qu'il se présentera tous les mois au curé de sa paroisse; tout cela sous peine d'être traité comme hérétique, parjure et impénitent. »

Les inquisiteurs agissaient dans ce temps là de concert avec les évêques; les prisons de l'évêché étaient celles de l'inquisition, et quoique, dans le cours de la procédure, l'inquisiteur pût agir en son nom, il y avait certaines choses qu'il ne pouvait faire sans l'évêque, comme de condamner à l'emprisonnement perpétuel ou de faire appliquer la question. Les conflits qui s'élevèrent entre les évêques et les inquisiteurs sur les limites de leur autorité et au sujet des dépouilles des condamnés, obligèrent les souverains pontifes de rendre les inqui-

Digitized by Google

sitions indépendantes et de les séparer des tribunaux des évêques. Cette séparation se fit en Espagne vers l'an 1433, sous le règne de Ferdinand V et par l'autorité du pape Sixte IV. Le pape créa un inquisiteur général, muni du pouvoir de nommer des inquisiteurs particuliers, et Ferdinand dota les tribunaux du saint-office.

En Portugal, sous le règne de Jean Ier, le souverain pontife Boniface IX établit en 1408 des inquisitions sur le modèle de celles de Castille, qui étaient entre les mains des Dominicains. Il nomma inquisiteur général le R. P. Vincent de Lisbonne, provincial de cet ordre ; mais il paraît que ce premier essai d'acclimatation ne réussit pas. Quelques années s'écoulèrent, et le pape Clément VII, ayant appris que les juifs et les hérétiques commettaient en Portugal toutes sortes d'impiétés, nomma grand inquisiteur pour ce royaume le R.P. Didacus de Sylva, minime de Saint-François-de-Paul.

A peine le Père de Sylva eut-il commencé d'exercer les fonctions de son ministère, que plusieurs personnes considérables, se voyant dénoncées et poursuivies, s'adressèrent au roi, accusant les inquisiteurs de tyrannie et de cruauté. Le prince accueillit leur plainte et écrivit au pape « que l'établissement de l'inquisition dans son royaume était contraire au bien de ses sujets, à ses propres intérêts et peut-être même à ceux de la religion. » Le pape révoqua tous les pouvoirs accordés aux inquisiteurs nouvellement établis et autorisa Marc, évêque de Sinigaglia, à absoudre les accusés, ce qu'il fit. On rétablit dans leurs offices et dignités ceux qui en avaient été privés, et l'on délivra beaucoup de gens de la crainte de voir leurs biens confisqués.

Il y eut alors en Portugal une courte période de tolérance, mais le roi Jean III ne fut pas longtemps sans déplorer la trop grande facilité de ses prédécesseurs. Il demanda au pape Paul III et obtint sans peine de ce pontife de nouveaux inquisiteurs.

Jusque là les inquisitions du Portugal étaient ambulantes, comme l'avaient été celles d'Espagne dans les premiers temps. C'est en vain qu'on avait sollicité les rois de donner aux tri-

Digitized by Google

bunaux du saint office la forme et la consistance qu'ils avaient dès lors dans les royaumes de Castille et d'Aragon ; ces princes n'avaient jamais voulu y consentir. Mais ce que les souverains pontifes n'avaient pu obtenir par leurs instances, le roi Jean l'accorda pour ainsi dire spontanément à un aventurier, dont Dieu se servit pour cette bonne œuvre, si l'on en croit les historiens de l'inquisition. Cet homme qu'ils représentent comme un instrument de la providence s'appelait Sahavedra; son histoire est si extraordinaire qu'on n'y croirait pas, si elle n'était racontée par des autorités non suspectes. Louis a Paramo affirme qu'il a lu ce qu'il rapporte dans un ouvrage écrit de la propre main de Sahavedra et qui est déposé dans la bibliothèque de Saint-Laurent à l'Escurial. Voici le résumé de son récit :

Sahavedra naquit à Cordou d'une famille honnête. Il s'exerça de bonne heure dans l'art de contrefaire l'écriture et faire de faux seings. Un des premiers fruits qu'il retira de son habileté fut de se mettre en possession d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jacques, de trois mille ducats par année, au moyen de la signature contrefaite du roi; il la posséda pendant dix-sept ans. En 1539 il vint dans l'Andalousie; il y fit la connaissance de deux hommes de son espèce, dont l'un était en possession d'un bref du pape qui l'autorisait à établir une maison religieuse en Portugal. Ces trois coquins s'entendirent pour contrefaire le document pontifical et fabriquer une bulle conférant à un cardinal légat *a latere* les pouvoirs les plus amples à l'effet de fonder l'inquisition en Portugal sur les mêmes bases qu'en Espagne. Ils fabriquèrent aussi des lettres pressantes du pape et de l'empereur au roi Jean, pour servir au même dessein.

Quand tous ces papiers furent en règle, les deux associés de Sahavedra annoncèrent qu'ils attendaient un cardinal légat et prirent les titres, l'un de secrétaire, l'autre de majordome de Son Éminence. On fait préparer pour le légat de la vaisselle, une litière, des habits magnifiques; on organise sa maison composée de cent vingt-six domestiques. Sahavedra se tenait caché et ne voyait ses compagnons

Digitized by Google

qu'en secret, ceux-ci disant toujours qu'ils attendaient Son Éminence. A un moment donné, Sahavedra partit; tout son train se rendit en même temps à une certaine distance de Séville, pour attendre le cardinal, qui devait y arriver pendant la nuit. Le lendemain, Son Éminence fit son entrée en ville; il fut reçu avec beaucoup d'honneur par le clergé et par le peuple, et logé au palais de l'archevêque; il y demeura vingt jours.

Pendant ce temps, il extorqua treize mille ducats des héritiers d'un riche seigneur du pays, en produisant une fausse obligation de pareille somme que ce seigneur aurait empruntée du légat pendant son séjour à Rome. Les exécuteurs testamentaires refusant de payer, il les contraignit au moyen des censures ecclésiastiques, et partit pour Badajoz. Chemin faisant, en passant par Lerena, où il y avait une sorte d'inquisition anciennement établie, il emmena avec lui trois ecclésiastiques qui présidaient à ce tribunal, à dessein de les employer dans les inquisitions qu'il allait former.

Arrivé à Badajoz, le prétendu légat adressa au roi Jean les lettres de l'empereur et du pape qu'il avait fabriquées. Le prince reçut assez mal le secrétaire, qui retourna effrayé vers son cardinal et l'exhorta à abandonner son projet. Sahavedra, après avoir sévèrement reproché au malheureux secrétaire sa pusillanimité, le renvoya au roi, en le chargeant de déclarer au prince que, si on ne lui donnait pas une réponse favorable, il allait immédiatement retourner à Rome. Le roi demanda un délai de vingt jours; Sahavedra, sachant que cet espace de temps ne suffisait pas pour qu'on pût envoyer à Rome et en recevoir une réponse, consentit à ce délai. Le roi, vaincu par tant d'assurance, envoya au prétendu légat un des grands de sa cour, pour le recevoir, et lui donna plein pouvoir d'établir des tribunaux du Saint-Office dans ses États. Sahavedra vint à la cour, où il fut reçu par le prince avec beaucoup de bonté. Il y resta trois mois, après quoi il employa trois autres mois à organiser les tribunaux de l'inquisition dans les principales villes du royaume.

Digitized by Google

Ces tribunaux se mirent aussitôt à l'œuvre; un grand nombre d'hérétiques relaps furent condamnés et exécutés; un égal nombre d'hérétiques pénitents furent absous; ce qui procura à Sahavedra l'occasion d'extorquer plus de trois cent mille ducats. Ce manége durait depuis six mois, lorsque la fourberie fut enfin dévoilée.

Le marquis de Villeneuve Barcarotta, seigneur espagnol qui avait été trompé et volé par Sahavedra et qui probablement avait découvert la fraude du prétendu légat, conçut le projet d'enlever le fourbe; il engagea le gouverneur de Mora à le seconder dans cette entreprise. A cet effet, le gouverneur invita le légat à un grand festin à sa maison de campagne, et le marquis aposta sur le chemin cinquante hommes bien armés, qui se saisirent de Sahavedra, lui firent passer la rivière qui sépare la Castille du Portugal, et le conduisirent à Madrid où se trouvait le roi.

On le fit comparaître devant Jean de Tavera, archevêque de Tolède, précepteur du prince et grand inquisiteur. Ce prélat, émerveillé de tout ce qu'il apprit des œuvres et de l'habileté du faux légat, envoya les pièces du procès au pape Paul III, ainsi que les actes des inquisitions que Sahavedra avait établies, et par lesquelles il paraissait qu'on avait jugé et condamné déjà un grand nombre d'hérétiques. Le pape ne put s'empêcher de reconnaître dans tout cela le doigt de Dieu et un miracle de sa providence. Il écrivit au grand inquisiteur de ne pas juger cet homme selon la rigueur des lois.

Cette origine de l'établissement fixe des tribunaux de l'inquisition en Portugal est non seulement affirmée par Louis a Paramo; mais elle est reconnue et avouée par tous les auteurs qui ont traité de la même matière, entre autres, par Illiescas, Salasar, Mendoça, Fernandès, Placentinus, etc. Un seul, Antonio de Sousa, dans ses *Aphorismes des inquisiteurs*, révoque en doute le récit qu'on vient de lire; mais il ne fonde son opinion que sur des raisonnements sans preuve.

II. La jurisprudence de l'inquisition n'est pas moins étrange que l'histoire de son établissement en Espagne et

Digitized by Google

en Portugal. On ne nous accusera pas d'avoir puisé nos renseignements à des sources suspectes; ils sont presque littéralement extraits du *Directorium inquisitorum,* composé vers le milieu du XIVe siècle, par Nicolas Eymeric, grand inquisiteur dans le royaume d'Aragon. Cet ouvrage, imprimé à Barcelone, peu de temps après l'invention de l'imprimerie, a servi pendant plusieurs siècles de règle de conduite et de Code criminel aux inquisiteurs. Il en a été fait une nouvelle édition à Rome en 1558, par les soins de François Pegna, docteur en théologie et canoniste, qui y ajouta des scholies et des commentaires. Cette édition est dédiée au pape Grégoire XIII et approuvée par lui. L'abbé Morellet de Lyon en a publié, en 1762, un abrégé en français. Les maximes d'Eymeric se sont conservées dans les tribunaux du Saint-Office, par une tradition non interrompue, jusqu'à leur suppression.

Les tribunaux du Saint-Office avaient mission de juger et de punir tous les crimes d'hérésie en général. Le *Directorium inquisitorum* signale comme hérétiques :

1° Les blasphémateurs qui, dans leurs blasphèmes, disent des choses contraires à la foi chrétienne;

2° Les sorciers et devins, lorsque dans leurs sortilèges, ils font des choses qui sentent l'hérésie, comme de rebaptiser les enfants, d'encenser une tête de mort, etc.;

3° Ceux qui invoquent les démons, et dont on peut faire trois classes : La première, de ceux qui rendent aux démons un culte de latrie, en sacrifiant, en se prosternant, en allumant des cierges, en brûlant de l'encens ou en jeûnant en leur honneur. La seconde est de ceux qui se contentent de rendre au diable un culte de dulie ou d'hyperdulie, en mêlant les noms des diables aux noms des saints dans des litanies. La troisième comprend tous ceux qui invoquent les démons, en traçant des figures magiques, en plaçant un enfant au milieu d'un cercle, en se servant d'une épée, d'une couche, d'un miroir, etc. En général, on peut reconnaître assez facilement ceux qui invoquent les démons, à leur regard farouche, à un air terrible que

Digitized by Google

leur donnent les entretiens fréquents qu'ils ont avec les diables [1];

4° Les astrologues et les alchimistes, qui, ne pouvant parvenir aux découvertes qu'ils cherchent, ont recours au diable, lui font des sacrifices et l'invoquent, ou expressément ou tacitement;

5° Les juifs et les infidèles, les premiers lorsqu'ils pêchent contre leur croyance, dans les articles de leur foi qui sont conformes à la nôtre, comme quand ils sacrifient aux démons, ce qui est attaquer l'unité de Dieu, dogme commun aux juifs et aux chrétiens.

Quant aux infidèles, l'église et le pape, par conséquent l'inquisiteur, juge délégué par le souverain pontife, peuvent aussi les punir, lorsqu'ils pêchent contre la loi de nature, la seule qui leur reste;

6° Les excommuniés qui croupissent dans l'excommunication pendant une année entière; ce qui ne doit pas seulement s'entendre de ceux qui ont été excommuniés pour cause d'hérésie, mais des excommuniés pour quelque cause que ce soit;

7° Les chrétiens apostats, qui se font juifs ou mahométans, quand même ils apostasieraient par la crainte de la mort ou des supplices;

8° Les fauteurs des hérétiques, c'est à dire ceux qui empêchent l'emprisonnement et la punition des hérétiques; les seigneurs temporels et les magistrats qui, requis par les inquisiteurs, ne font pas emprisonner les hérétiques, ou ne les punissent pas assez promptement, lorsqu'on les a abandonnés à la justice séculière, et enfin tous ceux qui empêchent directement ou indirectement l'exécution des lois contre les hérétiques.

On regarde comme fauteurs : celui qui sauve un hérétique des mains des inquisiteurs, qui l'avertit de s'enfuir, et ceux qui ne dénoncent pas les hérétiques. On excepte cependant de cette loi la femme qui ne dénonce pas son mari qui

[1] *Direct. inquis.*, pars. II, quæst. 43.

Digitized by Google

mange gras les jours maigres, mais seulement lorsqu'elle pourrait craindre qu'il ne l'assommât, s'il savait qu'il a été dénoncé par elle.

Les crimes que nous venons d'énumérer pouvaient donner lieu aux condamnations les plus sévères. Voici les moyens de répression dont les inquisiteurs disposaient et qui sont indiqués dans le *Directorium :*

La purgation canonique;

L'abjuration, pour le cas de soupçon d'hérésie;

La privation de toute espèce d'office et d'emploi;

La prison perpétuelle;

L'abandonnement du condamné à la justice séculière.

La *purgation économique*, quelque pénible qu'elle fût pour le patient, était plutôt un acte d'instruction pouvant conduire au dernier supplice, qu'une pénalité proprement dite. Elle s'employait à l'égard des personnes que le bruit public accusait d'hérésie. Traduit devant l'inquisiteur le *diffamé d'hérésie*, s'il venait à être convaincu du crime qu'on lui imputait, encourait la peine de ce crime, si l'accusation d'avoir dit ou fait quelque chose contre la foi ne pouvait être établie, il était obligé de chercher parmi les bons catholiques un certain nombre de cautions qu'on appelait *compurgatores*. Ce nombre variait suivant la gravité du soupçon d'hérésie et le bon plaisir de l'inquisiteur. Les *compurgatores* devaient jurer sur l'évangile, avec l'accusé, que celui-ci n'avait point tenu ni enseigné les doctrines hérétiques qu'on lui prêtait. Si l'accusé ne parvenait pas à trouver le nombre requis de compurgateurs, il était convaincu et condamné comme hérétique; ce qui le conduisait à être livré à la justice séculière, laquelle ne pouvait se dispenser, sous peine d'excommunication, de le faire brûler vif.

L'abjuration était la peine spéciale des personnes soupçonnées d'hérésie; elle pouvait être ordonnée dans le cas de soupçon léger, *de levi*, dans celui de soupçon véhément, *de vehementi*, et dans le cas de soupçon violent, *ubi quis est suspectus de hæresi violenter*. C'étaient trois degrés différents. Les formules d'abjuration étaient à peu près les mêmes dans

Digitized by Google

les trois cas, mais elles étaient suivies de punitions différentes et, ce qui était plus important, de conséquences différentes dans le cas où celui qui avait fait abjuration venait à retomber dans l'hérésie; car le relaps, après l'abjuration *de levi*, n'était pas livré au bras séculier, comme après l'abjuration *de vehementi*.

Dans le cas d'abjuration du soupçon *de levi*, l'inquisiteur pouvait ordonner telle pénitence qu'il jugeait à propos. L'abjuration du soupçon *de vehementi* était communément suivie d'un emprisonnement temporaire ou de l'obligation de se tenir aux portes de l'église pendant la messe, avec un cierge à la main, ou de celle de faire un pélérinage déterminé. Dans le troisième cas, celui du soupçon violent, le coupable était condamné à porter, par dessus ses vêtements ordinaires, un habit brun en forme de scapulaire de moine sans capuchon, avec des croix jaunes devant et derrière; à se tenir à la porte d'une église désignée, avec son habit et ses croix, aux grandes fêtes de l'année, et à demeurer en prison pendant un certain temps.

Le *directorium* contient, au sujet de cette peine, les recommandations suivantes : « On peut quelquefois, selon les circonstances, se relâcher sur la prison et sur la nourriture au pain et à l'eau; mais il ne faut jamais user d'indulgence sur l'article de l'habit et des croix, parce qu'elles sont, pour celui qui les porte (les croix), une pénitence salutaire et pour les autres un grand sujet d'édification. »

Si le coupable de *soupçon violent* retombait dans l'hérésie, il était livré au bras séculier comme *relaps*, ce qui était plus grave encore que de lui être livré comme hérétique.

L'amende paraît être une peine indéterminée et sans limites, d'après le *directorium*. Le produit des amendes était employé en œuvres pies, c'est à dire qu'il servait au soutien et à l'entretien du Saint-Office et de ses familiers.

La *confiscation des biens* était prononcée contre les hérétiques pénitents non relaps, lorsqu'ils ne se convertissaient qu'après la sentence prononcée; contre les hérétiques impénitents, contre les relaps et généralement contre tous ceux qui

Digitized by Google

étaient livrés au bras séculier. « Si les hérétiques pénitents avant la sentence ne perdent pas leurs biens, dit ce bon père Eymeric, ce n'est que par pure bonté qu'on les leur laisse, aussi bien que la vie, vu qu'ils ont mérité de perdre l'un et l'autre. En effet, les biens d'un hérétique cessent de lui appartenir et sont confisqués par le seul fait[1]. » Puis il ajoute :

« La considération pour les enfants du coupable, qu'on réduit à la mendicité, ne doit pas adoucir cette sévérité puisque d'après les lois divines et humaines, les enfants sont punis pour les fautes de leurs pères. Même lorsqu'ils sont catholiques, les enfants des hérétiques ne sont pas exceptés de cette loi ; on ne doit rien leur laisser, pas même la légitime qui paraît leur appartenir de droit naturel [2].

« Quoique ce soit une règle générale en droit civil, que l'action contre le criminel s'éteint par sa mort, cette loi n'a pas lieu en matière d'hérésie, à cause de l'énormité de ce crime. On peut procéder contre un hérétique après sa mort et le déclarer tel, à l'effet de confisquer ses biens (*ad finem confiscandi*), d'enlever ces biens à celui qui les possède jusqu'à la troisième main, et de les appliquer au profit du Saint-Office[3]. »

Privation d'offices et d'emplois. Les hérétiques étaient privés de plein droit, et sans qu'il fût besoin d'une mention spéciale dans la sentence de condamnation, de tout office, bénéfice, pouvoir, dignité, etc. Les enfants de l'hérétique devenaient inhabiles à posséder et à acquérir aucune espèce d'office ou de bénéfice. Cette incapacité s'étendait jusqu'à la deuxième génération du côté du père ; elle ne passait pas la première, du côté de la mère.

A la privation de tout emploi, office, bénéfice et dignité, il faut ajouter celle de toute espèce d'autorité. Dès l'instant qu'un homme se rendait coupable d'hérésie, il perdait l'autorité civile sur ses domestiques, l'autorité politique sur ses sujets et l'autorité ou le droit sur ses biens, et même l'autorité paternelle sur ses enfants. De là découlaient bien des

[1] *Direct.*, pars. III, quæst. 109 et *Adnot.*, pars. I, p. 58.
[2] *Direct. inquis.*, pars. I, p. 58.
[3] *Adnot*, lib. III, schol. 115.

Digitized by Google

conséquences. Par exemple, la femme catholique n'était pas obligée de rendre le devoir à son mari devenu hérétique, et le commandant d'une place n'était pas obligé de la garder ni de la rendre au prince qui la lui avait confiée.

L'emprisonnement perpétuel était particulièrement réservé aux hérétiques pénitents non relaps; c'était la peine des moindres crimes d'hérésie. En prononçant cette pénalité, l'inquisition se réservait le pouvoir d'en adoucir la rigueur et même de la commuer. Lorsqu'en vertu de cette faculté l'inquisiteur avait relâché un hérétique pénitent, il pouvait toujours, s'il craignait quelque inconvénient pour la religion, le remettre de nouveau en prison et l'y maintenir indéfiniment. Au surplus on considérait comme simulées l'abjuration et la conversion des hérétiques qui s'étaient montrés récalcitrants, et on leur faisait subir rigoureusement leur peine. C'est dans cet esprit que le concile de Narbonne dit élégamment, *eleganter docet*, qu'il faut enfermer entre quatre murailles les hérétiques qui ont attendu que le temps de grâce fût écoulé pour venir confesser leur crime. L'auteur du *Directorium* fait remarquer d'ailleurs qu'il y a une différence essentielle, quant aux prisons, entre le droit civil et le droit canonique. Selon le droit civil, les prisons ne sont destinées qu'à tenir sûrement les coupables; elles sont *ad custodiam*. Dans le droit canonique, la prison est *ad pœnam*; cependant il faut prendre garde que les cachots ne soient trop affreux et trop malsains.

L'abandonnement à la justice séculière équivalait à la peine de mort; car les magistrats étaient excommuniés et traités comme hérétiques, s'ils ne faisaient pas mettre à mort les hérétiques qui leur étaient livrés. Voici, d'après le *directorium* et les notes de Pegna, les règles d'application de cette pénalité :

« On abondonne à la justice séculière : 1° les relaps pénitents; 2° les hérétiques impénitents non relaps; 3° les hérétiques impénitents et relaps; 4° les hérétiques négatifs, c'est à dire ceux qui, convaincus par des preuves suffisantes, s'obstinent à nier leur crime; 5° les hérétiques coutumax, lorsqu'on peut les saisir.

Digitized by Google

« On appelle *relaps* proprement celui qui soutient de nouveau telle ou telle opinion hérétique, dont il a été convaincu et qu'il avait abjurée; mais outre les relaps proprement dits, il y a plusieurs autres cas où le criminel est censé relaps et puni comme tel. C'est : 1° lorsque sans avoir été véritablement convaincu la première fois, il retombe dans telle hérésie qu'il avait abjurée comme *véhémentement* ou *violemment* soupçonné ; 2° lorsqu'après avoir été véhémentement ou violemment soupçonné d'une telle hérésie, et avoir abjuré l'hérésie en général, il retombe dans quelque hérésie que ce soit, même distinguée de celle dont il avait été soupçonné ; 3° lorsqu'après avoir été véritablement convaincu d'avoir soutenu telle hérésie, et avoir abjuré d'après cette conviction, il communique avec des hérétiques ; lorsqu'après avoir abjuré seulement comme suspect, il est survenu de nouvelles preuves contre lui, qui ont constaté son premier crime et qu'il communique avec des hérétiques ; parce que ces nouvelles preuves, quoiqu'acquises depuis son abjuration, font connaître que, dès la première fois, cet homme était véritablement coupable d'hérésie, et qu'on l'a jugé trop favorablement, en ne le faisant abjurer que comme suspect.

« On voit que, dans tous les cas où l'hérétique est sensé relaps, on suppose toujours une hérésie particulière et une abjuration précédente ; de plus, cette abjuration doit avoir été ordonnée, ou en vertu d'un soupçon véhément, ou en vertu d'un soupçon violent. »

« La purgation canonique précédente entraîne les mêmes suites que l'abjuration, c'est à dire que, lorsque l'accusé s'est purgé d'une telle hérésie en particulier, s'il tombe dans cette même hérésie, il est censé relaps et puni comme tel. Ainsi, si un homme a été soupçonné de penser qu'on doit tolérer les hérétiques, et que, sur ce soupçon, on l'ait obligé de se purger canoniquement, s'il vient à soutenir la même erreur, il sera censé relaps; mais lorsqu'on n'a ordonné la purgation canonique que d'après le soupçon d'hérésie en général, si l'accusé tombe dans quelque hérésie en particulier, il est à la vérité puni très sévèrement, mais il n'est pas abandonné, au moins

Digitized by Google

pour la première fois, à la justice séculière. Je dis *au moins pour la première fois,* car si ses rechutes étaient fréquentes, alors je crois qu'il faudrait le traiter comme relaps.

« Les relaps donc, lorsque la rechute est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir, et quelque repentir qu'ils témoignent *sine audientia quacumque.* En effet, c'est assez que de pareilles gens aient trompé une seule fois l'église par une fausse conversion[1]. »

Ce système de cruauté théocratique était rendu plus odieux encore par l'incroyable hypocrisie avec laquelle il était pratiqué. Cette hypocrisie se manifeste surtout dans la formule de sentence recommandée par le *directorium* et dont voici le texte :

« Nous, Frère N. de l'ordre des Prêcheurs, inquisiteur « contre les hérétiques délégué par le Saint-Siége, nous « sommes bien et dûment informés que vous, N., natif d'un « tel endroit, dans un tel diocèse, et accusé de telle et telle « hérésie, aviez été convaincu de les avoir effectivement « soutenues, et que devenu plus sage vous les aviez abjurées. « On nous avait rapporté depuis que vous étiez retombé dans « les mêmes erreurs : nous avons examiné la chose avec « soin, et nous avons reconnu que vous êtes en effet relaps. « Comme vous revenez au giron de l'Église, et que vous ab- « jurez votre hérésie, nous vous accordons les sacrements de « la pénitence et de l'eucharistie que vous demandez avec « humilité; mais l'église de Dieu ne peut plus rien faire de « vous, après que vous avez abusé déjà de ses bontés... A « ces causes, nous vous déclarons relaps, nous vous rejetons « du for de l'église, et nous vous livrons à la justice sécu- « lière, *en la priant néanmoins, et cela efficacement, de modé- « rer sa sentence, en sorte que tout se passe envers vous sans « effusion de sang et sans danger de mort.* »

Cette prière que l'inquisiteur faisait à la justice séculière, en lui livrant un condamné, était le comble de la duplicité ;

[1] *Direct. inquis.*, pars. II, quæst. 40; pars. III, p. 331; *Adnot.*, lib. II, sch. 64; lib. III, sch. 52.

Digitized by Google

car les conséquences de l'abandonnement d'un hérétique au bras séculier étaient connues et inévitables. Quelques jurisconsultes ont pensé cependant que les magistrats laïcs, après avoir reçu les malheureux qui leur étaient abandonnés par l'inquisition, pouvaient se dispenser de porter contre eux la sentence de mort; mais leur opinion a été combattue par les canonistes, s'appuyant sur les constitutions des souverains pontifes Boniface VIII, Urbain IV et Alexandre VI. Il n'est resté quelque doute que sur le point de savoir si l'exécution devait être immédiate ou s'il était permis de l'ajourner. Dans quelques pays, comme en Italie, il était d'usage de différer l'exécution de quelques jours. On y conduisait les criminels dans les prisons après la sentence du saint-office, et on les en tirait un jour ouvrier pour les brûler. Le pape Innocent IV, dans sa bulle *ad extirpanda*, accorde jusqu'à cinq jours de délai; mais en Espagne l'usage était que la justice séculière, aussitôt après avoir reçu la sentence des inquisiteurs, prononçât elle-même la sienne et conduisît immédiatement les coupables au lieu du supplice.

Voici comment les choses se passaient : on envoyait d'abord au coupable des *gens de biens*, qui l'entretenaient des mépris du monde, des misères de cette vie et des joies du paradis. Après ce préambule, ils lui faisaient entendre qu'il ne lui était pas possible d'éviter la mort temporelle et qu'il fallait mettre ordre aux affaires de sa conscience. On lui accordait les sacrements de pénitence et d'eucharistie, s'il les demandait avec humilité. Lorsque le coupable avait été ainsi préparé à la mort, l'inquisiteur faisait avertir la justice séculière qu'un tel jour, à telle heure, on lui livrerait un hérétique, et qu'on ferait annoncer au peuple qu'il eût à se trouver à la cérémonie, parce que l'inquisiteur ferait un sermon et que les assistants y gagneraient les indulgences accoutumées. Le magistrat qui aurait hésité à remplir le rôle de bourreau qu'on exigeait ainsi de lui, aurait été regardé comme *fauteur* des hérétiques et poursuivi comme tel.

« Personne ne doute, dit Pegna, qu'il ne faille faire mourir les hérétiques, mais on peut demander quel genre de sup-

Digitized by Google

plice il convient d'employer. — Alfonsus Castrus pense qu'il est assez indifférent de les faire périr par l'épée ou par le feu ou par quelque autre supplice [1]; mais Hostiensis, Godofridus, Covarravias, Simanoas, Roias, etc., soutiennent qu'il faut absolument les brûler. En effet, comme le dit très bien Hostiensis, le supplice du feu est dû à l'hérésie. On lit dans Saint Jean, chapitre 15 : *Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes et arescet, et colligent eum et in ignem mittent et ardet.* Ajoutons que la coutume universelle de la république chrétienne vient à l'appui de ce sentiment. Simanoas et Roias affirment qu'il faut les brûler vifs, mais il y a une précaution qu'il faut toujours prendre en les brûlant, c'est de leur attacher la langue ou de leur fermer la bouche, afin qu'ils ne scandalisent pas les assistants par leurs impiétés [2]! »

III. Il nous reste à dire en peu de mots quel était le système de procédure pratiqué dans les tribunaux du Saint-Office.

Il y avait trois manières de commencer un procès en matière d'hérésie : l'*accusation*, la *dénonciation* et l'*inquisition*.

Le procès était intenté par *accusation*, lorsqu'un délateur s'offrait à prouver ce qu'il avançait, en se soumettant à la peine du talion s'il ne le prouvait pas. On conçoit que ce mode devait être peu usité, car l'accusateur courait de grands risques.

La *dénonciation* était le mode le plus en usage. Il y avait d'ailleurs, en toutes circonstances, obligation de dénoncer les hérétiques, même lorsqu'on s'était engagé par serment à garder le secret.

La troisième manière de commencer un procès, l'*inquisition*, s'employait lorsqu'il n'y avait ni délateur ni accusateur. On distinguait deux espèces d'inquisitions. L'inquisition générale consistait dans la recherche des hérétiques; elle était prescrite par le concile de Toulouse, en ces termes :

« Dans toutes les paroisses on choisira un ou deux prêtres

[1] Lib. II, *De justa hœretic. punitione.*
[2] *Adnot.*, lib. II, schol. 47, et *Direct.*, lib. I.

Digitized by Google

« et deux ou trois laïcs, gens de bien, à qui on fera prêter « serment et qui feront des recherches fréquentes et scrupu- « leuses dans toutes les maisons, dans les chambres, gre- « niers, souterrains, etc., pour s'assurer s'il n'y a pas des « hérétiques cachés. »

Lorsque par ce moyen ou par d'autres, on découvrait un hérétique, l'inquisiteur, sans qu'il y eût ni dénonciation, ni accusation, agissait *ex officio* et exerçait tous les actes de son ministère.

La seconde espèce d'inquisition avait lieu quand le bruit public portait aux oreilles de l'inquisiteur que telle ou telle personne avait dit ou fait quelque chose contre la foi. Alors l'inquisiteur citait à son tribunal des témoins et les interrogeait sur la mauvaise réputation de l'accusé; il leur demandait si l'on disait que l'accusé était hérétique et depuis quand. D'après leurs réponses et lorsqu'elles constataient la mauvaise réputation, il citait l'accusé lui-même pour venir rendre compte de sa foi et se faire purger du soupçon qui pesait sur lui.

La procédure par voie d'inquisition de la seconde espèce avait pour base le bruit public attesté par deux témoins. Il suffisait que ces deux témoins déclarassent qu'ils avaient entendu dire que l'accusé était hérétique, pour établir sa mauvaise réputation, sa *diffamation d'hérésie*. Si, après cela, un troisième témoin venait déclarer qu'il avait vu ou entendu l'accusé faire ou dire quelque chose de contraire à la foi, ce témoignage, joint au fait de la mauvaise réputation, constituait une demi preuve, qui permettait d'appliquer l'accusé à la question.

Si, au lieu de ce troisième témoin, il se joignait à la diffamation d'hérésie d'autres indices réputés véhéments, on pouvait également décerner la question. Et lors même qu'il n'y avait pas diffamation d'hérésie, un seul témoin qui déclarait avoir vu ou entendu l'accusé faire ou dire quelque chose contre la foi suffisait, si ce témoignage était appuyé d'indices véhéments.

Au surplus l'interrogatoire de l'accusé fournirait toujours

Digitized by Google

le moyen de le mettre à la question, car il était de règle que la question pouvait s'appliquer à tout accusé qui, en niant le fait principal, variait dans ses réponses relatives aux circonstances accessoires.

L'inquisiteur, en multipliant les interrogations, pouvait facilement obtenir ce résultat.

La *question* autrement dit *la torture*, n'a pas besoin d'être décrite; elle se composait de cinq espèces de supplices, gradués de manière à obtenir de l'accusé l'aveu du crime qu'on lui imputait : Pegna enseigne que « les criminels feignent souvent la folie pour éviter la torture; mais lorsqu'on soupçonne que cette démence n'est que simulée, il ne faut pas différer pour cela de les appliquer à la question, qui pourra servir, en pareil cas, à faire connaître si la démence est vraie ou feinte[1]. »

Nous croyons inutile d'ajouter aucune réflexion à cette simple analyse d'un ouvrage essentiellement orthodoxe. Qu'on nous permette seulement de faire remarquer que la cause première de l'établissement de l'inquisition fut la haine des libres penseurs, inspirée aux croyants par les docteurs de la foi; que ces prémisses existent encore à l'heure qu'il est, et que le désir de les voir produire leurs conséquences ne fait pas défaut; qu'ainsi la logique des faits peut très bien encore nous conduire à la même situation. Déjà le monde catholique est plus avancé dans cette voie qu'on ne le pense communément. Dans un pays voisin, l'incrédulité est officiellement taxée d'infamie; de là à en faire un crime il n'y a pas loin; or, du moment où l'incrédulité sera réputée criminelle, il ne sera guère possible de contester à la société le droit de la punir. Dira-t-on que la société n'a pas le pouvoir de punir la pensée; qu'elle ne peut réprimer que les actions déclarées coupables par la loi? C'est là sans doute une belle théorie; mais les théories libérales ne sont efficaces que sous les gouvernements libéraux qui n'en ont pas besoin.

P.-A.-F. Gérard.

[1] *Adnot.*, lib. III, schol. 25.

Digitized by Google

BLANKENBERGHE

A Madame la Comtesse d'A...

Du sein de la grève flamande
Surgit pimpante une cité
D'où pointe un phare qui commande
L'humide et glauque immensité.

L'endroit s'appelle Blankenberghe,
Nom dur qui me poursuit souvent
Comme un écho de bruit de vergue
Raguant le mât au saut du vent.

— Car une magie enivrante
Semble autour des mots voltiger;
Qui pourrait nier que « Sorrente »
Exhale un parfum d'oranger?

J'aime à voir luire dans « Tolède »
Un vague éclair d'acier bruni,
Trouvant, à tout son qui m'obsède,
Un sens mystérieux uni. —

Coin jadis retranché du monde,
Stérile en fastes éclatants,
Dans une obscurité profonde
Blankenberghe a vécu longtemps.

Digitized by Google

Ce fut d'abord une bourgade
Suintant la misère et la faim,
Toits et murs à la débandade,
D'aspect mélancolique enfin.

Là gîtait, subsistant de pêche,
Un clan de marins drus et forts,
Chevauchant la vague revêche,
Plus âpre qu'un coursier sans mors;

Et quand, las de tenter fortune,
L'un d'eux gardait la terre un jour,
Il restait blotti dans la dune,
Guignant la mer avec amour.

Humble village, honnête et morne,
A l'horizon du matelot,
Émergeant ainsi qu'une borne
Plantée à l'encontre du flot!

—Mais voyez la métamorphose! —
Grâce au temps qui suit son chemin,
Nous tramant d'un fil gris et rose,
A chacun, notre lendemain,

Blankenberghe a changé de face
Et, dans la ville au frais minois,
L'œil aurait peine à trouver trace
Du nid de pêcheurs d'autrefois.

A part une église mesquine,
Aux piliers, couverts d'ex-voto,
Qu'écrase un comble où se dessine
La silhouette d'un bateau,

Hors aussi la maison commune,
Édifice antique et mignon,
Régal de peintre quand la lune
Ose en argenter le pignon,

Digitized by Google

Tout est neuf, élégant, moderne,
Et, — retour inouï du sort ! —
On rentre le soir, sans lanterne,
Dans des hôtels pleins de confort.

Sur la digue, immense esplanade
Où la fashion, par un temps clair,
Vient, sous couleur de promenade,
Se griser de soleil et d'air,

Chalets et villas de plaisance
S'élèvent en nombre infini,
Non loin d'un kursaal où l'on danse
En escarpins de cuir verni.

Car, ainsi qu'une pauvre fille,
S'éveillant coquette un matin,
Pose à ravir, sur sa guenille,
Quelque méchant nœud de satin,

Quittant les façons de village,
Blankenberghe a tout récemment
Fixé, Cendrillon de la plage,
La vogue, ce Prince Charmant.

ANATOLE HARZÉ.

Blankenberghe, août 1872.

Digitized by Google

EN HOLLANDE[1].

JUFFER DAADJE ET JUFFER DOORTJE.

(SUITE ET FIN.)

X. — Ou l'on retrouve quelq'un qu'on n'avait fait encore qu'entrevoir.

Nous sommes dans l'obligation d'aller retrouver un personnage que nous n'avons fait qu'entrevoir jusqu'à présent et qu'il importe de mieux connaître. C'est du hussard que nous voulons parler.

Depuis longtemps il s'était aperçu et il était maintenant persuadé, que le plaisir de porter une veste à brandebourgs, de faire sonner ses éperons, de traîner un grand sabre, d'affecter une tournure guerrière, d'inspirer le respect aux trembleurs et d'attirer les œillades des jeunes filles, que tout cela ne compense pas certains ennuis du métier. Frédéric était courageux jusqu'à la témérité, brave jusqu'à l'héroïsme, loyal jusqu'à... la loyauté. Mais de se lever à cinq heures du matin, au son de la diane, de rôder dans les écuries, de punir de la salle de police les cava-

[1] Bien que l'auteur ait cru devoir écrire au bas de son premier article ces mots : « *imité du néerlandais* », son récit, comme le lecteur aura pu s'en convaincre du reste, n'est emprunté à personne.

Il n'est pas sans importance pour les éditeurs de la *Revue* de faire cette rectification : la différence est grande entre une simple traduction et un travail original. (*Note de la rédaction.*)

Digitized by Google

liers indolents ou indisciplinés, d'être puni soi-même pour la moindre vétille par un maréchal des logis, mal appris, grossier, ivrogne ou jaloux; de s'entendre dire du matin jusqu'au soir, tête gauche, ...droite; de n'avoir plus une volonté, d'être la chose de quiconque a un galon de plus que soi et cela jusqu'au capitaine, au major, au colonel, au général, sans finir... cela n'exigeait pas précisément de la bravoure ou du courage, et Frédéric s'était senti vingt fois sur le point de sauter à la gorge de ceux qui l'ennuyaient; mais heureusement la réflexion et le code militaire l'avaient retenu à temps. Il avait pour supérieur immédiat l'être le plus brutal, le plus mauvais, que renfermât l'armée hollandaise. C'était ce que se disaient tous les soldats de l'escadron. Mais il se trouvait que les soldats des autres escadrons prétendaient qu'au contraire le plus mauvais des chefs était le leur. D'où l'on serait amené à conclure que tous les maréchaux des logis sont mauvais et brutaux. Ce qui est inadmissible.

Frédéric rentrait d'une promenade-exercice avec l'escadron; on venait de commander pied à terre dans la cour de la caserne, à deux pas des écuries; les hommes obéissaient avec une demi promptitude tant ils étaient raidis par le froid, quand on cria : brigadier Frédéric Van Sterblein, deux lettres! passant la bride de son cheval à son coude, laissant son sabre bonder à terre avec un bruit amorti par la neige, notre jeune brigadier se mit aussitôt à arracher l'enveloppe de l'une des deux missives. Elle était de Malvoisin et finissait ainsi : « Votre sœur est malheureuse et vous aurez à regretter d'avoir enduré une situation dont vous êtes seul responsable. Venez sans tarder. »

L'autre, dont l'écriture n'avait pas frappé d'abord le destinataire, parce que l'agitation ou le froid avait fait trembler la main qui l'avait tracée, était d'Alida : « Venez, disait-elle, je ne puis plus rester où je suis. »

Sans attendre, il accosta son maréchal des logis et lui fit part de son intention de demander à s'absenter pendant 24 heures.

Digitized by Google

— Pas pendant une minute, c'est moi qui vous le dis, lui répliqua l'aimable gradé, la moustache hérissée, le nez rouge, l'œil humide et tremblottant. Pas une minute, et demi-tour à droite, droite! plus vite que ça! Puis, les deux mains dans les poches, un peu basses, de son charivari, la tête haute, l'air méprisant, il regarda partir Frédéric qui n'avait pas répliqué un mot.

« Plus souvent, murmura ensuite le maréchal des logis, plus souvent, petit intrigant, et que si le capitaine te donne la permission, c'est moi qui te retournerai sur le gril.

Et comme il sentait le froid lui pincer les bras et qu'il voulait en même temps raffermir sa résolution, il s'en alla d'un pas majestueux à la cantine, se fit verser deux petits verres de genièvre, coup sur coup, qui lui chatouillèrent si agréablement le gosier qu'il en eut un frisson de bien-être. Et aussitôt après il fit appeler le brigadier Frédéric pour lui commander d'assister au pansement des chevaux, service pour lequel un autre brigadier avait été désigné, mais que le caprice du supérieur infligea au jeune intrigant, comme il l'appelait. Il voulait tout bonnement empêcher ledit jeune intrigant d'aller trouver immédiatement le capitaine, ou tout au moins de le voir avant lui. Si bien que lorsque le pansement fut terminé et que Frédéric s'en vint chez le capitaine, le capitaine lui fit répondre qu'il n'avait rien à entendre.

Voilà pourtant la vie. On désire, on doit; on ne peut. Par la faute de qui? d'un membre de cette même famille humaine à laquelle nous appartenons tous et cela d'une assez étroite parenté. Un de vos frères en société a la fantaisie de vous infliger un petit ennui, une contrariété quelconque, il profite immédiatement de la part d'autorité qu'il a sur vous. Il ne faut pas croire que ces faits se présentent seulement dans l'armée hollandaise, ni même dans l'armée à quelque nation qu'elle appartienne, ni même dans tel pays plutôt que dans tel autre. Le fait est universel, et la seule consolation que nous ayons contre cette injustice, c'est d'agir de même à notre

Digitized by Google

tour; car il n'existe personne qui ne soit un peu maréchal des logis ou tout au moins brigadier de quelqu'autre personne, jusqu'à ce que ne trouvant plus d'homme à qui commander on commande à son cheval ou à son chien..... L'homme ne rencontre qu'un seul être sur la terre à qui il ne commande pas ou qui n'obéisse pas toujours, c'est lui-même. Donc notre jeune hussard Frédéric n'avait plus rien à faire qu'à patienter et à laisser sa sœur l'appeler vainement; à moins de s'absenter sans permission, ce qui était grave, ou de faire sauter la cervelle à son supérieur pour le punir de sa mauvaise volonté, ce qui était plus grave encore. Il n'aurait pas pu répondre ainsi que sa sœur fût plus heureuse, ce qui le fit réfléchir à un autre moyen : aller voir le colonel qui lui bien sûrement avait le droit de commander au capitaine et plus encore au maréchal des logis. C'était se mettre mal avec ces deux derniers pour le reste de son temps de service, mais le désagrément était relativement acceptable.

Le colonel était un vieux soldat, c'est à dire un soldat âgé, ce qui n'est peut-être pas tout à fait la même chose. Il avait eu la chance de n'avoir jamais eu à se montrer sur aucun champ de bataille, ce qui ne peut lui nuire ni dans votre esprit ni dans le nôtre; il avait roulé sa vie de garnison en garnison, de café en café, de salle de billard en salle de billard. Sa bonne conduite, le temps, ses relations de famille, l'avaient poussé insensiblement jusqu'à la tête d'un régiment et, ma foi, il s'en tirait tout comme un autre. Rien de militaire dans sa physionomie, une figure toute ronde, sans angles, sans apophyses. Un nez gros et plat que dépassait une moustache très fournie, grise, taillée en brosse; des yeux bleus à fleur de tête, des sourcils éparpillés un peu partout, un teint rougeaud; marque distinctive : des sillons laissés par la petite vérole. Il se nommait Van Sprong, et une fois en uniforme, il n'y avait pas dans l'armée de terre et de mer un soldat ou un marin qui sût jurer d'une voix plus retentissante. Il se faisait terrible... mais personne ne croyait à cette humeur.

Au moment où malgré le planton, Frédéric se présenta

Digitized by Google

dans la chambre du colonel, celui-ci était emmailloté dans sa robe de chambre, les oreilles et le front cachés sous une immense calotte grecque; il dormait, les jambes étendues et écartées, les bras pendants, la tête renversée, la bouche entr'ouverte; son journal venait de lui échapper et gisait à terre, ses bésicles restaient encore sur la partie la plus avancée de son nez, comme témoignage tout au moins de la bonne volonté du brave militaire à s'initier aux nouvelles du jour, sans en perdre une ligne. Mais il y a certains moments dans la vie, surtout quand on est dans un bon fauteuil, près d'un bon feu, le corps enveloppé d'un vêtement ample et ouaté, la nuque enfoncée dans un bonnet grec, où il n'y a pas de curiosité qui tienne : les yeux vous piquent, se ferment d'eux-mêmes, on croit lire encore qu'on dort déjà. Si bien que la réalité et le rêve s'entremêlant, le journal ou le livre vous raconte des faits de la plus étonnante invraisemblance, que l'on finit, heureusement par oublier, grâce à un sommeil profond et réparateur.

Bien que Frédéric eût toussé deux ou trois fois avec énergie et poussé des hem! à faire trembler la maison, le colonel, habitué aux bruits de la mousquetterie et de la trompette, ne bougeait pas.

— Pardon, mon colonel, lui dit-il enfin, en le touchant légèrement au genou, vous avez laissé tomber votre journal...

Mais quand on est un vieux militaire il n'est rien qu'on avoue plus difficilement que de s'être endormi, en plein jour. Le brave colonel ouvrit un œil, puis l'autre, regarda, se redressa et, se voyant surpris en flagrant délit de ce qu'il considérait comme une faute, il s'en tira selon la tradition; seulement un juron n'étant pas assez et le temps lui manquant pour le répéter le nombre de fois désirable, il groupa le tout en un seul chiffre : — Mille millions de gourmettes! que viens-tu faire ici, toi? Penses-tu donc que je ne t'avais pas vu entrer? Et le planton? Celui-là n'a qu'à bien se tenir. Allons, vingt-cinq pas en arrière et ne t'arrête que quand tu seras de l'autre côté de la rue!

Digitized by Google

— Mon colonel, je suis fâché de devoir vous désobéir en ce moment, mais je viens faire appel à l'esprit de justice et d'équité d'un soldat dont la loyauté est connue.

Le colonel enleva vivement sa calotte, la jeta au loin et frotta alternativement de la paume de sa main droite et de la paume de sa main gauche, les deux maigres mèches de cheveux qui lui croissaient sur les tempes.

— Qu'est-ce que tu veux?

— Je veux que vous ne me mettiez pas dans la nécessité de choisir entre deux devoirs. En d'autres termes, que sous figure de nécessité de service au régiment, vous ne me fassiez pas manquer à ce que je dois à ma famille.

— Quel galimatias!

— Ma sœur habite La Haye; il faut que je la voie : elle me demande. Mon capitaine refuse de me recevoir; dès lors, je ne puis obtenir que de vous la permission de m'absenter pendant vingt-quatre heures.

— Et tu crois que je vais te la donner?

— J'en suis sûr, colonel; vous n'obligerez pas un honnête garçon à s'en aller quand même, et je m'en irais...

— Oui? Et si pour t'en ôter l'envie je te campais à la salle de police.....

— J'en sortirais mort ou vif.

Il arriva ce qui devait arriver; le hussard avait bravé son supérieur; le supérieur brava le hussard, ce qui était son droit. Frédéric fut mis tout simplement à la porte. Il ne délibéra pas longtemps avec lui-même, sur ce qu'il avait à faire. Sans même rentrer au quartier, il courut au chemin de fer.....

Frédéric Van Sterblein se trouva donc une seconde fois arpentant les rues de La Haye. Il alla directement à la demeure de Malvoisin. Mais quelle ne fut pas sa surprise, et jusqu'à un certain point sa douleur, quand il apprit par son ancien ami, la subite et étrange disparition d'Alida...

Elle n'avait pas exprimé d'intention inquiétante ou funeste, dans la lettre qu'il avait reçue d'elle. Quelque chose s'était donc passé d'inexplicable?

Digitized by Google

De son côté, Malvoisin était autrement troublé! Il s'était imaginé que la sœur avait rejoint le frère... Ce fut un moment cruel, une angoisse poignante pour lui, quand il constata sa méprise.

— Oh! je l'aimais tant, Frédéric, s'écria-t-il avec des larmes, et en se jetant dans les bras du jeune hussard...

— Qu'y a-t-il eu, pour Dieu! dit le militaire plutôt menaçant qu'attendri, et peu disposé, en apparence du moins, à approuver son ancien compagnon d'études dans les sentiments où il le trouvait.

Il écouta fiévreusement le récit du jeune homme, récit un peu incohérent, selon l'état de l'esprit et du cœur du narrateur; passant trop rapidement sur ce qui pouvait être l'essentiel pour l'auditeur, s'appesantissant sur ce qui était l'essentiel pour lui.

— Il faut, conclut Frédéric, qui en avait pris ce qui pouvait l'éclairer, il faut savoir tout d'abord dans quelles circonstances Alida a quitté la maison; je chercherai.....

Et comme Malvoisin avait exprimé la crainte que dans un moment de désespoir la jeune gouvernante n'eût mis fin à ses jours, que les eaux froides et sombres d'un gracht quelconque ne recouvrissent son beau corps : Non, non, s'écria le brigadier, avec force : se tuer est une lâcheté, et ma sœur est incapable d'une lâcheté!

Il entraîna Malvoisin, à peine réconforté par cette parole convaincue. Ils allèrent au Veerkade. Frédéric procédait avec méthode. Son information serait complète.

Drelin! Quelle agitation dans toute la maison, du bas en haut, quand Hein, après avoir quitté la porte de la rue, monta les escaliers et cria d'un air alarmé, comme étranglé par la crainte : Mevrouw, mevrouw, il est là! Toutes les chambres s'ouvrirent sur son passage et des cuisines au grenier on voyait des têtes pâles et inquiètes se pencher sur la rampe; on entendait des voix émues demander : qu'y a-t-il, qu'y a-t-il?

Et toujours Hein de geindre et de répéter son appel, alors même qu'il se trouvait depuis longtemps en face de sa

Digitized by Google

ment en se frottant les épaules et en pleurant à chaudes larmes.

A ce moment arriva M. le référendaire Steen. Il avait été chargé d'apporter des lumières dans cette ténébreuse affaire. Sa venue au Veerkade, en plein jour, à une autre heure que le dîner ou le thé, était significative. Évidemment il savait quelque chose. On l'entoura, on le questionna. Mais M. le référendaire Steen avait marché du pas de Mme Pernelle, ce qui n'arrive pas d'ordinaire aux gens graves et sérieux. Et pour être grave et sérieux, M. le référendaire n'en était pas plus à l'abri d'un courant d'air froid sur un crâne en sueur : au moment de parler, il sentit des picottements très gênants dans les narines et il se mit à éternuer d'une façon si bruyante et à tant de reprises que mevrouw Ankers, que la nature n'avait pas douée d'une trop forte dose de patience et qui l'avait d'abord salué d'un Dieu vous bénisse! bien charitable, finit par l'envoyer au diable, du meilleur de son cœur.

Enfin, Steen eut la force de parler; chacun se suspendit à ses lèvres; mais ce fut pour l'entendre dire qu'il ne savait rien.

Frédéric s'enfuit furieux, sans saluer personne, entraînant avec lui son introducteur muet et presque honteux. Que pouvaient-ils se dire en sortant d'une pareille scène? Ils eussent ri à cœur joie, si le moment avait été moins solennel.

De la pauvre disparue, point de nouvelles à espérer donc. Malvoisin émit pourtant l'idée qu'à sa première lettre à Frédéric Alida en eût fait succéder une seconde disant que l'intention de quitter la famille Ankers était réalisée et que La Haye n'était plus la ville qu'elle habitait... Cela pouvait être, en effet. Les jeunes gens s'accrochèrent à cette pensée avec frénésie. On décida l'envoi immédiat d'un exprès à Leyde.

Il advint alors ce qui advient dans les circonstances pareilles : les esprits tombaient alternativement de l'espérance dans le doute, du doute, dans une certitude poignante.

Digitized by Google

On leur dit d'abord que la fugitive avait été vue la veille au matin, à l'heure de son départ, dans le Hout Straat, près du Plein. Elle marchait vite..... c'était tout. Plus tard quelqu'un affirma l'avoir aperçue, si la description qu'on donnait de sa toilette était exacte, vers le Princesse gracht, au bout du Kortevoorhout, à proximité du bois. Que pouvait-elle être allée faire de ce côté?... Une autre personne déclara enfin, qu'elle *croyait* avoir rencontré une demoiselle sur la route de Schevingen. Était-ce la demoiselle qu'on cherchait? Elle n'aurait pu l'affirmer; le fait l'avait frappée : le froid était grand; la neige haute et la promenade vers la mer, dans ces conditions, est chose rare et extraordinaire.....

Malvoisin et Frédéric prirent une voiture et coururent vers l'endroit indiqué. Quel drame s'était donc passé?

La nuit arriva et les deux jeunes gens arpentaient encore la plage déserte, sous un vent âpre et violent. On n'avait pu rien leur dire. Personne de la ville n'avait été vu à la mer.

Le hussard et son compagnon rentrèrent à La Haye, brisés et déçus.

Dans la nuit, l'exprès envoyé à Leyde revint avec une lettre. Mais Malvoisin ne sut point ce quelle contenait. Frédéric partit avant le jour, ne laissant que ce mot : *Tout va bien!*.....

XI. — Où le mari de mevrouw finit par entrainer M. le référendaire Steen a une grande résolution, et par lui causer une grande joie.

Juffer Doortje était fort malheureuse de ce qui s'était passé. Elle s'en accusait mentalement. Son inquiétude sur le sort d'Alida, était vive et tout à la fois impatiente. Dorothée était toute changée : elle avait des moments de ferveur; elle priait en joignant les mains et demandait ardemment à Dieu le pardon de ses propres fautes. Les dimanches elle écoutait avec humilité le sermon du pasteur évangélique et s'attribuait les leçons que du haut de la chaire il donnait à l'orgueil, à la colère.

Digitized by Google

— Je ne serai plus ni orgueilleuse, ni envieuse, ni colère, se disait-elle à elle-même, en se recueillant, pourvu qu'elle vive encore!..... Mon Dieu, faites que mon cœur s'épure et s'améliore! que je sois digne d'être aimée, comme je me sens capable d'aimer moi-même!....

Arrivée sur cette pente, malgré elle encore une fois, elle criait à l'injustice. Ah! si on pouvait comprendre ce qui se passait au fond de son âme; si on savait de quelle ardeur, de quelle somme d'amour et de tendresse, elle se sentait capable de payer toute tendresse, tout amour qui viendrait au devant d'elle. Quelqu'un ferait-il pour elle ce que Malvoisin avait fait pour Alida?... Malvoisin! c'était lui la cause de tout. Sans lui, sans sa présence au Veerkade, elle n'aurait peut-être pas eu pour sa gouvernante, cette répulsion involontaire, étrange, où un moment pourtant s'était mêlé quelque chose de doux et de bon.

Puis, qu'elle fût au sermon, qu'elle fût chez elle, seule ou avec sa tante, partout enfin où cette idée de Malvoisin, de sa conduite envers Alida, lui revenait à l'esprit, elle s'y absorbait complètement.

Un matin, après une nuit fiévreuse, comme étaient presque toutes ses nuits depuis quelques semaines, elle s'arma d'une grande résolution. Il ne se peut pas, s'était-elle dit, que Malvoisin continue à m'en vouloir sans m'entendre; il viendra ici, je le verrai, il m'entendra! Et, sans avoir consulté personne, elle lui adressa par la poste, sans calculer les conséquences d'un pareil acte, un billet ainsi conçu :

« Vos amis du Veerkade sont bien désolés de votre persistance à ne plus venir les voir... Mettez-les au moins à même de reconquérir votre estime, dont ils ne croient d'ailleurs avoir jamais démérité.

» (Signé) Dorothée Van Sevenpondecker. »

Pour toute réponse, Malvoisin se borna à venir pousser sa carte à la porte de mevrouw Ankers.

Digitized by Google

— Habillez-vous, Catje, dit Doortje, le lendemain, à la femme de chambre; vous sortez avec moi.

— Mevrouw m'a recommandé...

— Je le sais...; mais je prends tout sur moi... Dépêchez-vous; je vous attends ici dans ma chambre.

Elles quittèrent toutes deux la maison, sans être aperçues. C'était Doortje qui conduisait l'expédition. Le temps était brumeux, mais sans pluie. Il était deux heures de l'après-midi à peu près. L'héritière des Van Sevenpondecker tira droit au Langen-Voorhout et sonna à une demeure élégante... Attendez-moi là un instant, commanda-t-elle à sa compagne qui alla s'asseoir sur un des bancs qui ornent la promenade.

Ce que Dorothée tentait était non seulement hardi, mais incompréhensible, fou, ridicule... Mais elle était bien capable de peser encore les conséquences de sa conduite, en vérité! Elle marchait comme poussée par une force irrésistible; elle ne pouvait qu'obéir.

— Monsieur Dominique Malvoisin? demanda-t-elle au domestique qui vint ouvrir... Dites-lui qu'on désire lui parler. Et elle remit sa carte que le domestique, ébahi, tournait et retournait dans ses doigts, sans bouger de place. Mais allez donc, commanda-t-elle de cet air impérieux qu'elle savait si bien prendre...

— Vous, Mademoiselle, chez moi! s'écria Malvoisin en descendant vivement au salon où Doortje était entrée... Est-il arrivé quelque accident à votre famille?...

— Avez-vous des nouvelles de Daadje? dit-elle, d'une voix tout à coup émue... C'est... pour en avoir... que je suis venue.

Et elle tremblait de tous ses membres, ce qu'elle ne s'expliquait pas; car elle était forte et résolue un instant auparavant...

— Non, Mademoiselle, je n'ai rien appris... Nos premières appréhensions n'ont, grâce au ciel, eu rien de fondé... Mais je n'ai pu savoir même par Frédéric où est sa sœur, et ce qu'elle fait.

Digitized by Google

— J'étais inquiète, et... pardonnez-moi... Merci de votre renseignement; il m'a un peu remise...

Et Dorothée qui, soudain s'éveillait à la raison, troublée et confuse maintenant, salua et se dirigea vers la porte, laissant Malvoisin, peu remis de sa première surprise, la regarder s'en aller sans qu'il bougeât de place...

La jeune fille se précipita dehors. Elle eut à peine la force de toucher du doigt sa femme de chambre au passage. Elle marcha d'un pas mécanique. Une sorte de hoquet lui étreignait la gorge, à l'étouffer, tandis que Catje lui parlait de choses indifférentes... Elle était persuadée en ce moment qu'elle allait tomber morte, tant elle souffrait; elle l'espérait, tant elle avait de honte... Elle atteignit ainsi le Plein, tout d'une traite, puis elle s'affaissa et, par un effort de volonté, se releva, fit quelques pas et s'affaissa de nouveau.

En ce moment seulement Catje, qui n'avait point cessé de parler d'une aventure dont elle avait été naguère ou victime ou héroïne, s'aperçut que sa maîtresse avait besoin d'aide.

— Qu'y a-t-il, Juffer? Dieu! que vous voilà défaite!

Doortje ne répondit pas; elle n'en eut pas la force. Mais Catje, effrayée, s'étant mise à crier, et deux ou trois bonnes âmes s'étant arrêtées, curieuses, la jeune demoiselle fit un dernier appel à son énergie. Elle se redressa et reprit sa route, automatiquement, d'un pas lourd et retentissant.

Dans quel état elle revint chez elle! Ah! si elle avait pu oublier sa faute tout au moins! Oui, l'oubli, l'anéantissement, voilà ce qu'il lui fallait désormais... mais y arriverait-elle jamais? Le remords ne resterait-il pas éternellement planté dans son cœur comme un fer aigu?

Après deux ou trois jours de ces tortures morales, pendant lesquels elle songea vingt fois à se précipiter par la fenêtre, à aller se briser la tête sur le pavé de la rue, sa douleur s'amortit un peu... Elle avait espéré que Dominique Malvoisin viendrait au Veerkade; elle se serait excusée en termes nets : elle lui aurait enlevé une bonne fois l'idée qu'elle pût jamais l'aimer : sa démarche dans ces conditions n'aurait plus rien de suspect. Elle désirait ce moment; il

Digitized by Google

lui semblait qu'après cette explication, elle aurait été plus tranquille; mais l'ami de Frédéric persista à ne point reparaître.

Cependant la jeune sœur de Doortje qui n'avait aucun motif de se désoler et de vouloir se détruire, qui semblait même, depuis quelque temps, en avoir de se réjouir et d'ajouter encore à ses charmes et à ses grâces naturelles, s'occupait presque exclusivement de soigner sa petite personne, maintenant qu'il n'y avait plus de leçon à apprendre, de travail intellectuel à faire. Elle passait des journées entières devant son miroir, se renvoyant de jolis sourires, que bien d'autres qu'elle eussent voulu dérober au passage. M. Malvoisin ne se donnait plus la peine de faire visite à la famille Ankers, mais celui qu'il avait introduit autrefois, M. Delericourt était plus assidu que par le passé. Il était surtout attentif pour juffer Lena, et cela n'avait pas du tout l'air de contrarier la jeune fille, seulement cela rendait plus évident et plus cruel l'abandon, l'isolement de Dorothée qui, le cœur brisé, était témoin des joies et des triomphes de sa sœur.

— Cesse donc ces minauderies écœurantes, dit-elle un jour à la petite fille qui essayait quels rubans iraient le mieux au teint de son visage et à la couleur de sa chevelure. Tu m'irrites et tu m'agaces avec cette préoccupation constante de ta personne. N'as-tu donc rien autre qui t'intéresse; qui te fasse battre le cœur?

— Que t'importe, répliqua Lena, qui prit un nouveau nœud, se le plaça sur l'oreille et recula dans la chambre pour mieux juger de l'ensemble de sa personne ainsi ornée, se reflétant dans une psyché.

— Mais ne vois-tu pas que je suis malheureuse, et que tu aiguises mes tourments par le spectacle incessant de ton insouciance!... Ne peux-tu, égoïste et méchante enfant, avoir un peu de charité tout au moins pour ta sœur?... Finis, te dis-je, ajouta-t-elle d'un ton menaçant. — Lena ne parvenait pas malgré tout à ne pas se considérer avec complaisance. — Finis ou je te bats!... Oh! peu m'importe! regarde-moi avec

Digitized by Google

des yeux effarés tant que tu le voudras ; il est temps que cela finisse ; je suis à bout de patience et de force ; je ne veux pas que tu sois là, constamment, à renouveler et à attiser mes douleurs, toi, ma sœur, qui devrais être une compagne, une consolatrice, une amie...

— Mais est-ce ma faute, à moi, si tu t'es attiré des douleurs et des peines?... Est-ce moi qui ai fait partir Daadje? Sais-je seulement, même à l'heure actuelle, ce que tu lui as reproché?... Est-ce ma faute, à moi, si tu ne parviens pas à plaire, et si Malvoisin...

— Malheureuse! s'écria Doortje en bondissant sur sa sœur, les poings levés, le regard terrible et la faisant reculer effrayée, — si jamais un pareil mot s'échappe encore de tes lèvres, s'il t'arrive de faire une allusion semblable, tu n'auras qu'à t'en prendre à toi des conséquences de ta méchanceté...

— Mais, essaya de dire Lena, qui tremblait de tous ses membres et qui avait laissé tomber ses rubans et ses fleurs.

— La situation est intolérable, et j'entends qu'elle ne se prolonge pas, entendez-vous, mademoiselle... Vous êtes fière de vos triomphes, vous; mais je saurai vous rendre plus humble et plus misérable que je ne suis... Vous êtes jeune, gaie; vous plaisez ; je saurai chasser à jamais le rire de vos lèvres et l'incarnat de vos joues... Oh! ne sortez pas, cria-t-elle, en courant se jeter sur la porte que Lena voulait ouvrir...

— Dorothée! dit la petite fille qui se mit à pleurer et à implorer, les mains jointes. Dorothée, je t'en prie, calme-toi. Je ne t'ai rien fait. Puis-je t'avoir causé de la peine sans y songer? Je t'en demande pardon. Mais ne me regarde pas ainsi : j'ai peur...

A ce moment, quelqu'un monta l'escalier.

— Silence! dit Dorothée d'un ton bref et impératif; et elle écouta.

— Mevrouw Ankers demande ces demoiselles, dit la femme de chambre.

— Nous descendons à l'instant, répondit Doortje, presque avec calme.

Digitized by Google

Puis, se tournant vers Hélène : Essuie tes yeux, reprends ton sourire et descends. Mais, jamais à âme qui vive un mot de ce qui vient de se passer, ou, je t'en préviens, un grand malheur sera à déplorer.

Il fallut du temps à Hélène pour se remettre; elle sanglottait, son visage était ruisselant de pleurs et son pauvre petit cœur était des plus agités.

La femme de chambre vint réitérer son appel : Mesdemoiselles, c'est M. Delericourt, et mevrouw veut que vous veniez au salon immédiatement.

Delericourt! par quelle puissance ce seul nom dérida-t-il tout à coup les traits de notre petite amie; comment ses larmes séchèrent-elles aussi vite? Comme elle eut bientôt repris et ses rubans et sa mine joyeuse; quel complaisant coup d'œil elle jeta de nouveau à son miroir et avec quelle légèreté elle descendit jusqu'au premier étage!

Dorothée soupira profondément. Elle songea que pour elle il n'y avait rien qui dût l'arracher ainsi à ses peines. Elle s'enferma dans sa chambre et n'en descendit point de toute la journée.

Delericourt venait — c'était son prétexte ordinaire — apporter des nouvelles de juffer Daadje. Il allait s'instruire chez Malvoisin, mais comme Malvoisin ne savait pas grand chose, ses nouvelles étaient rarement variées. Ce jour-là cependant il apprit à la famille Ankers, que juffer Daadje avait été recueillie chez une parente : qu'elle était indisposée, malade même.

Mevrouw voulait à tout prix aller la soigner; garantissant que ses deux nièces l'accompagneraient. Que ce n'était que leur devoir. Seulement les renseignements n'étant pas suffisamment précis, quant à l'endroit où juffer Daadje s'était retirée, le jeune homme promit de chercher le plus tôt possible à mettre mevrouw à même d'accomplir son charitable dessein.

C'était parfait. Ce jour-là, dans cette bonne ville de La Haye, dans cette maison hospitalière du Veerkade, il y eut encore du contentement, de la quiétude. .

Digitized by Google

Mais ce fut tout autre chose, quand deux ou trois jours plus tard, le messager ordinaire de ces dames arriva, chagrin, consterné, prononcer au milieu du cercle ordinaire des Steen, Craesbéek et Cie, cette terrible parole : Juffer Daadje est morte!

Morte! morte!... Comme chacun exprima sa douleur; que de cris, que de larmes et quel abattement! Mevrouw Ankers courait par la chambre, les bras levés, donnant tous les signes du plus profond désespoir. M. Steen avait fermé les yeux et ouvert la bouche, comme s'il avait lui-même trépassé. La petite Lena était blanche comme un lys et regardait Dorothée avec une sorte d'épouvante. Quant à Dorothée même, debout à côté du docteur Craesbéek, elle l'avait saisi par le bras, comme pour se soutenir, et le serrait avec tant de force que le vieux savant se mit à pousser des cris épouvantables.

Ankers qui n'avait pu gagner assez précipitamment la porte pour s'enfuir et qui savait d'avance à quelles scènes il se verrait obligé d'assister, s'était plongé la tête au fond d'un large fauteuil, attendant pour se relever que tout fût un peu calmé. Mais le calme se fit attendre et le brave homme d'affaires prit le parti héroïque de s'y arracher avec impétuosité. On n'avait jamais vu Ankers gagner sa chambre du rez de chaussée avec un air d'aussi réel soulagement que ce jour-là.

Seulement il y entra en se demandant si cela devait durer longtemps encore et en se faisant ce raisonnement que tout eût peut-être été autrement s'il n'avait pas attiré au Veerkade ces deux chères nièces, que le ciel bénissait; ni de gouvernante qui eût pu mourir tout à son aise, sans lui remuer la bile, à lui Ankers..... Il se dit à ce sujet ces paroles sages : Doortje et Lena sont ainsi faites que les scènes de l'hiver n'ont aucune raison de ne pas se reproduire. Je vais ne plus avoir un moment de repos; ce seront ici, jusqu'à la fin de mes jours, des ennuis et des tracas..... J'ai une femme — je prie Dieu qu'il me la conserve!.... qui saupoudre mon existence d'assez de petits désagréments sans que je cherche à en accroître la dose..... Ma femme, il faut bien que je la garde;

Digitized by Google

mais mes nièces!..... Pour celles-là, à tout prix, je m'en débarrasserai.....

Il reconnut que leur petit caractère, surtout en ce qui regardait Doortje, n'était point précisément de nature à faire le bonheur d'un mari. Après tout, cela était l'affaire du mari lui-même, et Ankers savait, par expérience, que l'on pouvait à la rigueur subir bien des choses.

Pour Lena, les apparences étaient en faveur de l'exaucement des désirs du mari de mevrouw. Il n'était point aveugle, l'excellent oncle : s'il ne parlait trop, il observait suffisamment. Restait Doortje. Pour celle-là, il ne voyait pas qu'aucun parti se présentât..... Les jeunes gens étaient venus essuyer leurs pieds sur les tapis, boire du thé, faire quelques visites le jour et rien de plus..... Malvoisin lui avait brûlé la politesse, et Ankers avait dû brûler le superbe contrat de mariage qu'un jour, plein d'espérances, il avait préparé. Tout à coup, il lui passa par l'esprit une idée qui faillit le faire bondir de joie..... M. Steen, notre bon ami Steen, avait conçu autrefois des espérances au sujet de Dorothée. Il continuait à se présenter aux mêmes jours, aux mêmes heures, avec l'exactitude d'un chronomètre, toujour coquet et soigné, trouvant le thé de mevrouw succulent, les randjes, les confitures, les sucreries exquises. Il donnait les qualificatifs les plus caressants à tout ce qui concernait Mlles Dorothée et Hélène et ne manquait pas une occasion de vanter leur grâce, leur fraîcheur, leur beauté... mais Steen était appris et craintif. Plus jamais il n'osa dire un mot des riantes idées qui avaient germé un matin sous son crâne. Il avait cinquante trois ans; il était relativement bien conservé. Il occupait dans l'État une position permettant à sa femme d'y faire figure. Tout le monde n'est pas madame la référendaire : madame la référendaire irait à la cour.....

Un soir, au moment où Steen allait quitter la maison du Veerkade pour regagner la sienne, l'homme d'affaires lui frappant sur l'épaule et lui faisant signe de la tête, l'entraîna dans la fameuse chambre aux tapisseries dont il ferma soigneusement la porte.....

Digitized by Google

Quand le référendaire s'en alla, une heure plus tard, il avait l'air étrange. On aurait pu voir, à la lueur des réverbères, ses traits épanouis, son œil brillant; il portait le chapeau sur l'oreille et tenait son poing sur la hanche. Dieu me pardonne! on aurait cru même, par instant, entendre des bribes d'une chanson leste lui sortir des lèvres; il éclatait de rire, seul et tout haut. Il lui passait par l'esprit de folles tentations de gamineries, et en voyant luire dans la nuit le cuivre des boutons de sonnette, il dut un moment se tenir à quatre pour ne pas céder à l'envie de les tirer les uns après les autres, et de carillonner son bonheur aux dépens du repos public... Couché à une heure du matin, M. Steen, cette nuit-là, ne rêva qu'hyménée.....

XII. — OÙ REVIENNENT LE PRINTEMPS ET LE BONHEUR.

Le soleil donnait à la propre et coquette petite ville de La Haye une physionomie nouvelle. Il en faisait ressortir et en accentuait le pittoresque. Les arbres du Lange et du Korte-Voorhout, ceux du Plein, comme ceux des quais, commençaient à prendre ces charmantes et premières teintes d'un vert tendre qui font tant de plaisir à voir, et déjà projettaient une ombre moins maigre sur le sol..... L'eau des canaux semblait s'éveiller : le bleu pâle du ciel, les façades ensoleillées des maisons aux petites briques rouges ou grises bien accentuées par un encadrement de chaux blanche, les toitures à reflets de vermillon et d'ocre, les volets et les contrevents, les fenêtres souvent ornées de fleurs, tout cela venait se confondre, s'entremêler en teintes confuses serpentant et s'agitant dans l'onde comme de longs oriflammes. Près des ponts, la réverbération des arches sombres était plus intense, mais aussitôt au delà la clarté était plus vive. Les barques recouvertes pour la plupart d'une fraîche couche de goudron, couleur chaude, avaient l'air de s'être mises en toilette : les batelières nettoyant les cuivres du petit ménage du bord, ou faisant la soupe sur le tillac, au grand air, ou tricotant, poussaient de temps en temps du

Digitized by Google

coude ou du bras, le gouvernail, tandis que le batelier, sifflottant, la casquette sur l'oreille, marchant l'épaule appuyée à la gaffe, les bras au dos, penché en avant, faisait avancer sous ses pieds le bateau, majestueusement.

Les quais étaient plus actifs et plus encombrés; les rues plus fréquentées, les gens plus dispos, généralement. On apportait au dehors, pour en garnir les petits jardinets des trottoirs, selon les habitudes locales, les lauriers, les myrtes ou les oléandres, un peu affadis par six mois de séjour dans des chambres bien closes, et destinés, pendant six mois, à braver toutes les variations d'un climat qui, avec celui de la Belgique, est le plus variable du monde.

Le sol du Voorhout, tout jonché de coquillages reluisait blanc et lumineux comme en plein été. Du bois arrivaient des senteurs pénétrantes; et du West Ende ne soufflait plus la bise âcre et dure de la mer, comme aux jours d'hiver et de froidure. C'était la vie enfin.

Comme ce retour de la saison nouvelle ranime et reconforte. Salut, époque bien aimée de l'année qui fait pénétrer encore parfois jusques dans le cœur des vieillards, les souvenirs et les aspirations de la jeunesse, si ce n'est ses ardeurs et ses fougues.

Mais c'était aussi pour les ménagères la saison du nettoyage général et mevrouw Ankers n'avait point manqué à la tradition. Pendant huit jours, on battit les tapis, on secoua les housses, les rideaux, on brossa les meubles. A chaque étage, se voyait au moins une servante suspendue à l'extérieur des fenêtres et frottant les carreaux de vitre. L'eau coulait des chambres sur les escaliers, des escaliers dans le vestibule, du vestibule dans la rue, qu'on épongeait à son tour. On semblait vouloir laver et balayer le souvenir de l'hiver.

La belle Lena avait évidemment des motifs autres que le soleil luisant au ciel, pour chanter ainsi, comme un oiseau toute la journée maintenant. Son plaisir était de descendre au jardin de la maison (fort gracieux et très soigné) parce qu'elle avait remarqué que Doortje n'y venait jamais,

Digitized by Google

et aussi parce qu'elle aimait à voir son joli petit pied cambré se poser sur le sable du chemin, et à contempler la silhouette de sa gente personne se dessiner sur la muraille blanche; enfin, puisqu'il faut tout dire, parce qu'elle savait qu'il était quelqu'un qui venait admirer, lui aussi, le joli petit pied, même les deux petits pieds et la personne à qui les petits pieds appartenaient, et l'image sur le mur, mais de préférence encore le modèle vivant, ce qui prouvait le bon goût du quelqu'un et son bon sens. Avons-nous besoin d'ajouter que c'est de M. Delericourt que nous voulons parler? M. Delericourt devenait de jour en jour plus assidu et plus tendre. Il mettait toute son étude à plaire, et appelait même à son secours les attraits d'une toilette irréprochable, de gants frais, de cravates sans cesse nouvelles et plus voyantes. La collection de cannes et de badines de toutes les grosseurs, de tous les goûts, y compris le mauvais, qui apprirent le chemin du Veerkade et dont le jeune homme faisait étalage, tout en se battant le bas de la jambe de l'air le plus timidement embarrassé, est innombrable. Et ses yeux donc, comme ils étaient devenus éloquents, tandis que sa bouche était de plus en plus muette!...

Mevrouw, elle, prenait des airs de belle-mère, avant le mariage; c'est à dire, pleine de coquetterie, et soignant sa mise presque autant que sa fille. Quant à Dorothée, elle était de plus en plus sombre; ou bien encore elle était d'une gaieté terrible, ce qui était cent fois plus redouté par Hélène surtout, qui tremblait chaque fois que sa sœur venait la rejoindre. Il semblait à la jeune fille qu'une grande ombre se projetait soudain sur son bonheur et que l'atmosphère devenait glaciale... Delericourt, Dorothée présente, perdait le peu d'assurance qui lui restait, et bien souvent, abrégeait ses visites, au grand dam de celle qu'il aimait.

Un jour, Doortje devança Lena auprès du jeune homme.

— Vous aimez Hélène? lui demanda-t-elle, à brûle pourpoint, avec des yeux flamboyants, tandis qu'elle faisait pourtant d'insurmontables efforts pour rester calme et douce.

— Oui, murmura Delericourt, qui cherchait déjà de quel

Digitized by Google

côté était la porte, pour opérer une retraite en cas de besoin, tant il était convaincu qu'en le regardant ainsi son interlocutrice finirait par se jeter sur lui et par le mordre.

— Ah! dit-elle, avec un sourire ironique et insultant, et... elle, vous aime-t-elle donc?

— Je... j'ose... je l'espère.....

— Eh! non! s'écria-t-elle en faisant reculer tout à coup Delericourt d'épouvante, eh! non, elle ne vous aime pas..... C'est une enfant. Sait-elle seulement ce que c'est qu'aimer?... Vous perdez ici vos peines et votre temps.....

— Mademoiselle!.....

— Vous la voyez jolie, jeune, rieuse. Vous vous dites, son âme s'échauffera au contact de mon amour... Je serai pour elle si dévoué, si affectueux, si soumis, qu'elle finira par éprouver de l'affection à son tour. Erreur, c'est un cœur de glace, froid et égoïste. Jamais elle n'aimera, elle; jamais elle ne sera votre femme. Allez-vous en!.....

Delericourt reculait toujours, sentant des sanglots lui étreindre la gorge. On venait d'un coup d'éteindre je ne sais quelle flamme sainte et sacrée en son âme; jamais homme n'éprouva de plus rapide et de plus profonde douleur.

Mais Hélène arriva; alors avec le courage du désespoir :

— Hélène, Hélène, cria-t-il, je vous aime de toute la force de mon être... Est-il vrai que, de votre côté, vous ne me payeriez que d'indifférence?

— Je ne sais, répondit la jeune fille, qui a pu se faire ici l'interprète aussi faux de ma pensée... Je vous aime, entendez-vous, dit-elle, en regardant sa sœur, et cette fois avec une expression de volonté bien arrêtée, indiscutable. Je vous aime de tout mon cœur! C'est la première fois que j'ai l'occasion de vous en faire l'aveu, et je suis charmée que Doortje en soit témoin...

Doortje partit d'un éclat de rire strident, vrai cri de rage, et rentra précipitamment.

Le soir même, Delericourt eut avec M. Ankers un long entretien : le lendemain se présenta à la maison du Veerkade, un monsieur très cérémonieux, très solennel et très respec-

Digitized by Google

table. Le mari de mevrouw et mevrouw elle-même devaient être avertis de sa visite, car ils avaient, l'un et l'autre, fait toilette; de plus, un nouvel époussetage de toute la maison avait eu lieu dès le matin.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée que le monsieur cérémonieux se retira, solennel comme il était venu. M. Yves Bénédic Delericourt avait demandé et obtenu pour son fils unique, la main de Mlle Hélène Ankers Van Sevenpondecker.

— Et d'une! soupira l'homme d'affaires du Veerkade, dès qu'il se trouva seul. Il se promena ensuite pendant un certain temps dans sa chambre, l'air méditatif, les mains au dos, en faisant claquer ses doigts; puis, tout à coup, il sonna avec résolution. Hein apparut après un moment de station à la porte, avant d'entrer, tout comme s'il avait mis un soin extrême à se frotter les pieds au paillasson, ce qui n'était pas.

— Priez juffer Doortje de venir causer avec moi, dit le maître.

Le maître étant de toute la maison celui qui avait le moins à dire, Hein fit d'abord semblant de ne pas comprendre. Mais comme on le menaça sérieusement de lui allonger les oreilles, il fut tout à coup d'une intelligence sans pareille.

Mlle Dorothée se présenta.

Ankers redoutait un peu cette entrevue : il aimait sa tranquillité. Précédemment déjà il avait entretenu Doortje de ses vues sur Steen, de ses projets, des avances qu'il avait faites à Steen même. Il se souvenait de quelle façon il avait été traité. Doortje s'était montrée irritée et terrible. Cette fois, elle paraissait digne et calme; seulement, elle resta pendant tout l'entretien les yeux fixés à terre.

— Doortje, ma chère enfant, vous n'allez pas, vous l'aînée, persister à refuser une position, un parti, quand votre sœur se marie... La voilà fiancée, vous le savez sans doute déjà?... Voyons, vous ne serez pas moins heureuse avec Steen, qu'elle avec ce petit Delericourt. Vous ne

Digitized by Google

serez pas moins riche que votre sœur, et votre mari sera quelque chose tandis que l'autre n'est rien... Je vous ai donné, l'autre fois, huit jours pour réfléchir; les huit jours sont depuis longtemps écoulés. La chose est-elle décidée?

Dorothée ne bougea pas.

— Je vous ai recueillie à la mort de vos parents; j'ai pris soin de votre instruction, j'ai géré votre petite fortune, en bon tuteur, je vous ai ouvert ma maison et mes bras; de plus, je vous dote... En retour, je croyais avoir droit à une certaine déférence de votre part, si non à de l'affection...

— Mon oncle!

— Y a-t-il quelque chose? Une personne autre que Steen aurait-elle fixé votre attention?... Non? Eh bien, alors... Voudriez-vous voir célébrer les noces de Lena avant les vôtres? Steen est un galant homme qui vous aime, plus qu'on ne pourra jamais aimer. Il mettra tous ses soins à vous plaire, à vous rendre heureuse. C'est un ami, un confident que je vous offre. Eh parbleu! prenez l'homme que je vous donne, puisqu'il ne s'en présente pas d'autre...

M. Ankers avait prononcé ces sept derniers mots d'un ton très naturel, très convaincu et sans la moindre malice... Comment entrèrent-ils si avant dans le cœur de la pauvre Dorothée? Comment y firent-ils de si cruels déchirements?

Elle resta un instant à comprimer son émotion; sa figure était devenue livide; ses paupières s'étaient fermées. Il semblait que la pauvre fille allait mourir suffoquée. Elle s'arracha violemment à cet état, assez pour dire d'une voix étranglée ces mots, les seuls qu'elle eut la force de prononcer: J'obéirai...

— C'est bien! répondait Ankers, mais au moment où il se retournait vers Dorothée pour lui tendre la main en signe de satisfaction, Dorothée tomba sur le plancher.

En moins de rien toute la maison fut de nouveau en émoi, depuis les fondations jusqu'au faîte. Chacun se mit à crier, à courir. On cherchait des essences dans le garde-manger, de l'eau dans l'armoire à linge, on montait vingt

Digitized by Google

fois de la cuisine et on y retournait sans savoir pourquoi. Enfin la demoiselle reprit connaissance, grâce au temps plutôt qu'aux soins dont elle avait été l'objet, non que ces soins n'eussent été empressés, bien au contraire. Et, le soir venu, tout semblait être si bien rentré dans l'ordre que M. Ankers put pousser un *enfin!* triomphant. Ses deux nièces étaient pourvues...

Tout fut bientôt réglé; les deux noces auraient lieu en même temps. Les fiancés arrivaient chaque jour; mais chaque jour Dorothée ne descendait pas au salon; elle était un peu souffrante et se faisait excuser en termes polis. Hélène n'avait garde de manquer, elle, de se trouver auprès de Delericourt... Oh! charme puissant de l'amour, qui ferme les esprits pour laisser parler les cœurs, avec quelle puissance tu opérais sur le beau jeune homme! Et comme le gracieux couple avait de bonheur à se trouver des heures entières côte à côte, sans rien se dire; et, après avoir manqué cette longue occasion de se communiquer tout ce qu'ils éprouvaient, comme les jeunes gens désiraient ardemment, le moment passé, de le voir reparaître, pour n'en pas profiter davantage! C'est qu'en vérité il n'y a point dans la langue humaine de mots assez puissants pour exprimer alors ce qui se passe en nous.....

Avec l'odeur des lilas, que la brise du printemps répandait dans l'air, quelque chose de jeune et de réjouissant embaumait la maison du Veerkade. Jolie saison des fleurs et des amours, que n'êtes-vous éternelle?

Le brave Steen se mettait, trois fois sur quatre, inutilement en frais de soins et de bouquets : le plus galant des prétendus, s'il n'en était le plus beau ou le moins âgé! Que de boîtes de confitures, de dragées, que de sacs de bonbons il apporta durant quatre fois trente jours, sans qu'on eût l'air de lui en savoir gré. Toujours est-il que, quand Dorothée descendait au salon, il semblait que la vue de sa sœur et de Delericourt lui causât des tremblements et des vertiges. Elle leur tournait le dos, impatiemment, et cependant tout en ayant l'air d'écouter Steen, lui débitant quelque com-

Digitized by Google

pliment éventé, c'était vers ce petit coin où la jeunesse s'était réfugiée qu'elle tendait l'oreille.

Elle avait beaucoup maigri. Un soir, on la vit apparaître avec un bonnet de sa tante, affublée comme une petite vieille. Elle était de bonne humeur. On rit, elle rit, et comme on lui demandait le mot de l'énigme : C'est de mon âge, dit-elle simplement. Il faut des époux assortis.

Cette petite scène avait jeté un peu de gaîté dans la maison. Allons, Dorothée commençait à se transformer... Tout irait bien.

Un autre soir, on évoqua le passé. Quelqu'un prononça le nom de Malvoisin : elle blêmit, et ses traits se couvrirent d'une expression étrange; elle regarda sa sœur, Delericourt, et de grosses larmes jaillirent de ses yeux, malgré elle.

Si l'on parlait d'Alida : Elle est bien heureuse, elle! se bornait-elle à dire, elle ne souffre plus.

Il faut savoir qu'elle s'était emparée depuis longtemps de quelques petits objets qu'Alida avait abandonnés dans sa fuite. Ils ne la quittaient plus; il y avait surtout un petit médaillon, joli ouvrage d'orfévrerie, mais sans bien grande valeur. On la trouvait parfois dans sa chambre agenouillée, comme en extase, et portant ce médaillon avec ivresse à ses lèvres. Mais si elle était surprise ainsi, elle se levait bien vite, confuse.

Le moment du double mariage approchait; les bans furent publiés, les témoins choisis, les corbeilles achetées, les lettres de faire part apprêtées... Que d'affaires, que de besogne pour mevrouw Ankers Van Sevenpondecker, et comme elle sut mettre tout son domestique sur les dents.

Laissons luire ce grand jour; laissons le ciel bénir cette double union, joignons nos vœux de félicité et de bonheur à tous ceux que l'on vient exprimer; laissons la ville de La Haye tout entière se placer, curieuse, sur le passage des deux noces allant à l'église, à l'hôtel de ville. M. Ankers, Mme Ankers, sont superbes et rayonnants; Lena, toute fière, a les yeux brillants comme des escarboucles sous son voile de dentelle; Delericourt rit, joyeux et ému, content, fier,

Digitized by Google

lui aussi, mais de sa future, de sa femme surtout. Le docteur Craesbéek qui, en sa qualité de témoin, veut entrer le premier dans toutes les voitures, manque de rester à la porte du Veerkade, oublié et tout agité.

M. Steen? Il est d'une tenue irréprochable, avec une brochette à laquelle se balancent l'ordre du Lion néerlandais et deux ou trois autres petites croix très jolies. Mais quelle est donc, au fond d'une voiture, cette masse blanche, si couverte de voiles, si raide, si immobile en partant et encore si immobile au retour, qu'on dirait un cadavre? . . . .

Malvoisin n'habitait plus La Haye. Depuis le retour de la belle saison, il était allé séjourner à la campagne, dans cet adorable pays de Haarlem, vraie pépinière où l'Europe entière vient se fleurir... Il montait à cheval; il allait en visite chez les horticulteurs, faisait des efforts pour partager leur passion, courait à la ville, revenait, lisait un peu et, finalement, s'ennuyait d'une façon mortelle...

Un dimanche, la Hollande était ce jour-là sous le ciel le plus serein qu'on lui eût vu depuis de longues années. Malvoisin, au lieu de courir les bois et les prairies, alla à Haarlem même. Il était sur la place devant la grande église, dont les portes ouvertes laissaient venir à lui les magnifiques accords de l'orgue : le service divin touchait à sa fin; bientôt les fidèles sortirent du temple en groupes serrés. Déjà une grande quantité de monde avait défilé, gens du peuple, gens du monde, dames en toilettes voyantes et prétentieuses, jolies filles, jolies paysannes en bonnets blancs, en jaquette claire, coquettes et agaçantes, quand soudain Malvoisin eut comme un éblouissement; il se frotta les yeux; il les porta sur la grande tour, sur la place, à droite, à gauche, pour s'assurer que son regard conservait la même lucidité; puis il regarda de nouveau vers le grand portail, béant, tout sombre au milieu de son encadrement de pierres blanches, baignées de lumière. Cette fois il n'en pouvait douter, ou bien il aurait fallu un prodige, un fait sans précédent, là, devant lui, venait bien de lui apparaître, et s'approchait lentement, au

Digitized by Google

bras d'une vieille dame, elle, Alida, Alida en personne, toujours la même, toujours belle, plus belle même qu'autrefois.

Comme elle passait à deux pas de lui et qu'il la regardait avec des yeux ébahis, stupéfaits, celle qu'il croyait perdue à tout jamais et qu'il retrouvait ainsi, d'une façon si miraculeuse, eut un mouvement involontaire, presque imperceptible, mais qui ne put échapper à Malvoisin; celui-ci se crut confirmé dans sa pensée et, mettant le chapeau à la main, heureux et empressé, il courut la saluer...

— Vous, Mlle Alida! s'écria-t-il.

Mais la demoiselle parut si surprise, si étonnée, et lui rendit son salut d'un air si cérémonieux et avec un sourire si naturel, qu'il s'arrêta court et la laissa passer, tandis que la vieille dame demandait : « Qu'y a-t-il, ma chère Élise?... »

Ce nom d'Élise, cet étonnement, ce ton, le déroutèrent.

— J'aurais juré que c'était elle; quelle prodigieuse ressemblance!.. Et là encore en la voyant marcher...

Une voiture armoriée, un superbe landeau s'approchait en ce moment; un valet de pied s'élança à terre; ouvrit la portière, baissa le marche-pied et les deux femmes entrèrent dans la voiture qui partit au grand trot, laissant Malvoisin comme pétrifié et sans que sa belle inconnue se fût retournée et eût fait mine de se soucier de lui.

Il resta toute cette journée errant dans les rues; il n'avait qu'imparfaitement vu les armes peintes sur le landeau; la livrée, elle était simple, point de cocarde. Il eut beau s'informer, on ne reconnaissait personne aux signalements qu'il donnait des deux dames; et quant aux valets, aux chevaux et à la voiture, on citait dix maisons de la ville qui en avaient de pareils.

Il commençait à croire qu'il avait été sous l'empire d'une hallucination et allait quitter Haarlem pour rejoindre le château de son parent. Il venait de monter à cheval et s'en allait au pas, regardant partout autour de lui avec un reste d'espoir. Un brigadier de hussards passait à vingt-cinq pas, une cravache sous le bras. Pas de doute possible, c'était Frédéric;

Digitized by Google

il ne se pouvait pas que deux fois en un jour il eût des visions aussi exactes, à moins qu'il ne fût devenu fou. Il pensait ainsi en poussant son cheval vers le militaire, l'appelant par son nom, mais loin de s'arrêter à cet appel, celui-ci pressa le pas et disparut dans une petite allée où le bruit de ses éperons raisonnait encore, quand Malvoisin, après avoir mis pied à terre, allait l'y suivre. Mais le suivre avec un cheval, dans une maison, personne n'étant là pour lui tenir sa bête! Il attendit.

Seulement, quand il fut à même de se mettre sur les traces du hussard, un certain temps s'était écoulé. Au bout de l'allée était une petite cour, et dans la cour il y avait deux portes. Il frappa à chacune d'elles, et à chacune d'elles on lui répondit qu'il n'y était venu ni hussard, ni homme, ni femme; qu'il y avait à l'angle du mur une sortie dans une rue voisine, et que, si quelqu'un était entré, c'est par là que le quelqu'un serait sorti. Et, en effet, les choses avaient dû se passer ainsi.

Il eut beau, le lendemain, revenir à Haarlem, arpenter les rues dans tous les sens, rester des heures entières sur la grande place, jusqu'à oublier le boire et le manger. Peines inutiles. Plus d'Alida, plus de Frédéric.

— Je suis bien bon, dit-il, enfin : j'ai l'esprit renversé par cette vision, et il n'y a pas plus de probabilité que Frédéric soit ici qu'Alida, hélas! soit encore en vie.

A ce moment il vit deux ou trois hussards, en bonnet de police, des conscrits, tout raides dans leurs charivaris. Il eut beau leur parler du brigadier Frédéric Van Sterblein, ils n'avaient jamais entendu ce nom, ni connu de brigadier semblable à celui qu'on leur dépeignait.

Malvoisin remonta à cheval, partit au triple galop, furieux de sa bêtise, déçu dans son espoir. Mais comme le soir la même idée le poursuivait avec persistance et qu'il revenait à la conviction d'avoir vu, et bien vu, la personne aimée et son frère, et que cela le jetait dans une grande agitation, il fut obligé de se mettre au lit. Il se persuada qu'il avait la fièvre depuis la veille et le délire...

Digitized by Google

Cependant, au Veerkade, il y avait noce et festin. Madame Steen, toujours pâle et glacée, semblait étrangère à tout ce qui se passait. Elle s'était laissée habiller, mettre en voiture, avait répondu d'une voix éteinte. avait répondu d'une manière affirmative devant l'officier de l'État civil ; on avait vu s'agiter son corps sous l'épaisseur de son voile, comme si elle avait été prise de frissons; puis elle était revenue, s'était mise à table, comme tout le monde, mais les traits décomposés, les yeux abattus; presque hagards... On finit par s'inquiéter de cet état, et alors seulement, elle se plaignit pour la première fois, et demanda, presque humble et soumise, la permission d'aller prendre quelque repos. Tout le monde s'empressa autour d'elle. Il n'y avait pas de doute possible, elle était réellement et sérieusement souffrante.

Steen la suivit inquiet et malheureux : « Excusez-moi, monsieur, dit-elle, sans hauteur, presque avec bonté... Demain, je serai mieux... L'émotion, je crois, m'a fortement fatiguée et la tête me fait bien mal. » Deux fois, elle faiblit pendant qu'on la déshabillait. Le pauvre référendaire passa sa première nuit de noces au chevet du lit de sa femme malade, bien malade...

Et le médecin hocha la tête et ne dit autre chose que ceci : Je reviendrai à ma première visite; il était deux heures du matin. A la suite de sa première visite, il annonça qu'il reviendrait dans la journée, et comme Steen l'interrogeait et lui demandait ce qu'il en était, il haussa légèrement les épaules comme un homme qui ne sait que répondre.

— Vous ne devez pas rester ici... s'il s'agit de la maladie que je pense... il est prudent de ne pas s'exposer à la contagion...

Heureusement, Delericourt et Lena étaient partis pour la Belgique et de là pour la France, pour Paris, comme il est d'usage. Mme Ankers était là aussi dans la chambre de la malade, encore à demi en grande toilette, et c'est elle qu'il aurait fallu voir anxieuse, triste et contrariée!

Vraiment, vraiment, la pauvre maison du Veerkade n'avait pas de chance depuis un certain temps; à l'heure où l'on

Digitized by Google

croyait y voir revenir la tranquillité et la quiétude, c'était la maladie qui se présentait.

Que dire encore?... Les choses vont ainsi, et il ne dépend pas de nous, ni de vous, ni de personne de les changer. L'orgueilleuse, un peu trop orgueilleuse mais belle Dorothée, la Doortje des premiers jours de son arrivée, était menacée de se voir défigurée, enlaidie à tout jamais. Le médecin le savait bien, mais n'en disait rien à Steen, qui restait là des heures entières, immobile, comme hébêté... Ankers quittait rarement le rez de chaussée; il perçait force pipes et, s'il avait été égoïste ou simplement amoureux de son repos, fût-ce au dépens du repos de tout le monde, on aurait pu le croire heureux de ce qui arrivait, tant il reprenait bonne mine depuis quelque temps.

La huisvrouw ne le grondait presque plus; elle était sans cesse occupée de Doortje; elle perdait de sa rotondité et de ses belles roses que la santé avait de tout temps fait épanouir sur ses deux bonnes petites joues..... Hein, par recommandation du médecin, avait été éloigné de la maison, et la femme de chambre, aussitôt qu'elle sut de quel mal on disait atteinte Mlle Dorothée, se dit tout à coup rappelée par sa mère à l'agonie et planta là Mme Ankers et tous les siens.....

Tel est le monde, chacun y soigne un peu pour soi.

Enfin ces tristes jours de douleur, ces plus tristes nuits d'insomnie touchèrent à leur terme. Celle pour qui on avait tremblé était sauvée; elle reviendrait à la santé.....

Un matin, qu'elle se sentait beaucoup mieux, elle demanda une glace : elle voulait se voir. Aussitôt qu'elle s'aperçut sous le masque dont la variole l'avait couverte — car c'était là son mal, et pas un autre, — elle poussa un cri déchirant, jeta le miroir qui se brisa, et se mit à pleurer, à chaudes larmes, sa beauté et sa jeunesse perdues..... Steen lui persuadait qu'elle était mieux qu'autrefois; qu'il l'aimerait tout autant...

Tout son passé venait de lui apparaître, en un instant : elle se rappelait ses jeunes années, et le soin qu'elle mettait,

Digitized by Google

même étant encore toute petite, à vouloir être remarquée; elle voyait encore ses bras ronds et blancs, ses joues fraîches et vermeilles, sa lèvre qu'elle mordait parfois pour lui donner un incarnat plus vif, et ses yeux qui brillaient d'un air si malicieux quand elle se regardait et qu'elle voulait prendre cet air là (elle ne les avait jamais vus farouches et méchants)..... Elle pensa en ce moment aussi à son ancienne gouvernante et il lui passa dans l'esprit je ne sais quoi d'infernal dont elle se défendit et se repentit presqu'aussitôt avec sincérité, c'est qu'elle aussi, elle la belle Alida, aurait pu être atteinte de cette façon horrible; et elle conclut en se laissant tomber sur son oreiller, toute baignée de larmes : « A quoi nous sert d'être si vaines de nos vingt ans et de notre beauté!... Steen pour mari.....

A ce moment même, dans l'escalier, s'entendit un bruit de voix, et au milieu des voix, il en était une qui fit dresser l'oreille à Dorothée; et on montait d'une façon précipitée, et la porte s'étant ouverte, une jeune femme, se précipita vers le lit, tomba à genoux, éplorée, et, prenant la main de la malade, la couvrit de baisers ardents.....

Dorothée s'était soulevée, effrayée, stupéfaite... mais dès qu'elle eut conscience de la réalité, elle se cacha le visage sous ses draps, en criant : Vous, vous!... non, non! et elle regardait cette arrivée inopinée comme une vengeance du ciel...

— Allons! pauvre cœur, tu souffres, mais tu t'épures et tu te renouvelles par cette épreuve. Vois comme ta poitrine se soulève, comme tes pleurs coulent avec abondance sans que tu songes à les retenir, à les refouler au fond de toi-même et à te faire un masque hypocrite. Puis, écoute ces paroles si tendres, goûte ces caresses, que te prodigue celle que tu as offensée et haïe autrefois. Y a-t-il encore quelque fiel dans ton âme, qu'il s'épuise aujourd'hui pour jamais. Le malheur tient bien quand il tient quelqu'un dans ses serres, surtout si ce quelqu'un s'impatiente et veut fuir avec colère. Bien, la fierté est une belle chose... mais comprise comme elle doit l'être, sans ostentation, sans rancune, c'est une barrière, mais non une lourde porte, toute hérissée de clous qu'on

Digitized by Google

jette au nez de tout venant. On parlemente gracieusement et avec fermeté, sans céder; mais on ne tire points de coups de fusils quand même. Elle est bien là, elle, l'insultée d'autrefois, elle est à tes genoux, navrée de te voir si changée et si triste..... Un bon mouvement, vite dans ses bras et tu verras qu'il n'y a pas que la beauté qui donne des joies sur la terre... l'amour pur, avec ses élans de générosité et de sacrifice. — Bravo, te voilà deux fois sauvée!

C'était une voix discrète qui parlait ainsi à l'oreille de Dorothée, et si doucement, si doucement qu'il n'y eut qu'elle qui put l'entendre.

Que de baisers s'échangèrent entre les deux femmes et comme le pardon fut accordé sans restrictions!

Puisque vous voulez tout savoir par ses détails, Alida partit avec Frédéric pour les Indes un mois plus tard, mais elle était venue chaque jour auprès de Dorothée qui se sentait tout à fait revivre. Pourquoi elle avait fait courir le bruit de sa mort? Parce qu'elle ne voulait point survivre aux affronts qu'elle avait subis, et qu'elle ne prétendait point que Malvoisin la retrouvât et lui reparlât jamais. Elle n'était donc pas non plus sans défauts; elle pensait ainsi parce qu'elle était pauvre et qu'elle ne voulait pas que l'amour de Malvoisin qui était riche, eût l'air d'être agréé par calcul... Vous savez si déjà ces manies avaient valu à elle et à son frère des ennuis nombreux et pénibles. Excès de susceptibilité. Il y a des gens ainsi : ridicules pour vouloir être trop raisonnables. Certes, il vaut mieux ne donner dans aucun travers; mais sous prétexte de bon sens n'accepter que ce qui peut convenir le mieux à notre repos et à notre tranquillité, est d'une humanité si facile et si indolente que je préfère cette pointe d'irrascibilité au bout de chaque caractère et je pense humblement que si tout en défendant avec énergie et un peu de vivacité ses propres droits on respectait au même point les droits d'autrui nous verrions bien changer la face des choses.

D'ailleurs Malvoisin rejoindra un jour la jeune fille et la trouvera plus clémente.

Digitized by Google

Delericourt fut un mari satisfait. Sa femme, une charmante femme du monde où elle continua d'avoir tous les succès. Mais Dieu ne voulut pas qu'elle fût mère.

Le grave M. Steen devint plus grave. Sa douce compagne accomplissait avec régularité ses fonctions d'épouse; nul reproche à lui faire. Mais dans sa vie, si ce n'est à certains sourds frémissements qui passaient presque aussitôt sans laisser de trace, on n'apercevait plus ce feu dont elle était autrefois possédée. Elle avait tout éteint sous la cendre du sacrifice. Dans son âme et conscience, elle marchait ici bas au martyre, et le seul sourire qui vînt encore contracter sa lèvre, par instants, portait la marque de ce sentiment là.

M. et Mme Ankers Van Sevenpondecker vécurent assez vieux. Ce qui était étonnant de la part de Mevrouw Petronille, toujours active, en ébullition, toujours en mouvement. Calme, impassible, compassé, ennemi des émotions fut et resta toujours l'homme d'affaires du Veerkade.

Doctor Craesbéek ne changea pas, ni d'âge, ni de manière. Pendant les quatre vingt dix ans qu'il foula plus ou moins de ses pieds le sol de la Hollande, dont il était une gloire, une illustration, on eût dit qu'ils avaient lui et ses idées toujours porté perruque.....

Non, Hein ne conserva pas éternellement sa petite livrée à la hussarde et son chapeau à cocarde de cuir. Il grandit et se fortifia, et un beau jour, il devint possesseur d'une femme et d'une *slytery*, ce qui est pour un domestique la retraite la plus enviée. Il eut des rentes au grand livre et devint électeur, mais de tous le plus hypocrite assurément.

Et maintenant que, sauf deux ou trois exceptions, vous savez ce qu'est devenu tout ce petit monde où nous avons vécu pendant un certain nombre d'heures, qu'il soit permis à l'auteur d'aller employer pour quelque chose de mieux, il l'espère, son encre et sa plume.

ÉMILE GREYSON.

FIN.

Digitized by Google

UN FLEUVE DE LAPONIE [1]

Peu de rivières ont une humeur aussi inégale que le Muonio. Tantôt il s'arrondit, large et paisible comme un lac; tantôt il se resserre, gronde et se précipite en écumant dans quelque réservoir naturel, où il s'épanche avec une nouvelle placidité, pour reprendre un peu plus bas ses agitations et ses emportements. Depuis Muonioniska, où il s'incline franchement vers le sud, jusqu'à Kengis, où la Torneâ lui impose arbitrairement un nouveau nom, tout son cours semble n'être qu'une succession de larges bassins mis en communication par d'étroits rapides. Ses rives plates et fuyantes, ses écueils, ses îlots et ses marais, l'irrégularité de ses contours et les caprices de son courant, tout y rappelle les fleuves sauvages qui arrosent les plaines du nouveau monde.

Les embarcations du Muonio ont une forme oblongue et étroite, solide et légère, aux deux extrémités tellement recourbées, que leur profil se rapproche du demi-cercle. Nous avions cru d'abord à une simple fantaisie d'architecture locale; mais nous ne tardâmes pas à nous apercevoir combien cette structure bizarre s'adapte aux difficultés d'une navigation sur des eaux basses, rocailleuses et torrentielles.

Cette sorte de canots n'admet généralement que deux passagers et trois hommes d'équipages. Mais notre barque,

[1] Ces pages sont extraites d'un livre intéressant qui paraît en ce moment chez M. Plon, éditeur, à Paris, sous le titre : *Sahara et Laponie.*

Digitized by Google

originaire de la Torneâ, était susceptible d'un chargement plus considérable. Sur l'avant, s'installèrent trois de nos bateliers, manœuvrant avec ensemble de longues perches qu'ils appuyaient, pour donner l'impulsion au canot, tantôt sur les cailloux du lit, tantôt sur les assises de la berge. Le quatrième, grand gaillard vigoureusement découplé, se plaça sur l'arrière avec une large rame, dont il se servait en guise de gouvernail. Tout à l'avant, dans la niche arrondie de la proue, notre interprète, à demi couché, paraissait plus sensible aux douceurs du sommeil qu'aux beautés de la nature, tandis que nous-mêmes au centre, étendus côte à côte sur un amas de branchages, avec nos malles pour oreillers, nous entremêlions à la lecture de quelque livre, — compagnon discret de tout lointain voyage, — la contemplation d'un site ou la poursuite d'une rêverie.

Par ces fraîches journées de printemps, une pareille navigation pourrait offrir un grand charme. C'est l'indépendance de la vie sauvage sans ses obstacles ni ses périls, sans ses privations ni ses fatigues. Nous n'avions à nous inquiéter ni de la nourriture, ni du logis, ni du transport, ces trois grandes préoccupations de tout voyageur. Notre véhicule était en même temps notre buffet et notre couche. Nous mangions quand nous avions faim; nous dormions quand nous avions sommeil. Pour foyer, nous avions les broussailles de la rive; pour ciel de lit, le dôme resplendissant d'un jour perpétuel. Aux horribles secousses des carrioles suédoises avait succédé un bercement plein de mollesse et de langueur; c'est à travers cette demi somnolence que nous entrevoyions une série de paysages, toujours remarquables par leur pittoresque. Seules les cataractes, que de temps à autre notre esquif franchissait en bondissant, formaient la part de l'imprévu et de l'aventure. En un mot, nous n'aurions eu qu'à nous laisser vivre, voguer et rêver dans cette étrange existence, qui joignait à la morbidesse d'une vie contemplative la variété d'une insensible locomotion, — n'eût été un fléau qui suffisait pour transformer en atroces souffrances toute cette voluptueuse quiétude.

On comprend que nous voulons parler des moustiques. A mesure que nous avançons vers le nord, nos persécuteurs semblent croître en nombre ainsi qu'en dimensions et en

Digitized by Google

audace. Rien ne ralentit, rien ne décourage, rien ne suspend leurs attaques. Le jour comme la nuit, la chaleur comme la froidure, le soleil comme la pluie, le brouillard comme l'orage, toute heure et toute température leur semblent également opportunes pour s'abreuver de notre sang. Au repos, à la marche, à la course même, sous le toit hospitalier du gard comme au sein des taillis ou dans le fond du canot, leur bourdonnement retentit à nos oreilles comme le hallali d'une incessante curée. Pour un de ces monstres qu'on écrase, cent reparaissent; pour un de ces essaims qu'on dissipe, mille se reforment. Jamais la supériorité du nombre ne nous parut démontrée par de plus piquants arguments.

Heureusement, à cette rébellion de la nature vivante ne vint pas s'ajouter la rigueur des phénomènes atmosphériques. Le matin même de notre départ, une longue et noire nuée, escortée de tonnerre et d'éclairs, nous avait inondés en passant d'une pluie tiède et perpendiculaire, qui, loin d'étancher l'ardeur de nos assaillants, parut les rendre plus ardents à l'attaque. Mais tout le reste de notre traversée sur le Muonio fut favorisé par un temps beau et clair, sans que pourtant nous eumes à souffrir d'un soleil trop brûlant ou d'un rayonnement trop continu.

Pendant quelques jours, nous vécûmes réellement comme à travers un songe. Les ombres de la nuit ne séparaient plus les jours sur le cadran du ciel. Il semblait que la terre s'était dérobée au retour périodique des ténèbres, comme nous-mêmes nous nous étions affranchis de toute régularité dans les fonctions quotidiennes de la vie. Ce bouleversement de nos habitudes eut bientôt un singulier résultat : c'est que nous perdions sans cesse toute notion des heures et même des jours, au point de discuter, soixante heures après notre départ, si c'étaient deux, trois ou quatre journées qui s'étaient écoulées depuis notre embarquement sur le Muonio.

Et cependant rien dans la nature ne semblait s'apercevoir autour de nous que le temps du repos et le temps de la veille s'étaient confondus dans un jour perpétuel. Alors même que la nuit ne vient plus, la création paraît s'endormir quand son instinct lui dit que la nuit devrait venir. Vers sept ou huit heures, sous ces latitudes, tout se recueille : la mouette se tapit dans son nid de roseaux, le héron pêcheur s'arrête

Digitized by Google

sur quelque îlot, la tête repliée sous l'aile; la caille cesse de sonner dans le lointain le rappel du soir, et le canard sauvage de déchirer les échos par son cri guttural. A la surface des eaux endormies, nul poisson ne décrit plus en cercles argentés la trace de ses bonds fantasques. Sur la rive, feuilles et fleurs semblent se concentrer dans la lourde immobilité du sommeil végétal. Le vent même se tait parmi les mélèzes, et sans le bourdonnement du moustique, qui seul ne semble connaître ni apaisement ni trève, rien ne troublerait plus le silence majestueux de ces soirées septentrionales, plus majestueuses encore par le contraste de ce repos universel sous les rayons toujours éblouissants du soleil.

Nous avions treize *mils*[1] à franchir pour gagner Muonioniska. Les sept stations qu'on trouve sur ce parcours se résument en quelques baraques, dont les propriétaires joignent à l'industrie de la pêche l'exploitation d'une maigre ferme. L'orge est la dernière récolte qui mûrisse dans l'extrême Nord. Mais, comme cette culture elle-même n'échappe pas chaque année aux rigueurs de l'hiver, ce sont les bestiaux qui seuls offrent un revenu assuré. Le pain n'est souvent connu ici que sous la forme d'une galette brune et fade, indigeste mélange de mousse et d'écorce. Mais on est toujours sûr d'y rencontrer en abondance du laitage, du beurre et du *filmjolk*, sorte de fromage caillé, qui entre pour une part considérable dans l'alimentation indigène. En somme, il n'y aurait guère que les œufs et les pommes de terre dont l'absence se ferait vivement sentir au voyageur, prudemment approvisionné de viande et de biscuit.

Ces stations s'échelonnent à des distances fort inégales; il nous est arrivé de naviguer pendant plusieurs *mils* sans découvrir un enclos, un champ, une barque, une trace d'être humain. Les bords sont recouverts d'un taillis de bouleaux, où quelques saules se mêlent à des pins, des sapins et des mélèzes. C'est la rive suédoise qui semble la moins pauvre et la moins déserte. Du côté russe, le pays est plus touffu et plus sauvage, les rares habitations plus dénuées et plus sordides. Les deux rives sont d'abord plates et uniformes; c'est seulement au bout de plusieurs *mils* que quelques ondula-

[1] Le *mil* vaut environ 10 kilomètres.

Digitized by Google

tions commencent à se dessiner sur le territoire russe. Çà et là, on découvre sur les berges comme la trace d'un lit plus large, que les eaux du Muonio auraient occupé à une époque antérieure. Le 27 juin, nous nous arrêtâmes sur la rive droite à Kolare, où nous vîmes fonctionner une espèce de van mécanique, entièrement construit par un valet de ferme, d'après la simple description théorique d'une gazette finlandaise; puis à Huuki, où un plat de *Pars*, petits poissons assez délicats, nous permit d'économiser une partie de nos provisions. Dans la journée du 28, nous dépassâmes la station russe d'Akasjœnsun, et dans la nuit suivante, la station suédoise de Kihlangi. De temps à autre, le feuillage s'entr'ouvrait pour laisser passer la tête d'un renne, qui nous regardait curieusement de ses grands yeux effarés, se glissait jusqu'à la rivière comme pour nous étudier de plus près, et se dérobait brusquement à l'approche de notre barque. Dans la soirée du 29, nous longeâmes, sur notre droite, des roches, régulièrement striées et polies, dont la hauteur contrastait avec la platitude de la rive opposée. La rivière semble ici plus tourmentée dans son cours; elle forme des replis, des lagunes, des bras sans nombre, dont l'ouverture fallacieuse attirait parfois notre canot dans une crique sans issue.

Retardés par ces tâtonnements, non moins que par la violence du courant, encore grossi des neiges à peine fondues dans les montagnes de l'Ouest, nous n'arrivâmes que dans la matinée du 29 à Muonio-Natusta, sous les rapides infranchissables de Muonio-Koski. Sauf trois heures d'arrêt à Parkajoensum, nos hommes ne s'étaient plus reposés depuis près de vingt-quatre heures; cependant ils n'hésitèrent point à repartir immédiatement, notre bagage sur le dos, pour nous conduire à Muonio-Niska, par le sentier qui supplée ici à l'interruption de la route fluviale. Nous nous engageâmes à travers d'épais fourrés, sur un sol vacillant et marécageux, pour atteindre au bout de quelques kilomètres un plateau plus ferme, d'où nous dominions Niska et toute la vallée du Muonio. En face de nous, autour d'une bourgade disséminée le long de la rive russe, s'arrondissait un cirque de mamelons boisés, que mouchetaient quelques flaques de neige. A droite, nous entendions mugir les rapides invisibles du Muonio, qui, avant de se précipiter

Digitized by Google

dans les gorges d'Eyanpaika, s'épanchait en un immense lac parsemé d'îles verdoyantes. L'un de ses bras s'avançait jusqu'au pied de notre plateau, près d'une blanche maisonnette à deux étages, qui s'élevait au milieu de riantes pelouses. C'était l'établissement d'un riche marchand suédois, qui nous reçut avec une parfaite cordialité.

On raconte, que plusieurs années auparavant, un Anglais, attiré de Norvége par le plaisir de la chasse dans les vallées de la Laponie, se laissa séduire par ce toit hospitalier, au point de s'y arrêter pendant quatre étés et quatre hivers. Nous-mêmes, si pressés que nous étions de nous arracher à ce pays de vampires, nous nous oubliâmes jusqu'à trois jours dans les délices de cette nouvelle Capoue.

Nous avions trop entendu citer les cataractes de Muonio-Koski pour ne pas leur accorder une visite de quelques heures. Longtemps on crut ces rapides complétement infranchissables. Mais un beau jour, certain pêcheur, entraîné par le courant dans ces passes redoutables, découvrit qu'avec un peu de dextérité, toute embarcation pourrait impunément les descendre, sinon les remonter. Tout dépend du niveau qu'atteint la rivière. Au-dessous d'une certaine hauteur, on ne court aucun péril; au-dessus, l'on soutient que ce serait affronter une mort certaine. A l'époque de notre passage, ce niveau était trop élevé d'au moins un mètre; nous fûmes donc réduits à tenter l'excursion par terre. Le sentier qu'on nous fit prendre ne tarda pas à s'évanouir dans un taillis sans ombre. Il était midi, et le soleil brûlait. Nous devions continuellement nous frayer un chemin en écartant les branches flexibles qui nous fouettaient le visage, en même temps que l'inconsistance du sol et l'attaque des moustiques nous interdisaient même une seconde de repos. Ici, le voyageur, une fois en route, ne peut plus s'arrêter avant sa destination. Nouveau Juif-Errant, il faut qu'il marche, qu'il marche toujours, — fût-ce de long en large, — sous peine d'être enterré ou dévoré vif.

Fûmes-nous du moins dédommagés de nos tribulations? Nous ne tardâmes pas à nous convaincre combien la réputation de ces rapides a été surfaite par les voyageurs qui les ont franchis dans les premiers temps. Peut-être qu'au milieu des remous et des écueils, du fracas et de l'écume, elles ont

Digitized by Google

certain caractère effrayant et même grandiose ; mais, contemplées de la rive, elles ne compensent certes pas les fatigues et les piqûres auxquelles on s'expose pour les visiter. On s'attend à quelque spectacle imposant ou du moins pittoresque : on trouve de misérables bouillonnements, à peine hauts de six pieds, en deux endroits seulement. Encore faut-il ajouter que les embarcations peuvent suivre en toute saison, le long de la rive orientale, un passage où l'inclinaison est forte, mais où la chute est nulle. Nous rentrâmes après quatre heures de marche forcée, ensanglantés, éreintés, et surtout furieux contre les auteurs dont l'exagération poétique nous avait valu cette pitoyable mystification.

Nos braves bateliers de Pajala avaient regagné leur embarcation après un jour de repos. Nous n'eûmes aucune peine à enrôler un nouvel équipage pour nous conduire directement à Karesuando, terme de notre navigation sur le Muonio. Mais cette fois nous dûmes prendre deux canots, montés chacun par trois hommes, l'un où notre interprète s'installa avec les bagages, l'autre qui nous reçut nous-mêmes.

Au delà de Niska, c'est du nord-ouest que paraît arriver le Muonio. A Songa-Muodka, — la seule station que nous rencontrâmes dans toute la journée du 1er juillet, — nous quittâmes la Westerbottnie pour pénétrer dans la Torne-Lappmark. La transition est sensible : on voit la végétation rapidement décroître. Le fourré maigrit. Les essences résineuses se raréfient. Le bouleau même, qui désormais prédomine dans le paysage, devient plus chétif et plus rabougri. C'est la première fois que nous vîmes la forêt s'éclaircir sans que les sites y perdissent rien de leur solitude et de leur sauvagerie.

Vers huit heures du soir, nous découvrîmes sur la rive russe le dôme qui couronne l'église de Pajala-Joensa. Malheureusement, cette localité, — comme du reste toutes les paroisses du territoire lapon, — ne répond point au luxe architectural de son temple. On y trouve à peine quelques cabanes de pêcheurs, et on n'y peut compter sur aucune espèce d'approvisionnements. Nous dormîmes sur une peau de renne, dans la laiterie de la station, qu'emplissaient les senteurs odoriférantes du fromage rance et du lait caillé.

Digitized by Google

Au milieu de la cuisine, notre équipage gisait sur le sol, pêle-mêle avec les gens de la maison, — en tout onze êtres respirant dans un espace de quelques pieds carrés.

Pajala-Joensa s'élève au confluent du Pajoloki, qui prend sa source aux frontières du Finmark. Si cette rivière était navigable, nous aurions pu abréger notre route d'environ quarante kilomètres. Mais elle n'est praticable qu'aux traîneaux pendant la saison froide. C'est du reste l'hiver qui est, dans toute la Laponie, l'époque des foires et des voyages.

Un simple coup d'œil sur la carte de Suède montre la Laponie toute sillonnée de longs fleuves, à peu près parallèles, qui descendent des monts Kiolen vers le golfe de Bothnie. Ces fleuves sont les seules routes du pays; mais, isolés par des forêts et les marais qui séparent leurs bassins, ils n'ont entre eux aucune communication, si ce n'est par le réservoir commun où ils débouchent. Ainsi, à vol d'oiseau, Ofver-Tornea (Matarengi), sur le Torne-Elf, et Ofver-Kalix, sur le Kalix-Elf, ne sont guère qu'à neuf ou dix lieues de distance. Mais comme, pour franchir cet espace en été, il faut descendre le Torne-Elf jusqu'à Haparanda, longer la côte d'Haparanda à Ned-Kalix, et enfin remonter le Kalix-Elf lui-même jusqu'à Ofver-Kalix, la ligne droite de dix lieues se transforme en une ellipse d'environ soixante. On m'a même cité des hameaux tellement perdus dans les marécages qu'ils sont complétement inaccessibles pendant l'été. Étrange destinée de ces bourgades que jamais étranger n'a contemplées, sauf à la fantastique lueur des aurores boréales!

En quittant Kexisvara, nous avions remonté nos deux premiers *mils* en trois heures, ce qui est presque l'allure des chevaux finlandais. A partir de Huuki, nous n'avions plus avancé que d'un *mil* en deux heures. Les six *mils* qui séparent Niska de Pajala-Joensa ne furent franchis qu'en une journée entière. Enfin, de cette dernière étape à Karesuando, ce furent quatorze heures que nous coûta une distance de quatre *mils*. C'est que le Muonio devenait de plus en plus rapide et plus précipité, quoique toujours aussi large et aussi bas. Depuis Niska nous avions remonté un torrent, plutôt qu'une rivière Dans la journée du 2 août, ce ne fut plus un torrent, mais une cascade continue, une cataracte de huit lieues.

Digitized by Google

Par moments, la pente de l'eau devenait perceptible à l'œil nu. Que nos hommes trébuchent par un faux mouvement de leurs perches, et avant qu'ils aient repris leur équilibre, nous voilà déjà repoussés vingt mètres en arrière! De temps à autre, nous remontons de véritables escaliers de roc. L'écume rejaillit sur nos vêtements; le vacarme étouffe jusqu'au son de notre voix. Notre canot oscille un instant, comme indécis et effrayé devant cette barrière liquide. Mais nos hommes ont redoublé leurs efforts : il se redresse pour prendre son élan, se cabre de son avant recourbé, et finalement bondit par-dessus les vagues qui lèchent ses flancs ou les rochers qui font résonner sa carcasse. Le vertige que nous éprouvions dans ces moments ne pourrait se décrire; mais l'admiration y tenait plus de place que la frayeur.

Ce vrai duel entre le fleuve et l'homme dura jusqu'aux approches de Karesuando. Nous venions d'entrer dans des eaux plus calmes, quand nous découvrîmes tout à coup un canot, dirigé par un seul batelier, où un pêcheur à casquette galonnée attrapait des goujons. Ce personnage fit aussitôt ramer vers nous, serra la main de nos hommes et les questionna longuement en finlandais. Nous étions fort intrigués, quand arriva enfin notre seconde embarcation; alors seulement nous apprîmes de notre interprète que nous avions devant nous le *länsman* en personne. Celui-ci, après un léger entretien, nous offrit gracieusement l'hospitalité de sa propre demeure, et repartit en avant pour préparer nos quartiers.

Le Muonio, quoique encore à cent lieues de la mer et seulement à trente de sa source, possède ici une largeur de presque deux cents mètres. Karesuando est bâtie dans une sorte de presqu'île, que des lagunes unissent au continent suédois. Les groupes de cabanes qui se disséminent sur son territoire lui donnent une apparence assez populeuse; toutefois, ce bourg ne renferme qu'une dizaine de feux. Au centre, se distinguent deux chalets, plus propres et plus élégants, qui sont les habitations du pasteur et du länsman. Au nord, contre le fleuve, s'élève, sur une sorte de dune, une église assez spacieuse, avec une tour et une cloche. Dans le fond, vers l'ouest, apparaît vaguement une ligne de montagnes sombres, tachetées de neige. L'orge mûrit encore ici dans

Digitized by Google

les bonnes années ; mais la principale richesse des habitants consiste en bestiaux. Nous en vîmes paître un nombre assez considérable dans les paturâges marécageux qui couvrent tout le sud de cette presqu'île.

Nous trouvâmes chez le länsman un accueil modeste, mais cordial et sympathique. Les länsman sont une sorte de *factotums* gouvernementaux, à la fois commissaires d'arrondissement, collecteurs de taxe, juges de paix et percepteurs des postes. Leur traitement dépasse rarement un millier de *rixdalers*, et cependant certains d'entre eux ont à administrer des provinces grandes comme un royaume d'Allemagne. Que diraient ici nos fonctionnaires, qui parfois se plaignent d'être relégués dans une ville de troisième ordre, à quelques heures de la capitale? Karesuando est à cent lieues de la ville la plus proche. L'été, on y est dévoré par les moustiques; l'hiver, ont y subit des températures de — 40° centigrades. Plusieurs *mils* à la ronde, on ne trouve que le pasteur et le länsman en état de parler suédois. On comprend qu'une pareille position est souvent un exil. Heureusement la plupart de ces fonctionnaires emmènent leur femme dans ces lointaines résidences, et les soins d'une famille qui grandit autour d'eux leur font supporter sans trop d'efforts les souffrances d'un pareil isolement. Notre hôte avait su se créer un intérieur propre et coquet, qui contrastait avec la vétusté et la misère apparentes des habitations voisines. Les murs étaient peints en rouge; les planches équarries et jointes avec soin. Une sorte de cabinet, avec un bureau en sapin, rappelait la présence d'un fonctionnaire public. Quelques timides œillets fleurissaient sur la cheminée, et pour fêter l'arrivée des voyageurs, l'argenterie des grands jours s'étalait sur une nappe blanche à l'heure du repas.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE de G. TICKNOR, trad. par J. G. MAGNABAL. Paris, 1864-1872, 3 vol. in-8°.— L'ouvrage de M. Ticknor est un de ceux qui représentent le mieux la fameuse devise *Time is money,* devise plus américaine peut-être qu'anglaise. C'est, en effet, un assemblage extraordinaire de renseignements et de science, un livre qui peut passer pour un modèle dans l'art de la condensation. Dans ces trois volumes sont réunis, on peut le dire, d'une manière complète, tous les éléments d'une connaissance approfondie de la littérature espagnole, et ils ne le sont pas, comme on ne le voit que trop souvent dans les manuels de l'Allemagne, sous forme de ramassis indigeste d'innombrables matériaux, mais, sous la forme d'un édifice solidement construit, dont l'œil charmé aperçoit en même temps l'ordonnance et les détails. En un mot, comme l'auteur le dit lui-même, avec cette assurance propre aux fils du Nouveau-Monde qu'il ne faut pas confondre avec la fausse modestie si commune en Europe, ce travail est un *livre.*

George Ticknor naquit à Boston en 1791 et mourut dans sa ville natale le 26 janvier 1871. Il vint en Europe en 1815, passa deux années à l'université de Göttingue et parcourut ensuite la France, l'Italie et l'Espagne. Ayant pris goût pour la littérature de ce dernier pays, il résida pendant quelque mois, à Madrid, en 1818 et y commença, avec l'aide de D. José Antonio Conde, cette riche collection de littérature espagnole qui devint, à force d'activité et de chance, une bibliothèque sans rivale dont il fit don plus tard à la ville de Boston.

De retour en Amérique, il y enseigna les langues française et espagnole, au collége Harvard à Cambridge près Boston. En 1835, il fit un second voyage et, il y a quelques années, un troisième voyage en Europe, toujours en grande partie pour recueillir de nouveaux documents pour son ouvrage. La première édition de ce livre parut à New-York et à Londres en 1849 et fut traduite en espagnol et en allemand. La traduction française de M. Magnabal, commencée en 1864, vient d'être achevée en 1872.

L'ouvrage est devenu tout à fait classique, non seulement aux États-Unis, mais partout ailleurs, et grâces à la version nouvelle, sa renommée grandira considérablement.

L'auteur commence par les origines même de la langue espagnole : il part du plus ancien monument ayant date certaine, la charte d'Alphonse VII, de l'année 1155, un monument curieux, mais isolé, presque contemporain, d'ailleurs, du premier des

Digitized by Google

poëmes, le poëme du Cid qui semble avoir fondé en même temps le caractère et la langue et la poësie de toute une race.

Tous les peuples qui ont joué un rôle dans l'histoire, ont une épopée pour ouvrir leurs annales, ou pour révéler leur esprit; L'Iliade et l'Odyssée, le Ramayana, les Niebelungen, la Divine comédie. Rome ne fait pas exception à la règle : l'Enéide qui apparaît chez elle à l'apogée de la puissance du peuple, n'est qu'un reflet des poëmes primitifs qui se chantaient au berceau même des Romulides et dont les traces fourmillent dans Ennius et dans les historiens. Mais aucune nation peut-être ne se retrouve tout entière dans ses poëmes de fondation — si l'on peut se servir de ce terme — autant que l'Espagne dans son poëme du Cid. Depuis le XIIe siècle, le génie de la nation n'a pas changé : C'est toujours le même enthousiasme religieux, la même hauteur Castillane, l'attrait des aventures chevaleresques; tout cela joint à beaucoup de simplicité de mœurs, à une loyauté instinctive, à une grande noblesse de caractère. Cervantes a bien pu, plus tard, tuer la chevalerie en action, il n'a pas détruit les Don Quichotte; et nous ne pouvons pas entrevoir l'époque où la puissance des idées modernes étouffera l'excès d'originalité et de fanatisme dont la conduite du peuple espagnol conserve l'empreinte.

Toute cette littérature tient du Cid, alors même qu'elle subit l'influence de l'Italie ou de la France. Plus qu'aucune autre elle est le miroir moral d'un peuple. Ailleurs, l'érudition, la curiosité, l'amour de la science ont souvent apporté de grandes modifications dans le goût littéraire ou dans l'art d'écrire; en Espagne, l'orgueil national et l'indolence instinctive ont généralement éloigné les auteurs des impressions cosmopolites et les ont livrés à toute la force de leur nature féconde et bien douée. Aussi nulle littérature n'est plus digne d'attention, et quand on parcourt un ouvrage aussi substantiel, aussi lucide, aussi bien pensé que celui de Ticknor, on éprouve toutes les jouissances d'un voyage dans un beau pays inconnu.

Le grand mérite du livre est d'être complet et de pouvoir se lire avec suite et avec enchantement. Tout s'y tient par la pensée qui domine toujours et par l'intérêt qui s'accroit sans cesse. Suivant en cela l'exemple de ses compatriotes Prescott et Motley, l'auteur cache son immense érudition; ne perdant jamais de vue qu'il faut instruire le lecteur et non pas lui causer de l'étonnement, il voit de haut et juge avec une impartiale fermeté. Exempt des préjugés politiques et des considérations traditionnelles qui entravent, bon gré malgré, la liberté des écrivains de la vieille Europe, l'historien américain ne pèse ses arrêts que dans la balance d'une raison droite et élevée. Mais, s'il sait, dans l'occasion, flageller l'intolérance et stigmatiser le fanatisme, jamais il n'affecte la raideur du puritain et il sait faire la part des circonstances et des époques. Sous ce rapport, il se distingue de quelques-uns de ses compatriotes qui, au lieu de commisération et d'indulgence, ne versent dans leurs jugements des choses d'Europe que de la

Digitized by Google

morgue, voire du dédain, M. Ticknor n'oublie point que son aïeul était fils du vieux monde et que, pour être parvenus à constituer un état social, incontestablement plus perfectionné et plus prospère que celui de n'importe quel groupe européen, les Yankees n'en sont pas arrivés néanmoins à pouvoir prononcer souverainement, du haut de leur grandeur matérielle, sur les arts, sur la littérature, sur la science, sur la pensée, sur tout ce qui est du domaine moral et forme les véritables bases du progrès et de la civilisation.

Nous ne devons pas oublier de mentionner le mérite de cette édition française. M. Magnabal ne s'est pas contenté de reproduire le texte, il a ajouté au travail original une foule de notes et d'appendices qui complètent, particulièrement sous le rapport bibliographique, les renseignements et les détails donnés par Ticknor. Grâce à ses additions, le livre est tout à fait au courant de la science, il n'y a pas un point en litige dont il ne soit donné un exposé, sinon une solution.

Pour celui qui veut connaître la nation espagnole dans son for intérieur, comme disent les théologiens, suivre pas à pas le développement de cette monarchie si puissante jadis, si tombée aujourd'hui, étudier la pensée populaire, apprécier les efforts de l'esprit cherchant à se dégager d'antiques entraves et à se lancer dans l'espace libre; pour le philosophe qui veut essayer de lire une espérance dans l'avenir de l'Espagne, il n'y a pas de lecture meilleure que l'ouvrage de Ticknor. Si la littérature est l'expression de la société, jamais tableau social n'a été tracé avec plus d'exactitude, de science et de force. Et il y a mille fois plus de profit à étudier cette œuvre imposante qu'à regarder quelques abrégés travestis, qui en ont été faits, et dont les auteurs ont grand soin de cacher la source en ne nommant point ou en ne citant qu'une fois en passant le nom de Ticknor. R.

MOLIÈRE. *La biographie du poëte, complétée par l'étude de ses œuvres, par* PAUL LINDAU. Leipzig, J.-A. Barth, 1872 (en allemand). — L'auteur de cette consciencieuse étude est un vieil admirateur de Molière. Il a tenu à nous le dire, et ce n'était pas nécessaire. On voit de reste que le comique français a fait longtemps l'objet de ses méditations. Maintenant il le veut faire connaître comme homme surtout, persuadé que ses compatriotes en ressentiront une admiration plus grande.

M. Lindau s'est cru obligé de faire allusion aux derniers événements dans la courte préface mise à la tête de sa brochure. « Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour entreprendre cette publication en ce moment, dit-il, et nous ferions preuve, ce me semble, d'une grande étroitesse d'esprit, si notre gloire d'aujourd'hui nous devait faire méconnaître les gloires passées du peuple français ». Nous ne pouvons qu'applaudir à ces paroles. Elles sont à l'honneur du critique, mais elles ne laissent pas de susciter les plus tristes réflexions sur la guerre et ses conséquences.

Digitized by Google

Voilà donc la belle situation d'esprit, où du jour au lendemain, se trouvent deux peuples qui brillent dans le domaine de l'intelligence!

De tous les auteurs dramatiques, écrit M. Lindau, le plus subjectif est Molière, et le plus objectif, Shakspeare. Entre les deux se tient Schiller, dont le développement intellectuel se constate de la manière la plus naturelle et la plus logique dans la chronologie de ses œuvres. En avançant que Molière est le plus subjectif des auteurs dramatiques, M. Lindau ne dit rien autre si ce n'est que l'auteur de l'*École des maris* consulte surtout sa propre expérience dans la création de ses caractères. Ce sera donc à faire ressortir tout ce qu'il y a de personnel dans l'œuvre de Molière que s'attachera le critique allemand. A l'aide de ses pièces, il refait en partie et complète la biographie du poëte comique. Ce n'est pas à dire qu'il ait négligé aucune autre source d'informations : avec la conscience qui caractérise la plupart de ses compatriotes, M. Lindau, avant de rien écrire, a tout lu. Toutefois, cette littérature n'embarrasse pas trop sa marche, parce qu'il la rejette, en grande partie, dans des notes et qu'il opère sur le vif, c'est à dire sur le texte même de Molière.

On sait les cuisants soucis que lui causa sa liaison avec Madeleine Béjard; on sait aussi que son mariage avec Armande fut médiocrement heureux. M. Lindau a étudié à fond cette question difficile; on peut dire qu'il l'a épuisée. Au contraire de la plupart des historiens littéraires français de notre temps, il croit qu'Armande est fille de Madeleine. Voici la substance de son argumentation. Cette opinion qu'Armande et Madeleine étaient deux sœurs, ne repose que sur des documents officiels de peu de valeur, si l'on tient compte de la négligence avec laquelle les livres de l'État civil étaient tenus au temps de Molière. Il est fait allusion ici aux actes de mariage et de décès d'Armande. Disons de plus que l'acte de naissance de la prétendue fille de Madeleine, malgré les recherches les plus actives, n'a point été retrouvé, tandis qu'on possède les déclarations de naissance de chacun de sept enfants de Joseph Béjard et de Marie Hervé, mère de Madeleine. Celle-ci avait vingt-sept ans de plus que sa sœur Armande, et si la calomnie a trouvé à mordre sur Molière, en insinuant qu'il avait épousé sa fille, c'est sa liaison avec Madeleine qui en est cause. En troisième lieu, l'on constate que Molière, après son mariage, ne parle pas à Madeleine comme à sa belle-sœur, mais bien comme on le fait à une belle-mère. On voit les contemporains, sans exception aucune, parler d'Armande, comme de la fille de Madeleine, et, ni de la part de Molière, ni de la part de la Béjard, ils ne rencontrent de contradiction. Enfin, autre raison majeure, Madeleine Béjard lègue toute sa fortune à Armande. Le caractère de Molière ne reçoit aucune atteinte de ce mariage. Il n'a fait qu'écouter la voix de son cœur en épousant la fille de celle qui avait été, quinze ans auparavant, l'objet de son amour.

Il peut, croyons-nous, intéresser nos lecteurs de donner ici les

Digitized by Google

divisions de l'étude de M. Lindau : 1. Années d'apprentissage; 2. Premiers essais dramatiques; 3. Retour à Paris : *les Précieuses ridicules;* 4. Armande Béjard; 5. Mariage avec Armande : l'*École des maris;* 6. Après le mariage : l'*École des femmes;* 7. Séparation d'avec Armande: le *Misanthrope;* 8. Lutte contre la cour et la noblesse : *don Juan*, encore le *Misanthrope;* 9. le *Tartufe;* 10. La fin : *le Malade imaginaire.*

On voit par ces en-tête de chapitres quel esprit a présidé au travail de M. Lindau. Nous croyons qu'il prête à Molière plus d'intentions morales, politiques et humanitaires qu'il n'en a eu, et involontairement nous nous sommes rappelés un orateur fort goûté, il y a quelques années, qui faisait de La Fontaine un démocrate. C'est un peu le défaut de la critique allemande, d'attribuer aux royautés littéraires des temps passés, plus qu'elles n'ont voulu dire. Gervinus, en étudiant Shakspeare, a donné également dans ce travers. Ces réserves faites, nous répétons notre déclaration précédente, que la brochure de M. Lindau est intéressante et bien faite.

FRANÇOIS RABELAIS ET SON TRAITÉ D'ÉDUCATION, *comparé avec les méthodes pédagogiques de Montaigne, de Locke et de Rousseau*, par le Dr F.-A. Arnstaedt. Leipzig, J.-A. Barth, 1872 (en allemand). — Dans cette belle étude, M. Arnstaedt a repris la question des idées de Rabelais en matière d'éducation. On se rappelle qu'au chapitre 23 de *Gargantua*, le fils de Grandgousier est institué « en telle discipline, qu'il ne perdait heure du jour ». Gargantua étudiait très bien aussi avant d'être confié aux soins de Ponocrates, et cependant cela ne lui profitait en rien, et « qui pis est, dit Rabelais, il en devenoit fou, niays, tout resveux et rassoté ». C'est que l'enfant était élevé suivant les idées de la scolastique, laquelle n'était, pour nous servir de l'heureuse expression de M. Cousin, que le travail de la pensée au service de la foi.

Maître Jobelin, précepteur en titre, le vrai type du pédant du moyen âge, auteur de tout le mal, ne tarde pas à être cassé aux gages, et le père de Gargantua l'invite à aller à tous les diables. Ponocrates, pédagogue du jeune, savant, modeste et honnête Eudémon, prend sa place. Tout était à refaire, mais il fut procédé à cette réforme avec prudence. Le nouveau précepteur considérait que « nature n'endure mutations soudaines sans grande violence ». Puis vient l'exposition du cours d'études imposé à l'héritier du trône.

M. Arnstaedt, d'accord en ceci avec bien des penseurs, appelle la pédagogie de Ponocrates un chef d'œuvre de méthode. Et nous n'avons pas seulement son opinion : il a tenu à nous faire connaître tout ce que les écrivains postérieurs à Rabelais ont dit de son traité d'éducation.

C'est là, au vrai, le grand mérite du travail de M. Arnstaedt. Il a réuni avec un soin extrême, tous les avis. Peut-être s'éton-

Digitized by Google

nera-t-on de trouver, parmi les metteurs en œuvre des idées pédagogiques de Rabelais, Jean-Jacques qui ne l'avait pas pas lu; mais Jean-Jacques est, en cette circonstance, le disciple de Rabelais par Locke qui avait fait son profit du contenu des chapitres 23 et 24, et de l'admirable lettre de Gargantua à son fils Pantagruel. « Jamais écrivain, dit M. Guizot, n'a donné à l'amour filial et à l'autorité paternelle plus de force, de gravité et d'étendue, que n'a fait Rabelais ».

Ponocrates s'inspire de ses devanciers grecs pour faire l'éducation du corps et de l'esprit de Gargantua. Elle est à la fois religieuse, littéraire, polytechnique et gymnastique. « C'est dans un véritable océan scientifique que tu te dois plonger, dit le père à son fils, et aujourd'hui, pour ce faire, le temps est bien plus propice qu'autrefois ». Toutefois, ne perdons pas de vue, tentés que nous sommes de trouver ce formidable ensemble de connaissances infiniment au dessus des forces humaines, que le jeune Gargantua est un géant. Pour nous, dont la taille varie de cinq à six pieds, et dont la masse cérébrale est en proportion, la ration scientifique sera modérée et appropriée à notre faible tempérament.

Esprit religieux, relations charmantes du père et du fils, sentiment profond de la dignité humaine, enthousiasme scientifique, voilà ce que M. Arnstaedt fait ressortir à merveille dans le chapitre qu'il consacre à l'examen de la lettre de Gargantua. La pédagogie que Rabelais prône aux chapitres 23 et 24, sous le masque de Ponocrates, comprend comme moyens l'enseignement, l'exemple et la pratique. L'objet des études sera la religion, les langues et les connaissances polytechniques.

Il n'est pas seulement question d'enseignement dans l'intéressant travail de M. Arnstaedt : la signification de l'œuvre tout entière de Rabelais, l'influence qu'il a exercée, sont exposées de la façon le plus complète. Il y eut, dit-il, après Rabelais, deux courants d'imitations. Le grand fleuve se divisa ainsi tout de suite. L'imitation élevée, celle qui procède surtout de l'esprit, compte Henri Estienne, Pasquier, Montaigne, Pascal, La Fontaine, Molière et Rousseau. D'autre part, se produisirent des disciples moins nobles, à commencer par Noël du Fail, pour aller jusqu'à Scarron et Cyrano de Bergerac. Quant à nous, nous ne trouvons pas trop à redire à cette dérivation si longue. M. Arnstaedt relève tant de faits curieux, tant d'opinions caractéristiques, que nous ne songeons pas à voir ce qui peut-être excède la mesure. Le nouveau livre sur Rabelais est hautement instructif; il forme une utile préparation à la lecture du maître.

CAM. P.

FRANZ HALS, *vingt eaux fortes, par* WILLIAM UNGER, *étude sur le maître et ses œuvres par* C. VOSMAER. Leyde, A.-W. Sijthoff, 1873. — L'histoire est une incessante résurrection d'hommes oubliés ou de choses détruites, et les génies originaux, indisciplinés, en dehors des écoles, sont surtout menacés d'être relégués

Digitized by Google

dans les limbes de la renommée, mais on peut prédire qu'ils renaîtront sûrement et retrouveront un jour et pour toujours une large place dans l'admiration universelle.

Franz Hals est de ce nombre. Il a fallu pour le tirer de l'obscurité qu'un proscrit français, réduit par le coup d'État à de pénibles loisirs : *Deus nobis hæc otia fecit*, reprit, sous le nom de W. Burger, des études d'art commencées sous un nom devenu suspect: Th. Thoré; alors, le nouveau musée de Haarlem ne tarda pas à se constituer et le maître y apparut dans tout son éclat, avec huit toiles de grandes dimensions composées de 1616 à 1664.

Depuis ce moment, les Franz Hals, cotés dans les ventes du siècle dernier à 10, 20, 30 florins, se vendent 10, 20 et 30 mille florins, et la ville de Haarlem a son Rembrandt.

Franz Hals, naquit à Anvers, comme Rubens à Cologne. On fixe généralement l'époque de sa naissance vers 1584. En 1611, on le trouve à Haarlem, sa ville paternelle, établi comme maître peintre et se mariant. Les émigrés flamands avaient transporté en exil leurs arts avec leurs industries. L'Angleterre s'en enrichit, la Hollande s'en illustra. Hals, fut à Haarlem, l'élève de Karl Van Mander et il y vit se fonder l'école de gravure de Goltzius, si utile et si célèbre. Mais, comme tout génie indépendant, il eut surtout pour maître la nature et pour conseiller lui-même. Il dut à son siècle ce milieu artistique, de si franche humeur au milieu des imitations italiennes et des crises politiques, et cette ardeur de création et de renouveau qui sort des luttes sociales.

Le portrait, ce genre si borné pour le copiste qui imite servilement, si puissant et si profond pour l'artiste qui cherche l'âme du modèle et la crée une seconde fois sur la toile, prend surtout des proportions sublimes dans ces groupes qui représentent un côté d'une époque ou une classe de la société : des syndics, des savants, des officiers de la garde bourgeoise. Rembrandt a fait des chefs-d'œuvre dans ce genre et on peut nommer Franz Hals après lui. Ce sont de vrais tableaux d'histoire et d'admirables chefs d'œuvre que ces groupes si puissamment gravés par M. Unger : *Les régentes de l'asile des vieillards-femmes* (1664); *les régents de l'asile des vieillards* (1664); *les régents de l'hospice de Sainte-Élisabeth* (1664); celles-ci calmes et simples, ceux-là graves et vigoureux; puis, *les officiers des arquebusiers de Saint-Georges* (1639); *l'assemblée d'officiers des arquebuses, les cluveniers* (1633); plus variés de pose et plus animés d'expression; enfin les trois banquets : Deux banquets des officiers des arquebusiers de Saint-Georges (1616 et 1627) et le banquet des officiers des *cluveniers* (1627), plus vivants et plus profonds, s'il est possible.

Toute une époque s'affirme là et toute une classe revit : on y voit la bourgeoisie régner dans ses établissements de bienfaisance et dans ses institutions de défense nationale et d'ordre intérieur. Quelle simplicité et quelle vigueur tout à la fois dans ces types et dans ces ensembles! l'art y est tellement identifié avec le sujet, l'artiste semble tellement fait pour ce monde qui l'entoure et

Digitized by Google

dont il fait partie, qu'on dirait qu'il le peint sans se rendre compte de son caractère nouveau, de sa puissance originale, de sa signification toute démocratique. Ce que l'art gagne de force et de grandeur à cette culture naturelle, naïve, qui distingue l'épopée et les chants populaires des créations voulues des époques d'examen et de critique, a été souvent remarqué. On le voit ici, on le sent, avec une admiration durable.

Le portrait est peut-être le genre le plus varié qui soit, sous un pinceau de maître; aucun ton ne lui échappe; aucune individualité, si sévère ou si grotesque, ne lui manque, et si l'artiste, observateur et original, saisit les mœurs et les met en relief, sa galerie de types est un véritable monde. L'œuvre de Franz Hals est d'une variété infinie : il passe avec une égale facilité du savant au fou, du magistrat qui médite, au buveur qui semble prêt à avaler le pot avec la bière, de la paisible béguine, demoiselle de Beresteyn (vers 1630), à la courtisane folle et rougeaude. Il aimait les types francs et les trognes joyeuses. Il traitait largement la tête d'un personnage comme Schrevelius, Bor, Descartes, Jean de la Chambre, ou le grave archidiacre de l'église catholique de Haarlem, la main sur une tête de mort; et il revenait joyeux à ses figures pupulaires de humeurs de piots, de joueurs de rommelpot, de belles fillettes ou de vieilles ratatinées. M. Vorsmaer, qui a consacré tout un livre savant à la gloire de Rembrandt, trouve que le rire du grand artiste grimace un peu. Le rire de Franz Hals est franc, naturel, communicatif. Ses portraits vont quelquefois jusqu'à la caricature, ils sont toujours dans la vérité; c'est le *vis comica* de Plaute ou de Shakespeare.

Après les musées et les ventes, la renaissance de l'artiste devait s'étendre aux bibliothèques. M. Sijthof l'a entrepris avec un grand soin. Les 10 eaux fortes, déjà publiées, sont dignes du maître.

LES BREBIS GALEUSES, par EDMOND YATES, imité de l'anglais par Mlle MINA ROUND. (Bruxelles, Adrien Campan et Paul Weissenbruch, éditeurs, 1873.) — Le roman, pour être pris au sérieux, doit être avant tout la peinture des mœurs et des passions; s'il n'est qu'un récit intéressant ou dramatique, il sera emporté par le vent qui balaye chaque matin les journaux d'hier. Le livre que nous signalons réunit ce qu'il faut pour rester et réussir; il traite avec énergie l'une des plus effrayantes questions de l'époque et combat avec l'arme puissante de la plume un des plus grands fléaux créés par la main de l'homme : *l'argent*. Il y a eu de tout temps des gens dont la profession consiste simplement à s'emparer de l'argent d'autrui. Au siècle passé on les nommait aventuriers ou chevaliers d'industrie; en reculant un peu les dates et en changeant le costume, chefs de brigands; de nos jours, lanceurs d'affaires. Les conspirateurs de ce genre opérant au sein de l'ordre social sont devenus si nombreux et si menaçants que l'opinion et la presse se sont donnés le mot pour les traquer : c'est la ques-

Digitized by Google

tion actuelle dans le roman et au théâtre : De l'or, n'importe le creuset?

Le héros dont nous nous occupons est bien plus terrible avec son paletot et ses gants glacés, bien plus dangereux surtout, que si le feutre empanaché de Fra-Diavolo ou le titre de Cartouche lui donnaient du relief; terrible aussi par le dévouement et la passion qu'il inspire à sa femme. Cette Henriette est un type, ce qui n'est pas peu dire par ce temps de formes usées. Dans notre civilisation où il faut toujours avoir peur les uns des autres, tout livre dénonciateur est utile.

Le talent de la traductrice marche de pair avec celui de l'auteur, car elle n'a pas seulement traduit l'ouvrage de l'anglais, elle l'a imité, mais, en l'élaguant elle a su faire la part du goût français, et conserver cependant le genre national de l'écrivain. Ainsi elle nous a présenté un tableau de mœurs modernes dans lequel respire la plus forte des passions sociales, et la plus forte des passions humaines : l'amour de l'or. Traiter ainsi de tels sujets, c'est faire partie de l'école militante qui produit des œuvres littéraires en vue du progrès. C. G.

LE MOUVEMENT DES ESPRITS EN FRANCE, *au dix-neuvième siècle*. Trois conférences de M. Fr. Kreyssig. Berlin, F. Nicolai, 1873 (en allemand). — C'est à Darmstadt et au Muséum de Francfort, que M. Kreyssig entretint le public de certains traits du caractère français. Il se flatte d'avoir été juste, et nous nous plaisons à reconnaître qu'il l'a été presque toujours dans la question politique. A l'appui de ce que nous disons, nous traduirons une de ses pensées. Il s'agit de la Révolution française : « Elle a affranchi le travail et lui a accordé la plus haute et la plus belle des récompenses, en lui donnant le droit d'avoir sa part dans la possession du sol national. Elle a permis de naître à des milliers de familles, qui doivent à cet effondrement du vieil ordre de choses tout ce qui fait la valeur de la vie ». Et ce n'est pas là le seul passage de ces conférences qui dénote de la clairvoyance et de l'élévation dans les vues politiques.

Mais nous ne voyons pas que M. Kreyssig ait aussi bien apprécié la France littéraire. Il est vrai de dire que certaines œuvres ne peuvent être goûtées comme il convient hors du pays qui les a vues naître. Nous n'avançons pas cela d'une façon absolue pour l'auteur des conférences de Darmstadt et de Francfort : il peut être très capable de parler dignement des grands auteurs français contemporains; nous croyons plutôt qu'il n'a pas toujours pris la peine de les bien étudier. Autrement, il n'aurait pas porté sur Lamartine ce jugement si étrange dans sa concision, qu'il n'a jamais été qu'un suave et fluent (*sic*) joueur de flûte. Ailleurs Scribe et Balzac, ainsi couplés par nous ne savons quels motifs, n'ont aucun souffle d'idéalité, leur pensée reste toujours à la surface des choses; une épaisse sensualité forme « le plat de tous les

Digitized by Google

jours et les épices de leur table ». M. Kreyssig ne va pas jusqu'à les accuser de perversité, mais il avance que Scribe et Balzac, en s'attachant à peindre le vice, ne corrigent guère les vicieux. La masse des lecteurs, dit-il à propos de l'auteur du *Lys dans la Vallée*, considère ses peintures de la cruauté, de la luxure, de l'avarice, de la même façon que les flâneurs faméliques de Paris, dévorent des yeux les victuailles des marchands de comestibles et les pièces d'or qui brillent dans les sébiles des changeurs.

Le jugement, porté sur les deux historiens Augustin et Amédée Thierry, est tout aussi singulier. Ce sont, suivant M. Kreyssig, deux narrateurs étincelants, tout à fait français et gaulois d'allure et de pensée. Nous pensions, nous, que c'était surtout par la sobriété du style, la netteté un peu sèche de l'expression et l'étude minutieuse, allemande, si nous pouvons dire, des documents historiques et dans la mesure qu'il était donné de la faire, il y a cinquante ans, que se distinguait l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*.

Ces rapides aperçus littéraires des conférences de M. Kreyssig manquent généralement de nuances, de délicatesse et de vérité. En veut-on un exemple plus saisissant que ceux qui précèdent? Qu'il nous suffise de dire que M. Kreyssig place sur la même ligne, un roman depuis longtemps oublié du bibliophile Jacob, *la Danse macabre* et *Notre-Dame de Paris*. C'est à propos des excès du romantisme à ses débuts que nous trouvons ce bizarre rapprochement.

Nous devons aussi, en passant, relever quelques incorrections dans l'orthographe des titres cités par le conférencier. Elles n'ont pas, sans doute, grande importance, mais elles sont de nature à choquer le lecteur français. Ainsi nous lisons *Danse macarde* pour *Danse macabre; mademoiselle la Quintinière* pour *mademoiselle de la Quintinie*, d'Emmery pour Dennery. Vers la fin du volume, p. 122, nous trouvons cette phrase : « Taine, dans son *Histoire d'Élisabeth* et dans ses critiques, étudia la littérature anglaise, à un point de vue naturel, physiologique..... » Nous nous demandons à quelle histoire d'Elisabeth M. Kreyssig fait ici allusion. Il y a une *Histoire d'Élisabeth* par M. Dargaud, et un livre de M. Prévost-Paradol, intitulé *Élisabeth et Henri IV*. Est-ce là ce qui a produit la confusion?

Un peu avant cette phrase, amené à parler des hommes de l'empire : Ce fut, dit-il, l'époque de Persigny, de Morny... de Cassagnac, d'*About*, d'Eugénie, de Mathilde, de Thérésa, de Marguerite Bellanger, de Dupanloup et consorts. Il y a, ce nous semble, peu de justice de la part d'un critique littéraire à ne pas parler autrement de M. About. L'auteur des *Mariages de Paris* et du *Roi des montagnes* a un talent de conteur très réel et très incontesté. Permis à tout le monde de le considérer comme un politique médiocre, mais M. Kreyssig, qui a l'ultramontanisme en horreur, devrait parler avec plus de considération de l'auteur de la *Question romaine*. De plus, il ignore peut-être que M. About était, il y a

Digitized by Google

treize ans, un partisan déterminé de l'hégémonie prussienne. Que l'on écoute plutôt ce passage d'une brochure, signée *E. About* et intitulée *la Prusse en* 1860 : « Eh bien! que l'Allemagne s'unisse la France n'a pas de vœu plus ardent ni plus cher, car elle aime les nations germaniques d'une amitié désintéressée. » M. About pêche, évidemment, par excès de naïveté. Il est vrai que depuis il a écrit l'*Alsace*, et qu'il y déploie énormément de talent et de verve pour faire oublier des phrases aussi malsonnantes que cette autre, nous la prenons toujours dans sa brochure de 1860 (p. 13) : « La Prusse personnifie la nationalité allemande, la réforme religieuse, le progrès commercial, le libéralisme constitutionnel. »

De tous les écrivains français contemporains, Georges Sand est peut-être celui que M. Kreyssig apprécie avec le plus de justice; dans tous les cas, il l'aime et en parle avec une sorte de lyrisme : « Cette force que rien n'ébranle, cette fraîcheur inaltérable... le talent de l'auteur de la *Mare au diable*... Guérie maintenant de mainte folie, vrai poëte et comme la France en a peu produit, elle tient d'une main ferme la bannière de l'humanité et de cette large et saine poésie qui trouve sa joie à peindre l'homme et la nature. »

Si, en cette occurrence, M. Kreyssig pousse son admiration jusqu'au ton le plus haut, en revanche il se tait absolument sur des écrivains très originaux comme Proudhon et Veuillot. L'on pensera avec nous que des polémistes de cette trempe méritaient d'être appréciés comme il convient dans un écrit sur le mouvement des esprits en France au XIXe siècle.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est dans l'ordre politique, que M. Kreyssig émet les idées les plus justes. Son appréciation des divers régimes que la France s'est donnés depuis quatre-vingts ans est très vraie. Il se fait simplement l'écho de l'un ou de l'autre grand historien de son pays lorsqu'il vient à parler de l'influence que l'ultramontanisme a exercée sur l'Allemagne. Pour lui, la république radicale infaillible (à la Robespierre sans doute) et l'Église infaillible, il ne craint pas de le dire, sont dignes l'une de l'autre : « Plus d'une fois elles se sont merveilleusement entendues, et toutes deux elles ne connaissent qu'une ennemie irréconciable, la liberté morale, la liberté effective de penser. »

Les conférences de M. Kreyssig finissent pas ces réflexions : « Certes, nous avons confiance dans notre chef si revêtu de force, mais nous avons plus confiance encore dans notre sentiment national, dans cette irrésistible tendance des esprits qui, depuis trois siècles et en dépit de tous les obstacles, se détourne de Rome et pousse à l'avénement d'une humanité libre et morale. L'heure viendra-t-elle jamais, où nous verrons à nos côtés nos voisins de l'Occident pour combattre ce grand combat? A en juger par la tournure que prennent les choses, il serait inconsidéré de le prétendre. Mais, de ne pas le faire, si c'était une résolution irrévocable, cela équivaudrait à la condamnation pour la France à ne plus jouer que le rôle de l'Espagne et du Mexique.

CAM. P.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 MAI

HENRI MARICHAL. Du mode de recrutement des forces défensives de la Belgique 5
CH. G. RUTH. Sonnet 26
ÉMILE GREYSON. EN HOLLANDE. Juffer Daadje et Juffer Doortje (*première partie*). 27
CH. POTVIN. Avant Bocacce, Perrault et La Fontaine 41
BIBLIOGRAPHIE. *Enseignement et philosophie*, par G. Tiberghien. — *Compte rendu du congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques en 1872.* — *Mémoire du peuple français*, par Challamel. — *Biblische géographie*, par le docteur Riess. — *Poésies de Marc Monnier.*— *Creative and imitative art*, by J.T.L. 72

LIVRAISON DU 15 JUIN

N. REYNTIENS. Les écoles nationales et les écoles confessionnelles en Irlande. 81
ÉMILE GREYSON. EN HOLLANDE. Juffer Daadje et Juffer Doortje *(suite)*. 107
GÉRARD. Bruxelles avant la révolution du siècle dernier 133
CH. G. RUTH. Sonnet 146
NÉCROLOGIE. VITAL DESCAMPS 147
BIBLIOGRAPHIE. *Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage*, par Em. de Laveleye. — *Organisation représentative du travail*, par Hector Denis. — *Morsures féminines*, par Ém. Leclercq. — *Le Microscope*, par Ph. Adan. — *Les prix quinquennaux néerlandais.* — *Promenades autour du monde*, par le baron de Hubner. — *Nouvelles juives*, par Kompert.— *Méta Holdenis*, par V. Cherbuliez. — *Essais sur la mythologie comparée et la science de la religion*, par Max Muller, etc., etc. 150

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 JUILLET

CH. POTVIN. La vie *étonnante* et les œuvres du père capucin Auxilius. 161
E. MINNAERT. Poésie. A. Molière. 186
ÉMILE GREYSON. En Hollande. Juffer Daadge et Juffer Doortje (*suite*). 189
C. VAN DER ELST. La Bohême. 212
CH. POTVIN. Poésie. L'Art moderne. 221
BIBLIOGRAPHIE. *Exposition universelle de Vienne.*—Académie royale, *centième anniversaire.* — Prix quinquennal de littérature française. — Prix triennal de littérature dramatique en langue française. — *Histoire de la poésie en Allemagne, etc.*, par F. Loise. — *Comédies en prose et en vers*, de Ed. Romberg; *Comédies* de H. Delmotte. — *Contes flamands et wallons*, par C. Lemonnier.—*Romans et nouvelles*, par C. Gravière.—*Œuvres choisies de Max Veydt.* — *École polytechnique à l'Université libre de Bruxelles.* — *Vie des savants illustres*, par L. Figuier. — *Le constructeur*, par F. Reuleaux. 224

LIVRAISON DU 15 AOUT

P. A. F. GÉRARD. Aperçu historique de l'inquisition. 241
ANATOLE HARZÉ. Poésie. Blankenberghe 260
É. GREYSON. En Hollande. Juffer Daadge et Juffer Doortje (*fin*). 263
GOBLET D'ALVIELLA. Un fleuve de Laponie 298
BIBLIOGRAPHIE. Histoire de la littérature espagnole de G. Ticknor. — Molière. La biographie du poëte, complétée par l'étude de ses œuvres, par P. Lindau. — *Rabelais et son traité d'éducation*, comparé avec les méthodes pédagogiques de Montaigne, de Locke et de Rousseau, par F. A. Arnstaedt. — *Franz Hals*, vingt eaux fortes, par William Unger, étude sur le maître et ses œuvres, par C. Vosmaer. — *Les Brebis galeuses*, par Edmond Yates, imité de l'anglais par Mlle Mina Round. — *Le mouvement des esprits en France*, au XIXe siècle, par F. Kreyssig. 308

FIN DE LA TABLE DU QUATORZIÈME VOLUME

Digitized by Google

C. MUQUARDT

Henry MERZBACH, successeur

LIBRAIRE DE LA COUR ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE

BRUXELLES — LEIPZIG

BULLETIN MENSUEL

DE LA

LIBRAIRIE EUROPÉENNE

1873 — N° 4.

VIENT DE PARAITRE :

DES CAUSES ACTUELLES

DE

GUERRE EN EUROPE

ET DE L'ARBITRAGE

PAR

ÉMILE DE LAVELEYE

Un vol. in-8°. Prix : 7-50

Digitized by Google

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE

DE CAMPAGNE

PAR

VAN DEN BOGAERT

Capitaine du Génie

avec quatre planches

Deuxième édition, revue et augmentée. Un volume in-12.

PRIX : FR. 2-50.

BIBLIOTHÈQUE MILITAIRE N° 3.

LE REVOLVER DE GUERRE EN 1873

AVEC APPENDICE

Manuel technique à l'usage du revolver à portière et à baguette et dont le mécanisme se démonte sans outil,

par GALAND

Deuxième édition. Un vol. in-12 avec 8 planches

PRIX : 3 FRANCS

Digitized by Google

COURS DE DESSIN LINÉAIRE

A VUE ET GÉOMÉTRIQUE

par F. LICOT

Directeur de l'école de dessin et de l'école industrielle à Nivelles.

52 planches in-folio 64 x 48, avec texte.

EN PORTEFEUILLE, PRIX : 20 FR.

CONGRÈS INTERNATIONAL

D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE

PRÉHISTORIQUES

COMPTE RENDU DE LA 6me SESSION, A BRUXELLES 1872

Un beau vol. grand in-8° de 600 pages accompagné de 91 planches, cartes et plans.

1873

Prix : 30 francs.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

DES

GASTÉROPODES & DES CÉPHALOPODES

DE LA CRAIE SUPÉRIEURE DU LIMBOURG

avec seize planches dessinées et lithographiées par C. Hohe de-Bonn

PAR

JONKH. J. F. VAN BINCKHORST VAN DEN BINCKHORST

chevalier de l'Ordre royal portugais du Christ
membre du Corps équestre du duché de Limbourg et des sociétés géologiques de France et d'Allemagne, de la société des sciences naturelles de Wurtemberg;
membre correspondant de la société royale des sciences de Liége, etc., etc.

Un volume in-4°, avec seize planches

Prix : 20 francs.

Cet ouvrage qui augmente d'un grand nombre de genres et d'espèces, la faune de la craie supérieure du Limbourg, et dont les belles planches ont été un des derniers travaux de l'éminent artiste auquel la science doit celles du grand ouvrage de Goldfuss, a été accueilli avec une grande faveur par les savants en France, en Angleterre et en Allemagne, qui en ont fait un grand éloge. La faune de la craie supérieure du Limbourg clot, pour ainsi dire, l'époque crétacée et annonce l'approche de l'époque tertiaire. Comme il sera bientôt suivi par la description de plusieurs centaines d'espèces nouvelles pour la science, cette faune comblera alors, en partie, l'abîme qui, jusqu'à présent, paraissait séparer deux grandes époques de l'histoire du globe.

Digitized by Google

I. LIVRES BELGES

CAFFIAUX, H., archiviste de la ville de Valencien nes. a régime économique, financier et industriel du Hainaut, après son incorporation à la France. Ouvrage qui a obtenu, en 1871, le prix Wicar au concours ouvert par la Société des sciences de Lille (Section des sciences historiques, morales et économiques). Un beau vol. in 8°. 6 »

DE BLANCKART-SURLET (baron **CHARLES**). Essai sur l'histoire moderne de 1740 à 1860. Tome Ier. Gr. in-8°. 5 »

DEMINNE, EDMOND. Théorie vraie de la gravitation universelle et de la radiation solaire, avec les conséquences qui en résultent. Pet. in-8°. 1 »

Les fêtes florales de Gand. Neuvième exposition internationale d'horticulture. 30 mars-6 avril 1873. Gr. in-8°, 1 pl. 3 »

FRÈRE, JEAN. Du neuf et du vieux, contes et mélanges. Étrennes aux délicats, avec frontispice à l'eau forte. Un vol. in-12. 3 »

GALAND. Le revolver de guerre en 1873, avec appendice, manuel technique à l'usage du revolver Galand à portière et à baguette et dont le mécanisme se démonte sans outils. Étude ornée de gravures. 2e édition. 1 vol. in-12, 8 pl. (Muquardt). 3 »

LECLERCQ, ÉMILE. Morsures féminines. De l'amour. Misanthropie. Sarcasmes. Vérités. Blasphèmes. 1 vol. in-12. 3 »

LOISE, FERDINAND, (professeur, docteur, etc.) Histoire de la poésie. L'Allemagne dans sa littérature nationale depuis les origines jusqu'aux temps modernes. 1 vol. in-8°. 3 50

LOISEL, FÉLIX, ingénieur civil. Annuaire spécial des chemins de fer belges. — Jurisprudence et législation usuelle. (Chemins de fer, expropriations sociétés anonymes (travaux publics.) — Législation et statistique financière (mouvement, recettes, dépenses, comptes de profits et pertes, bilans, années 1870 et 1871.) — Guide du porteur d'obligations et d'actions amortissables. (Années 1870 à 1890.) 1 vol. in-8°. 6 »

HEUSCHLING, XAVIER. L'impôt sur le revenu. 1 vol. in-8°. 4 »

PERIZONIUS et **PARIS.** Traité de tactique appliquée, élaboré d'après le programme prescrit pour les écoles royales de guerre. 5e édition de 1872, traduite de l'allemand par Fix et Timmerhans. 1 vol. in-8° de 350 pages environ avec 3 pl. Prix de souscription 5 fr. (L'ouvrage ne paraîtra pas si les frais de publication ne sont pas couverts.)

TIBERGHIEN, G., professeur. Enseignement et philosophie. — Mission de la philosophie à notre époque. Doctrine de Krause. Le positivisme et la méthode d'observation. La théologie et l'origine du langage. — Études sur l'enseignement obligatoire, l'école et l'État dans la société idéale. L'atmosphère religieuse des écoles. 3 50

Digitized by Google

VAN BINCKHORST VANDEN BINCKHORST. Monographie des gastéropodes et céphalopodes de la craie supérieure de Limbourg suivie d'une description de quelques espèces de crustacés du même dépôt crétacé. Avec 16 pl. dessinées et lithographiées par C. Hohe, de Bonn. 1 vol. in-4°. 20 »

VAN HULLE, H. J. Elagage des essences forestières, des arbres des promenades et des boulevards, la tonte des haies, etc. Ouvrage in-8°, illustré. » 75

WAELBROECK, ERNEST, avocat. Commentaire législatif et doctrinal sur la loi du 20 mai 1872, contenant le titre du code de commerce relatif à la lettre de change et au billet à ordre. 1 vol. in-8°. 7 »

LITTÉRATURE FLAMANDE OU NÉERLANDAISE

I. Histoire religieuse.

Dr TIELE. De plaats der Godsdiensten der natuurvolkeren, in de Godsdienst-geschiedenis. Amsterdam. 1 35

II. Histoire.

WITKAMP. Geschiedenis der Zeventien Nederlanden Afleveringen. 39-41. Per afl. 0 75

VAN BEES. Historisch-indische schetsen. (Bloemlezing uit zijne werken.) 1 vol.

DE STUERS. De Westkust van Sumatra. 2 deelen gr. in-8°.

Nederlands Geschiedenis en Volksleven in schetsen, door J. Van Lennep, W. Moll en J. Ter Gouw. — Staalgravuren naar de schilderijen van de historische galerij der maatschappij : *Arti et Amicitiæ*. 4 deelen, groot in-folio. Prys par deel, 55

Mannen van beteekenis in onze dagen. Nieuwe reeks. 1ste aflevering : Napoléon III; 2e afl., Amadeo I, Ruiz Zorilla, Emilio Castelar. 12 afl. vormen 1 deel. 10 »

F. FERINGA, Democratie en Wetenschap. Tweede druk. 1 deel, in-8° (330 bladz.). 6 »

III. Beaux-arts.

J. WEALE. Hans Memling. Zijn leven en zijne schilderwerken. Brugge. 1 vol. in-12. 2 »

Moll, Albertingk-Thijn, J. Weale en Sleeckx. De Christelijke kunst in Holland en Vlaanderen. 24 staalplaten, door Faurel. Afl. 4. Per afl. 3 50

Idem prachteitgave. 5 50

Collinet en Loran. Overblijfsels onzer nationale kunst. in-folio, 3e aflevering.

Digitized by Google

IV. — Philologie. — Histoire littéraire. — Romans. Poésie, etc.

SCHILLER, Dr K. en LUEBBEN, Dr A. Mittelniederdeutsches Wörterbuch. Zweites Heft.

Durant tout le moyen âge, les Allemands du Nord et les Néerlandais (Hollandais et Flamands), depuis Dunkerque jusque Riga, parlaient et cultivaient en commun la même langue. C'est le Dictionnaire de cette langue (rédigé sur les documents puisés aux archives du Nord), que publient aujourd'hui MM. SCHILLER et LUEBBEN. — Inutile de faire ressortir toute l'importance d'un tel livre.

CONSCIENCE, H. De baanwachter. (Nouvelle.) 1 vol. in-18.

DE VEEN, V. In Zuid-Braband. Twee novellen. Platen. Brussel, 1 vol. in-18. 1 60

CREMER. Overbetuwsche novellen. (Vijf nieuwe) Leiden. 1 25

KELLER, G. Gederailleerd. Novelle. Arnhem, 1 vol. 7 50

LIMBURG-BROUWER. Akbar. (Roman philosophique. Question religieuse.) 1 vol. in-8°.

(M. Limburg-Brouwer était l'un des orientalistes les plus distingué des Pays-Bas.)

Gentsche studenten Almanak voor 1873. 1 vol. in-18 (226 p.). Portrait.

Gedichten van K. Ledeganck, met eene levenschets des dichters, door Dr Heremans. Gent. 1 vol. in-8°.

Leutenant P. Van de Weghe. Denderloover, tweede reeks, in-8°.

DE GENESTET'S. Dichtwerken. Volksuitgaaf. 1 vol. in-8°. (Sous presse.)

BEETS'S, Volledige werken. (Prachtuitgaaf.) In-18°. Aangekondigd.

Nederduisch letterkundig jaarboekje, voor 1873. Gent. N° 44, de la collection.

Bibliotheek van oorspronkelijke Tooneelstukken. 7e jaargang, 9e aflevering. *De Stiefdochter*, tooneelspel in 4 bedrijven, door J. VAN HOORDE en D. BLOCK. In-18. 1 »

V. — Enseignement.

BOUMAN, H. Opvoeding en onderwijs, gegrond op des menschen lichamelijke en geestelijke ontwikkeling. Groeningen, 1873, in vier afleveringen. Prys per afl. 1 75

Digitized by Google

II. LIVRES FRANÇAIS.

I. — Religion. — Philosophie. — Morale.

COMPARYÉ, G. La philosophie de David Hume. 1 vol. In-8. E. Thorin. 7 50

IMBERT-GOURBEYRE (le Dr A.). Les Stigmatisées : I. Louise Lateau. — II. Palma D'Oria. 2 vol. in-12. V. Palmé. 5 »

LITTRÉ, E. La science au point de vue philosophique. 1 vol. in-8. Didier et Ce. 7 50

PELET DE LA LOZÈRE (le comte). Pensées morales et politiques, précédées d'une notice sur sa vie et ses écrits, par Ernest Dhombres. 1 vol. in-8, avec portrait. Michel Lévy frères. 7 50

SALMON (l'abbé). Les grands Pélerinages et leurs sanctuaires. 2 vol. in-12. Bray et Retaux. 7 »

II. — Droit. — Législation. — Administration.

DEJEAN, O. Code annoté des nouveaux impôts. 1 vol. in-12. A. Marescq aîné. 3 »

— Traité théorique et pratique des expertises en matières civiles, administratives et commerciales. 1 vol. in-8. A. Marescq aîné. 8 »

TARTARIN, ED. Traité de l'occupation suivant le droit naturel, le droit civil et le droit international. 1 vol. in-8. A. Marescq aîné. 4 »

III. — Économie politique. — Finances. — Statistique. Commerce. — Questions sociales. — Politique.

LE COMTE DE PARIS. De la situation des ouvriers en Angleterre. 1 vol. in-8. Michel Lévy frères. 6 »

DE GAILLARD, LÉOP. Les Etapes de l'opinion, 1871-1872. 1 vol. in-12. Didier et Ce. 3 50

RECUEIL des traités, conventions, lois, décrets et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne. 2 vol. gr. in-8°. Impr. nationale. 20 »

IV. — Histoire. — Géographie. — Biographie. Ethnographie. — Voyages. — Guides.

AMBERT (le général). Histoire de la guerre de 1870-1871. 1 vol. in-8°, avec atlas de six cartes. E. Plon. 10 »

Digitized by Google

BEAUQUIER, CH. Guerre de 1870-71. Les dernières campagnes dans l'Est. 1 vol. in-12. Lemerre. 3 »

L'EUROPE orientale, son état présent, sa réorganisation, avec deux tableaux ethnographiques et politiques et une carte. Tchèques, Polonais, Magyars, Slovènes-Croates-Serbes, Roumains, Bulgares, Albanais, Hellènes. 1 vol. in-12. Germer Baillière. 3 50

DE HUBNER (le baron). Promenade autour du monde, 1871, 2 vol. in-8°. Hachette et Cᵉ. 15 »

KURTH, GOD. Caton l'ancien. Étude biographique. 1 vol. in-8°. Sandoz et Fischbacher. 5 »

LOISELEUR, J. Ravaillac et ses complices. — L'Évasion d'une reine de France. — La mort de Gabrielle d'Estrées. — Mazarin et le duc de Guise. — Questions historiques du XVIIᵉ siècle. 1 vol. in-12. Didier et Cᵉ. 3 50

MAGEOTTE, E. Ovide, sa vie, ses œuvres. 1 vol. in-8°. E. Thorin. 4 »

PERRENS. La Démocratie en France au moyen âge. 2 vol. in-8°. Didier et Cᵉ. 12 »

DE SAINT-ALBIN, H. Documents relatifs à la Révolution française, extraits des œuvres inédites de A. R. C. de Saint-Albin. 1 vol. in-8°, avec portrait de l'auteur. E. Dentu. 7 50

SIBRÉE, J. Madagascar et ses habitants, Journal d'un séjour de quatre ans dans l'île, trad. de l'anglais, par H. Monod. 1 vol. in-8°, avec 40 gravures sur bois et une carte. Sondoz et Fischbacher. 5 »

V. — Littérature. — Romans. — Théâtre. — Poésie.

AUBRYET, X. La vengeance de madame Maubrel. 1 vol. in-12. E. Dentu. 3 »

BELOT, AD. et DANTIN, J. Dacolard et Lubin, suite et fin du Parricide. 1 vol. in-12. 3 »

BERTHET, É. L'Œil de diamant. 1 vol. in-12. E. Dentu. 3 »

— Les Parisiennes à Nouméa. 1. vol. in-12. F. Sartorius. 3 »

CADOL, É. Le Monde Galant. I vol. in-12. É. Dentu. 3 »

CHAVETTE, EUG. Défunt Bichet. II. L'Idée de M. de Vivonne. 1 vol. in-12. E. Dentu. 3 »

DAUDET, ALP. Contes du lundi. 1 vol. in-12. Lemerre. 3 »

DUMAS, ALP. Le capitaine Rhino. 1 vol. in-12. Michel Lévy frères. 1 25

DURANTIN, ARM. L'Héritage de la Folie. 1 vol. in-12. A. Degorce-Cadot. 3 »

ÉNAUTL, L. Le Baptême du sang. 2 vol. in-12. Hachette et Cᵉ. 6 »

Digitized by Google

ÉVODIE. Un homme d'honneur. 1 vol. in-12. Michel Lévy frères. 3 50

FAVRE, J. Conférences et Discours littéraires, précédés d'une introduction. 1 vol. in-12. Garnier frères. 3 50

DE GENOUILHAC, G. Le Crime de 1804. 1 vol. in-12. E. Dentu. 3 »

GUERRIER DE HAUPT (Mme Marie). Forts par la foi. 1 vol. in-12. Didier et Ce. 3 »

HOUSSAYE, ARSÈNE, Histoire d'une fille perdue. 1 vol. in-12, avec portrait. E. Dentu. 3 50

DE LAUNAY, ALP. Mademoiselle Mignon. 1 vol. in-12. E. Dentu. 3 »

DE LAVERGNE, ALEX. Les Demoiselles de Saint-Denis. 1 vol. in-12. E. Dentu. 3 »

LOUIS, GUS. Gog et Magog. 1 vol. in-12. E. Dentu. 3 »

NOUVELLES (les) amours de Hermann et Dorothée. Propos d'un franc-tireur; par l'auteur du Péché de Madeleine. 1 vol. in-12. Michel Lévy frères. 3 50

DE ROCFORT, C. C. Kérouac. 1 vol. in-12. Sandoz et Fischbacher. 3 50

SAINTE-BEUVE, C. A. Lettres à la Princesse. 1 vol. in-12. Michel Lévy frères. 3 50

DE SAMAN (Mme P.). Les enchantements de Prudence, 2e édit., avec préface de George Sand. 1 vol. in-12. Michel Lévy frères. 3 50

VI. — Sciences naturelles et médicales. — Médecine. Chimie. — Physique. — Botanique, etc.

Dr ARMAND. Traité de climatologie générale du globe, études médicales sur tous les climats. 1 vol. in-8°. G. Masson. 14 »

BAYAN, E., CHAPER et BAYLE. Études faites dans la collection de l'École des mines sur des fossiles nouveaux ou mal connus, 2e fascicule, contenant divers mémoires. 1 vol. in-4°, avec 10 planches de fossiles F. Savy. 12 »

Le premier fascicule des Études, etc. ; Mollusques tertiaires, 1 vol. in-4°, avec 10 planches, a paru en 1870 et coûtait 12 fr.

COLLOT, L. Théorie chimique des composés aromatiques, d'après les découvertes des dernières années. 1 vol. in-4°. A Delahaye. 3 »

Dr CUIGNET. Ophthalmie d'Algérie. 1 vol. in-8°. A. Delahaye. 6 »

Dr DECHAUX. Parallèle de l'hystérie et des maladies du col de l'utérus, suivi des mémoires sur la saignée dans la grossesse. 1 vol. in-8°. J. B. Baillière et fils. 5 »

GAUDIN, MARC. ANT. L'architecture du monde des atomes dévoilant la structure des composés chimiques et leur cristallogénie. 1 vol. in-12°. Gauthier-Villars. 5 »

Digitized by Google

GAUDRY, ALB. Animaux fossiles du mont Léberon (Vaucluse). Première livraison. 1 vol. in-4°, avec 5 planches. Savy. 7 »

L'ouvrage formera 4 livraisons composées chacune de 4 feuilles de texte et 5 planches.

GIRARD, M. Les Insectes. — Traité élémentaire d'entomologie comprenant l'histoire des espèces utiles et de leurs produits, des espèces nuisibles et des moyens de les détruire, l'étude des métamorphoses et des mœurs, les procédés de chasse et de conservation. Introduction. — Coléoptères. 1 vol. in-8°, avec atlas de 60 planches coloriées. J. B. Baillière et fils. 60 »

LAMARCK. Philosophie zoologique ou Exposition des considérations relatives à l'histoire naturelle des animaux, nouvelle édition précédée d'une introduction biographique, par Charles Martins. 2 vol. in-8°. F. Savy. 12 »

Les éditions précédentes avaient atteint le prix de 50 à 60 francs environ.

RIVIÈRE, ÉM. Découverte d'un squelette humain de l'époque paléolithique dans les cavernes des Baoussé-Roussé, dites Grottes de Menton, avec 2 photographies. 1 vol. in-4°. J. B. Baillière et fils. 8 »

WEST, GRATIEN. Statistique des volumes des équivalents chimiques et d'autres données relatives à leurs propriétés physiques; suivie d'un mémoire sur quelques questions moléculaires. Grand in-8°. G. Masson. 25 »

VII. — Sciences mathématiques et militaires. — Astronomie. — Mathématiques. — Marine et navigation. — Art militaire.

AOUST (l'abbé). Analyse infinitésimale des courbes planes, contenant la résolution d'un grand nombre de problèmes choisis, à l'usage des candidats à la licence ès sciences. 1 vol. in-8°. Gauthier-Villars. 8 50

BACHELIN, A. L'armée suisse, croquis à la plume, avec une préface de M. le colonel fédéral Lecomte. 1 vol. in-12. Sandoz et Fischbacher. 3 50

DE SAVOYE, CH. Règlement sur le service des armées en campagne, annoté d'après les meilleurs auteurs qui ont écrit sur l'art militaire. Troisième édition, entièrement révisée en 1873. 1 vol. in-8° J. Dumaine. 10 »

VIII. — Philologie. — Linguistique. — Langues et littératures anciennes, orientales et modernes.

BELJAME, A. Cours pratique de prononciation anglaise, avec deux cents exercices gradués sur la prononciation, l'accentuation, les homonymes, les paronymes, etc. 1 vol. in-8°. Hachette et C°. 3 »

Digitized by Google

Dr MONIN. Étude sur la genèse des patois et en particulier du roman ou du patois lyonnais, suivie d'un essai comparatif de prose et de prosodie romaine. 1 vol. in-8°. J. B. Dumoulin. 8 »

SCHLEGEL, G. Sinico-Aryaca, ou Recherches sur les racines primitives dans les langues chinoises et aryennes. 1 vol. in-8°. Maisonneuve et Ce. 10 »

UJFALVY DE MEZO KOVESD. Recherches sur le tableau ethnographique de la Bible et sur les migrations des peuples. 1 vol. in-8°, avec 5 cartes. Maisonneuve et Ce. 2 »

X. — Education et enseignement. — Livres classiques et pour enfants. — Pédagogie. — Instruction publique.

MONOD (Mme). Cinquante années de la vie d'un peuple, ou les Iles Sandwich transformées par le christianisme. 1 vol. in-12, avec 10 gravures sur bois. Sandoz et Fischbacher. 1 »

PINET, A. L'Enseignement primaire en présence de l'enquête agricole. 1 vol. in-8°. Ducrocq. 6 »

XI. — Arts industriels et sciences agricoles. Technologie et agriculture.

DICTIONNAIRE industriel à l'usage de tout le monde, ou les 100,000 secrets et recettes de l'industrie moderne, comprenant les arts et métiers, les mines, l'agriculture, etc., par MM. les rédacteurs des *Annales du Génie civil*. 1 vol. in-12. E. Lacroix. 20 »

EVRARD, ALF. Les moyens de transport appliqués dans les mines, les usines et les travaux publics. Organisation et matériel. T. 1er. 1 vol. in-8°. J. Baudry. 25 »

L'ouvrage formera 2 vol. de texte in-8° et un atlas de 125 planches in-folio pliées dans le format in-4°. Il se publie en 4 livraisons de texte et de planches au prix de 25 fr. chacune. On s'engage pour l'ouvrage entier.

MAIGNE, P. Histoire de l'industrie et exposition sommaire des progrès réalisés dans les principales branches du travail industriel. 1 vol. in-12, avec 148 gravures intercalées dans le texte. E. Belin. 3 50

TYP. DE M. WEISSENBRUCH.

Digitized by Google

C. MUQUARDT
Henry MERZBACH, successeur
LIBRAIRE DE LA COUR ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
BRUXELLES — LEIPZIG

BULLETIN MENSUEL

DE LA

LIBRAIRIE EUROPÉENNE

1873 — N° 5.
(JUILLET)

I. LIVRES BELGES

VIENT DE PARAITRE :

CAROLINE GRAVIÈRE. Romans et nouvelles, avec préface du bibliophile Jacob. 1 vol. in-12, Paris, libr. des gens de lettres.

ALMANACH Royal officiel. Royaume de Belgique. Publié depuis 1840 en exécution d'un arrêté du Roi. Année 1873. 1 vol. gr. in-8°. 10 »

BOICHOT. La fiancée du proscrit. Comédie en 4 actes, prologue et épilogue. 1 vol. in-12. 2 »

BON, H., chirurgien-dentiste. Le dentiste de soi-même ou l'art dentaire expliqué et commenté au point de vue de la nouvelle école. 1 vol. in-8°. 2 50

.BRAECKMAN (lieutenant au 12e de ligne). Traité de fortification passagère spécialement à l'usage des officiers et des sous-officiers d'infanterie. Quatrième édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8° avec 6 planches. 4 »

COLLECTION DE MÉMOIRES relatifs à l'histoire de Belgique :

N° 39. Chronique des événements les plus remarquables arrivés à Bruxelles de 1780-1827, publiée par L. Galesloot, chef de section aux archives du royaume. Tome II. 6 »

Digitized by Google

N° 40. Considérations sur le gouvernement des Pays-Bas, publiées par A. L. P. Robaulx de Soumoy, auditeur général et membre du conseil héraldique. Tome I. 7 »

N° 41. Idem. Tome II. 9 »

N° 42. Mémoires sur le marquis de Varembon, avec notice et annotations par feu Jules Borgnet, archiviste de la ville de Namur. 2 »

DECLÈVE, JULES. Du serment et de sa formule. Étude historique depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8°.

DE FAVEREAU, DÉSIRÉ. Présid. de la sect. Tongres-Juprelle, vice-prés. de la chambre de commerce de Hasselt. Traité de comptabilité agricole. 1 vol. in-12°. 1 75

DE LAVELEYE, ÉM. Le parti clérical en Belgique. 1 brochure in-4°. » 75

DELBŒUF, J. Étude psychophysique. Recherches théoriques et expérimentales sur la mesure des sensations et spécialement des sensations de lumière et de fatigue. 1 vol. in-8°. 3 »

DE SMET. (Le R. P. de la compagnie de Jésus). Voyages aux montagnes rocheuses et séjour chez les tribus indiennes de l'Orégon (États-Unis). Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 1 vol. in-8°. 3 50

DOCUMENTS iconographiques et typographiques de la bibliothèque royale de Belgique. Fac-simile photo-lithographiques avec texte historique et explicatif par MM. les conservateurs de la bibliothèque royale, publiés sous la direction et avec le concours de M. le conservateur en chef. 1re série : Les Bois, 5e liv. Les neuf preux, par M. Édouard Fétis, conservateur à la bibliothèque royale. Imp. in-folio. Édit. ord. 12 »

Édition de luxe. 24 »

DUBOIS, ALPH. Histoire populaire des animaux utiles de la Belgique. ouvrage illustré, publié sous les auspices du département de l'intérieur et contenant la nouvelle loi sur la chasse. 1 vol. in-8°. 2 »

MEUSCHLING, X. La Belgique provinciale. Analyse des exposés de la situation administrative des provinces, 1860-1863. Documents parlementaires. 1 vol. in-4°. 2 »

LAHURE, A. (baron), capitaine d'état-major. La cavalerie et son armement depuis la guerre de 1870. Deuxième édition, revue et augmentée. Contenant un aide-mémoire à l'usage des officiers de cavalerie en reconnaissance. 1 vol. in-12. 2 50

LAISSLE et SCHUBLER, ingénieurs. Calcul et construction des ponts métalliques. Traduit de l'allemand. 2 vol. gr. in-8° avec 16 planches. 20 »

LEBROCQUY, G. Types et profils parlementaires. Avec portraits. Première série. 1 vol. in-8°. 3 »

Digitized by Google

LYCKLAMA A NIJEHOLT, chevalier. Voyage en Russie, au Caucase et en Perse, dans la Mésopotamie, le Kurdistan, la Syrie, la Palestine et la Turquie, exécuté pendant les années 1865, 1866, 1867 et 1868. Tome II, gr. in-8°. 12 »

Les 2 volumes. 24 »

MAYER, MICHEL. Histoire d'une république sans républicains. 2 vol. pet. in-8°. 9 »

MÉMOIRES de la société royale des sciences de Liége. Deuxième série. Tome III. 1 fort vol. in-8°, avec une grav. sur acier et 9 planches. 10 »

MEULEMANS, AUG. (Vice-consul de la république de l'Équateur.) Études historiques et statistiques au point de vue du commerce et de l'industrie belges :

Roumanie. — Serbie. — Égypte. — Maroc. — Tunisie. — Les républiques de l'Équateur. — Venezuela. — Guatemala. — Costa-Rica. — Nicaragua. — Honduras. — San-Salvador. 1 vol. in-8°. 4 »

STEUR, CH. Ethnographie des peuples de l'Europe avant Jésus-Christ ou Essai sur les nomades de l'Asie, leurs migrations, leur origine, leurs idées religieuses, leurs caractères sociaux, etc. Étude mise en rapport avec les mœurs des principales nations européennes de race greco-latine, germanique et slave. Tome II. — 2e fascicule. 1 vol. gr. in-8°. 5 »

THONISSEN, J. J. Mélanges d'histoire, de droit et d'économie politique. 1 fort vol. in-8°. 5 »

VANDEVELDE, L., lieutenant-colonel en retraite. Défense des États à polygone concentré. 1 vol. in-8° avec 2 planches. 6 »

— La Tactique appliquée au terrain. Tome II. 1 fort vol. in-8° avec 6 planches. 7 50

Les 2 vol. in-8° avec atlas, 20 »

VAN MALDEGHEM, B. J. Trésor musical. Collection authentique de musique sacrée et profane des anciens maîtres belges, recueillie et transcrite en notation moderne. Op. 170. Musique religieuse. 1873. Neuvième année. Le prix annuel, c'est à dire pour 4 livraisons, est de : 20 »

VERNAEGEN, G. (Avocat). Recherches historiques sur le droit de chasse et sur la législation sur la chasse. 1 vol. in-8°. 3 50

WIRTH, MAX. Histoire de la fondation des États germaniques. Traduit de l'allemand par la baronne de Crombrugghe. 2 vol. gr. in-8°. 12 »

SOUS PRESSE :

VAN BUCKELINGEN, L. Geschiedenis der Oostenrijksche Nederlanden (1700-1795).

Inhoud : I deel. Karel VI. — Maria-Theresia.
» II » Brabandsche Omwenteling.
» III » Léopold II. — Frans III. — Inval der Franschen.

Digitized by Google

II. LIVRES FRANÇAIS.

AIMARD, G. Aventures de Mich. Hartmann. Paris, Dentu. 3 »

AUTRAN, J. Sonnets capricieux. Paris, M. Lévy. 6 »

BEAU, A. Etude physiolog. et clinique sur la période de défervescence dans les maladies aiguës fébriles. Paris, Delahaye, 127 pages.

BEAUVOIS, E. En colonie dans la grande Kabylie; souvenirs de l'insurrection de 1871. Paris, Challamel. 3 50

BELOT, A. Deux femmes. Paris, Dentu. 3 »

BERGER, P. De l'arthrite du genou et de l'épanchement articulaire consécutifs aux fractures du fémeur. Paris, G. Masson. 107 p.

BIART, L. Les clientes du docteur Bernagius. Paris, Hetzel. 3 »

DU BOISGOBEY, F. Les Gredins. 2 vol. Paris, Dentu. 6 »

BORDONE. L'armée des Vosges et la commission des marchés. Réponse à M. de Ségur. Paris, Le Chevalier. 1 50

BOTTENTUIT. Les mariages du docteur Ferrand, leurs familles, leur éducation. Paris, Dentu. 3 »

BUNGENER, F. Rome et le vrai. Paris, M. Lévy. 3 50

CADOT, E. Le monde galant. Paris, Dentu. 3 »

CLARETIE, J. Peintres et sculpteurs contemporains. Paris, Charpentier et Cᵉ. 3 50

CUOQ. Chrestomathie algonquine. Paris, Maisonneuve et Cᵉ. 1 50

DEBOST, E. Cinésie équestre. Nouvelle étude du cheval et principes inédits d'équitation rationelle et de haute école. Paris, Dumaine. 6 »

DUCROT. (Général.) Guerre frontières, Wissembourg. Réponse à l'État-Major allemand. Paris, Dentu. 32 pag.

DUNAND, CH. Discours biographique sur J. J. Rousseau. Sens, imp. Duchemin. 1 50

DUVERGIER D'HAURANNE, E. La république conservatrice. Paris, G. Baillière. 3 50

ENAULT, ET. Les jeunes filles de Paris. Gabrielle de Célestange. Paris, Dentu. 3 »

FABRE, F. L'abbé Tigrane, candidat à la papauté. Paris, Lemerre. 3 50

FEYDEAU, EM. Mémoires d'un coulissier. Paris, Libr. nouv. 3 50

FOUILLÉE, A. La liberté et le déterminisme. Paris, Ledrange. 41 pag.

FOURNIER, A. Leçons sur la syphilis étudiée plus particulièrement chez la femme. Paris, Delahaye. 15 »

GÈZE, L. Éléments de grammaire basque. Paris, Maisonneuve et Co. 5 »

Digitized by Google

GIRARD, J. R. Résorption urineuse et urémie dans les maladies des voies urinaires. Paris, Delahaye. 144 pag,

DE GONCOURT, E. et J. Gavarni l'homme et l'œuvre. Paris, Plon. 8 »

MALUY, X. Essai sur la tactique d'attaque des Prussiens. Paris, Dubuisson et C°. 22 pag.

HOEFER, F. Histoire de la zoologie. Hachette et C°. 4 »

ARMAND, Dr., traité de climatologie générale du globe. Etudes médicales sur tous les climats. Paris, G. Masson. 14 »

BACHELIN, A., l'armée suisse, Croquis à la plume. Paris. Sandoz et F. 3 50

BENTZON, Th., la vocation de Louise. Paris, M. Lévy. 3 50

BERTHET, Elie, les Parisiennes à Nouméa. Paris, Sartorius. 3 »

DE BESANCENET, A., les échelons difficiles. Roman de mœurs. Paris, Hurtau. 2 50

BLANQUET, A., les Amazones de la Fronde. Roman historique. Paris, Benoist et Co., 176 p.

CHEVALIER, Ed., la marine française et la marine allemande pendant la guerre de 1880-71. Paris, Plon. 3 50

CHOUQUET, G., histoire de la musique dramatique en France. Paris, Didot. 8 »

COLET, Mme, les dévotes du grand monde ; types du second empire. Paris, Dentu. 3 »

DELESSE et DE LAPPARENT, revue de géologie pour les années 1867-69. Tome VII, VIII. Paris, Dunod. le vol. 5 »

DEMMIN, A., guide artistique de la Suisse. Paris, Renouard. 7 50

DURANTIN, A., l'héritage de la folie. Paris, Degorce-C. 3 »

ENAULD, L., le baptême du sang. 2 vol. Paris, Hachette et Co. 6 »

FÉVAL, P., le dernier vivant. Paris, Dentu. 3 »

FOISSAC, P., la longévité humaine ou l'art de conserver la santé et de prolonger la vie. Paris, J. B. Baillière. 571 p.

DE FONTPERTUIS, A. F., les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, leurs orignes, leur émancipation et leurs progrès, Paris, Guillaumin et Co. 8 »

FOUCHER, P., les coulisses du passé. Paris, Dentu. 3 50

— les siéges héroïques. Paris, Sandoz et F. 3 50

GARNIER, P., dictionnaire annuel des progrès des sciences médicales, etc. 8e année, 1872. Paris, G. Baillière. 7 »

DE GASPARIN, comte A., Innocent III. Le siècle apostolique. Constantin. Paris, M. Lévy. 3 50

HANOTEAU, A. et A. LETOURNEUX, la Kabylie et les coutumes kabyles. Tome I, II. Paris, Challamel. 1085 p.

HOUSSAYE, A., histoire d'une fille perdue. Paris, Dentu. 3 50

DE HUBNER, promenade autour du monde 1871. 2 vol. Paris, Hachette et Co. 15 »

Digitized by Google

JOUBERT, L., la bataille de Sedan ; histoire de la campagne de 1870, depuis le 23 août jusqu'au 2 septembre. Avec une carte. Paris, librairie du *Moniteur universel*, 228 p.

LAMBER, Juliette (Mme Edm. Adam), le siége de Paris. Journal d'une Parisienne. Paris, M. Lévy. 3 50

LITTRÉ, É., la science de vue philosophique. Paris, Didier et Co. 7 50

MARMIER, X., Robert Bruce, comment on reconquiert un royaume. Paris, Hachette et Co. 3 50

MILLAUD, A., voyage d'un faitaisiste. Vienne. Le Danube. Constantinople. Paris, M. Lévy. 3 50

NAQUET, H., la république radicale. Paris. G. Baillière. 3 50

NARREY, Ch., ce que l'on dit pendant une contredanse. Paris, Dentu. 3 »

RATTAZZI, Mme, Cara patria! Echos italiens. Paris, librairie des bibliophiles. 7 »

Recueil des traités, conventions, lois, décrets et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne. 2 vols. Paris, Imprim. Nationale. 20 »

RIOFFREY, B. De la médecine capillaire. 2e édit. Paris, Dentu. 1 »

DE SAINT-GEORGES, H. Les yeux verts. Paris, Dentu. 3 »

DE SAINT-ALBAN, A. B. C. Documents relatifs à la révolution française. Paris, Dentu. 7 50

DE SÉGUR, L. Les marchés de la guerre à Lyon et à l'armée de Garibaldi, Paris, Plon. 6 »

TARTARIN, E. Traité de l'occupation suivant le droit naturel, le droit civil et le droit international. Paris, Marescq. 4 »

YRIARTE, CH. Le Puritain. Scènes de la vie parisienne. Paris, Charpentier. 3 50

III. LIVRES ANGLAIS.

BAGEHOT, W. Lombard Street; a description of the money market. London, H. S. King. 9 50

BARKER. Lady. Station amusements in New Zealand. London, Hunt. 8 25

BEWICKE, E. H. The last of the Jerninghames. 2 vols. London, Skeet. 28 50

BLACK, J. R. The ten laws of health; or, how disease is produced an can be prevented. London, Tegg. 4 75

BLACKLEY, CH. B. Experimental researches on the causes and nature of catarrhus aestivus [hay fever, or hay asthma]. London, Baillière. 9 50

Digitized by Google

BONWICK, J. The Tasmanian lily. London, H. S. King. 6 75

BUDDELEY, R. W. The last of the Lythams. 2 vols. London, Chapman et H. 28 50

CARNE, ELIZAB. T. The realm of the truth. London, H. S. King. 6 50

COLES, C. A manuel of dental mechanics. London, Churchill. 10 »

COLLINS, R. Missionary enterprise in the East, with especial reference to the Syrian Christians of Malabar, etc. London, H. S. King. 8 25

CRADDOK, TH. Literary papers. London, Hall. 41 50

GARRET, G. W. The Belle of Belgravia, 2 vols. London, Tinsley. 28 50

GRESWELL, J. J. Grammatical analysis of the Hebrew Psalter. London, Parker. 8 25

HARDY, TH. A pair of blue eyes. 3 vols. London, Tinsley. 42 50

KERR, J. The land of India; or, glimpses of India. London, Longmans. 6 50

KNIGHT, CH. Passages of a working life during half a century. 3 vols. London, Knight. 28 50

LUTHARDT, CH. E. Apologetic lectures on the moral truths of Christianity. Transl. from the German by Sophia Taylor. Edinburgh, Clark. 8 25

NOEL, R. B. The physical basis of mental life; a popular essay. London, Longmans. 8 25

PENRICE, J. Dictionary and glossary of the Koran, with grammat. references and explanations. London, H. S. King. 28 50

POMEROY, J. Lady May's intentions; a novelette. London, Tinsley. 14 »

PONSONBY. Lady Em., Oliver Beaumont and Lord Latimer. 3 vols. London, Hurst et B. 42 50

PRATT, A. The flowering plants, grasses, sedges, and ferns of Great Britain. 6 vols. London, Warne. 100 »

REGINALD BRAMBLE. A Cynic of the 10. century; an autobiography. London, H. S. King. 14 50

ROBERT ORD'S atonement; a novel. 3 vols. London, Tinsley. 42 50

RUTHERFORD, J. The Troubadours, their lives and their lyrics. London, Smith et E. 14 »

SEGUIN, E. Family thermometry, London, Williams et N. 42 50

THOMS, W. J. Human longevity; its facts and its fictions. London, Murray. 14 »

Too soon. A study of a girl's hearth. By the Author of Patty. 3 vols. London, R. Bentley. 42 50

Digitized by Google

IV. LIVRES ALLEMANDS.

I. — Philosophie.

KLENCKE, H. Diätetik der Seele. 2 Aufl. des Buches : Die menschlichen Leidenschaften. Leipz. Kummer. 8 90

BEICH, E. Der Mensch u. die Seele. Berlin, Nicolai's Verl. 14 »

— Die Kirche der Menschheit. Neuwied, Heuser. 3 25

II. — Théologie catholique et protestante. Livres religieux, etc.

BUCHNER'S, G. Biblische Real- u. Verbal-Hand-Concordanz. Verbess. von H. L. Heubner. 14. Aufl. 1. Abth. Braunschw., Schwetschke et S. 4 »

BORNER, A. Augustinus. Sein theolog. System u. seine religionsphilosophische Anschauung. Berlin, Hertz. 9 35

EWALD, H. Die Lehre der Bibel von Gott oder Theologie d. A. u. N. Bundes. Leipzig, F. C. W. Vogel.

2. Bil. : Die Glaubenslehre 9 35

GEBHARDT, H. Der Lehrbegriff d. Apokalypse u. sein Verhältniss zum Lehrbegriff des Evangeliums u. d. Episteln des Johannes. Gotha, Besser. 9 35

JELLINEK, A. Bet-ha-Midrasch. Sammlung kleiner Midraschim u. vermischter Abhandlungen aus d. ältern. jüdischen Literatur. 5. Thl. Wien, Winter. 6 75

KEIL, K. F. Lehrbuch d. histor.-krit. Einleitung in die kanonischen u. apokryph. Schriften d. A. Test. 3. Aufl. 1 Lief. Frankf. a. M. Heyder et Z. 8 »

III. — Jurisprudence et sciences politiques.

ARNDTS V. ARNESBERG, L. Gesammelte civilistische Schriften. Stuttg., Cotta.

1. Bd. : Zum Pandektenrechte. 12 »

V. BURI, M., über Causalität u. deren Verantwortung. Leipzig., Gebhardt. 4 »

HERRMANN, E. Principien der Wirthschaft. Wien, Lehmann et W. 8 »

KELLER, C. Militär-Strafgesetzbuch f. d. deutsche Reich. 2. Aufl. Berlin, Weidmann. 8 »

Digitized by Google

MARCINOWSKI. Die Städteordnung der sechs östlichen Provinzen d. preuss. Monarchie vom 30. Mai 1853, etc. mit deren Ergänzungen u. Erläuterungen, etc. Waldenburg, Knorrn. 4 »

SCHULZE-DELITZSCH. Die Genossenschaften in einzelnen Gewerbszweigen. Leipzig, Keil. 7 »

Deutsche Strafrechtspflege. Hersg. von F. v. Holtzendorff. 1. Jahrg. Leipzig, Barth. 4 »

Ueber Fabrikgesetzgebung, Schiedsgerichte u. Einigunsämter. Gutachten von Jacobi, Ritzer, Gensel, etc. Leipz., Duncker et H. 5 35

WIRTH, M. Allgem. Beschreibung. u. Statistik der Schweiz. Zürich, Orell, F. et Co.

2. Bd. 6. Buch : Verfassung u. Gesetzgebung. 2. Heft. 8 90

IV. — Sciences médicales. — Pharmacie. Médecine vétérinaire.

BRUCKE, E. Vorlesungen über Physiologie. 2. Bd. Wien, Braumüller. 13 35

BILLNBERGER, E. Therapeutisches Recept-Taschenbuch. 6. Aufl. Wien, Braumüller. 6 75

HEITZMANN, C. Die descriptive u. topograph. Anatomie des Menschen. 5. Liefg. Wien, Braumüller. 5 35

HERING, TH. Histologische u. experimentelle Studien über Tuberkulose. Berlin, Hirschwald. 6 75

NIEMEYER, P. Medicinische Abhandlungen. 2. Bd. Erlangen, Enke. 6 75

WOLFF, E. Die Einrichtung, Verwaltung u. Revision der Apotheken in den deutschen Bundesstaaten. 6. 7. (letzte) Liefg. Breslau, Maruschke et B. Complet. 14 75

V. — Sciences naturelles. — Astronomie.

ANNALEN des physikal. Central-Observatoriums. Hersg. von H. Wild. Jahrg. 1870 u. 1871. 4. St. Petersburg. — Leipz., Voss. à Jahrg. 25 10

— der k. k. Sternwarte in Wien. Hersg. von C. v. Littrow. 3. Folge. 19. Bd. Jahrg. 1869. Wien, Wallishausser. 14 75

CHRIST, H. Die Rosen der Schweiz. Basel, Georg. 6 »

DOSCH, L., u. J. SCRIBA. Flora der Blüthen- u. höheren Sporenpflanzen des Grossherzogth. Hessen. 1. Abth. Darmstadt, Schlapp. 2 »

GRABAU, A. H., über die Naumann'sche Conchospirale u. ihre Bedeutung für die Conchyliometrie. Leipz., Engelmann. 3 35

Digitized by Google

V. HAROLD, E. Coleopterologische Hefte. 9. 10. Heft. München, Merhoff. 8 »

KOCH, L. Die Arachniden Australiens. 8. Liefg. Mit Kpfrn. 4. Nürnberg, Bauer et R. 10 75

Palaeontographica. Beiträge zur Naturgeschichte der Vorwelt. Hersg. von W. Dunker u. K. A. Zittel. 4. Fischer. R.
20. Bd. 5. Liefg. 36. —; 20. Bd. 2. Abth. 2. Liefg. 82. —; 22. Bd. 1. Liefg. 26 »

PFEIFFER, L. Nomenclator botanicus. Vol. I. Fasc. 7-14. — Vol. II. Fasc. 2-9. Ebend. à Liefg. 6 »

RAMANN, G. Die Schmetterlinge Deutschlands, etc. 9-12. Heft. Mit color. Taff. Fol. Berlin, Schotte et Co., à Heft. 3 75

SCHLOTKE, J. Stereoskopische Darstellung e. Reihe d. wichtigsten Krystalle, der Combination derselben, etc. Hamburg, Friederichsen et Co. 6 »

SCHMIDT, F., über die Petrefakten der Kreideformation von d. Insel Sochalin. 4. St. Petersb.-Leipz., Voss. 5 »

STÖCKHARDT, J. A. Die Schule der Chemie. 17. Aufl. Braunschweig, Vieweg et S. 9 35

SUNDEVALL, C. Methodi naturalis avium disponendarum tentamen. Pars. H. Stockholm, Samson et W. 3 25

VI. — Philosophie classique. — Archéologie. Linguistique générale et comparée.

BÖHTLINGK, O., u. R. ROTH. Sanskrit-Wörterbuch. 49. 50. Liefg. 4. St. Petersb.-Leipz., Voss., à Liefg. 4 »

BRAUN, M., de Herodis, qui dicitur, Magni filiis patrem imperio secutis. Pars I. Breslau, Skutsch. 1 35

DEUTSCH, J. De Elihui sermonum origine atque auctore. Ebend. 2 75

LUPUS, R. Der Satzbau des Cornelius Nepos. 1. Der einfache Satz. (Fortsetzung). 4. Berlin, Weidmann. 2 »

OVERBECK, J. Atlas d. griechischen Kunstmythologie. 2. Liefg. Fol. Leipz., Engelmann. 64 »

Ρενιερη, M., περι Βλοσσίου και Διοφάνους. (Leipz., Lorenz.) 5 35

PERLES, J. Zur rabbinischen Sprach- u. Sagenkunde. Breslau, Skutsch. 3 25

PLAUTI, M. A. Comoediae cum adnotatt. et commentar. Th. Vallaurii. Turin, Loescher. 14 »

Digitized by Google

VII. — Pédagogie et ce qui concerne l'école. Livres pour l'enseignement.

ARENDS. Manuel de la sténographie rationelle. Méthode appropriée à la langue française par H. Grosse. Ebend. 2 75

CHRONIK, allgemeine, des Volksschulwesens. Fortges. von R. Wolfram. 1872. Hamburg, Haendcke et L. 2 »

CURTMANN, W. J. G., u. F. W. SOMMERLAD. Naturgeschichtlicher Anschauungsunterricht. 2. Aufl. Darmstadt, Diehl. 2 85

EMSMANN, H. Physikalische Aufgaben. 3. Aufl. Leipzig, O. Wigand. 4 90

FINDEKLEE, CH. W. Mythologie d. Griechen u. Römer, d. Aegypter u. Nordländer. Neue Aufl. Halle, Schwabe. 2 »

GUTH, F. Prakt. Methodik mit Lehrgängen u. Lehrproben. Stuttgart, Aue. 8 »

KEFERSTEIN, H. Pädagog. Instructionsbüchlein für Lehrer- u. Erziehungsschulen. Jena, F. Mauke. 2 75

KRIPPENDORF, H. Die Photographie als Unterrichtsgegenstand der Gewerbschule, etc. Aarau, Sauerländer. 2 75

MEYER, RR. Aus der ästhetischen Pädagogik. Sechs Vorträge. Berlin, Paetel. 7 25

Reallehrbuch oder Wegweiser beim Gebrauche d. Merkbüchleins u. Leitfadens f. d. Realunterricht in Stadt- u. Landschulen. 2. Aufl. Nachtrag. Zwickau, Döhner. 4 90

SCHORN, A. Geschichte der Pädagogik in Vorbildern u. Bildern. 2. Aufl. Leipz., Dürr'sche B. 4 »

SCHREIBER'S kleine illustr. Naturgeschichte f. Haus u. Schule. Bearb. von L. Hopf. 1. Liefg. Esslingen, Schreiber. 1 »

SCHREIBER, A. Grundriss der Chemie. 2. Aufl. Berl., Grote. 2 »

SONNDORFFER, B. Lehrbuch d. Geometrie f. d. oberen Klassen d. Mittelschulen. 1. Thl. 2. Aufl. Wien, Braumüller. 8 »

Universitäts-Kalender, deutscher, f. d. Sommersemester 1873. 2 Thle. Berlin, Simion. 3 »

Volksnaturgeschichte, illustrirte, für die Jugend. Neu bearb. von G. Seuffer. Esslingen, Schreiber. 2 50

VIII. Langues modernes.

ARCHER-BURTON, B. Some words about Rhine-wines. 2. edit. Coblenz, Denkert et G. 4 »

GRAFF, A. An elementary German gramm. New-York, Schm 4

Digitized by Google

GRIMM, J. u. W. Deutsches Wörterbuch. Fortges. von M. Heyne, R. Hildebrandt u. K. Weigand. 5. Bd. 12. Liefg. Leipz., Hirzel. 4 »

HEBEL'S allemannische Gedichte. Hersg. u. erläutert von E. Götzinger. Mit 1 Karte. Aarau, Sauerländer. 4 90

HUGEL, F. S. Der Wiener Dialekt. Lexikon d. Wiener Volkssprache. Wien, Hartleben. 4 75

MAHN, C. A. F. Gedichte der Troubadours in provenzal. Sprache. 4. Bd. (letzte) Liefg. Berlin, Dümmler's Verl. 5 35

MEDIC, D. Grammatica tedesca. 1. corso. Stuttgart, Bruchmann. 2 75

MOLIÈRE. Les précieuses ridicules et les femmes savantes. Avec une notice littéraire, etc., par E. Peréaz. 2. édit. Schaffh., Baader, 1 75

PAWLOWSKI, J. Russisch-deutsches Wörterbuch. 2. Aufl. von J. Nikolitsch u. N. Asmuss. 1. Liefg. Leipz., Fr. Fleischer. 3 25

IX. Histoire et sciences auxiliaires.

GREGOROVIUS, F. Geschichte d. Stadt Rom im Mittelalter. 2. Aufl. 7. Bd. Stuttg., Cotta. 16 »

LINEL, A. Das neue deutsche Kaiserreich, seine Entwickelung, Ziele u. Culturbedeutung. 1. Bd. Frankfurt a M. Boselli. 6 75

ROGGE, W. Oesterreich von Vilàgos bis zur Gegenwart. 3. (letzter) Bd. Leipz., Brockhaus. 10 75

STUMPF, K. F. Die Reichskanzler, vornehmlich d. 10., 11. u. 12. Jahrh. 3. Bd. 3. Abth. Innsbruck, Wagner. 10 »

X. — Sciences mathématiques. — Architecture. Minéralogie.

BEITRAGE zur Geschichte d. Gewerbe u. Erfindungen Oesterreichs von d. Mitte d. 18. Jahrh. bis zur Gegenwart. Redig. von W. F. Exner. Wien, Braumüller. 1. Reihe : Roh-Production u. Industrie. 13 35

FLATTICH, W. Der Eisenbahn-Hochbau in seiner Durchführung auf den Linien d. k. k. pr. Südbahn-Gesellschaft. 1. 2. Heft. Mit Kpfrn. Fol. Wien, Lehmann et W. 32 »

HESS. Das Project des Rostock-Berliner Schiffahrtkanals. Rostock, Kuhn. 6 »

HEUSINGER V. WALDEGG, F. Handbuch f. specielle Eisenbahn-Technik. Leipz., Engelmann. 1. Bd. : Der Eisenbahnbau. 2. Hälfte. 3. Aufl. 20 »

Digitized by Google

KATALOG, amtlicher, der Ausstellung d. Deutschen Reiches. Mit 2 Plenen. Berlin, v. Decker. Geb. 5 35

LEUSCHNER, G. Berechnung von Bahnhof-Geleisen. Wien, Lehmann et W. 16 »

SCHMITT, E. Vorträge über Bahnhöfe u. Hochbauten auf Locomotiv-Eisenbahnen. 4. Leipz., Felix. 1. Thl. : Die Anlage d. Bahnhöfe. 2. Liefg. 12 »

TOLHAUSEN, A. Dictionnaire technologique franç., angl. et allem. 1. Partie. Franç.-allem.-angl. 2e moitié. Leipz., Tauchnitz. 5 35

VOGLER, CH. A., über Ziele u. Hülfsmittel geometr. Präcisions-Nivellements. München, Liter-artist. Anst. 4 »

XI. — Sciences militaires. — Histoire de guerre.

BEISPIELE zu Dispositionen für kleinere felddienstliche Uebungen. Leipz., Luckhardt. 1 75

BRUNNER, M. Leitfaden zum Unterricht in der Feldbefestigung. 2. Liefg. 1. Heft. Teschen, Prochaska. 4 »

DIEMMER, E. Vorträge über die Grundzüge d. Strategie. Mit Atlas. Wien, Seidel et S. 10 75

EITNER. Militärärztliche Atteste u. Gutachten. Zusammenstellung d. für Militärärzte anwendbaren gesetzlichen Bestimmungen. Berlin, Hirschwald. 7 85

FÖRSTER u. V. PIDOLL. Ein Cavallerie-Regiment im Aufklärungsdienste vor einem grösseren Heereskörper. Wien, Seidel et S. 3 25

GÖRGEY, G., u. E. BAUER. Leitfaden des Pferdewesens für k. k. Cadeten u. Officiers-Aspiranten. Ebend. 6 50

V. KROPATSCHEK, A. Der k. k. osterreich. Armee-Revolver. Ebend. 2 75

MARESCH, O. Waffenlehre. Ebend. 2. Abschn. : Geschosse u. Geschosszünder. 4 »

V. SCHERFF, W. Studien zur neuen Infanterie-Taktik. 3. Heft. Berlin, Bath. 3 85

SCHMIDT-ERNSTHAUSEN, M. Studien über das Feld-Sanitätswesen. Berlin, Mittler et S. 2 75

SINCLAIR, J. G. T. Der deutsch-französ. Krieg. Seine Ursachen, Geschichte u. Wirkungen. Eine Vertheidigung d. deutschen Sache. Mit 2 Karten. Berlin, Asher et Co. 1 35

V. SÜSSMILCH-HÖRNICH, M. Die Märsche d. Truppen. Leipzig, Weber. 5 35

XIV. — Belles-lettres. — Poésies. — Drames.

AMALIE, HERZOGIN ZU SACHSEN, PRINZESSIN. Dramat. Schriften. Hersg. von R. Waldmüller. 2. Bd. Leipz., Tauchnitz. 8 »

Digitized by Google

DAHN, F. Gedichte. 2. Sammlung. 1. Abth. Stuttg., Cotta. 8 »
DRAHMOR'S gesammelte Dichtungen. Berlin, Paetel. 6 35
HEYSE'S, P. Gesammelte Werke. Berlin, Hertz., à Bd. 4 90
HOMBURG, C. Sklavenleben d. französischen Arbeiterinnen. Ein socialer Roman. 2. Bde. Stuttgart, Levy et M. 8 »
V. HEMMERSDORF, F. Ritter unserer Zeit. Ein Zeitroman. 3 Bde. Nürnberg, Richter et K. 12 »
RIEHL, W. H. Freie Vorträge. 1. Sammlung. Stuttg., Cotta. 10 »
SCHMIDT-WEISSENFELS. Adelsstolz. Roman. Berlin, Wedekind et S. 5 35
STEUB, L. Kleinere Schriften. Stuttg., Cotta. 1. Bd. : Reiseschilderungen. 6 »
WAGNER, RICH. Der Ring d. Nibelungen. Ein Bühnenfestspiel. 2. Aufl. Leipz., Weber. 8 »
WALTER, J. Querfeldein. Lebens- u. Reisebilder. Berlin, Janke. 4 »

V. LIVRES ITALIENS.

(Les prix des livres italiens sont ceux pour l'Italie; ils devront être majorés pour la Belgique).

Archivio glottologico italiano. Dir. da G. L. Ascoli. Vol. I. Torino, Loescher. 20 »
L' artiglieria e la relazione della giunta della camera. Torino, Bocca. » 60
BIZZONI, A. L'autopsia di un amore. Studio dal vero. 2. voll. Lodi. 3 »
BON-CAMPAGNI, C. Francia et Italia. Lettere politiche. Torino, Bocca. 2 »
CHARBALL, tre amori d' Anna d' Austria. Versione ital. di G. L. 6 voll. Napoli, Perruchetti.
CIAMPI, J. Cronache e statuti della città di Viterbo. 4. Firenze, Vieusseux. 15 »
CLAUS, N. Manuale per le istitutrici degli asili infantili italiani. Con 52 tav. Milano. 5 »
COLET, L. Infanzia di uomini celebri. Milano, Treves. 2 50
CORSI, C. Tattica. Con 14 tav. Firenze. 8 »
GOTTI, A. La galleria di Firenze. Relazione al Ministro della pubbl. istruz. in Italia. Firenze, tip. Callini et Co.
MARTELLI, D. Nerone; baloccagine fiorentina. Torino, Bocca. 1 »
MASINO, L. A. Nuovi trattanimenti agronomici. Torino, Camilla et B. 1 25
MILANI, G. Armonie poetiche della natura e della scienza. Versi. Con illustr. Milano, Treves. 2 50

Digitized by Google

OGGIONI, F. Galileo Galilei. Racconto storico. Milano, Barbini.

PETTENKOFER, M. Il colera sulla navi e la scopo delle quarantene. Trad. dal tedesco da G. Ohlsen. Palermo, Lauriel. 1 25

PIO, O. Storia populare d' Italia. Vol. III. Milano, Politti. 5 »

RIVERDITO, G. Una catena di capelli. 2 voll. Milano, Barbini. 1 »

ROVANI, G. La giovinezza di Giulio. Cesare. Scene romane. 2 voll. Milano, Legros. 12 »

SARCHI, G. Esame della dottrina di Kant. Milano, Bortolotti et Co. 4 »

STAZZONE. Cecilia, Pietro Squarcialupo. Racconto storico siciliano. Palermo, Lauriel. 2 »

TOMMASÈO, N. Degli studij elementari e dei superiori delle università e dé' collegi. Firenze. 3 50

VASSALLO, T. C. Pietro II. di Savoia detto if Piccolo Carlomagno. 1203—1268. Biografia e cantica. Aosti. 2 50

VIDARI, E. Dei principali provvedimenti legislativi chiesti dal commercio italiano etc. Milano, Hoepli. 3 50

VIGANO, FR. La fratellanza umana, ossia le società di mutuo ainto cooperazione e partecipazione ed i municipi cooperativi. 4. Milano. 12 »

VISMARA, A. I piombi di Venezia; romanzo storico. Milano, Bestetti. 4 50

ZAMPONI, FL. Roma antica nei suoi monumenti, istituzioni, usi e costumi. Firenze, Paggi. 2 50

ARDIGO, R. Sulla difesa della città di Mantova dall 'inondazione. Memoria. Con 3 tav. Mantova, tip. Mondovi. 72 pag.

BALBIANI, A. I figli di Renzo Tramaglino e di Lucia Mondella. Romanzo storico. Fasc. I—XVI. Milano, Pagnoni, cadun fasc. » 30

BELLINI, P. Elementi di diritto civile italiano. Società conjugale. Catania. 2 »

BERTOLOTTI, A. I due fratelli. Racconto popolare. Savona. 84 pag.

BRUNDO, C. Raccolta di tradizioni sardo. Fasc, II. Cagliari 1 25

Un' eco dell' artigliere ossia le piaghe della nostra artigliera Torino, Bocca. 1 »

FEVAL, P. Il figlio del diavolo. Romanzo storico, Con illustraz. Milano, Bestetti. 12 50

LANTIERI, F. Desirizione sacro-archeologica di un prezioso sarcofago cristiano scovertonelle catacombe di S. Giovanni in Siracusa. Siracusa. 2 »

LOCATELLI, T. Prose scelta. Vol, IX. Venezia. 3 »

MANTELLINI, G. I conflitti d'attribuzione in Italia. Parte II. Anni 1871 e. 1872. Firenze, Barbèra. 3 »

Digitized by Google

MARTELLI, D. Lucio Domizio Nerone Claudio imperatore. Baloccaggine fiorentina. Firenze. 1 »

MASSIMI, V. Ippocrate ed Hahnemann, o le due scuole. Studio critica. Foligno. » 60

MONGÈ, G. L'Italia illustrata, ossia spiegazione della nuova carta storiografica del Regno. Vol. V. Fasc. 1. Verona. » 40

PARLATORE, F. Flora italiana. Vol. V. Parte 1. Firenze. 9 »

POZZO, S. Orografia e guida Alpino nelle Valsesia, nella Vallesa nel Biellese. Biella, Amosso. 1 »

RIGONI, O. Della spettanza e divisione degli incrementi fluviali secondo il codice civile italiano. Trattato tecnico legale. Con 24 tav. Torino, Giuseppe. 2 »

ROMANO, L. Memorie politiche, publicate per cura del fratello Giuseppe, con documenti e note. Napoli, Marghieri. 3 »

RONGA, G. Della condizione giuridica dei figli nati fuori di matrimonio. Studi. Torino, Brera. 8 »

SALVIATI, L. Prose inedita raccolta da Luigi Mazzini. Bologna, G. Romognoli. 6 »

SPANO, G. Vocabulario sardo geografico-patronimico ed etimologico. Cagliari. 1 50

STEFANI, F. Mocenigo di Venezia. 4. Milano, Basadonna. 16 »
Litta ; famiglie celebri. Disp. 169.

TOBEDINI D., e R. CECCHETTI. Il R. Archivio generale di Venezia. Venezia. 476 pag.

VERNE, G. Viaggo al centro della terra. Traduz aulorizz, Con 46 incis. 4. Milano. 476 pag.

JACCOUD, S. Nuove lezioni di clinica medica fatte all' ospedale di Lariboisière. Napoli, Marghieri.

MANCINI, P. S. Opusculi di diritto internazionale. (Id., id.)

PESSINA, E. Opusculi di diritto criminale. (Id., id.)

PIERANTONI, A. Corso di diritto costitutionale. Vol. I. (Id., id.)

Typ. de M. Weissenbruch.

Digitized by Google

LIGUE INTERNATIONALE DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ

Le Comité central de cette Ligue annonce en ces termes une nouvelle réunion, qui aura lieu les 7, 8 et 9 septembre prochain, à Genève.

« Quatre grandes questions attirent, en tous pays, l'attention des amis de la Paix et de la Liberté :

« L'introduction dans la pratique internationale du principe de l'Arbitrage, si heureusement appliqué, l'année dernière, entre l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique ;

« La formation d'un Code international positif;

« La constitution d'une haute Cour ou Tribunal international;

« La formation d'une Fédération républicaine de peuples, premier noyau des *États-Unis d'Europe.*

« Nous avons pensé que les traditions de notre Ligue lui faisaient un devoir d'offrir à tous ceux qui étudient ces questions, quelles que soient d'ailleurs la façon dont ils peuvent les envisager et la diversité de leurs opinions particulières, l'occasion de se réunir et de se mettre, par une libre discussion, en pleine possession de leurs travaux et de leurs idées.

« L'Assemblée que nous préparons n'est donc point un Congrès, elle ne sera point publique; elle formera une réunion privée, exclusivement ouverte aux membres de la Ligue, aux abonnés des *États-Unis d'Europe*, et aux personnes qui auront été personnellement invitées.

« Les trois questions dont le texte est donné ci-contre sont présentées par nous comme la base d'un ordre du jour que l'Assemblée sera maîtresse de compléter et de développer ainsi qu'elle le jugera convenable. . . . . »

Pour le Comité central,

Les deux vice-présidents : Charles LEMONNIER; Amand GŒGG.

Voici les trois questions mises à l'ordre du jour :

PREMIÈRE QUESTION. — *Rechercher les moyens pratiques les plus propres à introduire immédiatement entre les peuples l'usage de l'arbitrage; spécialement tracer les règles de la procédure à suivre en cette matière.*

DEUXIÈME QUESTION. — *Déterminer les principes fondamentaux du droit international moderne.*

TROISIÈME QUESTION. — *Faire l'historique du principe fédératif; en déduire les applications possibles en l'état actuel de l'Europe, en tenant compte des conditions ethnographiques, physiologiques, géographiques, économiques, sociales, etc.*

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

ÉTUDE SUR LES ORIGINES FÉODALES, par M. P. A. F. Gérard. Bruxelles, 1873, broch. in-8° (extr. des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*).— M. Gérard, fidèle à ses travaux antérieurs, s'est proposé de démontrer dans cette étude qu'il faut chercher les origines de la féodalité chez les Romains et non chez les Germains. La féodalité, dit-il, s'est formée par la combinaison du bénéfice et de la commendation. L'origine du bénéfice est une altération du droit de propriété, qui remonte à la distinction de la propriété quiritaire et de la propriété prétorienne des Romains ; quant à la source de la commendation ou de la vassalité, elle réside dans la clientèle qui donna naissance au colonat, puis à la commendation. En dernier résultat, de tous les éléments de la féodalité, l'hérédité des fiefs paraîtrait le seul qui pût être attribué à l'influence de l'esprit germanique.

LA GALERIE FRANS HALS, eaux-fortes de William Unger, avec une étude sur la vie et les œuvres du maître, par C. Vosmaer. — Leyde, A. W. Sijthoff, et Bruxelles, Muquardt, place Royale; Goupil, montagne de la Cour; Olivier, rue des Paroissiens, et bureau de l'*Art universel*, galerie du Commerce. — La Galerie Frans Hals sera complète en deux livraisons, chacune de dix eaux-fortes. Le premier album de 10 eaux-fortes contient, outre un nouveau portrait de Hals, par Ungér, et un texte français, hollandais, allemand et anglais, les œuvres suivantes : Banquet des officiers des arquebusiers de Saint-Georges ; 1616. Vive la fidélité ! 1623. Banquet des officiers des arquebusiers *les Cluveniers;* 1627. Banquet des officiers des arquebusiers de Saint-Georges ; 1627. La demoiselle de Beresteyn ; vers 1630 à 33. Assemblée d'officiers des arquebusiers *les Cluveniers;* 1633. Officiers et sous-officiers des arquebusiers de Saint-Georges; 1639. Régents de l'hospice de Sainte-Élisabeth; 1641. Régents de l'asile des vieillards; 1664. Régentes de l'asile des vieilles femmes; 1664.

Cette publication d'un des plus grands peintres de l'école hollandaise s'annonce d'une manière admirable ; elle fera honneur à l'artiste et au savant qui y concourent et à l'éditeur qui lui donne tous ses soins.

REVUE DE DROIT INTERNATIONAL ET DE LÉGISLATION COMPARÉE, publiée par MM. Asser, Rolin-Jaequemyns et Westlake. — 1873, n° III. — Voici le sommaire de cette livraison : Les principes naturels du droit de la guerre, par M. Henri Brocher, professeur à l'Académie de Lausanne (suite). — Nouvel exposé du principe de non-intervention, par M. G. Carnazza Amari, professeur à l'Université de Catane (1er article). — Théorie du droit international privé, par M. Charles Brocher, professeur à l'Académie de Genève (suite et fin). — Le projet de code allemand de procédure criminelle de 1873, par M. A. Geyer, professeur à l'université de Munich. — La rentrée des cours et tribunaux en France, en 1871 et 1872 ; examen sommaire des discours prononcés aux audiences de rentrée par les chefs des parquets, par M. Hippert, secrétaire du parquet de la Cour de cassation, à Bruxelles. — De la nécessité d'organiser une institution scientifique permanente pour favoriser l'étude et les progrès du droit international, par M. Rolin-Jaequemyns. — Notices diverses de droit international et de législation comparée. — Bibliographie, rédigée en grande partie par MM. Rolin-Jaequemyns et Alph. Rivier. — Notices nécrologiques sur Katschénowsky, professeur à l'université de Kharkow et collaborateur de la *Revue*, et sur Walter Munzinger, professeur de droit à l'université de Berne.

LA REVISTA EUROPEA. — Sommaire du N° du mois d'août. — La signora Matilde, par C. Volterra. — Pietro Metastasio, par O. Raggi. — Giuseppe Giusti, par G. Nerucci. — Poésies diverses. — Notices biographiques, A. de Gubernatis. — Carlo Botta, par P. Pavasio. — Les derniers événements de Paris, par D. Galati. — Les Albanais en Roumanie, par Dora d'Istria. — Les soirées de Florence, par A. Roux. — Bibliographie italienne et étrangère.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MAR 18 1940

Digitized by Google

Digitized by Google